Le Monde des livres : Michel Foucault

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15451 – 7 F

VENDREDI 30 SEPTEMBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

L'ombre de la dette

LES assemblées annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale s'ouvrent dans une atmosphère de fête à Madrid. Pas seulement parce que les 179 pays membres vont y célébrer le cinquantième anniversaire des accords de Bretton Woods, cette petite ville américaine où ces institutions internationales furent créées et où les Alliés organisèrent l'ordre économique d'après-guerre. Fête aussi, et surtout, parce que l'économie mondiale vit à l'heure de la reprise. L'an 1994 marque la fin de « sept années de vaches maigres », selon l'expression de Michel Camdessus, le directeur général du FMI.

La croissance retrouvée profite à tous les pays du globe ou presque, note le FMI, qui a révisé à la hausse ses dernières perspectives élaborées au printemps, et table sur une croissance mondiale de 3 % cette année et de 3,5 % en 1995.

L'EUROPE et le Japon sortent de la crise, l'Amérique du Nord continue sur un bon rythme. L'Asie demeure le champion de la croissance. Mais le FMI relève que l'Amérique latine commence à récolter les fruits de ses efforts, de même, c'est nouveau, que certains pays d'Afrique (Kenya, Côte-d'Ivoire). D'autres souffrent encore (Cameroun, Nigéria), mais, en définitive, ce sont surtout les pays de l'ex-URSS qui traversent encore une violente récession (– 12 % en Russie).

Partagée et, semble-t-il, assez forte, la reprise mondiale doit encore se consolider pour perdurer. Comment faire ? La solution ne passe pas, ou plus, par une modification des politiques monétaires, estime le FMI, avec raison. Le niveau des taux allemands est désormais jugé « approprié », et la banque centrale américaine est invitée à rehausser à nouveau les siens par prévention contre une inflation dont les signes sont toutefois qualifiés de « limités ». D'une façon plus inattendue et plus contestable, le FMI juge également satisfaisant le niveau des taux de change, des grandes monnaies, dollar, yen et mark : « Le dollar n'est pas particulièrement faible dans une perspective de long terme. »

CONSOLIDER la reprise passe, pour le FMI, par une politique de rigueur. Alors que les pays du Sud se sont finalement pliés aux exigences du Nord leur demandant d'équilibrer leurs comptes budgétaires, les pays industriels ont dérapé. La dette publique y atteint en moyenne 70 % du PIB (produit intérieur brut) contre 40 % en 1978. Ces trous s'expliquent sans doute parce que les gouvernements ont augmenté leurs dépenses ces dernières années pour limiter la récession. Mais ils sont porteurs de menaces inflationnistes et le FMI n'a pas tort de dire que l'endettement est devenu le problème principal. Une politique de sévérité budgétaire impose de faire des choix douloureux souvent différés par les hommes politiques. Il est vrai aussi que couper nettement dans les dépenses limitera peut-être l'amplitude de la reprise. Mais elle garantira la pérennité de la fête.

page 22

M 0147 - 0930 - 7,00 F

Une information judiciaire étant prévue par le garde des sceaux

La démission de M. Longuet paraît inéluctable

M. Méhaignerie, ministre de la justice, a indiqué, mercredi 28 septembre, sur RTL, qu'une information judiciaire sera ouverte, « sauf éléments nouveaux », à l'issue, le 31 octobre, de l'enquête préliminaire sur le financement de la villa de Gérard Longuet à Saint-Tropez. L'ouverture d'une information judiciaire ne peut manquer d'entraîner la mise en examen de M. Longuet et, par conséquent, sa démission du gouvernement. Le ministre de l'industrie avait indiqué qu'il respecterait la « règle » fixée en avril 1993 par M. Balladur à ce sujet. « Si un ministre est mis en examen dans une affaire, il est bien évident qu'il ne peut pas rester au gouvernement », a confirmé M. Pasqua, ministre de l'intérieur, jeudi matin, sur France-Inter.

POINT DE VUE

Refonder la République

par Charles Millon

Dans moins de huit mois, les Français procéderont au choix fondamental dans la V[e] République, l'élection présidentielle. A cette occasion, les Français pourront soit limiter leur choix à la désignation d'un homme dont le tempérament correspondra à la situation et qui les rassurera, soit, au contraire, l'élargir en décidant, au-delà de l'élection du président, de refonder la République.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit : depuis un certain nombre d'années, nous assistons, impuissants, à la dégradation de la situation politique. Après la mise en cause des hommes politiques, ce sont les institutions qui risquent d'être contestées, c'est la République qui risque d'être déconsidérée.

▶ Charles Millon préside le groupe UDF de l'Assemblée nationale.

Aux yeux des Français, la société est bloquée, et la République confisquée : confisquée par des technocrates qui, assimilant la politique à une science exacte, voient dans le débat démocratique une perte de temps et dans le pluralisme un obstacle à l'efficacité ; confisquée par des intérêts privés, qui prennent le masque du service de l'Etat ; confisquée par des élus qui font de leur mandat une rente et de leur circonscription électorale une féodalité.

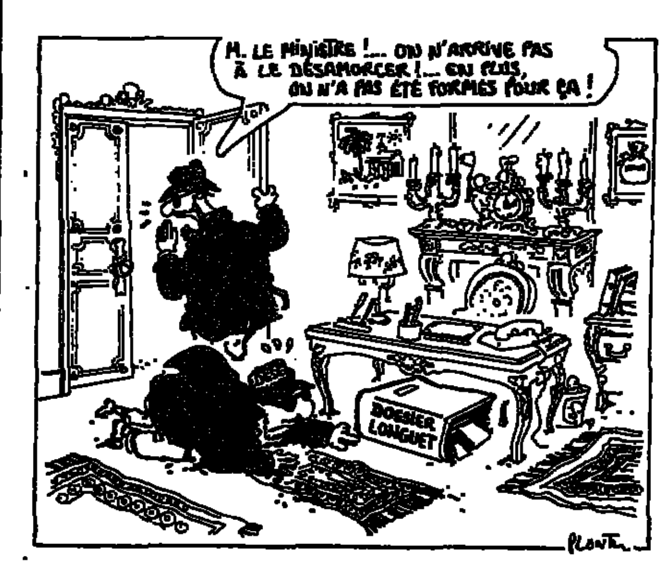
Les Français ont l'impression d'être bannis d'une République qui tolère deux niveaux de citoyenneté : le premier garantit, avec l'exercice des responsabilités, le privilège d'être au-dessus des lois, de profiter de la croissance économique sans jamais pâtir de la crise. Le second expose aux aléas du sort commun, à l'angoisse du chômage, aux sacrifices sans contrepartie. Le ciment de notre République est en train de s'effriter. L'égalité des chances est difficilement garantie, car notre système politico-administratif a engendré une *nomenklatura* et paralyse le renouvellement des élites. La cohésion sociale est minée par tous les modes d'exclusion. L'intérêt général est trop souvent sacrifié au profit d'intérêts particuliers ou catégoriels. Les « affaires », loin d'être de regrettables accidents imputables aux faiblesses individuelles, révèlent à chaque fois celles de notre démocratie.

Il y a donc urgence – si l'on veut éviter les aventures démagogiques, populistes ou, même, extrémistes – à retremper nos institutions, à renouveler notre contrat social, à refonder la République.

Lire la suite page 8 ainsi que le point de vue d'Yves Mény page 2

Les services secrets en veilleuse

En dépit d'une instabilité mondiale croissante, le renseignement extérieur français adopte un profil bas



« Faites-vous oublier là où vous êtes ! » C'est la consigne que le gouvernement a discrètement adressée, lors de sa désignation, au haut fonctionnaire chargé, au secrétariat général de la défense nationale (SGDN), de coordonner le renseignement interministériel d'ordre stratégique. Au Soudan, pendant la traque organisée pour « loger » puis « exfiltrer » Carlos, la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) a été écartée des opérations au profit d'un réseau quasiment privé d'intervenants directement animés par le ministre de l'intérieur. Au Rwanda, la même DGSE n'a pas pris sa part de la mission « Turquoise », abandonnant à l'état-major des armées – par le biais de la nouvelle direction du renseignement militaire (DRM) et du commandement des opérations spéciales (COS) – les responsabilités de l'action souterraine.

Tout se passe comme si, à quelques mois d'une série d'échéances politiques lourdes de conséquences pour les Français, les services de renseignements extérieurs étaient invités à modérer leurs ardeurs et à adopter un profil bas.

JACQUES ISNARD

Lire la suite page 12

Des compagnies maritimes mises en cause après le naufrage de « l'Estonia »

Les opérations de secours entamées après le naufrage du ferry *Estonia* dans la mer Baltique ont repris jeudi 29 septembre. En milieu de matinée, aucun nouveau survivant n'avait été retrouvé. Selon un dernier bilan, 768 personnes qui se trouvaient à bord de ce transbordeur reliant Tallin à Stockholm sont portées disparues. Environ 140 personnes ont pu être sauvées à la suite de ce qui constitue la plus grave catastrophe maritime survenue en Europe au cours de ces cinquante dernières années.

Dès l'annonce du naufrage, une vive émotion s'est manifestée dans l'ensemble des pays qui bordent la mer Baltique. Tandis qu'une commission d'enquête était mise en place par les autorités estoniennes, plusieurs observateurs mettaient en cause la fiabilité des compagnies maritimes des anciennes républiques soviétiques, aujourd'hui indépendantes, et la qualité de leurs équipages. Quelques heures avant le départ de l'Estonia, deux fonctionnaires suédois de la Direction nationale de la navigation civile avaient signalé des défauts d'étanchéité au niveau de certaines portes, à l'avant et à l'arrière du bateau.

page 13

Un sondage sur les femmes et la santé

Un sondage sur les femmes et la santé vient d'être réalisé par l'IPSOS pour France 2, Europe 1 et *le Monde*. Après le cancer du sein, la maladie d'Alzheimer est celle qui est la plus redoutée par les Françaises. A une très large majorité, celles-ci se prononcent aussi pour l'euthanasie active en cas de maladie incurable.

page 12

Inauguration de la grande mosquée de Lyon

La nouvelle mosquée de Lyon, deuxième grand lieu de culte musulman en France après la mosquée de Paris, doit être inaugurée, vendredi 30 septembre, par Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et des cultes. Les quinze ans de polémiques qui ont accompagné sa longue gestation sont symboliques de toutes les difficultés d'insertion de l'islam en France.

page 18

Delacroix à l'Institut du monde arabe

Le peintre Delacroix accompagna une mission officielle envoyée au Maroc par le roi Louis-Philippe. De Tanger à Meknès, il resta six mois dans le royaume chérifien, multipliant les dessins et les croquis. Il en tira quelques unes de ses œuvres les plus somptueuses, aujourd'hui exposées à l'Institut du monde arabe à Paris.

page 15

Haïti entre soulagement et amertume

L'intervention américaine est ressentie comme un mal nécessaire qui porte ombrage à la fierté nationale

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyée spéciale

Jour après jour depuis le début de l'opération « Soutenir la démocratie », le 18 septembre, les militaires américains bouleversent la vie d'un petit pays misérable et torturé, Haïti, qui semble à peine commencer à réaliser qu'une armée d'occupation vient de prendre pied pacifiquement sur son sol.

Les bateaux de guerre dans la rade de Port-au-Prince, les patrouilles de véhicules blindés dans les rues, les instructions en créole diffusées par haut-parleurs, le bourdonnement des hélicoptères, le parlement, la mairie encerclés de rouleaux de barbelés et gardés par les troupes en tenue de combat, et surtout l'aéroport où est entreposé l'essentiel des 4 000 véhicules déchargés en une semaine : la puissance de la machine militaire américaine éclate littéralement dans les rues de la capitale.

L'ordre dans lequel se déroule ce déploiement et sa rapidité sont aussi impressionnants que la pagaille et le dénuement haïtiens. Aussi souriants que soient les GI, aussi prudents que se montrent leurs officiers, l'ampleur de l'opération américaine suscite chez les Haïtiens des sentiments mêlés de soulagement et de honte.

La réouverture du Parlement, mercredi, sous la surveillance de dizaines de véhicules militaires et des soldats américains a parfaitement illustré cette ambiguïté.

SYLVIE KAUFFMANN

Lire la suite pages 6 et 7



A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

CORRUPTION

Leçons françaises du cas italien

L'un des premiers à avoir réfléchi aux causes de la corruption en France, le politologue Yves Mény est également l'un des spécialistes français de la vie politique italienne. De Florence, où il dirige l'Institut universitaire européen, il se livre ici à une comparaison minutieuse des situations de la péninsule et de l'Hexagone face au développement d'affaires judiciaires mettant en cause la classe politique. S'il souligne les fausses similitudes, sa conclusion n'est pas forcément rassurante pour la France.

par Yves Mény

DEPUIS plus de cinq ans, les scandales liés à la corruption font un peu partout des ravages sur la scène politique : au Japon, en Espagne, en Allemagne, en Grèce, en Italie enfin où l'opération « Mani pulite » (« Mains propres ») menée par les juges de Milan a décimé la classe politique de la Ire République. Parce que, dans ce pays, la corruption a été systématique, une manière d'être et de faire généralisée à tous les niveaux de la société, parce que la répression a frappé au sommet, parce que les juges se sont dressés contre les élites économiques et politiques, tous les regards, en France, se tournent vers la péninsule en s'interrogeant sur le « modèle » italien : sommes-nous engagés dans un processus similaire ? La situation française est-elle comparable à celle de l'Italie ? Le juge Di Pietro a-t-il fait des émules chez les magistrats français ? A ces questions, légitimes mais complexes, trop de personnes ont intérêt à apporter des réponses simples, pour ne pas dire simplistes.

Du côté de ceux qui aspirent à un grand nettoyage des écuries d'Augias, la situation italienne présente bien des attraits. A la faveur de l'activisme judiciaire, la vieille classe politique et la partitocratie ont été balayées et ont laissé place à de nouveaux venus unis seulement par la contestation de l'ancien régime et la revendication de mesures populistes. Voilà de quoi faire rêver MM. Le Pen et de Villiers ! En revanche, les élites politiques ou économiques qui gouvernent la France ne peuvent qu'être perplexes ou épouvantées par le psychodrame et la catharsis vécus par l'Italie : des ministres en prison, des parlementaires mis en examen par centaines, des managers qui se suicident ou prennent la fuite, des juges tout-puissants qui font reculer le gouvernement durant l'été et lui proposent un projet de loi sur la corruption tout ficelé à l'automne ! Et quel champ de ruines politique : la puissante Démocratie chrétienne réduite à un quarteron de centristes, le Parti socialiste et ses alliés laïques balayés, le Parti démocratique de la gauche (PDS) condamné, faute d'alliances, à une opposition encore longue. Est-ce cela qui attendrait la France demain ?

Une fois de plus, le cas italien est manipulé pour des objectifs qui sont d'abord bien hexagonaux et cette utilisation biaisée ne fait qu'obscurcir le débat au lieu de le rendre plus intelligible. Pour y voir clair, il faut remettre les deux situations en perspective. Alors, et alors seulement, il sera possible de tirer quelques leçons éventuelles pour la situation française. La confrontation de la situation des deux pays peut – à grands traits – s'organiser à partir de trois questions.

La pointe émergée d'un iceberg

1. L'origine et l'ampleur de la corruption

Dans les deux pays, la « demande » de corruption politique est née des besoins croissants des partis en tant qu'organisations et des coûts des campagnes électorales. Bien que les Italiens aient institué dès les années 70 un financement public des partis et des campagnes, la partitocratie s'était montrée de plus en plus vorace, prélevant systématiquement son pourcentage sur les dépenses publiques et se les répartissant de manière consensuelle, par un rigoureux et précis partage des dépouilles. Ce système de la *tangente*, connu de tous, ne suscitait guère l'opprobre en dépit du cri d'alarme de quelques intellectuels qui, depuis quinze ans, ne cessaient de soulever la *question morale*. Les mêmes besoins et les mêmes dérives sont apparus en France à partir des années 70, même si des cas de corruption ont défrayé la chronique antérieurement.

Mais il est probable que la corruption française ait été moins importante et moins diffuse que le corruption italienne, ne serait-ce que parce qu'il existe en France une bureaucratie plus puissante, plus efficace, plus imprégnée des valeurs du service public qui a servi de contrepoids ou endigué la dérive de la corruption sans toutefois l'empêcher. Cependant la corruption reconnue en France est assez faible, parce que les instruments de mesure – la définition du délit, la répression – sont inadéquats. Il en va de la corruption comme de l'excès de vitesse : s'il n'y a pas de poursuites ou de contrôles, les statistiques de la délinquance ne peuvent qu'être satisfaisantes !

On le voit aujourd'hui : la corruption qui aurait dû être éradiquée par le renforcement des dispositifs réglementaires et législatifs, qui a été en partie effacée par deux lois d'amnistie, n'a pas disparu. Les affaires sont la pointe émergée d'un iceberg bien plus vaste, que les aléas de l'actualité permettent de découvrir mais partiellement seulement : la corruption dans le Var était un secret de Polichinelle, mais il a fallu que Yann Piat soit assassinée pour que le problème soit enfin débattu.

2. Les mécanismes de la corruption

Quoiqu'obéissant aux mêmes « recettes », ils fonctionnent selon des structures différentes. En Italie, jusqu'au récent effondrement des partis au pouvoir, le système était entièrement dominé et contrôlé par une partitocratie omniprésente et toute-puissante. Dans le racket pratiqué par les hommes politiques, les représentants des partis jouaient un rôle crucial. Ce sont eux qui négociaient les *tangentes*, ce sont eux qui décidaient des pourcentages attribués à chaque formation. Ce sont eux qui ventilaient les recettes entre niveau local et national. En France, en dépit de la tentative de certains partis (PS, PCF) de contrôler les flux au profit de l'appareil central, c'est le notable et son entourage qui constituent les points cruciaux de collecte. En effet, la corruption s'opère sur les marchés publics locaux pour l'essentiel, et rien ne peut se faire sans la participation directe ou l'accord tacite du patron des lieux. Contrairement au système local italien où les exécutifs sont faibles et divisés, dépendants des appareils centraux et donc vulnérables, les élites locales françaises constituent l'ossature politique du système. Les partis politiques sont en France d'une faiblesse insigne par comparaison avec les autres partis européens : ils doivent se concilier leurs bonnes grâces car le notable d'une grande ville peut aisément se passer du soutien de son parti pourvu qu'il soit en phase avec la sociologie électorale de sa circonscription. Le cumul des mandats et des multiples fonctions fait le reste en transformant l'élu local en personnage incontournable et quasi indéracinable.

De plus, à l'image du modèle interventionniste que la Ve République a imposé au niveau central, notamment en matière économique, les exécutifs locaux se considèrent de plus en plus comme des entrepreneurs, davantage préoccupés des résultats obtenus que de l'orthodoxie des pratiques et des méthodes.

La recherche obsédante de l'efficacité qui justifie en France le cumul des mandats, l'absence de séparation des pouvoirs au niveau local, la concentration des moyens au profit d'un homme appuyé par un entourage à sa dévotion et à sa solde (les cabinets), font oublier que la démocratie ne se réduit pas à une élection tous les cinq ou six ans. Certes la démocratie ne survit pas sans efficacité. Mais ne confondons pas systématiquement efficacité et concentration abusive des pouvoirs. Parce que les Français n'ont généralement pas su organiser la collégialité, ils se rabattent sur des modes de gouvernement monarchique à tous les niveaux. Lorsque le « despote » est éclairé, tout semble aller pour le mieux. Mais la tentation machiavélique (la fin l'emporte sur les moyens) est toujours récurrente : c'est elle qui a fait oublier leurs principes aux socialistes, c'est elle qui a justifié dans les lois d'amnistie le distinguo entre « bonne » et « mauvaise » corruption selon qu'elle était pratiquée pour le bien du parti ou le profit de l'individu.

Les nécessaires réponses : politiques

Résumons-nous : en Italie, les vecteurs de la corruption ont été les partis et ce sont eux qui ont payé le prix le plus élevé, notamment en termes électoraux ; en France, même si les partis ont tenté de contrôler les prélèvements indus, la corruption pénètre naturellement la structure du pouvoir tel qu'il est, c'est-à-dire un pouvoir de notables.

3. La lutte contre la corruption

Elle n'a pas du tout emprunté les mêmes voies en Italie et en France. Chez nous, les premiers scandales débusqués par quelques magistrats francs-tireurs visaient les socialistes, à l'époque plus imprudents ou plus impudents. Couplée avec une amnistie mal comprise, la loi Rocard sur le financement des partis et des campagnes n'était pas sans mérites. Mais, comme la loi Bérégovoy de 1992 – il fallait encore revenir sur l'ouvrage pour tenter d'étouffer les scandales en prenant une posture de réforme et de « purification » – ces lois votées à chaud cherchaient à endiguer les phénomènes de corruption politique ou administrative sans s'interroger suffisamment sur les racines du mal. Les lois Rocard et Bérégovoy introduisaient certes des progrès substantiels en limitant les occasions de retomber dans les vieilles ornières, mais elles ne portaient pas le fer dans la plaie. Outre que l'expérience montre que les acteurs sont toujours plus intelligents que les procédures alambiquées auxquelles on prétend les contraindre, l'excès de juridisme et de complexité procédurale, en compliquant à l'excès les mécanismes de décision, donne de nouvelles raisons d'être à la corruption.

La stratégie d'Edouard Balladur ne diffère pas des précédentes. La création d'une commission composée d'un ancien président du CNPF, d'un syndicaliste et d'un magistrat souffre du même vice que la commission Bouchery instituée par Pierre Bérégovoy : les membres de ces commissions sont parfaitement compétents, honorables et respectables mais ils ne peuvent s'aventurer sur un terrain qui n'est pas le leur, celui de la politique. Le pouvoir, qu'il soit de gauche ou de droite, ne peut continuer à se défausser sur des commissions de la réflexion sur la corruption. C'est aux élites politiques d'affronter cette question, de prendre le problème à bras-le-corps et de lui apporter des réponses politiques. Le reste n'est que périphérique par rapport au problème central : la responsabilité de l'homme politique.

Les relations incestueuses du public et du privé

En France, la riposte gouvernementale aux menaces potentielles venues du judiciaire a donc toujours été très rapide : depuis 1986, trois lois, deux amnisties, deux commissions ont ponctué cette stratégie de l'esquive et du contre-feu. Certes c'est la magistrature qui a ouvert la voie mais au prix de mille embûches et non sans quelques épisodes rocambolesques qui ont accrédité la thèse de l'acharnement de « petits juges » alors que ceux-ci ne faisaient que leur métier. En Italie, au contraire, nulle réforme n'est venue d'une classe politique assommée par les coups que ne cessait de lui assener la magistrature. A la différence de la France où l'autorité judiciaire est le parent pauvre des pouvoirs constitués, la magistrature italienne dispose d'une autonomie qui parfois confine à la licence. Les juges qui ont instruit le procès de la classe politique n'y sont pas allés par quatre chemins et la détention préventive a été systématiquement utilisée comme moyen de pression pour faire passer aux aveux les personnes impliquées. La méthode est contestable, mais en Italie comme en France, trop d'hommes politiques ne se sont préoccupés des conditions de la mise en examen, de la garde à vue ou de la détention que lorsqu'ils ont été plus directement confrontés à cette pénible situation.

Les magistrats italiens disposent en outre d'une arme redoutable, conçue d'abord dans le cadre de la lutte antiterroriste, puis étendue aux crimes mafieux et à d'autres délits de droit commun : la législation sur les repentis. Ceux des inculpés qui passent spontanément aux aveux peuvent bénéficier de remises de peine substantielles. Une fois vaincue la loi du silence, le système est fragilisé comme un château de cartes et la stratégie de la dénégation montre vite ses limites.

4. Que faire ?

On doit donc se garder, pour s'en réjouir ou se donner des frissons, d'assimiler la situation française à la situation italienne. Toute comparaison abusive ne peut que conduire à adopter des solutions inadaptées aux problèmes que la France doit tenter de régler. Compte tenu des caractéristiques propres à l'Hexagone, il serait important, à mon avis, de mettre l'accent sur les problèmes suivants :

– *Supprimer le financement des partis et des campagnes par les entreprises :* la question a été débattue en long et en large lors du vote de la loi Rocard et tous les arguments possibles ont été évoqués. On a notamment souligné que dans la plupart des pays ce financement était légal. On n'avait toutefois pas suffisamment pris en considération le fait que notre classe politique est étroite – élites nationales et locales sont imbriquées du fait du cumul des mandats – et que les décisions relatives aux dépenses publiques sont détenues par des exécutifs locaux peu contrôlés. Autoriser le financement par des entreprises privées qui sont par ailleurs directement intéressées par les contrats et marchés des collectivités publiques revient trop souvent à « blanchir » la corruption. Dans un contexte marqué par l'absence de transparence, par le caractère restreint du cercle des décideurs, « le don appelle le contre-don » pour reprendre la célèbre et juste formule de Marcel Mauss. L'échange se substitue à la compétition et à la concurrence et une corruption « décente » se substitue aux mécanismes frustes du bakchich à l'orientale.

– *Affronter la question du conflit d'intérêt :* le primat de l'efficacité s'impose en France au détriment du pluralisme, de la collégialité et de la séparation des pouvoirs. Concentrer les pouvoirs sur une seule tête c'est bien entendu éliminer les possibilités de conflit mais c'est aussi instituer le conflit d'intérêts chez un acteur qui cumule de multiples tâches, fonctions ou mandats différents. Le conflit d'intérêts n'est pas complètement ignoré en France (ainsi du régime des incompatibilités parlementaires), mais sa réglementation est le fruit de crises successives plutôt que le produit d'une réflexion éthique cohérente. Est-il normal que le maire concentre l'essentiel des pouvoirs exécutifs, budgétaires, décisionnels et qu'il préside de surcroît l'assemblée locale ? Retenons que la quasi-totalité des affaires de corruption implique des hommes politiques jouant sur plusieurs niveaux (local, national) et sur plusieurs registres (public-privé, économique-politique). La corruption à la française fonctionne à la confusion des rôles et des genres et c'est là qu'il faut porter remède. Qu'on ne se méprenne pas : tous ceux qui cumulent ne sont pas corrompus – heureusement ! –, mais la structure du cumul et plus généralement la tolérance à l'égard du conflit d'intérêts sont au cœur du problème.

Redonner du sens à l'action de l'Etat

– *Redéfinir le rôle de l'Etat :* quel est le rôle de l'Etat dans une société pluraliste fondée sur la démocratie et l'économie de marché ? En dépit des multiples réflexions sur le sujet, les élites politiques et économiques du pays n'ont pas su apporter de réponse d'ensemble à cette question. On constate que l'Etat se désengage de l'économie en privatisant, mais que les grandes entreprises privées restent le « vase d'expansion » privilégié des grands commis de l'Etat.

Si l'on veut redonner du sens à l'action de l'Etat, si l'on veut reconstituer une éthique publique qui s'effiloche, il est nécessaire de reconsidérer les relations incestueuses du public et du privé, de l'économique et du politique, du national et du local. Aujourd'hui tout est tellement emmêlé que la mise en examen d'un homme d'affaires devient une affaire d'Etat ; qu'un ministre impliqué dans des « affaires » locales démissionne du gouvernement pour ne pas lui créer d'embarras, mais conserve son mandat de maire ; que nul ne semble s'étonner qu'un homme politique entre et sorte du conseil d'Etat en fonction de ses échecs et de ses succès ou qu'un membre du Conseil constitutionnel soit président de région, de conseil général ou maire de grande ville. Tout est dans tout et réciproquement. Ce système est apparemment très avantageux pour les élites. Mais aujourd'hui la corruption d'une minorité qui a profité de cette confusion des rôles risque de jeter l'opprobre sur l'ensemble des élites qui gouvernent le pays.

Le refus de prendre ce problème à bras-le-corps laisse le terrain libre à tous les mouvements protestataires et autres soubresauts populistes, prêts si l'occasion leur en était donnée à pratiquer la politique de la *tabula rasa*. Face à ce scénario catastrophe, qui n'a rien d'invraisemblable, les élites feraient bien de se souvenir : elles ne peuvent durer que pour autant qu'elles savent se renouveler et s'adapter aux circonstances nouvelles. Et qu'elles se tournent vers l'Italie. Elles y verront, grandeur nature et en temps réel, la disparition d'une classe dirigeante et l'émergence, ô combien préoccupante, d'un populisme qui n'ose pas encore dire son nom.

▶ **Auteur notamment de *la Corruption de la République* (Fayard, 1992), Yves Mény est directeur du Centre Robert-Schuman, Institut universitaire européen, à Florence (Italie).**

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur
de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre,
Edwy Plenel, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu
conseillers de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction
Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

CONSULTATION

Agir pour la jeunesse

La jeunesse s'est emparée de la consultation nationale organisée par le gouvernement pour dire ses peurs et ses craintes, ses colères et ses doutes. Il ne suffit pas de consulter, il faut maintenant agir. A trop marginaliser sa jeunesse, notre société se met en péril elle-même.

par Philippe Campinchi

AU printemps dernier, le CIP a agi comme un détonateur en révélant la profondeur du malaise de la jeunesse. Elle étouffe, et les résultats de la consultation nationale ne font que confirmer les différents symptômes de cet état d'inquiétude, de crise qui dépasse le simple cadre des manifestations du mois de mars et qui perdure même lorsque les jeunes ne sont plus dans la rue.

De l'amour infecté au chômage fatal, les maux s'ajoutent aux peurs, les doutes aux horizons désenchantés. Un sondage « grand format » n'était pas indispensable pour connaître les différentes sources d'angoisse et de ressentiment. Cependant, aujourd'hui, cette opération a pris un autre caractère. Elle reflète ce que pensent et éprouvent un million et demi d'individus âgés de 15 à 25 ans qui ont pris la plume, coché des cases et massivement répondu aux questions ouvertes. C'est un cri collectif ! Notre génération s'est emparée du questionnaire pour adresser à notre société, à nos dirigeants un message : *« Entendez-nous ! »*

Un « boomerang social »

Le gouvernement a aujourd'hui dans les mains un gigantesque « cahier de doléances ». Celui-ci agira-t-il comme un électrochoc ? Je l'espère, car il serait dramatique que les décideurs de notre pays soient atteints de surdité. Le gouvernement ne peut pas faire la sourde oreille face à ce *« réquisitoire de la jeunesse »* (*le Monde* daté 25-26 septembre). 72 % des jeunes, soit près de trois quarts des adultes de demain, n'ont pas confiance en l'avenir, et seulement 6 % sont optimistes. 83 % des jeunes estiment que les employeurs ne leur font pas confiance et 78 % d'entre eux considèrent que l'école, la formation, ne les préparent pas correctement au monde du travail. Comment avoir foi en l'avenir lorsqu'on a le sentiment d'être une concurrence et non une relève ?

Si des mesures concrètes ne sont pas prises ; si ce n'est qu'un coup de « pub » ; si, encore une fois, les décisions se bornent à multiplier les contrôles d'identité, à assimiler les drogués aux délinquants, les manifestants aux casseurs ; si les réponses ne s'inscrivent que dans une perspective de mise en orbite présidentielle, etc., cette consultation pourrait avoir l'effet d'un « boomerang social ». A poursuivre la marginalisation de sa jeunesse, notre société se priverait de sang neuf, et pourrait, par là même, mettre en péril sa propre existence.

Il ne suffit pas de consulter, il faut maintenant agir. Agir en donnant des raisons d'espérer, en mettant en œuvre un plan d'ampleur, une sorte de « New Deal » pour la jeunesse. Plan dans lequel on trouverait pêle-mêle : aide à la recherche du premier emploi et politique de prévention du sida, réglementation des stages et meilleure protection sociale des jeunes, incitation à l'embauche des jeunes diplômés et programmation des moyens budgétaires pour l'éducation, structures d'accueil pour toxicomanes et développement du soutien scolaire, extension du service civil et développement de la mobilité européenne, aide aux associations de jeunes et facilités pour l'accession au logement des jeunes, au transport, à l'autonomie financière...

L'enjeu est maintenant de répondre à la jeunesse de notre pays. Répondre à tous, même à ceux qui n'ont pas pris la peine de remplir le questionnaire, à ceux qui n'y croient plus. Ne faut-il pas s'interroger sur la signification de cet autre cri qu'exprime le silence ?

▶ **Philippe Campinchi est président de l'UNEF-ID.**

La rencontre entre Boris Eltsine et Bill Clinton

Washington et Moscou s'engagent à accélérer le désarmement nucléaire

S'accordant « pratiquement sur chaque question », selon Boris Eltsine, promettant d'accélérer leur désarmement nucléaire, les présidents russe et américain ont manifesté, lors du sommet de Washington qui s'est achevé mercredi 28 septembre, leur volonté de faire progresser leur « nouveau partenariat ». Mais ils n'ont pas aplani leurs divergences sur des dossiers comme la Bosnie.

WASHINGTON

de notre correspondant

« Niet ! ». La réplique de Boris Eltsine a fusé. Le président russe répondait à un journaliste qui lui demandait s'il ne pensait pas qu'il y a une hypocrisie américaine à revendiquer d'intervenir en Haïti tout en reprochant aux Russes de faire de même dans leur « arrière-cour ». A l'issue du sommet qui s'est tenu mardi 27 et mercredi 28 septembre à Washington, il est apparu que les présidents américain et russe sont d'accord pour donner une substance au concept de *« nouveau partenariat »* d'après-guerre froide qui se construit entre leurs deux pays dont les relations évoluent *« à pleine vitesse »*, comme l'a souligné M. Clinton.

Lors d'une conférence de presse, le président russe a presque caricaturé ce climat exemplaire, égrenant d'une voix monocorde la très longue liste des sujets abordés avec M. Clinton, concluant que sur *« pratiquement chaque question »* un accord est intervenu. Cette entente s'est notamment manifestée par une relance du processus de démantèlement des arsenaux nucléaires des deux pays. Américains et Russes sont convenus de commencer à retirer immédiatement les ogives nucléaires des armes concernées par le traité de désarmement stratégique START II dès que ce traité aura été ratifié (1).

Selon START II, la « désactivation » nucléaire aurait dû s'échelonner sur neuf ans. Près de *« sept années »* pourraient être gagnées, selon M. Eltsine. Moscou voudrait engager de nouvelles négociations pour réduire le potentiel nucléaire des deux pays. Mais Washington a estimé une telle démarche prématurée tant que la Russie n'a pas accéléré l'application des deux premiers traités START. Avant la visite de M. Eltsine, M. Clinton avait ainsi rappelé le maintien de la politique nucléaire américaine : à savoir le gel de toute nouvelle négociation de réduction des armements stratégiques et le maintien sur le sol européen de quelque 480 missiles nucléaires.

Prudence des chefs d'entreprise

Outre la lenteur des Russes à démanteler leur arsenal, Washington ne considère pas que la Russie, malgré de nombreux progrès, est un pays parfaitement « sûr » et stabilisé. La situation politique à Moscou, les nombreux soubresauts dans la « sphère d'influence » de la Russie inclinent à la prudence. C'est pour ces mêmes raisons que le président américain a accueilli avec réserve la proposition émise lundi par M. Eltsine devant l'assemblée des Nations unies, consistant, pour les cinq puissances nucléaires (Etats-Unis, Russie, Chine, France et Grande-Bretagne) à approuver une « charte de sécurité nucléaire et de défense stratégique ». C'est une bonne idée mais aussi un peu prématurée, a expliqué en substance l'administration américaine. L'accord signé mercredi par MM. Clinton et Eltsine devrait cependant permettre d'accélérer le processus de réduction des arsenaux nucléaires, c'est-à-dire d'envisager, à terme, de nouvelles négociations sur un futur traité START-III. Cette approche prudente n'exclut pas une coopération accrue. Les deux pays vont notamment échanger des informations sur leurs stocks d'ogives et leurs systèmes de surveillance. Pour la première fois, ils se livreront à un exercice commun de défense anti-missiles.

S'agissant de la coopération économique, les deux chefs d'Etat ont signé un accord de « partenariat commercial » pour intensifier les échanges bilatéraux. Washington s'engage à faire entériner la suppression de l'amendement Jackson-Vanik datant de la guerre froide, qui établissait un lien entre les avantages commerciaux américains et la législation soviétique sur l'émigration. Les Etats-Unis faciliteront les exportations russes sur le marché américain. De son côté, la Russie s'engage à poursuivre la transformation de son économie afin d'attirer davantage d'investissements étrangers. Le secrétaire au commerce Ron Brown a souligné que les entreprises américaines sont prêtes à investir plus de 50 milliards de dollars en Russie, si le climat économique s'y améliore.

Les hommes d'affaires américains mettent en avant les risques inhérents aux fluctuations juridiques et au crime organisé. Washington va consacrer quelque 30 millions de dollars à la lutte contre le crime en Russie, avec la collaboration du FBI.

Cette volonté de renforcer l'entente américano-russe s'est manifestée dans d'autres domaines, bien que de façon plus ambiguë. L'un des points de divergence entre les deux capitales a trait à la coopération militaire entre la Russie et l'Iran. Boris Eltsine s'est engagé à l'interrompre dès que les contrats en cours, signés en 1988, auront été honorés. Présenté comme une concession d'importance, l'engagement de M. Eltsine est cependant flou puisque les termes exacts de l'accord de 1988 ne sont pas connus. M. Clinton a souligné que l'on *« ne peut pas dire »* que la question est résolue.

Sphères d'influence

Dans l'ensemble le président américain a manifesté plus de scepticisme que son homologue russe quant au règlement de plusieurs dossiers. Les divergences ont toutefois été évoquées avec beaucoup de prudence. L'exemple de la Bosnie illustre bien cet *aggiornamento*. Boris Eltsine a glissé sur le sujet, soulignant que la décision du président bosniaque de ne demander que dans six mois la levée de l'embargo sur les armes rendait les choses *« plus faciles »*. *« Nous verrons dans six mois »*, a-t-il conclu. *« Nous avons toujours des différences potentielles »* sur ce point, a corrigé M. Clinton.

En revanche, s'agissant de la « sphère d'influence » que chaque président revendique *de facto* pour son pays, Boris Eltsine a balayé les objections, notamment sur le Haut-Karabakh. Parlant des ex-républiques soviétiques, il s'est exclamé : *« Mais ce sont nos voisins ! Hier, nous vivions dans la même maison, l'URSS. C'est tout simplement naturel que nous ayons des contacts et des liens. Nous aidons nos voisins ! »*. Afin d'être bien compris, le président a rappellé que la Russie n'avait pas émis d'objections à l'opération militaire américaine en Haïti.

Sensible à cette attention, M. Clinton a indiqué que les Etats-Unis n'ont pas non plus d'objection à ce que la Russie exerce un *« rôle actif »* dans le Haut-Karabakh dès lors qu'elle agit *« dans le cadre des Nations-Unies »*, que la souveraineté du pays est respectée. Comme en Haïti, a insisté le président américain...

LAURENT ZECCHINI

(1) Le traité START-I, signé en 1991 entre l'URSS et les Etats-Unis, prévoit que chaque pays réduira son arsenal à 9 000 têtes nucléaires. START-II, signé en 1993, prévoit que ces arsenaux devront être limités à 3500 têtes nucléaires pour chaque pays, en 2003.

Devant l'Assemblée générale des Nations unies

M. Juppé réclame une plus grande participation des Etats aux dépenses de l'ONU

NEW-YORK (Nations unies)

de nos envoyés spéciaux

Arrêtons de faire le procès de l'ONU là où sévissent la guerre et la misère, si l'on continue, dans le même temps, à priver l'organisation des moyens d'assurer sa mission de maintien de la paix ! Tel a été le message que le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé, et ses principaux homologues européens ont, avec un bel ensemble, adressé à la 49e session de l'Assemblée générale des Nations unies.

« L'ONU n'existe et n'agit que par la volonté de ses Etats membres. Les échecs éventuels de notre organisation sont en réalité l'échec de ces mêmes Etats », a dit M. Juppé, mercredi 28 septembre. Mêmes propos dans la bouche du Britannique Douglas Hurd, qui l'avait précédé à la tribune : *« Le moteur de l'ONU fonctionne pas avec du vent (...), son carburant, c'est ce que nous, les Etats membres, voulons bien lui donner. En cas d'échec, qu'on arrête de blâmer l'organisation ; les échecs de l'ONU sont nos échecs »*. L'Allemand Klaus Kinkel, la veille, n'avait pas dit autre chose, observant sombrement : *« l'ONU n'est que ce que ses membres lui permettent d'être»*.

Bref, à la veille du cinquantième anniversaire et d'une importante réforme de l'ONU, sur fond de guerre en Bosnie, d'Etats nations qui s'effondrent en Afrique et de famines à venir, il est revenu aux Européens, aux puissances moyennes, de lancer cet avertissement à l'Assemblée : si les Etats membres ne s'engagent pas davantage, l'ONU ne remplira toujours pas sa mission – ou alors très imparfaitement. *« La France n'entend donner de leçons à personne,* tance Alain Juppé ; *mais son propre engagement lui permet de dire que la mobilisation des Etats n'est pas aujourd'hui à la hauteur des sollicitations adressées à notre organisation»*.

C'est affaire de volonté politique, de finances (il y a trop de mauvais payeurs) et de préparation militaire. En Bosnie, ce sont toujours les mêmes qui fournissent les plus gros contingents de « casques bleus » ; au Rwanda, il a fallu attendre des mois – et un génocide – avant que l'ONU puisse assembler les effectifs d'une force de maintien de la paix ; en Somalie, les candidats ne se sont pas bousculés pour remplacer les Américains (et l'ONU va se retirer de ce pays). Si l'ONU doit réagir plus vite, elle doit donc pouvoir compter sur des forces quasi permanentes.

L'élargissement du Conseil de sécurité

« L'expérience récente a montré la nécessité de mettre à la disposition du secrétaire général des forces militaires disponibles dans des délais très brefs », a relevé M. Juppé, rappelant que la France, *« deuxième contributeur de troupes au sein de l'ONU »*, a proposé de *« mettre en permanence un module de plusieurs milliers d'hommes »* à la disposition des Nations unies. A l'inverse des réticences des Etats-Unis, *« nous les Européens, sommes prêts à soutenir l'idée du secrétaire général* (M. Boutros Boutros-Ghali) *de forces en stand-by »* [en attente] a expliqué M. Kinkel, auxquelles l'Allemagne, a-t-il dit, est prête à contribuer depuis que sa Cour suprême l'a autorisée à *« pleinement participer à des opérations de maintien de la paix»*.

L'autre pays qui, avec l'Allemagne, est candidat à faire son entrée au Conseil de sécurité, le Japon, n'est aucunement disposé à participer à ces opérations : *« Il n'en est pas question »*, a prévenu son ministre, Yohei Kono. *« C'est bien dommage »*, a commenté M. Juppé, lors d'un entretien avec la presse. C'est *« bien dommage »*, mais la France s'est fait une raison : le refus de Tokyo de participer à ces opérations ne conduira plus Paris à s'opposer à l'inévitable entrée de Tokyo au Conseil. La France est *« favorable à l'élargissement »* du Conseil à l'Allemagne et au Japon, a expliqué le ministre des affaires étrangères, à certaines conditions : que deux ou trois grands pays du « Sud » viennent aussi siéger au Conseil, mais que le nombre total de ses membres ne dépasse pas la vingtaine, que ses règles de fonctionnement ne soient pas modifiées, bref que les grandes articulations de la Charte ne soient pas bouleversées.

Du début à la fin de cette semaine à New-York, un sujet aura dominé les conversations de M. Juppé : la guerre en Bosnie. Il paraît maintenant à peu près acquis que les pays du groupe de contact (Allemagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie) vont s'entendre à la mi-octobre sur une formule permettant de repousser au printemps la question de la levée de l'embargo sur les armes à destination de la Bosnie. Mais pour ne pas qu'une telle mesure devienne alors inévitable, ce délai doit être utilisé, estime M. Juppé, pour multiplier les pressions sur les Serbes de Bosnie afin qu'ils acceptent le plan de paix qui leur a été soumis cet été. Pour le ministre, cela veut dire les isoler davantage, et user de la force, si besoin est, pour qu'ils cessent de violer les zones d'exclusion et de sécurité.

AFSANÉ BASSIR POUR et ALAIN FRACHON

Le débat sur une Union à plusieurs vitesses

Le Parlement européen approuve prudemment les propositions des chrétiens-démocrates allemands

Le Parlement européen a adopté, mercredi 28 septembre, par 342 voix pour, 37 voix contre et 32 abstentions, une résolution allant dans le sens du document produit au début du mois par les chrétiens-démocrates allemands sur l'« Europe à plusieurs vitesses ». L'Assemblée de l'Union n'exclut pas – avec d'infinies précautions certes – la constitution d'un « noyau dur » afin de poursuivre l'intégration européenne.

STRASBOURG (Union européenne)

de notre correspondant

« Le Parlement européen a approuvé les idées de la CDU-CSU », commentait après le vote un haut fonctionnaire européen. A quelques exceptions près, les eurodéputés estiment que le document de la démocratie chrétienne allemande, qui proposait une Europe à plusieurs vitesses dont le noyau dur serait au départ constitué de cinq pays, a le mérite de lancer le débat.

Mais, si la majorité des eurodéputés suit l'argumentation du parti d'Helmut Kohl sur le *« noyau dur »*, elle évite soigneusement la formule : *« Dans le cas où une petite minorité d'Etats essaieraient d'empêcher tout progrès (...), il serait nécessaire de trouver des modalités qui permettent à ceux qui le souhaitent de poursuivre néanmoins leurs efforts d'intégration européenne. »*

« Spéculation dangereuse »

L'Assemblée élue en juin dernier ne s'est pas encore débarrassée des mauvaises habitudes de sa devancière. Le texte voté mercredi a fait l'objet d'un compromis entre toutes les formations pro-européennes (socialistes, démocrates-chrétiens, libéraux, Verts, Alliance radicale), de sorte que les choses sont dites sans la volonté de clarifier le débat. Cette pratique du message codé a été dénoncée par Michel Rocard (PS), qui a appelé de ses vœux une *« diminution du taux d'hypocrisie »* dans les positions prises par l'hémicycle européen.

Ni sur les *« modalités »* de l'Europe à plusieurs vitesses ni sur le reste du dossier ouvert par les Allemands le Parlement ne va plus avant. Il relève, seulement maintenant, que les dérogations obtenues dans le traité de Maastricht par le Royaume-Uni et le Danemark ont provoqué *« une spéculation dangereuse sur l'Europe à la carte »*. Même dans les couloirs du Palais de l'Europe, les eurodéputés se refusent à la confidence. Ils se bornent à évoquer en termes généraux le sytème du *« noyau dur »* et des *« cercles concentriques »* sans jamais tenter d'imaginer comment les choses pourraient s'articuler, alors que le document de la CDU souligne *« les difficultés juridiques et pratiques considérables »* que soulèverait l'application du mécanisme.

Un nouveau traité ?

D'autres parlementaires, moins nombreux, reprenant pour l'essentiel l'argumentaire allemand, s'appuient sur l'exemple de l'Union économique et monétaire pour dire que ce qui est possible pour l'UEM pourra l'être pour la politique extérieure et de sécurité commune (PESC). Cette assertion est toutefois contestable. Les Britanniques ne sont pas opposés à ce que leurs partenaires visent la création d'une monnaie commune, se réservant le droit de choisir le moment venu. Il n'est pas sûr que la Grande-Bretagne laisserait faire, en revanche, si d'autres pays membres avaient la volonté de se fixer de vrais objectifs de politique étrangère.

Les chrétiens-démocrates allemands proposent de remplacer le principe de l'unanimité, énoncé dans l'article N du traité de Maastricht, par un *« quorum à spécifier »* afin de permettre à ceux qui le souhaitent d'aller de l'avant en l'absence d'un consensus. Il reste qu'il faut que tout le monde soit d'accord pour changer la règle. Elisabeth Guigou (PS), qui elle aussi est favorable à la prise de décision à la majorité qualifiée, n'entrevoit qu'une solution : la conclusion d'un nouveau traité avec ceux qui veulent accroître l'intégration européenne.

Günter Rinsche (CDU), corédacteur des *« réflexions sur la politique européenne »* de son parti, n'y va pas pour sa part par quatre chemins : *« C'est la raison d'Etat européenne qui commande »*, dit-il. *Nous avions déjà pensé à un acte de refondation, après le « non » danois au traité de Maastricht. »* Pour le parlementaire de Strasbourg, l'opération de la CDU a pour but de faire la *« révolution »* et de créer *« un traité à côté du traité, quitte à faire de la structure existante une coquille vide. Car l'opinion publique ne peut accepter une intégration qui ne soit pas claire »*.

Après tout, ce scénario s'est déjà produit au début des années 50. C'est parce que les Britanniques n'ont pas accepté de faire évoluer le Conseil de l'Europe que les Six ont créé la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) puis la CEE.

MARCEL SCOTTO

Paris accorde un crédit au Tatarstan. – Le président du Tatarstan, République autonome de la Fédération de Russie, a obtenu du gouvernement français une ligne de crédit de près de 200 millions de dollars (plus de milliard de Francs) pour financer des projets d'entreprises françaises dans son pays. A l'issue d'une rencontre mercredi 28 septembre avec le ministre français de l'Industrie Gérard Longuet, le président Mintimir Chaïmiev a précisé que les crédits seraient remboursés grâce à la vente de pétrole, principale richesse du Tatarstan, qui est sous son contrôle après l'accord d'autonomie signé avec Moscou en février. Le président Chaïmiev a été invité en France par le patronat français. – *(AFP.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE

Les partis politiques à dominante kabyle ont été reçus à la présidence

Les deux principaux partis progressistes, à dominante kabyle, le Front des forces socialistes (FFS), d'Hocine Aït Ahmed, et le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), de Saïd Sadi, ont été reçus, mercredi 28 septembre, au siège de la présidence à Alger. Selon le quotidien francophone *El Watan*, le Parti communiste Ettahadi pourrait suivre leur exemple.

Très méfiants vis-à-vis du pouvoir et de ses initiatives « dialoguistes », le FFS et le RCD ont-ils choisi de rompre avec la « politique de la chaise vide » qu'ils ont prôné jusqu'à présent, chacun à sa manière ? Sans doute est-il trop tôt pour le dire. Ces prises de contact « bilatérales » vont en tout cas de paire avec un retour au calme, précaire mais sensible, en Kabylie.

Le gouvernement a ainsi annoncé, jeudi, qu'une première Rencontre nationale sur l'amazigh (langue berbère) sera prochainement organisée sous l'égide de la commisson nationale de l'enseignement de l'amazigh, récemment créée et présidée par le premier ministre, Mokdad Sifi. Cette commission a pour tâche de « *proposer au gouvernement toutes mesures d'ordre administratif, technique et pédagogique, à même d'assurer les meilleures conditions à l'introduction de la langue amazigh dans le cycle de l'enseignement* », a-t-il été précisé.

De son côté, le mouvement culturel berbère (MCB) a décidé, mercredi, au dernier moment, d'annuler son ultimatum menaçant de « *guerre totale* » les ravisseurs du chanteur Lounes Matoub, enlevé dimanche dernier, en Kabylie. Les animateurs de la coordination nationale du MCB, tendance proche du RCD, selon lesquels « *les ravisseurs sont identifiés* », n'en recommandent pas moins la création de « *comités de vigilance* » pour « *la sécurité de nos citoyens* ».

Mardi, un responsable du MCB avait laissé entendre que ces milices pourraient « *passer à l'offensive* » contre les maquis islamistes de la région. Le FFS, parti le mieux implanté en Kabylie et dont les militants animent les commissions nationales du MCB, s'est aussitôt démarqué de cette position, appelant la population à une « *mobilisation pacifique* ».

En visite en Tunisie

M. Séguin dénonce « les forces de la régression » au Maghreb

Dans une allocution prononcée, mercredi 28 septembre à Tunis, à l'ouverture d'un colloque franco-tunisien, le président de l'Assemblée nationale française a évoqué la menace islamiste et ses conséquences. « *Il nous faudra demain conserver une bonne longueur d'avance sur les forces de la régression, de la haine et de l'enfermement identitaire qui se retrouvent ensemble des deux côtés de la Méditerranée pour conspirer contre notre modernité commune* », a déclaré Philippe Séguin.

« *Un certain nombre de principes de base doivent présider à la mise en place d'une véritable politique de co développement du Maghreb et de l'Europe* », a-t-il ajouté. « *Si le vent mauvais de la fermeture sur soi, du rejet de l'autre, de la coupure avec l'Europe devait prévaloir au Maghreb*, a averti le président de l'Assemblée nationale, *il ne s'agirait pas d'une catastrophe, évidente celle-là, pour le seul Maghreb. L'Europe à son tour ressentirait douloureusement la fermeture de cet accès majeur au monde arabe, islamique et africain.* » M. Séguin a conclu en soulignant que la France « *ne peut oublier qu'elle est une puissance méditerranéenne et que son avenir dépend aussi de l'évolution du Maghreb* ». – *(AFP.)*

LIBÉRIA

Près de 100 000 personnes ont fui à l'étranger

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a indiqué, mercredi 28 septembre à Genève, que près de cent mille Libériens ont récemment fui vers la Guinée et la Côte-d'Ivoire en raison des combats autour de la ville de Gbarnga, dans le nord-est du pays. Ce nouvel exode succède aux revers subis par le Front national patriotique du Libéria (NPFL) de Charles Taylor (*le Monde* du 27 septembre).

TABOU
(frontière ivoiro-libérienne)

de notre correspondant

« *Regardez*, s'exclame le Père Jean Charrier, *ils dorment dans les classes, sous les vérandas et même dans le clocher de l'église.* » Depuis le 13 septembre, la petite mission catholique de Tabou, à 400 kilomètres à l'ouest d'Abidjan, a été littéralemet envahie par plusieurs centaines de réfugiés libériens. Ce prêtre, comme les responsables du HCR, a été surpris par ce nouvel afflux de réfugiés.

Par petits groupes, un maigre balluchon sur la tête, couvertes de boue – les sentiers, en cette fin de saison des pluies, sont de véritables fondrières –, trente mille personnes ont franchi la frontière en deux semaines. Ces nouveaux candidats à l'exil rejoignent les deux cent quarante mille Libériens installés en Côte-d'Ivoire depuis le déclenchement de la guerre civile au Libéria, en décembre 1989.

L'installation de ces nouveaux réfugiés est un véritable casse-tête pour les organisations humanitaires et les autorités administratives. L'intégration des Libériens dans les villages ivoiriens, le long de la frontière, est de plus en plus contestée par la population locale. « *Les chefs de village nous ont dit : « Maintenant, c'est saturé, nous, on ne peut plus »*, affirme le père Charrier. « *Les Ivoiriens considèrent que les Libériens sont mieux lotis qu'eux* », explique un autre prêtre. Les réfugiés reçoivent 6 kilos de céréales par mois et par personne, lors de distributions organisées par le HCR et le Programme alimentaire mondial, et cette aide modeste suscite bien des jalousies.

Autre sujet d'inquiétude : l'arrivée, à la suite des revers militaires subis par les troupes de Charles Taylor, de jeunes combattants du NPFL. Ces adolescents jouent les Rambo dans les rues de Tabou. Un problème que le préfet tente de minimiser : « *Ils sont arrivés sans armes* », assure-t-il. La police et la gendarmerie ont toutefois été chargées de les surveiller de près.

JEAN-KARIM FALL

RWANDA

L'ONU a suspendu l'opération de retour des réfugiés

La Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) a décidé de suspendre son opération d'aide au retour des Hutus réfugiés dans des camps de l'ancienne « zone humanitaire sûre » créée par les troupes françaises, dans le sud-ouest du pays. Le porte-parole militaire de la MINUAR, le major Jean-Guy Plante, a indiqué, mercredi 28 septembre, au lendemain de son lancement, que l'opération avait été la victime d'une « *propagande négative* ».

Mardi, l'initiative de la MINUAR s'était soldée par un échec complet. Les trentes camions affrétés pour le retour des déplacés sont revenus vides à Butaré, dans le sud du pays, où siège le quartier général de la MINUAR pour cette opération. Les Hutus refusent de retourner chez eux par peur de représailles du Front patriotique rwandais (FPR), l'ancienne rébellion de la minorité tutsie aujourd'hui au pouvoir à Kigali.

Le retour des réfugiés semble d'autant plus compromis que s'est envenimée la polémique entre le secrétaire général de l'ONU et le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), à propos d'éventuels massacres de civils rwandais par les soldats du Front patriotique rwandais (FPR). Boutros Boutros-Ghali a ordonné « *une enquête approfondie* » sur les rapports du HCR, faisant état de massacres de Hutus, a annoncé mardi son porte-parole à Genève, Thérèse Gastaut. Tandis que le HCR maintient ses informations rendues publiques le 23 septembre (*le Monde* daté 25-26 septembre), le secrétaire général a exigé qu'aucun nouveau communiqué ne soit publié avant que ne soient connus les résultats de cette enquête. Or notre correspondante à Genève, Isabelle Vichniac, nous signale qu'un rapport interne du HCR fournit des informations selon lesquelles des soldats du FPR auraient massacré plus de 30 000 civils hutus.

Depuis la semaine dernière, une équipe composée de membres de l'ONU, du HCR, de la MINUAR et du gouvernement rwandais a commencé à enquêter sur les lieux où des exactions auraient été perpétrées. Quoi qu'il en soit, le secrétaire général semble disposé à tout mettre en œuvre pour éviter que les rapports établis avec Kigali soient compromis par les accusations du HCR. – *(AFP.)*

NIGER

Démission du premier ministre et éclatement de la coalition au pouvoir

Le président Mahamane Ousmane a nommé un de ses proches, Souley Abdoulaye, au poste de premier ministre, mercredi 28 septembre, en remplacement de Mahamadou Issoufou, qui lui avait remis sa démission quelques heures plus tôt, et dont le parti a quitté la coalition au pouvoir depuis la restauration des institutions démocratiques, en avril 1993.

Banquier de formation, le nouveau chef de gouvernement, âgé de 38 ans, était depuis avril 1993 ministre du commerce, des transports et du tourisme. Membre de la Convention démocrate et sociale (CDS), la formation du président Ousmane, il a été le directeur de campagne du chef de l'Etat lors de la dernière élection présidentielle.

M. Abdoulaye devra composer avec une fragile majorité relative à l'Assemblée nationale. La coalition constituée après les élections législatives de février 1993 ne dispose plus en effet que de 37 sièges (sur 83), contre 33 au Mouvement national pour la société de développement (MNDS, ex-parti unique, principale formation de l'opposition), après le départ de la majorité parlementaire des 13 députés du Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS) de M. Issoufou. Le PNDS a accusé ses partenaires de la coalition de l'avoir « *trahi* ». Tout en indiquant, dans un communiqué, que ses élus se considéreraient désormais comme des opposants, il a indiqué qu'il n'entendait pas, pour l'heure, s'allier aux députés du MNSD.

Bilan négatif

La démission de M. Issoufou était attendue à Niamey depuis dimanche, lorsque son parti s'était plaint que le chef du gouvernement ait été privé de certaines de ses prérogatives au profit du président et avait dressé un bilan très négatif de la conduite des affaires de l'Etat depuis avril 1993. Selon le PNDS, aucun des objectifs que la coalition s'était fixés n'a été atteint. Cette crise survient alors que le pays est en proie à la faillite économique, qu'il doit affronter la grogne permanente des fonctionnaires et des étudiants et qu'il ne parvient pas à trouver une issue négociée à la rébellion touarègue qui sévit depuis trois ans. – *(AFP.)*

EN BREF

ARABIE SAOUDITE : l'opposition islamiste exige la libération de tous les détenus. – Le Comité de défense des droits légitimes (CDDL), une association de tendance islamiste, a exigé, mercredi 28 septembre, dans un communiqué publié à Londres, « *la libération immédiate et inconditionnelle de tous les détenus* », après l'annonce par le ministère saoudien de l'intérieur de l'arrestation de 110 opposants (*le Monde* du 28 septembre). Le CDDL « *défie* » les autorités de Ryad « *de citer un seul chef d'accusation clair et précis contre Salman Ben Fahd El Awda et Sefr El Hawali* », deux dignitaires religieux, accusés de « *contacts avec des groupes suspects installés à l'étranger* ». – *(AFP.)*

CONGO : le président ordonne le déploiement de l'armée dans Brazzaville. – Le président Pascal Lissouba a ordonné, mercredi 28 septembre, le déploiement des militaires dans les rues de Brazzaville – « *personne d'autre* » ne devant circuler avec des armes – afin de mettre fin à l'insécurité dans les quartiers, a rapporté la radio nationale. Mardi, le conseil communal de Brazzaville avait approuvé le projet du maire, Bernard Kolélas, dirigeant de l'opposition, de créer une police municipale (*le Monde* du 27 septembre). – *(AFP, Reuter.)*

SÉNÉGAL : peine de mort requise contre les émeutiers de février. – La peine de mort a été requise, mercredi 28 septembre, devant la cour d'assises de Dakar, à l'encontre des vingt-quatre personnes accusées d'avoir participé aux émeutes qui ont coûté la vie à six policiers, le 16 février, dans la capitale sénégalaise. Les prévenus sont membres des « Moustarchidines », un mouvement de jeunes musulmans interdit depuis ces émeutes. – *(AFP.)*

REPÈRES

ÉTATS-UNIS

Onze responsables de la CIA réprimandés

Pour n'avoir pas été en mesure de démasquer l'espion américain Aldrich Ames, onze responsables de la CIA ont été réprimandés, sans toutefois qu'aucun responsable de l'agence ne soit rétrogradé ou limogé, a annoncé, mercredi 28 septembre, le directeur de l'agence, James Woolsey. Un seul nom a été révélé, celui de Ted Price, chef du service secret, considéré comme l'élite de la CIA.

M. Price et deux autres hauts responsables de la CIA ont reçu des lettres de réprimande et seront exclus de la liste des promotions et des récompenses pour une durée de deux à cinq ans. De 1985 à 1993, Aldrich Ames avait vendu des renseignements secrets à Moscou contre 2,5 millions de dollars, et sa trahison avait coûté la vie à une douzaine d'agents doubles à la solde des Américains. – *(AFP.)*

NIGÉRIA

Le général Abacha affirme vouloir transmettre le pouvoir aux civils

La principale mission du nouveau Conseil provisoire (le Monde du 29 septembre), instance suprême du pouvoir, sera « *la lourde et délicate tâche d'assurer la transition de l'administration militaire vers un régime civil* », a déclaré mercredi 28 septembre le chef de l'Etat, le général Sani Abacha. « *Mais nous ne céderons pas au chantage d'individus ou groupes prétentieux, dont le but est de faire dérailler notre marche vers une véritable démocratie* », a-t-il poursuivi, menaçant implicitement les représentants de la société civile qui s'opposent au régime militaire.

D'autre part, le procès intenté par Wole Soyinka, prix Nobel de littérature en 1986, pour tenter d'obtenir de la Haute cour fédérale qu'elle déclare le gouvernement militaire « *illégal* », a été ajourné au 27 octobre. – *(AFP.)*

SALVADOR

Fin de l'occupation du Parlement

Plusieurs centaines d'anciens soldats de l'armée salvadorienne ont mis fin pacifiquement, mercredi 28 septembre, à l'occupation de l'Assemblée nationale, à San-Salvador. Les 27 députés retenus en otages depuis lundi ont tous été libérés sains et saufs. Le dénouement pacifique est intervenu après que les démobilisés eurent reçu l'assurance du gouvernement que des négociations auraient lieu sous la médiation de l'ONUSAL.

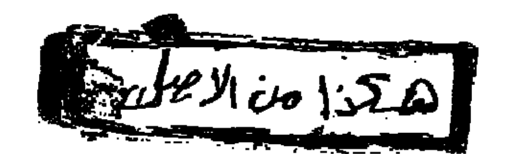
Ils réclamaient l'octroi d'indemnités et de terres cultivables, conformément aux accords de paix signés en janvier 1992 entre le gouvernement et la guérilla du Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN, devenu parti légal), accords qui ont mis fin à une guerre civile de douze ans. – *(AFP.)*

YÉMEN

Adoption d'une Constitution islamique

Le Parlement a adopté, mercredi 28 septembre, une nouvelle constitution, fondée sur la charia (loi islamique), et a décidé de remplacer le Conseil présidentiel collégial. Les députés ont voté à l'unanimité le nouveau texte qui stipule que la « charia est la source de toute législation ».

Ce texte amende la Constitution en vigueur depuis l'unification du pays, en mai 1990. Ces modifications étaient notamment réclamées par le mouvement islamiste El Islah, membre de la coalition gouvernementale au pouvoir à Sanaa. Le Parlement doit se réunir, samedi, pour élire le chef de l'Etat. La présidence collégiale avait été créée pour ménager la représentation des dirigeants socialistes de l'ancien Yémen du Sud qui ont été vaincus lors de la récente guerre de sécession. – *(AFP.)*



50 centimes

...en attendant mieux.

**Le préservatif n'est pas la panacée.
Mais en attendant mieux, les Mousquetaires le proposent à 50 centimes l'unité.
6 000 000 de préservatifs aux normes "NF" sont mis en vente à partir du 29 septembre par boîtes de 10, dans tous les Intermarché et Ecomarché.
L'équivalent du montant des ventes sera versé à "AIDES", association reconnue pour son action dans la lutte contre le sida, afin de permettre la mise en place de projets de soutien auprès des enfants et de leurs familles touchés par la maladie.**



EUROPE

La situation dans l'ancienne Yougoslavie

La Croatie exige une rupture entre Belgrade et les Serbes de Krajina

Les quelque 380 000 habitants de la capitale bosniaque assiégée se sont réjouis, mercredi 28 septembre, du rétablissement de la ligne de tramways et de l'électricité qui avaient été coupées pendant près de deux semaines. Cependant, l'aéroport de Sarajevo est toujours fermé en raison des menaces récemment lancées par les Serbes bosniaques d'abattre tout avion qui s'y poserait. Ces derniers, qui continuent également à bloquer les convois de l'ONU, ont rendu quasiment impossible l'approvisionnement en nourriture de Sarajevo, et la FORPRONU ne dispose plus que de quinze jours de réserve en carburant.

Appel au maintien des sanctions

Devant l'Assemblée générale des Nations unies à New-York, le président croate, Franjo Tudjman, a réclamé, mercredi, une modification du mandat des quelque 15 000 « casques bleus » déployés en Croatie depuis le printemps 1992 et dont la présence, selon Zagreb, *« gèle l'occupation serbe »*. *« La patience de la Croatie s'épuise »*, a déclaré M. Tudjman, qui doit décider ces jours-ci de la prorogation du mandat de la FORPRONU. Appelant une nouvelle fois Belgrade à reconnaître la Croatie dans ses frontières internationales, il a également demandé aux Nations unies le maintien des sanctions contre la Yougoslavie (Serbie et Monténégro) tant que Belgrade n'aura pas rompu avec les Serbes de Croatie.

Par ailleurs, deux personnes appartenant à des organisations de défense des droits de l'homme ont été blessées et une dizaine d'autres interpellées lors de l'expulsion, mardi, par la police croate, d'une mère et de ses deux enfants de leur appartement de Zagreb. En deux ans, 5 000 personnes auraient été expulsées de leur logement en Croatie, des Serbes pour la plupart. Le vice-ministre de la défense, M. Juras a récemment annoncé 3 800 nouvelles expulsions dans les grandes villes d'ici la fin de l'année. – *(AFP, Reuter.)*

KOSOVO : cinq ans de prison pour le chef d'un parti albanais. – Ukshin Hoti, président du Parti d'unité nationale (UNIKOMB), la plus radicale des formations politiques albanaises du Kosovo, a été condamné, mercredi 28 septembre, à cinq ans de prison pour avoir prôné la sécession de cette province du sud de la Serbie peuplée à 90 % d'Albanais de souche. Depuis le début de l'année, soixante-trois Albanais du Kosovo ont été condamnés pour activités sécessionnistes. – *(AFP.)*

SERBIE : arrestation d'un leader ultranationaliste serbe. – Vojslav Seselj, dirigeant du Parti radical serbe, une formation ultra-nationaliste dont les milices ont sévi en Croatie et en Bosnie, a été arrêté, jeudi 29 septembre, à Belgrade. La veille, M. Seselj avait été privé de son immunité parlementaire par une commission du Parlement fédéral de Yougoslavie (Serbie et Monténégro). – *(AFP.)*

Le « gouvernement » de Pale estime qu'une levée de l'embargo sur les armes le servirait

PALE (Bosnie)

de notre envoyé spécial

« Alija Izetbegovic et ses alliés américains sont persuadés que la guerre va durer de longues années. » Miroslav Toholj, le porte-parole du « gouvernement » des Serbes de Bosnie, ne semble pas partager le point de vue qu'il attribue au président bosniaque.

Dans leur fief de Pale, à quelques kilomètres de Sarajevo, les Serbes bosniaques n'ont pas paru bouleversés – tout au contraire – par les menaces d'une levée de l'embargo sur les ventes d'armes au profit du régime de M. Izetbegovic, et auraient même tendance à regretter le report de six mois réclamé aujourd'hui par Sarajevo. *« Une levée de l'embargo sur les armes accélérerait le conflit, dont la fin serait proche,* commente M. Toholj. *Mais il faut savoir qu'une guerre rapide serait sanglante. »* Le porte-parole serbe, en des termes plus diplomatiques, partage l'opinion du général Ratko Mladic, le commandant en chef des forces serbes bosniaques, qui a publiquement regretté le report de la levée de l'embargo. Les Serbes sont persuadés que cette mesure les servirait, si elle entraînait un retrait des « casques bleus » – comme le prévoient Paris et Londres. L'armée de Sarajevo (essentiellement musulmane), toujours mal équipée, malgré des livraisons d'armes ces derniers mois, ne pourrait contenir longtemps les assauts des Serbes, débarrassés de la présence des « casques bleus » sur les lignes de front.

« Ah, voilà du Juppé »

« C'est le statu quo, juge pour sa part le « ministre des affaires étrangères » Aleksa Buha. *Pour nous, ce report ne signifie rien. Les Musulmans sont déjà armés, mais ils ont probablement besoin de temps pour apprendre à se servir de ces armes. ».* *« Je crois également qu'ils ont reçu des assurances américaines que l'OTAN allait bombarder les Serbes dans les prochains mois,* ajoute-t-il, *Nous prenons cette menace très au sérieux, car les Américains sont prêts à tout. ».* Depuis plusieurs nuits, Pale vit au rythme des passages des avions de l'OTAN.

« Je pense que l'OTAN, dans un avenir proche, va s'engager de plus en plus clairement dans cette guerre, déclare également Miroslav Toholj. *Les avions nous survolent en permanence, ils passent de plus en plus bas et font beaucoup de bruit. Ces provocations ont assez duré ! »* Le visage du porte-parole des Serbes bosniaques se durcit : *« Si ces avions continuent à nous survoler ainsi, nous allons les abattre tous, sans distinction. C'est une option négative et apocalyptique, mais elle ne nous fait pas peur. »*

Les Serbes de Bosnie maintiennent leur discours intransigeant, réaffirmant leur opposition au plan de paix international. La seule nouveauté diplomatique, à leurs yeux, vient de Paris, et ils s'en félicitent. *« La proposition d'Alain Juppé de nous présenter des arrangements constitutionnels* [en vue d'une possible fédération avec la Serbie] *est pour nous très importante,* juge Aleksa Buha. *Nous exigeons le droit de nous unir à la Serbie. » « Il faut diviser les peuples de Bosnie,* conclut-il. *La seule formule pour parvenir à la paix est : chacun pour soi !... La communauté internationale doit reconnaître le droit à l'autodétermination du peuple serbe. »*

Miroslav Toholj, généralement sévère envers la France, apparaît lui aussi ravi des dernières positions de Paris. Le téléscripteur installé sur son bureau crépite ; il s'agit de la réaction française à la proposition bosniaque d'une levée de l'embargo sur les armes au printemps prochain. *« Ah, voilà du Juppé,* s'exclame-t-il. *Je sais déjà que c'est une bonne nouvelle pour les Serbes. La France, enfin, commence à nous comprendre. »*

RÉMY OURDAN

AMÉRIQUES

Haïti entre soulagement et amertume

Suite de la première page

Dehors, la foule contenue par les barbelés et les militaires américains encourageait les GI, chantait sa joie de voir revenir d'exil dix parlementaires répondant à la convocation de cette session extraordinaire par le président Jean-Bertrand Aristide, encore, lui, en exil pour quelques jours, au plus quelques petites semaines. A l'intérieur, la plupart des élus, y compris les sympathisants du Père Aristide, laissaient échapper leur amertume de devoir siéger sous la protection des baïonnettes étrangères. *« Pour notre fierté nationale, c'est dur* – soupirait un député centriste, Gérard-Evans Beaubrun – *et c'est tout ce qui nous restait... »*

La convocation du Parlement pour voter la loi d'amnistie censée faciliter le départ des putschistes d'ici au 15 octobre était le premier vrai test politique de la mission américaine : le porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis, Stanley Shrager, y voyait *« un symbole majeur pour la démocratie »*. Pour la première fois depuis l'intervention américaine, les deux pouvoirs haïtiens étaient mis mercredi en concurrence : le pouvoir légitime incarné par le président Aristide élu en 1990, et par un groupe de parlementaires empêchés de siéger par les forces de la dictature, face au pouvoir *de facto* représenté par le « président provisoire », Emile Jonassaint, nommé à la suite du coup d'Etat de 1991, et par un groupe de sénateurs élus de façon irrégulière.

« Il nous faut un quorum »

A la convocation du Parlement légitime par M. Aristide pour le 28 septembre, M. Jonassaint avait répondu par une autre convocation, pour le 4 octobre. Pour les Américains, qui tiennent à donner à l'opération « Soutenir la démocratie » l'apparence d'une active participation des Haïtiens, il était donc essentiel que le Parlement légitime prouvât qu'il était capable de fonctionner.

Et pour cela, comme le soulignait Stanley Shrager le matin même, il fallait que, malgré le boycottage d'un groupe de députés anti-Aristide, le quorum fût atteint : *« Il nous faut un quorum »*, insista M. Shrager, avant de corriger ce lapsus révélateur : *« Il LEUR faut un quorum. »* Après quelques heures de retard et de *« conciliabules »*, comme dit le président du Sénat, Firmin Jean-Louis, le pari était gagné : le quorum était atteint, la session extraordinaire du Parlement était déclarée ouverte et l'ordre du jour adopté. *« C'est la fin de l'aventure Jonassaint »* commentait plus tard l'un des députés revenus d'exil.

Il ne restait plus, mercredi soir, au « président » Jonassaint qu'à se lancer dans une solennelle diatribe d'homme *« humilié »*, à la télévision, accusant les Etats-Unis de violer l'accord de Port-au-Prince (1), les troupes américaines d'*« ingérence intolérable et inacceptable dans le fonctionnement des institutions »* et les diplomates américains de *« se comporter déjà en proconsuls »*. C'était à n'en pas douter le discours d'un perdant.

Depuis mercredi, le Parlement légitime haïtien siège à nouveau ; il y eut bien quelques rares barouds d'honneur, dont celui du député nationaliste Jacques Lafleur (rien à voir avec le député de Nouvelle-Calédonie) lorsque le président du Sénat, remis en selle par les Américains, tint à remercier le président Clinton, *« un vrai démocrate »*, pour *« la fermeté de son leadership »*. Pour le député Lafleur, c'en était trop : explosant de rage, tapant des poings sur son pupitre, il se leva, alla gesticuler jusqu'à la tribune en hurlant : *« Je ne peux plus supporter ça, donnez-moi une mitraillette, c'est une honte nationale ! »*, avant d'être maîtrisé par un collègue.

MEXIQUE

Le secrétaire général du parti au pouvoir a été assassiné

José Francisco Ruiz Massieu, secrétaire général et numéro deux du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir depuis soixante-cinq ans), a été assassiné mercredi 28 septembre devant un hôtel du centre de Mexico. Il se trouvait au volant de son automobile, lorsqu'un inconnu s'est approché de la vitre de sa voiture et lui a tiré une balle d'arme automatique dans le cou. L'agresseur a été arrêté presque aussitôt, et José Ruiz Massieu, qui perdait beaucoup de sang, a été transporté à l'hôpital espagnol de la ville, ou il est mort à son arrivée dans l'établissement.

Ancien gouverneur de l'Etat de Guerrero (dans le sud-ouest du pays), conseiller au titre du PRI de l'Institut fédéral électoral (IFE, organisme officiel chargé de l'organisation et du déroulement des élections), député, José Ruiz Massieu était un des plus éminents membres du parti officiel, auquel il appartenait depuis 1967, et dont il était l'un des principaux idéologues. Il devait notamment se charger personnellement de la prochaine réforme du parti, voulue par le président Carlos Salinas – dont il a été un conseiller très proche – et annoncée au cours de sa campagne par le président élu Ernesto Zedillo, qui prendra ses fonctions en décembre.

Cet attentat intervient après l'assassinat, le 23 mars, dans des circonstances toujours mal élucidées et pour des mobiles qui restent mystérieux, de Luis Donaldo Colosio, ex-candidat du parti au pouvoir à l'élection présidentielle. Il met de nouveau en lumière la violence politique régnant au Mexique, et risque de compromettre le climat de stabilité indispensable à l'afflux d'investissements étrangers qu'espérait le gouvernement, deux mois avant la passation de pouvoir entre Carlos Salinas et le président élu, Ernesto Zedillo.

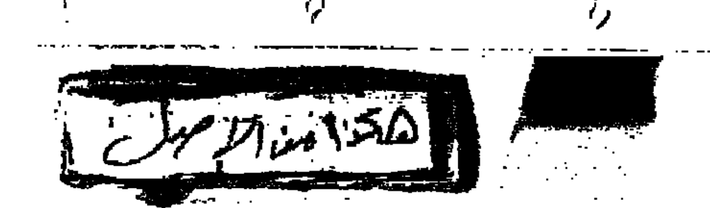
Autour du trafic de drogue

Existe-t-il un lien entre les deux assassinats ? L'enquête sur le premier crime a été très vivement critiquée, tant au sein du PRI que dans l'opposition, qui a accusé le ministère de la justice d'« étouffer » l'affaire, en raison notamment de soupçons – sans preuves jusqu'ici – selon lesquels le meurtre aurait été commandité par certains secteurs du parti officiel, hostiles à la nouvelle ligne réformiste du parti. Selon une autre thèse, l'assassinat pourrait être lié à l'implication de plusieurs hauts fonctionnaires et hommes politiques dans le trafic de drogue. Luis Donaldo Colosio aurait été tué car il s'apprêtait, s'il était élu, à mettre un terme à ces pratiques.

Les enquêteurs étudient aujourd'hui l'hypothèse d'un crime perpétré par un tueur payé par un réseau de trafiquants. Le frère du secrétaire général du PRI assassiné mercredi, Mario Ruiz Massieu, est en effet un des procureurs fédéraux adjoints, particulièrement chargé de la lutte contre le trafic de drogue. Au mois d'avril, il avait lancé un ultimatum aux membres de la police judiciaire fédérale, les sommant d'obtenir des résultats dans la lutte antidrogue.

Les policiers soulignent aussi le « professionnalisme » de l'auteur de l'attentat, arrêté peu après les faits et identifié comme Joel ou Hector Resendiz. Agé d'une trentaine d'années, il est originaire du même Etat que sa victime, celui de Guerrero, où existent les plus importantes cultures clandestines de marijuana.

L'implication de trafiquants de drogue dans ces assassinats avait déjà été envisagée avec insistance par un ancien fonctionnaire du ministère de la justice, Eduardo Valle, qui fut chargé de la lutte anti-stupéfiant, et a démissionné devant le peu d'empressement mis, selon lui, par les autorités à s'attaquer au problème de la corruption de la police judiciaire par les trafiquants. – *(AFP, Reuter.)*



Mais le processus est désormais enclenché. Jeudi, il devait se poursuivre avec le retour à la mairie de Port-au-Prince du maire renversé, Evans Paul. Les parlementaires vont sans doute débattre des jours durant d'arguties juridiques, surréalistes dans un tel contexte, à propos de la loi d'amnistie. Mais quelle que soit la loi finalement votée, il est désormais clair, pour le général Cedras et ses amis, que le pouvoir ne leur appartient plus.



Pour l'instant, il appartient aux 18 262 militaires américains déployés. *« Cedras a perdu. Shelton* [le général commandant les forces américaines] *est le chef et Aristide devra gouverner avec Shelton »* résument dans les couloirs deux députés. Une opinion reflétée par le plus ancien quotidien haïtien, *le Nouvelliste* : *« Haïti est devenu un Etat-pupille. Aujourd'hui et pour longtemps encore, la réalité du pouvoir a un seul nom, le général Shelton »*.

Sentiment de culpabilité

Cette prise de conscience s'accompagne d'un douloureux sentiment de culpabilité, celui d'être réduit à faire appel à une puissance étrangère pour résoudre une crise que les Haïtiens n'ont pas été capables de surmonter seuls. *« Nous sommes malheureusement arrivés à une situation où le Blanc* [l'étranger] *est obligé de venir trancher »* explique le sénateur Julio Larosilière. Une situation que Firmin Jean-Louis juge *« consternante »* même si *« hélas, c'est le prix à payer pour la démocratie»*.

Le peuple de Port-au-Prince, lui, a pour l'instant moins d'états d'âme et continue généralement de considérer les Américains comme ceux qui mettent fin à la terreur et vont ramener le président Aristide. *« Il n'y a plus de panique, on n'a plus peur »* répètent les Haïtiens qui, presque tous désœuvrés, passent des heures agglutinés derrière des grillages, à regarder les troupes américaines monter des tentes, manœuvrer des bulldozers, ranger leurs engins, prendre position derrière des sacs de sable...

D'autres, affamés, profitent du retrait des forces de sécurité haïtiennes pour piller les entrepôts de denrées alimentaires. Il y a ces jours-ci un risque de vide sécuritaire créé par l'abandon presque subit de nombreuses forces haïtiennes, alors que les troupes américaines n'ont pas encore eu le temps de se déployer partout. Ce risque avait été prévu par les planificateurs de l'intervention, mais les responsables américains ne jugeaient pas pour autant, mercredi, la situation inquiétante : *« Je ne crois pas qu'on ait jamais envisagé d'avoir une situation totalement stable au bout de huit jours*, explique le colonel Willey, porte-parole des forces américaines. *Chaque jour nous progressons, chaque jour nous améliorons la situation »*.

S'il n'y a effectivement pas d'effondrement généralisé de l'ordre public, l'atmosphère reste malgré tout volatile et les risques de dérapage sont réels : la mort de dix Haïtiens dans une fusillade avec les marines américains à Cap-Haïtien, samedi 24 septembre, le ressentiment et l'humiliation des militaires, le massacre de cinq collaborateurs du régime Cedras au Borgne, dans le nord, au début de la semaine, une manifestation brutalement dispersée, la mise à sac de quelques maisons, et deux ou trois députés malmenés par la foule, sont autant de signes d'une tension potentiellement explosive.

L'armée américaine ne s'est pas encore attaquée à tous les problèmes : elle ne s'aventure pas pour le moment dans les bidonvilles de Cité Soleil où des règlements de comptes se déroulent encore. Elle ne paraît pas avoir de stratégie sur la question importante du désarmement des forces paramilitaires, et son programme de rachat des armes, *il est vrai très maladroitement* organisé le premier jour devant les caméras de CNN, n'a jusqu'ici apporté que de maigres résultats.

Mais d'autres signes vont dans le sens d'une normalisation : certains cinémas de Port-au-Prince sont de nouveau ouverts le soir, l'armée s'apprête à rétablir le fonctionnement de l'électricité dans la capitale, la levée des sanctions va sans doute améliorer l'approvisionnement, des réfugiés rentrent de Guantanamo. Et, surtout, les coups de feu ne déchirent plus les nuits de Port-au-Prince seulement troublées par les rotations des avions de l'US Air Force.

SYLVIE KAUFFMANN

(1) L'accord conclu le 18 septembre entre le régime haïtien et la délégation menée par l'ex-président Carter.

ASIE

INDE

Des mesures de contrôle sanitaire tentent de circonscrire l'épidémie de peste

C'est un véritable « cordon sanitaire » qui est en train de train de se mettre en place autour de l'Inde pour empêcher la propagation de l'épidémie de peste qui a fait cinquante morts en dix jours : des mesures de contrôle des voyageurs en provenance de New-Delhi ou de Bombay sont en vigueur dans de nombreux aéroports internationaux où les passagers en provenance de l'Inde sont informés des risques de la maladie et du traitement à suivre en cas de contamination.

L'Allemagne, où un accompagnateur de voyages présentant des symptômes suspects a été hospitalisé, a mis en place une surveillance des passagers à l'aéroport de Francfort. La compagnie nationale Lufthansa fait accompagner ses vols en provenance de l'Inde par des médecins. En Italie, l'aéroport de Rome procède depuis mercredi à des contrôles sanitaires des voyageurs et des désinfections de bagages.

En France, les passagers arrivant d'Inde sont accueillis aux aéroports de Paris par une équipe médicale qui leur propose un entretien personnel et un suivi en cas de symptômes. Le médecin-chef d'Aéroports de Paris affirme qu'il ne faut pas craindre l'importation en France de l'épidémie mais informer et rassurer les passagers.

Des mesures similaires sont également en place en Suisse, en Autriche, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Plusieurs pays d'Asie ont pris des précautions semblables tandis que le Pakistan a interrompu ses vols entre Karachi et son voisin indien. Le Bangladesh a temporairement fermé ses points d'entrée terrestres avec l'Inde. Les Etats du Golfe, où résident des milliers de travailleurs indiens, ont décidé de suspendre tous leurs vols commerciaux avec l'Inde et le Liban a interdit l'entrée de son territoire aux ressortissants de ce pays.

Mises en quarantaine

Un communiqué de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) indique que les voyages en Inde *« restent possibles »*, mais précise que les personnes ayant circulé dans ce pays risquent d'être *« mises en quarantaine pendant six jours à leur retour »*.

Le bilan des morts de la peste s'élève désormais à cinquante morts pour le seul Goudjerat, alors que des cas suspects sont signalés dans huit des vingt-cinq États de l'Inde. Les chiffres, souvent contradictoires et imprécis, restent cependant sujets à caution et il importe de faire la différence entre les cas supposés de peste et les personnes réellement atteintes.

Plus de mille trois cents personnes auraient à ce jour été hospitalisées, principalement au Maharashtra et au Goudjerat où l'épidémie a éclaté, il y a une dizaine de jours. *« Nous surveillons l'ensemble du pays et faisons de notre mieux pour contenir la maladie là où elle apparaît »*, a déclaré S. M. Kaul, de l'Institut national des maladies contagieuses (NICD). Ce dernier a également reconnu que les informations faisant état de cas de peste dans huit États étaient préoccupantes, tout en affirmant que les autorités sanitaires indiennes *« sont parvenues à limiter la progression »* de l'épidémie.

L'exode de près d'un demi-million de personnes de Surat, où la peste pulmonaire s'est déclarée, fait pourtant craindre que la maladie ne gagne de proche en proche, car les réfugiés se sont disséminés dans de nombreuses régions : en plus du Goudjerat, des malades soupçonnés d'avoir la peste ont été hospitalisés au Rajasthan, au Bengale occidental, en l'Uttar-Pradesh, au Madhya-Pradesh, en Orissa, au Pendjab, au Maharashtra ainsi que dans la capitale. Vingt et un cas confirmés de peste ont été signalés à New-Delhi, où les journaux recommandent aux habitants d'éviter les « lieux fermés » (cinémas, salles de concert,...), la maladie se transmettant par voie orale.

Les autorités sanitaires ont indiqué que 614 personnes ont été hospitalisées dans Surat, où l'épidémie a éclaté, et 218 autres dans le reste au Goudjerat. Au Maharashtra, dont Bombay est la capitale, 478 personnes ont également été hospitalisées, dont un certain nombre affectées de peste bubonique : cette maladie, moins dangereuse que la peste pulmonaire, avait fait son apparition avant la « flambée de Surat », dans une région dévastée il y a un an par un violent tremblement de terre. – *(AFP.)*

CHINE

Jiang Zemin a fait rentrer plusieurs de ses partisans à la direction du PC

La traditionnelle réunion du comité central du Parti communiste chinois (PCC), qui précède la fête nationale du 1er octobre s'est achevée mercredi 28 septembre. Elle a permis le renforcement des représentants de la région de Shanghaï, d'où est originaire son secrétaire général, Jiang Zemin.

PÉKIN

de notre correspondant

Jiang Zemin, chef en titre du régime et secrétaire général du PCC, a renforcé son pouvoir pour l'après-Deng Xiaoping, mais n'a pas de programme précis en vue de sauver ce qui peut encore l'être d'un édifice communiste rongé jusque dans ses fondations par la vague de croissance économique. Telle est la conclusion que l'on peut tirer de la quatrième session plénière du comité central issu du XIVe congrès du PCC, tenue du dimanche 25 au mercredi 28 septembre à Pékin. Qu'il ait fallu quatre jours pour accoucher de la minuscule souris qu'est la résolution publiée en dit long sur la panne d'imagination qui paralyse la direction chinoise.

La session n'est parvenue qu'à un résultat concret, étoffer au sommet du régime la « bande des Shanghaïens » sur lesquels M. Jiang, lui-même un homme de la région de la métropole orientale, peut compter. Ainsi, Wu Bangguo, patron local du parti, entre au secrétariat du comité central, organe clé qui répond directement de M. Jiang ; il y est suivi par Jiang Chunyun, son homologue du Shandong. Le maire de Shanghaï, Huang Ju, fait aussi son entrée au bureau politique.

Ces nominations marquent un net basculement de la direction vers une côte orientale, déjà représentée par plusieurs grandes figures, tels le vice-premier ministre, Zhu Rongji, et le patron de l'Assemblée nationale, Qiao Shi. C'est, pour le reste de la Chine, qu'il s'agisse des régions industrielles du Nord-Est et du Centre, des provinces sous-développées de l'Ouest ou de la riche côte méridionale, le signe qu'après le départ de M. Deng il faudra compter avec un formidable lobby shanghaïen pour le partage des ressources financières.

« Centralisme démocratique »

Que dit le régime de ses intentions en matière de développement ? Fort peu de chose ; la réunion s'est *« concentrée »* (faute d'accord sur d'autres points ?) sur la nécessité de *« renforcer l'édification du parti »*. Traduction : le PCC est en train de perdre le contrôle du pays réel, et il s'en est aperçu. Comment compte-t-il y remédier ? En renforçant le *« centralisme démocratique »*, seule méthode de gouvernement *« scientifique, rationnelle et efficace »* et *« en faisant des organismes de la base (...) des bastions de combat capables d'unir et de diriger les masses dans la réalisation de la réforme et de la construction »*. Quant à savoir de quoi sont faites cette réforme et cette construction, *motus* complet.

Le comité central n'a fait *aucune allusion aux plans* grandioses de réforme économique adoptés l'an dernier, ce qui est généralement une manière d'enterrer un projet. Il n'a fourni aucune référence précise aux grandes étapes de la réforme des quinze dernières années, si ce n'est pour un coup de chapeau rituel au compromis historique passé en 1978 entre Deng Xiaoping et le clan conservateur pour se débarrasser des aspects les plus négatifs du maoïsme. Pas un mot, notamment, sur la lutte contre une inflation qui dépasse les 25 % dans de nombreuses villes.

Seule obsession à transparaître dans le résultat de cette réunion, la volonté de conserver l'outil de pouvoir en l'état, tout en reconnaissant qu'il est singulièrement malmené par l'irruption du capitalisme. Ainsi la *« décision »* de mercredi se conclut-elle sur une vibrante exhortation à recruter des cadres compétents et honnêtes *« sur les épaules de qui reposeront de lourdes responsabilités au siècle prochain »*.

Après trois décennies d'errements, le régime – qui célèbre samedi 1er octobre son quarante-cinquième anniversaire – est parvenu à arracher la plus grande partie de la Chine à la misère dans laquelle elle végétait quand Mao Zedong s'en est emparé. Mais, par son mutisme devant la mutation *socio-économique qu'il a* provoquée, il donne l'image paradoxale de se reconnaître menacé, non point par les *« forces hostiles de l'extérieur »* qu'il dénonce sur tous les tons, mais par sa propre réussite.

FRANCIS DERON

SRI-LANKA : Colombo va engager des pourparlers de paix avec les Tigres tamouls. – Le gouvernement de Colombo a annoncé qu'une délégation devrait se rendre, les 13 et 14 octobre, au nord du Sri-Lanka, le bastion des séparatistes du LTTE, pour entamer des négociations de paix. Par ailleurs, quatorze soldats ont été tués dans une embuscade tendue par les « tigres », mercredi 28 septembre, à Tharakulam, dans l'est du pays. – *(AP.)*

L'affaire Longuet et ses répercussions au sein de l'UDF

Pierre Méhaignerie, ministre de la justice, a précisé, mercredi 28 *septembre, qu'une information* judiciaire sera ouverte, *« sauf éléments nouveaux »,* à l'issue, le 31 octobre, de l'enquête préliminaire concernant la construction et le financement de la villa de Gérard Longuet à Saint-Tropez. La situation du ministre de l'industrie, président du Parti républicain, provoque un trouble dans les rangs de cette formation, au sein de laquelle coexistent des partisans d'Edouard Balladur pour l'élection présidentielle et des défenseurs, minoritaires, de Jacques Chirac.

■ JOURNÉES PARLEMENTAIRES. – A la veille de la réunion des parlementaires de l'UDF à Vittel, où doit se rendre *le premier ministre, Charles Mil*lon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale et membre du Parti républicain, expose son projet de *« refondation »* de la République. Il estime que celle-ci est *« confisquée »* par les *« technocrates »,* par les *« intérêts privés »* et par *« des élus qui font de leur mandat une rente et de leur circonscription électorale une féodalité ».*

Le Parti républicain ne peut cacher son trouble

Le Parti républicain se passerait bien volontiers du dossier Longuet et de ses aléas. Si le sort du ministre de l'industrie est désormais lié aux résultats du complément d'information demandé par Pierre Méhaignerie, celui du président du Parti républicain reste en effet à définir. Sur le premier point, François Léotard, président d'honneur du PR et ministre de la défense, n'est sorti de son silence, mercredi 28 septembre, sur France 3, que pour approuver la décision de Gérard Longuet de se conformer à la règle édictée par Edouard Balladur : il lui remettra sa démission s'il vient à être mis en examen. M. Léotard avait rappelé cette règle le 18 septembre. Il n'avait pu accueillir qu'avec circonspection la volonté de M. Longuet, énoncée précédemment, de passer outre.

Hervé Novelli, député d'Indre-et-Loire chargé de la coordination des députés PR au sein du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a exprimé de son côté la *« confiance »* des parlementaires réunis mercredi matin au Palais-Bourbon. *« La confiance ne se divise pas, le droit qui doit s'appliquer pour tous doit être suivi des droits de la personne »*, a ajouté M. Novelli. Les amis de M. Longuet ont pu, cependant, prendre auprès des députés la mesure du trouble causé tant par le rapport du conseiller Renaud Van Ruymbeke que par la défense à reculons à laquelle se trouve réduit le PR. D'autant que la complexité de la deuxième affaire dans laquelle leur parti se trouve impliqué, celle de l'achat du siège du PR, a de quoi décourager le meilleur des militants. Mercredi matin, Jean-Pierre Thomas, député des Vosges, trésorier du PR, s'est vainement essayé à faire un résumé de l'état du dossier. Devant la perplexité de plus d'un député, il est apparu qu'une note de synthèse serait loin d'être inutile.

Le second point – la présence de M. Longuet à la tête du PR – n'est pas encore tranché. Il s'agit, ni plus ni moins, de la sanction politique des démêlés judiciaires du ministre de l'industrie, pivot du dispositif présidentiel d'Edouard Balladur. Le PR, chargé de capter une partie des voix UDF au profit du premier ministre, peut-il conserver à sa tête un président mis en examen ? Pour M. Léotard, le remplacement de l'actuel président poserait plus de problèmes que son maintien. Il pourrait remettre en question, en effet, le dispositif mis en place en juin et qui s'était traduit, avec la promotion de José Rossi au poste de secrétaire général, par une discrète reprise en main léotardienne de l'appareil PR.

Si le PR adhère, pour l'instant, à la ligne politique tracée par M. Léotard, il n'en compte pas moins ses minorités, attachée à une candidature UDF, comme Charles Millon, ou plus attirée par Jacques Chirac que par Edouard Balladur, comme Alain Madelin. A la faveur du désordre causé indirectement par un magistrat opiniâtre et décidé, ces derniers pourraient, alors, retrouver un certain écho au sein de leur famille.

GILLES PARIS

Lire aussi « Dans la presse », page 14, et la chronique de Daniel Schneidermann, page 27

M. Méhaignerie indique qu'une information judiciaire sera ouverte « sauf éléments nouveaux »

Le ministre de la justice, Pierre Méhaignerie, a indiqué, mercredi 28 septembre sur RTL, qu'une information judiciaire sera ouverte, *« sauf éléments nouveaux »*, au terme, le 31 octobre, de l'enquête préliminaire sur la construction et le financement de la villa tropézienne de Gérard Longuet, président du Parti républicain et ministre de l'industrie.

M. Méhaignerie s'est défendu d'avoir interrompu le cours de la justice en prolongeant l'enquête du conseiller Renaud Van Ruymbeke sur le patrimoine du ministre de l'industrie, enquête confiée maintenant au parquet de Paris. *« Je n'ai jamais interrompu une affaire quelle que soit la personne en cause »*, a-t-il dit.

Le ministre de la justice a indiqué, à propos de l'affaire Longuet, qu'après la lecture du rapport du conseiller Van Ruymbeke il avait trois solutions : *« le classement sans suite »*, auquel il s'est refusé ; l'ouverture d'une information judiciaire immédiate sur la seule construction de la maison, solution *« parfaitement envisageable »* ; enfin la troisième solution, choisie parce que, *« sur le financement de la maison et le mode de financement, tous les éléments n'ont pas été établis »*. M. Méhaignerie affirme qu'il a donc *« préféré attendre le retour des éléments de ce dossier concernant le financement et globaliser les deux versants du dossier »*.

Un mandat d'amener a été délivré contre Michel Mauer PDG de la COGEDIM

Le président de la société de promotion immobilière COGEDIM, Michel Mauer, a été transféré, jeudi matin 29 septembre, à Rennes afin d'être présenté au conseiller Renaud Van Ruymbeke en vue d'une éventuelle mise en examen.

Chargé de plusieurs dossiers sur le financement occulte des partis politiques, impliquant, hier, le Parti socialiste à travers le bureau d'études SAGES et, plus récemment, le Parti républicain, le magistrat a délivré jeudi un mandat d'amener à l'encontre du PDG. En garde à vue depuis le mardi 27 septembre au matin dans les locaux de la direction centrale de la police judiciaire à Nanterre (Hauts-de-Seine), après une perquisition au siège de la COGEDIM, M. Mauer devait être entendu par le magistrat jeudi en début d'après-midi, a-t-on appris auprès de la société.

Refonder la République

Suite de la première page

Car, prenons-y garde, la *République n'est plus aimée ;* au mieux, elle indiffère. Il est donc plus que temps de réconcilier les Français avec elle en réhabilitant la politique, en garantissant la séparation des pouvoirs et en restaurant une citoyenneté active.

La dimension nécessairement collective de la politique se concentre dans la notion d'intérêt général. Or, cette boussole de l'action publique est déréglée par une confusion des rôles entretenue par une confusion des fonctions. Alors que les experts veulent gouverner, les médias décider, l'exécutif légiférer et les juges moraliser, voilà que se multiplient les élus-fonctionnaires, les ministres-chefs de parti, les hommes politiques gestionnaires. Il faut, aujourd'hui, mettre un terme à ces confusions avant qu'elles ne deviennent collusions.

D'une part, il est souhaitable que, à l'instar de ce qui se passe en Grande-Bretagne, les fonctionnaires choisissent entre la sécurité de leur statut et le risque inhérent à la politique. L'appartenance à la fonction publique ne doit plus être un avantage décisif pour briguer des responsabilités politiques. D'autre part, il est *urgent de combattre toute proxi*mité douteuse entre l'appareil d'Etat et les intérêts privés, en éliminant les ambiguïtés de l'économie mixte et en contrôlant sévèrement les procédures de passation des marchés publics. Il est impératif que soit interdit l'octroi de subventions par une personne morale à une personne physique ; dans cet esprit il conviendra de revoir le financement des campagnes électorales en ayant recours à un système de fondation. Plus généralement, c'est la limitation rigoureuse du champ d'intervention de l'Etat et la définition de ses missions essentielles qui fera disparaître certaines zones où se développent, entre chien et loup, la corruption.

L'impartialité de l'Etat

Cette volonté de rendre son intégrité et sa politique appelle, aussi, l'exclusivité de la fonction ministérielle. C'est la seule façon de prévenir les conflits entre l'intérêt général et des intérêts locaux ou partisans. Une vigilance particulière s'impose envers toutes les tentatives d'appropriation de l'Etat par un parti ou un clan. En effet, l'Etat ne saurait être respecté que s'il est impartial.

Par ailleurs, un ministre n'est ni un super-directeur d'administration centrale, ni un animateur de groupes d'experts. Chargé de mettre en œuvre des orientations en cohérence avec les priorités d'un gouvernement, il n'a pas à laisser son cabinet se substituer à l'administration et faire écran entre lui et les fonctionnaires. Il n'a pas, non plus, à se laisser dicter ses décisions par une aristocratie technicienne, qui privilégie l'expertise par rapport aux choix de société et qui répète inlassablement l'absence d'autres solutions que celles qu'elle préconise.

La deuxième urgence, c'est d'en finir avec la monarchie républicaine, en établissant un véritable jeu de contre-pouvoirs. La Révolution française a fait tomber la tête du roi. Elle n'a pas, pour autant, déraciné des esprits le modèle monarchique. L'une des formes de l'exception française est toujours un goût immodéré pour la concentration du pouvoir, une révérence instinctive pour un pouvoir peu transparent et peu contrôlé, qui culmine dans la notion de raison d'Etat. Dans la patrie de Montesquieu, le pouvoir est encore loin d'arrêter le pouvoir. La faiblesse actuelle des contre-pouvoirs à l'exécutif n'a fait que favoriser une forme d'arrogance et d'irresponsabilité illustrée par la formule : *« Responsable, mais pas coupable »*.

Il s'agit donc, aujourd'hui, de ranimer un pouvoir législatif singulièrement affaibli. Il n'est, bien sûr, pas question de revenir à un « Parlement-matador », du type IIIe ou IVe République : le pouvoir de vie et de mort des Assemblées sur le gouvernement, la quasi-substitution de la souveraineté parlementaire à la souveraineté du peuple ne correspondent pas au nécessaire équilibre des pouvoirs. En outre, la fonction parlementaire a manifestement changé : faire aujourd'hui de la censure sa pierre angulaire serait un contresens anachronique, alors que les deux grandes missions modernes du Parlement concernent la législation et le contrôle. Aucune d'entre elles n'est pourtant, à l'heure actuelle, correctement assurée.

La dégradation continue de la qualité des lois est liée, outre l'importance accrue de la dimension locale pour de nombreux députés cumulant les mandats, à l'incontinence législative et à la législation-spectacle. Elle trouve, aussi, son origine dans la tendance du gouvernement à transformer le Parlement en chambre d'enregistrement, en abusant de *sa maîtrise de l'ordre du jour* et en recourant à des délais trop brefs. Instaurer une période de soixante jours entre l'adoption d'un projet de loi en conseil des ministres et le début de la discussion générale au Parlement permettrait un examen approfondi par les commissions parlementaires concernées.

Cet examen limiterait la prolifération des lois de circonstance et servirait le retour à une législation plus durable et mieux appliquée. En outre, la distinction entre la loi le règlement doit être strictement respectée. L'exécutif n'a pas à faire endosser au législatif les responsabilités qui lui appartiennent en propre. Enfin, sans revenir sur les acquis du parlementarisme rationalisé, une maîtrise accrue de l'ordre du jour par le Parlement est devenue nécessaire. Chaque Assemblée doit pouvoir tenir chaque semaine une séance sur un ordre du jour de son choix.

Le contrôle parlementaire

Quant au contrôle parlementaire de l'exécutif, il est excessivement peu développé en France. Alors que le phénomène *majoritaire, qui caractérise la Ve* République depuis 1962, investit *de facto* l'opposition parlementaire de cette mission, les pouvoirs d'enquête restent encore suspendus au bon vouloir de la majorité. Il doit devenir possible, désormais, sur le modèle de la saisine du Conseil constitutionnel, à soixante députés ou sénateurs de déclencher immédiatement une commission d'enquête. *C'est, à mon sens, le premier pas* vers un véritable statut de l'opposition, dont la Grande-Bretagne offre l'exemple le plus abouti. Par ailleurs, le Parlement français doit se doter d'instruments de prospective et d'évaluation des politiques publiques comparables à ceux des Parlements des grandes démocraties. Un office d'évaluation budgétaire et fiscale permettrait de contrebalancer le pouvoir en réalité quasi absolu de l'exécutif dans ce domaine essentiel.

L'autre grand contre-pouvoir à garantir, c'est l'autorité judiciaire. La cascade d'affaires impliquant des hommes politiques ne doit pas nous faire tromper de cible. Une croisade contre un prétendu gouvernement des juges serait dérisoire. Le jeu autonome des pouvoirs est, en effet, inévitablement conflictuel. La justice doit au contraire voir, comme l'actuel gouvernement l'a engagé, son indépendance mieux garantie, et l'intervention du garde des sceaux dans l'exercice du ministère public clarifiée et strictement définie par une loi organique.

L'exécutif ne doit plus pouvoir être soupçonné de faire un usage privatif du judiciaire dans certains dossiers. Cette indépendance accrue doit s'accompagner *d'une adaptation aux nouvelles* formes de délits économiques et financiers liées au développement de la corruption. Les magistrats doivent pouvoir bénéficier d'une formation continue dans ce domaine. Enfin, il n'est plus supportable que la justice se voit progressivement reléguée à l'état de fonction misérable et les juges à un statut de cadres moyens. La priorité judiciaire doit trouver *dans le budget une traduction à* la mesure de ses besoins.

A l'Assemblée nationale, le *« turbo-député», accaparé par les affaires locales,* assure de moins en moins le caractère national de son mandat, qui est de faire la loi et de contrôler l'exécutif. La fin du cumul des mandats exécutifs locaux entre eux et, surtout, avec le mandat de député peut seul restaurer la nature pleinement politique de ces différentes fonctions. Cette réforme salutaire est nécessairement liée à la révision de la répartition des pouvoirs entre l'Etat et les collectivités territoriales, car rien ne serait plus grave qu'une distinction entre des élus majeurs : ceux qui se consacrent à la politique nationale, et des élus mineurs : ceux qui se consacrent à la politique locale. C'est pourquoi limitation du cumul des mandats et nouvelle phase de décentralisation vont de pair : il sera indispensable, pour un bon équilibre de nos institutions, de présenter conjointement ces deux réformes.

Chacun le comprend bien : il s'agit de refonder la République. La République au fil des ans a perdu sa substance, a oublié sa raison d'être. Elle, dont l'idéal est de garantir la séparation des pouvoirs et de veiller à la dignité de l'Etat et à l'intégrité de ses serviteurs, se heurte à cette hydre qu'est la corruption. Elle dont l'ambition est d'instaurer la concorde sociale et de garantir l'égalité des chances offre ce spectacle affligeant de l'exlusion. *Elle qui se fonde sur* « le goût de vivre ensemble » des citoyens provoque de leur part indifférence ou même défiance.

Cette défiance des citoyens engendre l'impuissance des gouvernants pour engager les réformes *nécessaires.*

Il est donc temps de réconcilier les Français avec la République, de conclure avec eux un nouveau pacte républicain, en annonçant *les réformes institutionnelles qui* s'imposent.

CHARLES MILLON

Au RPR

Agenda de campagne

Si ce n'est pas une campagne présidentielle, cela y ressemble fort. Mardi 27 septembre, le matin, devant les responsables du Crédit agricole réunis pour le centenaire de leur banque, Jacques Chirac affirme son souci de *« la reconquête de l'espace rural »* (*le Monde* du 28 septembre). Le soir, pour les quinzièmes Journées nationales de la mer, au Sénat, il demande un *« renouveau de la politique de la mer »*. Mercredi 28, le maire de Paris reçoit le Syndicat de la presse hebdomadaire parisienne, pour le cinquantième anniversaire de celui-ci : il explique qu'il faut *« protéger »* et *« soutenir »* la presse écrite...

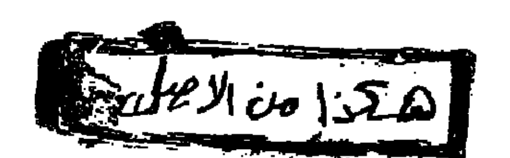
Les « seconds couteaux » manifestent, eux aussi, quelque fébrilité. Les élus du RPR d'Ile-de-France se sont livrés, mer*credi, à une étonnante bataille* de communiqués, au terme d'un déjeuner qui réunissait une quarantaine d'entre eux (sur cinquante-deux), avec le président du conseil régional, Michel Giraud, ministre du travail, et Jean Tibéri, premier adjoint au maire de Paris. Un communiqué, d'auteur inconnu mais émis depuis l'Assemblée nationale, affirmait ensuite que le groupe avait *« réaffirmé sa fidélité à Michel Giraud (...) et son soutien indéfectible à Jacques Chirac »*. Cette prise de position intervenait, selon plusieurs participants, après un *« vibrant plaidoyer »* d'Eric Raoult, l'un des nouveaux secrétaires généraux adjoints du RPR, en faveur de M. Chirac.

Quelques heures plus tard, un deuxième communiqué, signé cette fois de Robert Pandraud, président du groupe, se contentait d'indiquer que les conseillers avaient *« rendu hommage au travail accompli par Michel Giraud »* et *« remercié Jacques Chirac, président du mouvement, et Alain Juppé, secrétaire général, d'avoir choisi comme secrétaire général adjoint du RPR Eric Raoult, conseiller régional »*. M. Pandraud a précisé que seul son communiqué engageait le groupe. Au cours du déjeuner, M. Giraud, lui, a mis au défi quiconque de trouver un écrit par lequel il aurait pris parti pour l'un ou l'autre des deux rivaux du RPR !

Apparemment éloigné de toute cette agitation, Edouard Balladur décorait, le même jour, un homme de théâtre. Il faisait chevalier de l'ordre national du Mérite Régis Santon, metteur en scène, qui dirige actuellement la *pièce d'Octave Mirbeau intitulée* – ça ne s'invente pas – *Les affaires sont les affaires*. Sur les marches du théâtre Silvia-Monfort, M. Balladur a expliqué que le personnage du répertoire auquel il s'identifie le plus est Antigone, *« parce qu'elle fait passer la conception qu'elle a de la morale avant tout le reste »*.

L'ancien ministre socialiste Elisabeth Guigou a tiré, à Strasbourg, ses propres conclusions de tout cela : *« Les chances de Jacques Delors (...) sont fortes »*, a-t-elle dit, car, *« entre un immobile et un agité, il y a de la place pour un type raisonnable »*.

J.-L. A.



En Seine-Saint-Denis

Un maire communiste assure que la majorité a des contacts avec le Front national

Les futures élections municipales ont-elles fait l'objet, en Seine-Saint-Denis, d'une rencontre entre des représentants de la majorité parlementaire et le Front national ? François Asensi, député communiste du département et maire de Tremblay-en-France, a affirmé, mercredi 28 septembre, que *« des responsables du RPR et du Front national envisagent de mettre en place, en commun, un dispositif de conquête de communes »*. Il soutient que, lors de *« contacts »*, *« M. Holeindre, conseiller municipal FN de Sevran, a été invité à laisser le champ libre à un candidat RPR parachuté, en contrepartie de son implantation à Clichy-sous-Bois et la promesse d'une victoire possible du FN dans cette ville à l'occasion des prochaines municipales »*.

Franck Timmermans, secrétaire général adjoint du parti d'extrême droite et responsable de la fédération de Seine-Saint-Denis, confirme l'existence d'une rencontre *« à caractère privé »*, organisée par Pierre Bernard, maire (divers droite) de Montfermeil et suppléant d'Eric Raoult, député (RPR) du département, fidèle à Jacques Chirac. MM. Bernard et Raoult nous ont confirmé l'organisation, le 11 juillet, d'un dîner au domicile privé du maire de Montfermeil, qui, outre M. Timmermans, réunissait plusieurs autres élus municipaux dont, notamment, Claude Pernès, président de la fédération UDF de Seine-Saint-Denis et maire de Rosny-sous-Bois.

« Qu'une famille à droite ! »

M. Raoult, qui n'était pas encore secrétaire général adjoint du RPR à l'époque, minimise cette entrevue, affirmant qu'elle n'a donné lieu à aucune négociation ; il certifie s'être étonné auprès de son hôte de la présence d'un dirigeant du Front national. M. Bernard, qui n'en est pas à son premier clin d'œil en direction du Front national, assure, pour sa part, qu'il *« n'existe qu'une famille à droite »* et que les participants à cette rencontre *« se sont parlé sans jouer la comédie »*. Cette approche est confirmée par M. Timmermans.

« Les discussions n'ont pas pu aboutir, affirme le représentant du Front national, *car Eric Raoult, ne sachant pas sur quoi déboucherait l'antagonisme Balladur-Chirac au sujet de l'élection présidentielle, s'est refusé à toute union. »*. M. Pernès, qui nie l'existence de cette rencontre, n'aurait pris *« aucun engagement »*. Cette idée d'entrevue aurait germé à la suite des élections cantonales de mars, qui, explique M. Timmermans, *« ont montré combien les triangulaires sont suicidaires »*.

CHRISTIANE CHOMBEAU

Avant la réunion de son conseil national

Le PS se veut plus offensif

A peine sortis de la tourmente déclenchée par les révélations sur le passé de François Mitterrand, les socialistes se sont plongés dans la préparation de leur congrès de novembre à Liévin. Dans le même temps, ils procèdent à la désignation de leurs têtes de liste pour les élections municipales de juin 1995. La prochaine étape de ce parcours du combattant sera, le 1er octobre, la réunion dite de « synthèse » du conseil national du parti, qui devrait permettre au PS de commencer à clarifier sa stratégie.

Jean Glavany, porte-parole du PS, a déclaré, mercredi 28 septembre, que le texte du projet de la motion de premier secrétaire, Henri Emmanuelli, serait communiqué jeudi aux membres du bureau national du parti avant d'être examiné par le conseil national. Selon M. Glavany, M. Emmanuelli *« n'est pas prêt à transiger sur deux points : un texte clair et une direction cohérente »*.

Quant à la préparation des élections municipales, les sections socialistes devraient avoir désigné, à la veille du conseil national, environ 80 % des candidats chargés de conduire les listes socialistes dans les villes de plus de vingt mille habitants. La direction du PS a prudemment décidé de reporter à plus tard la solution des cas les plus difficiles, qu'il s'agisse des villes où plusieurs postulants socialistes sont en compétition ou des villes sur lesquelles les radicaux de gauche, mis en appétit par leur score électoral des européennes, revendiquent la première place sur d'éventuelles listes d'union.

Malgré ces dossiers délicats, les turbulences dans la majorité, la compétition ouverte entre M. Balladur et M. Chirac pour l'élection présidentielle et les remous créés par l'affaire Longuet ont redonné espoir aux socialistes depuis quelques jours. Ainsi, les parlementaires socialistes, réunis mercredi pour une journée de travail avant l'ouverture de la session parlementaire d'automne, se sont voulus résolument offensifs.

Martin Malvy, président du groupe de l'Assemblée nationale, a une nouvelle fois dénoncé le projet de budget pour 1995, un budget d'*« illusionniste »*, dans lequel *« on dissimule 30 milliards de francs de dépenses »* tout en gageant la réduction du déficit budgétaire sur les recettes aléatoires des privatisations. Clande Estier, président du groupe du Sénat, a déclaré que le projet de loi sur l'aménagement du territoire, qui doit venir en discussion au palais du Luxembourg à la fin du mois d'octobre, provoque un *« conflit entre les différentes sensibilités de la majorité»*, au point qu'à ses yeux *« il n'est pas impossible qu'on en reste »* à l'examen en première lecture.

L'affaire Longuet offre un autre terrain de contre-attaque pour les socialistes. *« La charge a été assez dure, hier, contre le PS accusé de corruption »*, a déclaré M. Malvy, *« pour exiger aujourd'hui que la justice aille à son terme et que les personnes mises en examen donnent leur démission. »*

G. C.

Selon M. Pasqua

M. Mitterrand est « parfaitement à même d'exercer ses fonctions »

Le ministre RPR de l'intérieur Charles Pasqua a estimé, jeudi 29 septembre, sur France-Inter, que François Mitterrand est *« parfaitement à même d'exercer ses fonctions »* de président de la République. M. Pasqua a jugé *« scandaleuses »* les rumeurs sur son état de santé. *« C'est quelque chose d'extrêmement choquant. Je trouve cela scandaleux. Dieu sait que je ne suis pas toujours d'accord avec le président de la République sur des problèmes de fond, mais je considère que c'est un homme courageux »*, a ajouté M. Pasqua.

Le président *« a une grande idée de sa fonction et, par conséquent, le jour où il estimera qu'il n'est plus en mesure d'exercer ses fonctions, il en tirera les conséquences »*, a également affirmé le ministre de l'intérieur.

L'Elysée réduit ses achats du « Monde »

La présidence de la République a décidé, depuis une dizaine de jours, de réduire de cent dix à vingt le nombre d'exemplaires du *Monde* qu'elle achète quotidiennement à destination des collaborateurs de l'Elysée. Jean Musitelli, porte-parole de la présidence, nous a indiqué que cette décision avait été prise à la suite des articles du *Monde* relatifs aux activités de François Mitterrand à Vichy – particulièrement l'analyse par l'historienne Claire Andrieux des textes de M. Mitterrand, publiés ou republiés par Pierre Péan dans son livre *Une jeunesse française* (*le Monde* du 15 septembre) – et à la santé du président de la République (*le Monde* du 10 septembre).

Ancien président de l'office d'HLM

Un sénateur socialiste du Gard est mis en examen pour abus de confiance

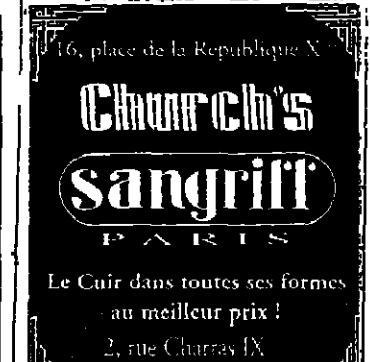
NIMES
de notre correspondant

Claude Pradille, sénateur (PS) du Gard et maire de Sauve, a été mis en examen, mercredi 28 septembre, à Nîmes, pour abus de confiance, complicité de faux et usage de faux, corruption, subornation de témoins et atteinte aux règles garantissant la liberté d'accès aux marchés publics, dans le cadre de l'information judiciaire ouverte le 8 septembre sur la gestion de l'Office public départemental des HLM du Gard, dont il était président jusqu'en décembre 1993 (« le Monde Heures locales » daté 11-12 septembre).

Vice-président du conseil général du Gard, M. Pradille a été placé sous contrôle judiciaire par le juge Christian Lernould, qui semble avoir « saucissonné » le dossier afin d'agir au plus vite avant l'ouverture de la session parlementaire. Laissant de côté, pour l'heure, l'examen des critiques contenues dans un rapport de la chambre régionale des *comptes* du Languedoc-Roussillon, la section de recherche de la gendarmerie de Nîmes travaillait depuis une dizaine de jours sur les accusations portées contre M. Pradille par un ancien entrepreneur gardois. Ce dernier avait révélé avoir surfacturé d'environ 60 000 francs en mai 1992 la rénovation d'un ancien hospice commandée par l'OPDHLM, afin de réaliser le carrelage, la margelle et le plongeoir de la piscine privée du sénateur.

L'homme politique s'était défendu en montrant les factures, mais celles-ci pourraient être des faux. L'architecte et le maçon qui les ont établies ont été placés en garde à vue et mis en examen, mercredi, pour faux en écriture privée ; ils auraient avoué aux gendarmes, puis au juge, que les factures en question ne correspondent à aucun travail effectif de leur part. A sa sortie du cabinet, M. Pradille a affirmé, néanmoins, qu'il *« sera simple de démontrer qu'il n'y pas grand-chose derrière tout ça »*.

RICHARD BENGUIGUI



SOCIÉTÉ

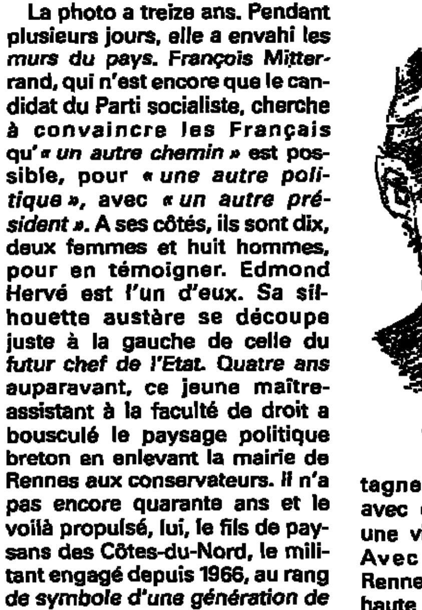
Mis en examen dans l'affaire du sang contaminé

Edmond Hervé a été interrogé sur le fonctionnement du secrétariat d'Etat à la santé entre 1984 et 1986

Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat à la santé, a été mis en examen, jeudi *29 septembre, pour complicité d'empoisonnement* dans l'affaire du sang contaminé. Après avoir entendu et mis en exa*men, le 27 septembre,* Georgina Dufoix, ancien ministre des affaires sociales, les trois juges de la commission d'instruction de la Cour de justice de la République ont *interrogé, jeudi, l'ancien secrétaire d'Etat,* maire socialiste de Rennes, sur ses attributions entre 1984 et 1986, ainsi que sur le *fonctionnement* de son administration et ses liens avec le ministère des affaires sociales. M. Hervé, assisté de Me Patrick Maisonneuve, était arrivé à 9 h 20 au siège de la Cour de justice, rue de Constantine à Paris (7e). Laurent Fabius, ancien premier ministre, a été convoqué par la commission d'instruction pour être mis en examen le vendredi 30 septembre.

La « vérité » du maire de Rennes

La photo a treize ans. Pendant plusieurs jours, elle a envahi les *murs du pays. François Mitter*rand, qui n'est encore que le candidat du Parti socialiste, cherche à convaincre les Français qu'*« un autre chemin »* est possible, pour *« une autre politique »*, avec *« un autre président »*. A ses côtés, ils sont dix, deux femmes et huit hommes, pour en témoigner. Edmond Hervé est l'un d'eux. Sa silhouette austère se découpe juste à la gauche de celle du *futur chef de l'Etat. Quatre ans* auparavant, ce jeune maître-assistant à la faculté de droit a bousculé le paysage politique breton en enlevant la mairie de Rennes aux conservateurs. Il n'a pas encore quarante ans et le voilà propulsé, lui, le fils de paysans des Côtes-du-Nord, le militant engagé depuis 1966, au rang *de symbole d'une génération de* socialistes.



De ce symbole, François Mit*terrand, devenu président* de la République, fait un ministre. On lui confie le portefeuille de l'énergie, puis, en 1983, celui de la santé. A la fougue envahissante de son ministre de tutelle, Georgina Dufoix, Edmond Hervé oppose une raideur obstinée. Avare de confidences, étranger à toute mondanité, il fait de sa grisaille le plus solide des remparts. Tout juste laisse-t-il, de temps à autre, filtrer son désac*cord avec Mme Dufoix, sur les* médecines douces ou l'annonce imprudente d'un traitement contre le sida, en *murmurant* : *« Je ne suis « que » secrétaire d'Etat. »*

A Paris, Edmond Hervé n'est qu'un hôte de passage. Son royaume est ailleurs, dans cette ville de Rennes où nul ne s'aventure à lui contester son pouvoir. De quoi se plaindrait-elle, cette bourgeoise capitale de la Bretagne, qui semble découvrir avec émerveillement qu'il y a une vie après le Rotary Club ? Avec son nouveau maire, Rennes se grise de festivals et de haute technologie, décroche *les tableaux* d'honneur du dynamisme économique et de la gestion municipale. Lorsque, en 1986, la gauche est priée d'abandonner les palais ministériels, *les Bretons, eux, renouvellent* leur confiance à Edmond Hervé et l'envoient siéger à l'Assemblée nationale. Ils lui témoignent encore leur foi lors des élections législatives de 1988.

« Je suis un homme seul »

L'affaire du sang contaminé va soudainement saper la sérénité presque arrogante du maire de *Rennes. Laurent Fabius,* Georgina Dufoix, Edmond Hervé : ces trois noms sont désormais enchaînés dans un même opprobre. L'ancien secrétaire d'Etat à la santé ne semble pas comprendre ce flot de passions et de peurs. Sa froideur affichée choque ceux qui ne le connaissent pas. Elle trouble ses amis, puis les inquiète. Au cours de l'été 1992, après qu'il a *essuyé l'épreuve des sifflets* et de l'hostilité du public, massé dans la salle d'audience où se déroulait le « procès du sang contaminé », les rumeurs les plus folles circulent sur son compte. Même sa ville de Rennes est gagnée par le doute. On le dit dépressif, on prête foi aux insidieuses rumeurs de tentative de *suicide. De sa doulou*reuse fêlure, Edmond Hervé ne laisse rien paraître, ni devant ses *proches collaborateurs,* souvent tétanisés, ni devant ses administrés.

Ce n'est qu'en novembre qu'Edmond Hervé se décide enfin à sortir de son silence. Dans un long entretien accordé au quotidien *Ouest-France*, l'ancien secrétaire d'Etat déclare : *« La suspicion et la rumeur tuent. La vérité, elle, peut aider à vivre. Je n'ai pas donné toute cette tranche de vie à la société, à l'intérêt général, pour brutalement être victime de salissures. »* La ville respire et multiplie les témoignages de soutien à son maire. Edmond Hervé sait, lui, qu'une autre épreuve l'attend : le Sénat, puis l'Assemblée nationale, viennent de se prononcer en faveur de la saisine de la Haute Cour dans l'affaire du sang contaminé.

La Haute Cour, il l'*« accepte »*, déclare-t-il devant les parlementaires et les dirigeants socialistes lors d'une réunion extraordinaire du comité directeur du *parti, le 15 novembre. « Le fait d'y être cité est déjà une infamie (...). J'entends me défendre à chaque étape, je me battrai jusqu'au bout »*, ajoute M. Hervé. Lorsque Laurent Fabius, alors premier secrétaire du PS, laisse entendre que, contrairement à ses précédentes déclarations, il ne demandera pas à joindre son nom à celui de M. Hervé dans la procédure de la Haute Cour, le député d'Ille-et-Vilaine n'émet pas la moindre protestation. Ce qu'il a pensé, ce jour-là, de l'attitude de l'ancien premier ministre, il le gardera pour lui et peut-être pour les carnets auxquels il se confie depuis le début de l'affaire. *« Quoi que vous fassiez, quelle que soit votre solidarité*, s'est-il contenté *de dire à ses collègues, je suis et je serai un homme seul. »*

C'est bien un homme seul qui, *le 16 décembre, monte à la tri*bune de l'hémicycle du Palais-Bourbon, pour se défendre. *« Je ne souhaite à aucun d'entre vous, pas même à mon pire adversaire, de subir les accusations que nous subissons »*, lance-t-il devant une Assemblée figée dans le silence. Les parlementaires socialistes sont déchirés, bouleversés. Plus encore que Laurent Fabius, Edmond Hervé est un des leurs, *un de ces militants artisans de* 1981, un de ces élus *profondé*ment attachés à leur terrain sur lesquels les dangereux charmes du pouvoir n'ont pas trouvé prise.

L'épreuve n'empêche pas l'ancien secrétaire d'Etat de se lancer à la reconquête de son siège de député en mars 1993. De cette candidature, il affirme *« n'avoir jamais douté »*. Battu par son aversaire RPR, Edmond Hervé se consacre, depuis, à sa ville. A la relance de la procédure dans l'affaire du sang contaminé s'ajoutera, dans quelques mois, une campagne municipale difficile. *« J'ai réussi, confiait-il en janvier 1993, à tirer des forces des épreuves que j'ai traversées. Ce qui m'aide, c'est la vérité que j'ai en moi. Je veux que mes enfants soient fiers. »*

PASCALE ROBERT-DIARD

Laurent Fabius, l'homme blessé

Voilà deux ans, *le Monde* titrait un portrait de Laurent Fabius *« L'enfant gâté de la gauche »*. Nul besoin d'y réfléchir à deux *fois, le lecteur n'y échappait pas.* Aujourd'hui, à quarante-huit ans, l'ancien premier ministre est un homme blessé, meurtri par *« l'injustice »* des soupçons et des attaques dont il est la cible dans l'affaire du sang contaminé.

Jusqu'alors, il avait subi et encaissé, autant que d'autres mais pas plus, l'âpreté de la vie *politique.* Les maladresses, les erreurs s'oublient vite. On ne se souvient guère des violents *combats qui ont oppposé, en* 1985, Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, au plus jeune premier ministre *« donné à la France »*. Pas beaucoup plus de sa difficulté à se dépêtrer de l'affaire Greenpeace qui lui valut d'être affublé par Jacques Faizant, dans *le Figaro*, d'un inséparable parapluie. Moins encore de sa morgue désastreuse lors d'un face à face télévisé avec Jacques Chirac ou du *« trouble »* exprimé lors de la visite à Paris du général Jaruzelski.

Le temps a aussi effacé sa défaite, en 1988, face à Pierre Mauroy, pour l'accession au poste de premier secrétaire, la perquisition du juge Thierry *Jean-Pierre au PS le jour même* de son arrivée à la tête du parti, en janvier 1992, et la manière dont il a été chassé de ce poste, victime, disait-il, d'un *« meurtre signé »* en avril 1993 par l'ennemi de l'intérieur, Michel Rocard.

De l'affaire Jaruzelski, premier accroc public entre François Mitterrand et son dauphin *de premier ministre,* le président de la République avait tiré une cruauté en forme de parabole à l'usage de Laurent Fabius et autres jeunes gens à destin, une histoire de singes, un vieux, un jeune : *« Le premier reçoit une décharge électrique toutes les cinq minutes. Le second la reçoit de façon irrégulière, sans savoir à quel moment elle va se produire. Le premier vit très longtemps et le second meurt très vite »*.

Laurent Fabius en était là, singe d'âge adulte assuré de la *suite, lorsque l'affaire du sang* lui est tombée sur la tête. Elle le *« hante »*. On l'a vu désemparé, durant l'hiver 1992, errant dans les couloirs de l'Assemblée nationale alors que le RPR demandait qu'il soit traduit devant la Haute Cour de justice. Il ne voulait pas y aller puis s'y résignait. Mais il donnait le sentiment qu'il dissociait son cas de ceux de ses anciens ministres, réclamant un *« jury d'honneur »* en attendant d'être jugé dans des conditions ordinaires. En constatant que ce drame dépasse la justice, que ses victimes, hémophiles ou transfusés, exigent *« l'expiation »* dans une sorte de *« rite sacrificiel »*, il s'accusait devant ses pairs, disait-il, d'un crime qu'il n'avait pas commis. Il refusait la prescription des faits alors qualifiés de *« non assistance à personne en danger »*. *« Pour faire la lumière,* note-t-il, *il fallait me jeter dans le feu »*.

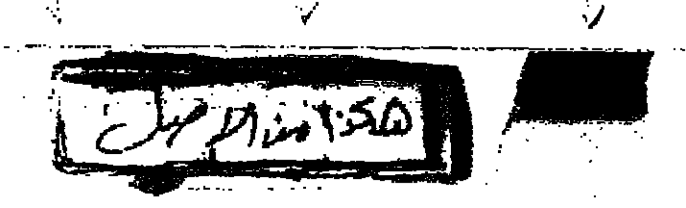
« Une histoire folle »

Depuis, la Haute cour est devenue Cour de justice, débarrassée d'une procédure à caractère politique. *Mais le champ* d'investigation des magistrats, limité jusqu'alors à la contamination des hémophiles, s'est élargi au dépistage des donneurs de sang et à la collecte, notamment dans les prisons. La qualification des faits, *« complicité d'empoisonnement »*, emplit la tête et donne le vertige. Laurent Fabius n'en est pas moins bouleversé que Georgina Dufoix. L'accusation lui semble inconcevable, mais il ne le laisse *pas paraître car son drame inté*rieur serait jugé dérisoire, s'il était exprimé, en regard de celui *des victimes et de leurs familles. « Aucun argument ne résiste à la présence d'un enfant hémophile à la télévision »*, dit l'un de ses plus proches amis, Henri Weber.

Il faut bien argumenter, pourtant, devant la justice. Répéter que le premier ministre Fabius a surpris, choqué parfois, laissé indifférent le plus souvent lorsqu'il a annoncé à l'Assemblé nationale, le 19 juin 1985, sa décision de mettre en place un dépistage systématique du virus du sida chez les donneurs de sang. Dire qu'il l'a fait contre l'avis de ses experts et a été *« un des seuls hommes politiques au monde »* à avoir agi dans ce domaine, et si vite. Noter qu'agir rapidement, brutaliser une *administration lente*, et se retrouver malgré tout devant des magistrats, c'est *« une histoire folle »*. Inviter à la réflexion sur la responsabilité politique, civile et pénale, prévenir que si on les confond toutes, il n'y a *plus d'action publique possible* et que dès lors le métier politique, déjà déprécié, deviendrait un épouvantail. Plaider le dossier, en somme, servir toujours les mêmes arguments aussitôt oubliés. Avec un espoir, la *confiance en une justice capable* de trier entre les faits et l'irrationnel charrié, comme dit Henri Weber, par *« le sang, le fric et le sperme »*.

Il y a dans cette démarche plus qu'une obligation légale d'explication, plus que la rage d'être accusé à tort. En août 1991, bon élève de François Mitterrand, il *expliquait dans un entretien* avec *le Monde* : *« Je me demande si la politique n'est pas pour moi, comme pour d'autres, un moyen de lutter contre la mort. Parce que la politique, par définition, dépasse le temps de ma propre vie. »* Laurent Fabius joue sa vie politique.

JEAN-YVES LHOMEAU



(Publicité)

Voici les mauvais résultats que tout le monde attendait.

Votre Banque Vous Doit des Comptes.

Le Crédit Lyonnais souffre gravement de s'être trop écarté de son métier de banquier. Le résultat positif de ses activités courantes ne compense pas les importantes pertes dues à ses activités périphériques.

Ce n'est pas une nouvelle pour vous. Les médias l'ont abondamment commenté. Le Crédit Lyonnais doit encore faire face à des pertes très conséquentes pour le premier semestre 1994.

D'abord une note rassurante : nous n'avons pas trouvé de nouveaux foyers de perte. Simplement ceux que nous avions déjà isolés se sont révélés plus graves que prévu.

Lorsque nous avons présenté les comptes de 1993, nous avons précisé que nous n'avions vraisemblablement pas terminé le nettoyage du bilan. Cette affirmation s'est malheureusement vérifiée.

Pour leur plus grande part, nos pertes sont dues à des activités périphériques à notre métier de banquier. Car dans ses activités courantes de banque commerciale et de banque de marché, le groupe présente un résultat net positif. Ce qui nous fournit les bases du redressement futur.

Pour l'assurer, il nous faudra conduire deux actions distinctes : éteindre rapidement et définitivement les foyers de perte d'une part, et améliorer la rentabilité de nos métiers classiques d'autre part.

Les Chiffres Clés
au 1er semestre 1994

- Produit net bancaire : 24,613 Milliards de Francs
- Résultat brut d'exploitation : 4,972 Milliards de Francs
- Résultat net global : – 3,920 Milliards de Francs
  Dont résultat net part du groupe : – 4,487 Milliards de Francs
- Dotations nettes aux provisions d'exploitation : 8,888 Milliards de Francs

Les principaux foyers de perte.

Le Crédit Lyonnais avait acquis un nombre important de filiales en France et à l'étranger. Dans le passé, certaines d'entre elles, Altus, la SdBO et le CLBN essentiellement, ont plus ou moins complètement échappé au contrôle central du groupe.

Cela a eu pour effet l'apparition de très grosses pertes dues à un petit nombre de dossiers, pour 1993 et pour le premier semestre 1994.

Ces dossiers se répartissent en trois tiers :
- les financements des activités à l'étranger liées au cinéma.
- les prises de participations hasardeuses et trop risquées de certaines filiales.
- l'immobilier.

S'y ajoutent les déséquilibres résultant d'une stratégie coûteuse.

Le Crédit Lyonnais détient un important portefeuille industriel et commercial par l'intermédiaire de différentes structures : Clinvest, sa banque d'affaires et Clindus qui comprend les participations durables du groupe.

Le montant de ce portefeuille avoisinait 50 milliards de francs au 31 décembre 1993. Il s'est constitué principalement dans les quatre ou cinq dernières années et a été financé en quasi totalité par des capitaux d'endettement.

Cela crée un profond déséquilibre qui pèse encore sur la structure de notre bilan.

En effet, les participations ne nous rapportent que 2 à 3 % par an en dividendes, mais elles nous coûtent 7 à 8 % en refinancement.

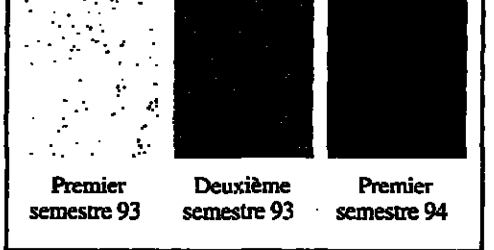
D'où une différence de l'ordre de 5 % et un coût net annuel de 2 à 2,5 milliards de francs sur ce portefeuille.

Ce déséquilibre, beaucoup plus important que celui de nos grands confrères, crée une insuffisance de rentabilité courante.

Il faut donc le réduire pour reconstituer progressivement une rentabilité normale. Cela a été décidé, commencé, mais les effets ne se traduiront que progressivement.

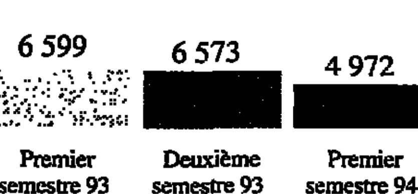
Tous ces problèmes appartiennent à la périphérie de l'activité bancaire. Mais sur nos métiers centraux, nous nous défendons mieux.

Produit net bancaire (PNB)



Premier semestre 93 — Deuxième semestre 93 — Premier semestre 94

Résultat brut d'exploitation (RBE)



Premier semestre 93 — Deuxième semestre 93 — Premier semestre 94

Résultat net global

- 826 — - 5 542 — - 3 920

Premier semestre 93 — Deuxième semestre 93 — Premier semestre 94

En millions de francs

Les facteurs d'espoir.

Parlons d'abord de la banque commerciale. En ce qui concerne la clientèle des particuliers en France , un redressement, qui n'est pas encore suffisant, a été observé au premier semestre par rapport à 1993. Le Crédit Lyonnais a su exploiter la légère reprise du marché de l'immobilier avec un redémarrage des prêts libres (+ 45 % par rapport au premier semestre 1993). La demande des crédits à la consommation progresse elle aussi (+ 15 % sur le semestre 1994) en raison de l'accroissement du nombre des immatriculations de voitures.

Toutefois ce redressement de la production nouvelle n'a pas interrompu l'érosion du volume de l'ensemble des prêts aux particuliers, car les ménages ne relâchent pas leurs efforts d'épargne.

L'assurance-vie étant le placement favori de nos clients, nous avons lancé dans ce secteur une nouvelle gamme de produits qui est venue conforter une croissance des encours de 31 % sur un an à fin juin 1994. En terme de production, la croissance a été de 49,5 %.

Le chiffre d'affaires semestriel de notre filiale l'Union des Assurances Fédérales est en hausse de 65 % par rapport au premier semestre 1993, se fixant à 6,59 milliards de francs. D'autres activités commerciales, génératrices de commissions, se sont fortement développées.

Dans le domaine des cartes bancaires, le Crédit Lyonnais reste leader sur le segment des cartes haut de gamme avec une part de marché de 23,5 % à fin mars 1994.

Sur le marché des changes, le Crédit Lyonnais a consolidé son rôle d'intervenant majeur notamment sur le franc, le deutsche mark et l'écu vis-à-vis du dollar. Pour les opérations de change à terme, il est numéro 1 de la place de Paris, toutes devises confondues.

Sur le marché obligataire du franc, domestique et international, nous avons amélioré notre position en nous situant à la deuxième place avec un montant d'émissions dirigées de plus de 23 milliards pour 15 mandats obtenus.

Sur le marché des actions en France, le Crédit Lyonnais a dirigé au premier semestre le plus grand nombre d'augmentations de capital (12 sur un total de 61) pour un montant total de 5 milliards, contribuant ainsi au renforcement du dynamisme des entreprises.

Enfin, avec six opérations dirigées, il a confirmé sa place de première banque pour les introductions sur le Second Marché depuis sa création en 1983.

Rendez-vous demain.

Comme vous le voyez, nous avons travaillé. Nous avons même gagné de l'argent, mais pas assez pour compenser les pertes considérables dues aux erreurs du passé. Si notre rentabilité courante est convenable, elle reste insuffisante. Nous entendons donc continuer les changements de structure et de stratégie que nous avons entamés. Nous entendons même les accélérer.

Dès demain et pendant une semaine, nous vous expliquerons dans ce même quotidien comment nous comptons nous redresser.



CREDIT LYONNAIS

MÉDECINE

Un sondage France 2-Europe 1 « le Monde » sur la santé des femmes

La maladie d'Alzheimer, nouvelle peur des Françaises

Selon un sondage réalisé auprès d'un échantillon féminin par l'IPSOS, pour « le Monde », France 2 et Europe 1 (1), les peurs et les attentes des Françaises en matière de santé évoluent. Juste après le cancer du sein, la maladie d'Alzheimer devient la plus redoutée. Elle frappe aujourd'hui environ 300 000 personnes en France.

QUI VA S'OCCUPER DE VOUS QUAND JE SERAI IMPOTENTE ?

PESSIN

Les temps changent, les peurs aussi. Interrogées par l'IPSOS sur leurs préoccupations en matière de santé, les femmes françaises montrent à quel point peut varier, à vingt, voire dix ans d'intervalle, la manière dont une société appréhende certains sujets aussi essentiels que ceux liés à l'accroissement de la durée de la vie. A la question : *« Quelles sont les maladies que vous redoutez le plus pour vous-même ? »*, les Françaises répondent, dans l'ordre, le cancer du sein (37 %), la maladie d'Alzheimer (36 %), le cancer de l'utérus (31 %) et le sida (30 %). Chez les plus de 35 ans, c'est la maladie d'Alzheimer qui est la pathologie la plus redoutée. Chez les moins de 35 ans, c'est le sida.

Cette peur d'une maladie liée au vieillissement s'accompagne d'un manque d'enthousiasme à l'idée de vivre centenaire (56 % ne le souhaitent pas, 42 % en ont envie). En revanche, répondant à la question : *« Etes-vous plutôt favorable ou hostile à l'euthanasie en cas de maladie incurable ? »*, les Françaises se déclarent *« plutôt favorables »* à 72 % et *« plutôt hostiles »* à 19 %. Ce sont les 25-34 ans qui souhaitent le plus le recours à l'euthanasie (81 % d'entre elles y sont favorables) et les plus de 60 ans qui y sont le plus opposées (22 % d'entre elles y sont hostiles).

A en croire ce sondage, les priorités des femmes françaises en matière de santé sont, en premier lieu, l'amélioration des urgences à l'hôpital (51 %), l'accroissement des campagnes de prévention du sida à destination des jeunes (47 %) et la mise en place de campagnes de dépistage des cancers (39 %). L'amélioration de la prise en charge des personnes âgées ne semble une priorité que pour 19 % d'entre elles.

S'ils étaient corroborés par d'autres enquêtes, les résultats d'un tel sondage confirmeraient une évolution lourde de la sensibilité et des mentalités des Françaises pour qui la maladie d'Alzheimer – pourtant quasi inconnue, il n'y a pas si longtemps, du plus grand nombre – est devenue une hantise. En outre, et quelles que soient les conclusions qui en seront tirées, il est clair que l'on ne pourra pas longtemps encore faire l'économie d'un débat national sur l'euthanasie.

Parmi les autres enseignements de ce sondage, remarquons que si le sida (33 %), un accident de voiture (26 %) et la drogue (20 %) sont ce que les femmes françaises craignent le plus pour leurs enfants (le suicide n'est cité que dans 2 % des cas), les craintes le plus couramment citées, s'agissant des conjoints, sont les accidents cardio-vasculaires (33 %) et les accidents de voiture (33 %).

Les espoirs placés en la recherche ne se démentent pas : 70 % des femmes estiment que l'on aura trouvé un vaccin contre le cancer dans vingt ans, et 78 % sont du même avis en ce qui concerne le vaccin anti-sida. En revanche, si 73 % des personnes interrogées pensent que, dans une vingtaine d'années, on pourra choisir le sexe de son enfant, 74 % ajoutent que cela ne leur paraît pas souhaitable.

L'éducation pour la santé dès l'enfance apparaît comme une priorité. 87 % des femmes interrogées sont même *« plutôt favorables »* à l'information et à la prévention du sida dès l'école primaire. S'agissant de la drogue, cette proportion atteint 93 %. Ces réponses apparaissent aussi comme le témoignage d'une évolution de l'opinion publique : il y a quelques années, l'idée d'aborder, dès l'école primaire, des questions relatives au comportement sexuel avait suscité un tollé.

Préoccupées par leur santé (58 %), leur forme (63 %) et – un peu moins – par leur beauté (43 %), les femmes françaises avouent ne pas croire que, dans vingt ans, on pourra facilement rajeunir (62 % ne le pensent pas), pas plus qu'on aura vaincu l'obésité (54 %). A en juger par l'engouement actuel pour tout ce qui a trait au maintien en forme (magazines, produits en tous genres, stages de toute sorte, etc.), la part de rêve et d'irrationnel dans le comportement de chacun n'est pas prête de disparaître dès lors qu'il s'agit du corps, du bien-être et de la santé.

FRANCK NOUCHI

(1) Sondage réalisé par l'institut IPSOS du 2 au 5 septembre auprès de 515 femmes constituant un échantillon représentatif de la population féminine âgée de 15 ans et plus (méthode des quotas).

▶ Les résultats de cette enquête seront développés vendredi 30 septembre sur Europe 1 au cours de la tranche matinale 5-9 heures ainsi que durant l'émission « Savoir plus santé », samedi 1er octobre (à 13 h 35), sur France 2.

SCIENCES

Querelle sur l'âge de l'Univers

15, 20 ou 11 milliards d'années ?

Quel âge a l'Univers ? Certains lui donnent 15 milliards d'années, d'autres 20. Mike Pierce, un chercheur américain de l'université d'Indiana (1), affirme aujourd'hui dans la revue *Nature* qu'il n'en aurait que 11. Cette question, à laquelle les astronomes aimeraient trouver une réponse, est loin d'être tranchée, tout comme celle de savoir si l'Univers va continuer sans fin de se gonfler comme un ballon ou, au contraire, se mettre un jour à se ratatiner comme une vieille pomme et revenir, après des milliards d'années, aux conditions qui étaient celles de sa naissance au moment du Big Bang.

A l'origine de ce grand débat qui dure depuis près de soixante-dix ans, il y a Edwin Hubble. S'appuyant sur les travaux de son confrère Harlow Shapley, cet astronome a, en 1929, confirmé que les gigantesques ensembles d'étoiles que sont les galaxies s'éloignent de nous, mais avec une vitesse proportionnelle à la distance qui nous en sépare ; bref qu'il existe un paramètre, la constante de Hubble, « Ho », liant intimement la vitesse à la distance.

Sept ans plus tard, tous calculs faits, Hubble donnait à cette fameuse constante une valeur qui, si l'expansion de l'Univers s'est déroulée au même rythme depuis les origines du monde, lui attribuait un âge de 1,8 milliard d'années. Ce chiffre magique a vite été contesté. Les progrès des méthodes de datation par isotopes radioactifs ont, en effet, montré que les roches terrestres étaient vieilles d'au moins 4,5 milliards d'années. La Terre devenait ainsi le plus vieil objet de l'Univers. Impossible.

Les mesures de Hubble étaient donc entachées d'erreurs. Mais le principe était bon et, vu les moyens dont il disposait à l'époque, ces approximations étaient excusables. Les astronomes se sont donc appliqués à les réduire. Deux hommes ont mené le combat : Gérard de Vaucouleurs et Allan Sandage, qui par des voies différentes ont recalculé la constante de Hubble, l'un l'estimant autour de 100 et l'autre autour de 50.

Larges marges d'erreur

Conséquence : si, depuis le Big Bang, l'expansion de l'Univers s'est maintenue à son rythme actuel, l'origine de l'Univers remonterait à 20 milliards d'années dans le premier cas et à 10 seulement dans le deuxième.

Les nombreuses publications faites ces dix dernières années ont fini par aboutir à une sorte de consensus fixant la constante de Hubble à une valeur comprise entre 75 et 80. Mais, avec l'article que vient de publier *Nature*, Mike Pierce jette un pavé dans la mare. A partir de l'observation, à l'aide du télescope CFH (canado-franco-hawaiien) d'Hawaï, de certaines étoiles variables _ des Céphéides (2) appartenant à une galaxie de l'amas de la Vierge connue sous le nom de NGC 4571 et distante de nous d'environ 48 millions d'années-lumière _ , il prétend que la constante de Hubble a une valeur de 87.

Dans ces conditions, l'Univers serait, au plus, âgé de 11,2 milliards d'années. La communauté astronomique s'interroge sur ce travail, car il semble en contradiction avec certaines données sur le devenir possible de l'Univers et avec l'existence de très vieilles étoiles (16,5 milliards d'années), plus vieilles que l'âge de l'Univers avancé par Pierce.

Pour être sûr des chiffres, il faudrait, dit-il, connaître précisément, outre la valeur de Ho, celle de la densité de la matière contenue dans l'Univers, sur laquelle on s'interroge toujours et celle enfin de la « semi-mythique » constante cosmologique d'Einstein. Mais, ajoute-t-il, le mérite de Pierce est de relancer le débat, en attendant les résultats de toutes nouvelles méthodes, fondées sur des principes différents de celui utilisé par Pierce.

JEAN-FRANÇOIS AUGÉREAU

(1) *Nature* du 29 septembre.
(2) Edwin Hubble avait aussi utilisé de telles étoiles.

DÉFENSE

Les services secrets en veilleuse

Suite de la première page

Craintes de « bavures » hors des frontières, ce qui ne manquerait pas de relancer le débat sur le contrôle par le pouvoir de ces organismes remuants par définition ? Interrogation radicale sur leur rôle précis rapporté à leur coût, comme c'est le cas aujourd'hui aux Etats-Unis ? Incapacité de déterminer leur fonction exacte, à l'heure où leurs missions traditionnelles s'effacent avec la fin de la « guerre froide » ? Querelles franco-françaises entre des services qui n'ont jamais appris à travailler ensemble et qui préfèrent garder pour eux des informations essentielles ?

Toutes ces questions, les fonctionnaires du renseignement extérieur se les posent en constatant que *« l'air ambiant »*, comme ils disent, est à la passivité – *« pas de vagues ! »*. Pourtant, l'environnement international reste, lui, actif. En dépit des apparences, il serait même de plus en plus actif et de moins en moins prévisible, avec un renseignement qui se veut désormais tous azimuts dans un *monde qualifié par les spécialistes* d'*« état entropique »*, comme des physiciens le disent d'une situation où les équilibres sont en permanence modifiés et qui peut déboucher sur un désordre accru.

Une prolifération d'officines privées

A l'appui de cette thèse, qu'ils relèvent du SGDN, de la DGSE ou de la DRM, voire de la direction de la surveillance du territoire (DST), les experts du renseignement avancent que la Russie demeure, même après la chute du mur de Berlin en 1989, « la partie la plus agressive des pays de l'Est ». Deux services – un civil et un militaire – continuent de tourner d'autant plus à plein qu'ils ont souvent été à l'origine des changements importants dans leur pays et qu'ils sont en quête de renseignements industriels ou technico-scientifiques pour mieux développer une économie nationale exsangue.

Ainsi, le SVR russe (l'ancien KGB) entretiendrait quelque 20 000 « officiers », dont 5 000 à l'étranger. Il aurait déployé à ce jour un réseau de vingt-huit agents à Paris. Ainsi encore, le GRU, l'agence militaire, qui a mieux traversé la crise en Russie que l'ex-KGB, a repris son ancien dispositif d'avant 1991. Il disposerait de 30 agents en France. Des « officiers » du SVR ont été détectés au sein de sociétés françaises ou de filiales d'entreprises russes en France, où ils sont « reconvertis » dans les échanges technologiques. Un exemple récent concerne, si l'on en croit des sources judiciaires, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), dont un employé photocopiait des documents classés « Secret-Vulcain » pour le compte du KGB, puis du VSR, et cela depuis cinq ans.

Les alliés occidentaux ne sont pas davantage absents de France. Certes, la règle demeure : *« On ne fait pas ça entre amis ! »* Mais force est de remarquer, comme on le prétend au SGDN, que *« les alliés, au contraire, s'infiltrent partout »*, au moins autant que les Français sont accusés de le pratiquer aux Etats-Unis en prenant pour cibles des entreprises de haute technologie, des organismes publics ou des banques. Les alliés consacrent majoritairement leurs activités à collecter et à coordonner d'abord le renseignement d'ordre économique.

A la Central Intelligence Agency (CIA), le directeur, James Woolsey, ne cache pas que l'espionnage économique est devenu la priorité. Il a expliqué, en février dernier, au Sénat, que 40 % des demandes adressées par l'exécutif américain à la CIA concernaient maintenant le domaine économique au sens large du terme. En la matière, le « piratage », comme on le dit à propos de ces « pénétrations » par les services spéciaux des moyens modernes de communications et des nouveaux réseaux que sont les « autoroutes de l'électronique », est monnaie courante. Le « piratage » a l'avantage de ne laisser aucune trace après lui.

Pour ce faire, les seuls Etats-Unis disposent, avec la National Security Agency (NSA), de 100 000 agents répartis dans deux mille stations sur la planète. Ils sont aptes à tout écouter, à tout décoder grâce à leurs puissants ordinateurs qui identifient le mot-clé qui convient dans les conversations internationales. La Grande-Bretagne n'est pas en reste : les Britanniques exploitent avec les Américains un centre, à Chettenheim, qui intercepte les transmissions en Europe. *« Même les Anglais ne se gênent pas pour nous torpiller »*, avoue un responsable haut placé de la direction de la protection et de la sécurité de défense (DPSD), qui redoute un espionnage de plus en plus actif des pays membres de l'Union européenne.

Ce n'est pas la seule menace. Avec ces services d'Etat qui *gèrent le renseignement* à *moyen* et long terme, coexistent une multitude de sociétés privées, composées d'anciens agents (retraités ou licenciés) de l'Ouest comme de l'Est, parfois originaires des deux ex-« blocs » de la « guerre froide » en même temps – comme l'association américano-russe Parvus-ABS – et qui se réunissent pour offrir leur savoir-faire. C'est un marché parallèle. Les agences en question travaillent sur le court terme. Il leur arrive fréquemment de sous-traiter à des officines, déclarées ou non, dépourvues d'une quelconque déontologie, qui recourent sans hésiter aux pratiques les plus illégales (écoutes « sauvages », filatures illicites, chantages, micro-émetteurs, questionnaires indiscrets par téléphone, etc.). Les services rendus se facturent cher et à la tête du client : par exemple, 100 000 francs pour le *curriculum vitae* détaillé du dirigeant d'une entreprise rivale.

A tort ou à raison, les professionnels assimilent cette privatisation du renseignement – qui s'accélère – à *« un vol d'oranges aux étalages »*, comme si « tout cela n'allait pas bien loin » en définitive. Voire. Dans ce secteur particulier, s'ils devaient désigner le risque majeur à venir, les agents du renseignement extérieur le verraient davantage dans l'actuelle prolifération de ces sociétés d'audits comptables ou de ces cabinets de « consultants » rétribués pour mettre à nu l'organisation, la stratégie et la compétence d'un groupe.

Une moisson de « coups » ratés

Combien de secrets passent-ils ainsi entre les mains de ces « maisons »-là, s'inquiètent les services français de renseignement. Et combien transitent-ils ailleurs, là où ils sont ensuite disséqués par la concurrence ? La plupart du temps, ces sociétés sont étrangères. Qui profite en fin de compte *de leur travail ? s'interroge le* SGDN. Peut-on confier les réseaux protégés et sensibles ou la comptabilité de certains organismes publics spécialisés, comme la direction du personnel militaire de l'armée de terre ou les renseignements généraux, à des cabinets anglo-saxons ? Comment empêcher préventivement une société privée de renseignement de mettre sur la place publique la part prise – secrètement – par l'Irak dans le capital d'un groupe français qui s'apprête à vendre des équipements militaires à l'Arabie saoudite ? Peut-on attribuer, se demande un ancien « patron » de la DST, le contrat de sécurité d'un aéroport parisien à une société privée qui, après enquête, se révélait être dans les mains du Mossad israélien ?

Tel qu'il est, le système français est soit mal adapté, soit sous-développé pour traiter cette matière *première stratégique* qu'est aujourd'hui le renseignement. Trop d'organismes se chevauchent ou se contrecarrent : chaque service se considère comme le propriétaire exclusif de toute information collectée. Le pouvoir politique se méfie d'eux, il se tient à l'écart et, échaudé par l'expérience, il entretient un fort préjugé négatif à leur encontre. *Résultat* : le renseignement ne circule pas et, quand il lui arrive d'être communiqué, il est dégradé ou embelli par une série de filtres tous occupés à le recueillir, à l'exploiter et à le diffuser à la fois, alors qu'il s'agit de trois métiers différents.

Les « coups » ratés sont légion, dans ces conditions. Veut-on identifier telle société étrangère qui ambitionne d'acheter des armes à la France ? Aucun service n'est en mesure de fournir la réponse. Telle autre, qui se présente comme étant une savonnerie iranienne, veut-elle faire des échanges commerciaux avec la France ? Les services se contentent de consulter l'annuaire téléphonique pour savoir si elle existe vraiment. Un ministre français parle-t-il en Russie de procédés proliférants de séparation de l'uranium ? Nul n'est capable de lui faire grief d'une telle imprudence.

Avait-on seulement imaginé que l'Iran, peu suspect d'encourager la libération des femmes, puisse se servir de l'une d'elles pour transmettre à Téhéran des documents français « sensibles » ? Les services sont quelquefois naïfs. Trouve-t-on, par hasard, des plans du missile des sous-marins nucléaires dans une décharge publique en Bretagne ou des dossiers classés *« secret »* froissés dans le caniveau de la rue du Bac, à Paris ? Tandis qu'on s'en émeut à la DPSD, les institutions où de tels dysfonctionnements ont été repérés opposent le classique : *« On ne peut pas mettre en prison ou sanctionner quelqu'un qui a égaré une sacoche. »*

Un travail à peine amorcé

A la direction des opérations de la DGSE, lorsqu'on a le choix, on joue la prudence. Le service X, où se recrutent les « plombiers » et autres briseurs de coffres-forts, reçoit la consigne de visiter la chambre d'hôtel d'un officiel égyptien en déplacement à Paris, plutôt que d'aller faire le ménage – plus risqué dans les circonstances présentes – dans celles de responsables chinois et libyen, de passage la même semaine.

Outre-Atlantique, l'administration de Bill Clinton s'est lancée, en dépit des obstacles qui risquent de faire capoter le projet, dans une vaste répartition des tâches attribuées à la CIA ou à ses annexes, et au Federal Bureau of Investigation (FBI). L'initiative est suivie, dans les autres pays, avec une attention d'autant plus soutenue qu'on cherche à y mobiliser aussi ce qu'il est convenu d'appeler la « communauté » du renseignement *sur une action en profondeur* et dans la durée.

En France, pour cause d'échéances politiques, le travail est à peine amorcé. Il consiste à actualiser le plan national de renseignement et à dynamiser le comité interministériel du renseignement. Le premier est devenu, au fil des années, *« un véritable catalogue de La Redoute »*, selon l'expression même du haut fonctionnaire du SGDN chargé de coordonner les activités de ce secteur. On n'y recense pas moins de cent cinquante priorités, quand seulement une demi-douzaine suffiraient à constituer un plan authentiquement opérationnel. Le second, dont le premier ministre est l'autorité suprême, se réunit au grand maximum deux fois par an, et s'y joignent des directeurs de l'administration qui n'ont pas toujours l'aval de leur ministre de tutelle.

« Malheureusement, dit-on au SGDN, les autres ne sont pas aussi nuls que nous ». Un renseignement extérieur qui se met en veilleuse à l'approche d'élections nationales déterminantes et qui, dans cette attente, se contenterait de « noircir du papier » est bien loin du compte.

JACQUES ISNARD

Le naufrage du car-ferry « Estonia »

La fiabilité des compagnies maritimes de l'ex-URSS est mise en cause

Les opérations de secours entamées après le naufrage du ferry *Estonia* dans la mer Baltique ont repris jeudi matin 29 septembre. En milieu de matinée, aucun nouveau survivant n'avait été retrouvé. Selon un dernier bilan, 767 personnes qui se trouvaient à bord de ce ferry reliant Tallin à Stockholm sont portées disparues. Environ 140 personnes ont pu être sauvées et 58 corps ont été retrouvés après cette catastrophe maritime, la plus grave de ces 50 dernières années en Europe. Les gardes-côtes finlandais, qui dirigent les opérations de secours, ont l'intention de faire descendre dans la journée une caméra téléguidée au fond de la mer pour tenter de localiser l'épave, qui repose à environ 80 à 90 m de profondeur.

■ DEUIL NATIONAL. Dès l'annonce de cette catastrophe, une très vive émotion s'est emparée des pays nordiques. En Suède, où les drapeaux ont été mis en berne sur les édifices publics, un dispositif de crise a été installé.

■ ENQUÊTE. Tandis qu'une commission d'enquête dirigée par les autorités estoniennes était mise en place, plusieurs observateurs mettaient en cause la fiabilité des compagnies maritimes des anciennes Républiques soviétiques aujourd'hui indépendantes et la qualité de leurs équipages.

STOCKHOLM

de notre correspondant en Europe du Nord

« Je suis descendu peu avant minuit dans le compartiment du navire réservé aux véhicules et j'ai vu l'eau s'engouffrer par les côtés de la porte avant. J'ai compris, j'ai pris peur et je suis remonté pour donner l'alerte. » Henrik Silasje, machiniste estonien, était, mercredi 28 septembre, l'un des rares membres d'équipage rescapés – avec le capitaine de l'*Estonia* – à pouvoir témoigner sur le naufrage du navire. A 0 h 24, le car-ferry lançait son *Mayday*, le signal de détresse radiotéléphonique réclamant une assistance immédiate. Quelques minutes plus tard, sans doute déséquilibré par les masses d'eau qui se déplaçaient dans le navire, entraînant les poids lourds dans leur mouvement, il donnait de la bande et sombrait. C'est l'explication de la catastrophe la plus souvent avancée par les spécialistes de la navigation nordique qui tiennent cependant à rester prudents dans leurs commentaires.

Peu avant son départ de Tallinn, deux fonctionnaires suédois de la direction nationale de la navigation civile avaient fait le tour de l'*Estonia* en compagnie de collègues baltes. Leur mission était, dans le cadre d'un programme de coopération bilatérale, de parfaire la formation de ces derniers en matière de sécurité. Ils avaient observé quelques négligences – notamment l'absence d'une liste écrite des contrôles routiniers à effectuer avant tout appareillage – et signalé des défauts d'étanchéité au niveau de certaines portes, à l'avant et à l'arrière. *« Cela dit,* reconnaît l'« instructeur » suédois, Aake Sjöblom, *ces remarques ne justifiaient pas un feu rouge, elles n'étaient de notre part que des recommandations raisonnables pour l'avenir. De toute façon, il ne nous appartenait pas de prendre une décision puisque le navire battait pavillon estonien. »*

Une commission d'enquête a été mise en place, mercredi 28 septembre. Elle sera naturellement dirigée par les autorités de Tallinn avec la participation de spécialistes suédois et finlandais – les premiers ministres des trois pays en sont convenus. Mais à peine a-t-elle commencé son travail que des soupçons se portent sur la fiabilité des « nouvelles » compagnies maritimes des anciennes Républiques soviétiques, devenues indépendantes, et la qualité de leurs équipages. Un camionneur suédois, qui a longtemps pratiqué la ligne Stockholm-Tallinn, expliquait, par exemple, à la radio que les poids lourds n'étaient jamais convenablement arrimés avec des chaînes pendant la traversée. *« On attachait seulement les remorques,* déclarait-il, *ce qui n'est pas normal. Plusieurs fois, je l'ai fait remarquer, en vain. Mais toutes les compagnies qui assurent les liaisons en Baltique font à peu près la même chose. Les règlements de sécurité ne sont plus respectés. »*

Des prix compétitifs

Sans vouloir attaquer directement les compagnies maritimes baltes, le président du syndicat suédois des gens de mer, Anders Lindström, rappelle que son organisation a toujours exigé que tous les bateaux circulant en Baltique et dans les eaux territoriales suédoises, sous quelque pavillon que ce soit, soient soumis aux mêmes règlements et normes que les navires locaux. Ce n'est pas le cas actuellement : les inspecteurs de Stockholm peuvent seulement procéder à des contrôles techniques sporadiques dans les ports. Par ailleurs, M. Lindström met en cause le manque de qualification des marins baltes. *« L'Estonie,* dit-il, *est une jeune nation. Elle a malheureusement dans le domaine de la marine un passé soviétique, elle n'a pas de direction nationale de la navigation maritime digne de ce nom et elle n'a pas souscrit encore aux conventions internationales en matière de sécurité. »*

Avant l'accession des pays baltes à l'indépendance, les traversées de la Baltique – essentiellement entre Stockholm, Helsinki, Turku et les îles d'Aaland – étaient en gros le monopole de deux armements, « Viking Line » et « Silja Line », qui proposaient des voyages confortables et bon marché. Comment ? Pour une bonne part, grâce aux recettes de la vente de boissons alcoolisées et d'articles hors taxes à bord. Une fois libérés du carcan soviétique, les Baltes ont tenu à créer leurs propres compagnies de navigation, souvent en entreprises mixtes avec les Suédois ou les Finlandais. La Baltique est ainsi devenue aujourd'hui l'une des zones de trafic les plus importantes du monde, sillonnée par « Viking Line », « Silja Line », « Estline », « Latvian Line, « TT Line » et d'autres. Pour ce qui est des voyages organisés, les Baltes peuvent offrir des prix plus « compétitifs » en raison de coûts de main d'œuvre nettement inférieurs à ceux de leurs concurrents. Avec un certain succès : depuis Stockholm, il existe des liaisons quotidiennes maritimes avec Tallinn et Riga et plus de 160 000 passagers avaient, par exemple, traversé la Baltique au cours du premier semestre 1994 à bord de *l'Estonia*.

Les premiers ministres des trois pays nordiques touchés par le naufrage du car-ferry sont convenus *« de se concerter »* sur l'ensemble des sujets touchant à la sécurité maritime en Baltique, ce qui semble indiquer que Suédois et Finlandais considèrent que leurs voisins ne sont pas encore *« aux normes nordiques »*. Le chef du gouvernement suédois, Carl Bildt, a estimé, pour sa part, que le renflouement du navire devait être envisagé *« sérieusement »* pour tenter de récupérer les corps des victimes. Mais pour les techniciens, cette opération est pratiquement *« irréalisable »*, compte tenu notamment des dimensions de l'épave : plus de 155 mètres de long, 24 mètres de large, 15 500 tonnes brutes.

A Tallinn, le premier ministre, Mart Laar a déclaré avoir vécu *« le pire cauchemar de sa vie »*. *« L'Estonie*, a-t-il dit, *est responsable de la plus grande catastrophe maritime de l'histoire scandinave et nordique. L'Estonia* était ici, pour beaucoup, *« le symbole de l'ouverture vers le monde occidental, avant même notre indépendance. Un bateau qui, avant Gorbatchev, allait seulement de temps en temps à Stockholm, mais qui nous ouvrait des perspectives d'espoir ; un navire qui ensuite a fait venir des hommes d'affaires suédois pour investir chez nous, puis des touristes »*, explique le rédacteur en chef du journal *Estniska Dagbladet* à Stockholm.

ALAIN DEBOVE

Le deuil des pays nordiques

STOCKHOLM

de notre correspondant en Europe du Nord

La Suède n'avait sans doute pas vécu de jours aussi lourds et forts en émotion depuis l'assassinat d'Olof Palme, en plein cœur de Stockholm, le 29 février 1986. Les deux événements ne sont guère comparables, mais on ressent la même stupéfaction, le même sentiment général – indépendant des opinions politiques des uns et des autres – que *« ce n'est pas possible, pas chez nous »*, la même volonté discrète de serrer les rangs pour venir en aide aux familles et aux proches des victimes du naufrage qui s'est produit à quelques heures de bateau des côtes de la capitale. Sur les quelque 880 disparus ou morts de l'*Estonia*, plus de cinq cents étaient de nationalité suédoise.

C'étaient des touristes pour la plupart : un groupe de retraités, par exemple, venus découvrir en voyage organisé l'Estonie voisine ; une trentaine d'employés communaux d'une petite ville de province réunis en croisière-conférence ; près de soixante-dix fonctionnaires civils de la police de Stockholm également en séminaire. Mais quel salarié suédois ou finlandais – les habitudes sont similaires de part et d'autre de la *« mer de l'est »* – n'a-t-il pas eu droit à un brin de détente, payé par son entreprise, son administration publique ou son syndicat, en traversant la Baltique, ne serait-ce que quarante-huit heures, sous prétexte de « colloque » ou de « réunion de service » ? Du temps de l'Union soviétique on partait pour Helsinki ou Turku. Depuis quelques années, l'Estonie et la Lettonie indépendantes sont devenues des destinations prisées et encore meilleur marché.

« Un bruit infernal, le noir total »

La catastrophe de l'*Estonia* a vite bouleversé cette journée du 28 septembre dans les pays nordiques. En Suède, où a eu lieu un conseil de crise du gouvernement de centre droit sortant de Carl Bildt, les drapeaux ont été mis en berne sur les édifices publics, et le roi Carl XVI Gustaf a, dans un *« discours à la nation »* exceptionnellement radiodiffusé et télévisé, évoqué la peine de l'Estonie voisine. Un office religieux en la Grande-Eglise de Stockholm a été célébré en présence de plusieurs membres du cabinet. La même consternation – officielle et personnelle – régnait, mercredi, en Estonie et en Finlande.

Mercredi soir, les services de secours, centralisés à Turku en Finlande, avaient perdu tout espoir de retrouver des survivants mais envisageaient quand même de poursuivre les recherches, jeudi, au lever du jour, avec la participation d'équipes de plongeurs norvégiens. Le vent soufflait à environ 15 mètres/seconde, la température de l'eau ne dépassait pas 12 degrés. Toute la journée, les hélicoptères avaient survolé la zone de la catastrophe et ses environs, ne repérant, le plus souvent, que des canots pneumatiques et des dizaines de gilets de sauvetage flottant à la surface de la mer. Rarement, des radeaux circulaires rouges « habités ». Selon les spécialistes, il est pratiquement exclu que l'organisme humain puisse résister plus de vingt-quatre heures dans des conditions climatiques aussi rudes. Ils écartaient également la possibilité que certains passagers puissent être toujours en vie, enfermés dans des « bulles d'air » à l'intérieur de l'*Estonia* qui gît maintenant par 90 mètres de fond.

« Je dormais dans ma cabine, avec mon épouse, expliquait à la radio finlandaise, Bert Roos, depuis l'hôpital universitaire de Turku. *Nous avons été réveillés par un bruit infernal, tout a commencé à basculer, il n'y avait plus d'électricité, le noir total. Nous sommes sortis, nous nous sommes précipités vers le pont supérieur, le bateau a chaviré. J'ai d'abord réussi à me mettre dans un canot pneumatique qui s'est renversé et ensuite, dans la mer, j'ai trouvé – je ne sais comment – une corde qui m'a amené sur un radeau de survie circulaire. Nous étions six dedans. On voyait les hélicoptères au-dessus de nous mais il a fallu attendre environ six heures avant d'être treuillés. C'était à l'aube. Ma femme, je ne sais pas ce qu'elle est devenue. »*

Les rescapés, qui tous affirment que le chavirement du navire n'a duré que quelques minutes, ont été dirigés vers divers hôpitaux de Finlande, de Suède et des îles d'Aland. C'est une des raisons de l'incertitude qui régnait toujours, jeudi matin, sur le bilan exact de la catastrophe. A Stockholm, par exemple, un Suédois d'origine estonienne scrutait depuis la veille la liste des survivants qui était affichée dans le hall d'Estline, la compagnie propriétaire du car-ferry naufragé. Il ne voyait pas le nom de son fils et ignorait que ce dernier avait téléphoné, quelques heures plus tôt, à sa mère pour lui annoncer qu'il était en vie...

A. D.

Un trafic en forte expansion

Quelque 24 millions de personnes empruntent chaque année des navires transbordeurs entre le continent européen et les îles Britanniques, sur les lignes de la Manche, dans le détroit du Pas-de-Calais et le sud de la mer du Nord, Calais et Douvres étant les deux principaux ports concernés. Mais dans la seule mer Baltique, quand on comptabilise l'ensemble des lignes, on atteint le double de ce chiffre.

En cinq ans le trafic de passagers entre la Suède et la Finlande, d'une part, et les ports de l'ex-URSS, d'autre part, a été multiplié par six, passant de 250 000 personnes en 1987 à 1 500 000 en 1992. Le trafic est aussi très important entre l'Allemagne du Nord et la Scandinavie.

Actuellement, trente-huit transbordeurs sont en construction dans les chantiers mondiaux pour divers armateurs. Il y avait 2 125 bateaux de ce type en service à la fin de l'année dernière, dont 388 au Japon, 235 en Norvège, 159 en Italie, 51 en Suède, 12 en Estonie. La France en fait naviguer pour sa part 38, essentiellement sous les couleurs de la compagnie bretonne BAI de Roscoff, de Sealink sur la Manche et de la Société nationale Corse-Méditerranée (SNCM), filiale du groupe public CGM, qui dessert notamment la Corse et l'Afrique du Nord.

Les principaux pays constructeurs de transbordeurs sont le Japon, l'Allemagne, la Finlande et la France.

F. Gr.

Risque limité en Méditerranée

BASTIA

de notre correspondant

Plusieurs dizaines de car-ferries accostent quotidiennement au port de Bastia pendant la période de haute saison touristique. Les dangers induits par cette intensité du trafic sont davantage liés aux manœuvres d'accès au port qu'à la circulation en mer. Trois compagnies assurent les liaisons Corse-continent en France et en Italie. La SNCM (Société nationale Corse Méditerranée), seule concessionnaire du trafic sur les ports de Nice et Marseille, se voit concurrencée par la Corsica Ferries et la Navarma, battant pavillon étranger et desservant les ports italiens de Livourne et Gênes. Les routes maritimes empruntées par les navires de ces compagnies ne se croisent qu'aux abords des villes portuaires.

Les dangers sont limités d'une part par le fait que toutes les manœuvres d'approche sont effectuées par les pilotes agréés des ports d'accueil. D'autre part, par l'équipement des bords en radars et sonars capables de détecter des objets flottants non identifiés, de la taille d'une simple embarcation de pêche. Cet équipement est d'autant plus utile que les tempêtes en Méditerranée sont aussi soudaines que violentes. Il n'est pas rare que la préfecture maritime de Toulon demande aux car-ferries de ces compagnies de se détourner de leur route pour participer à des recherches d'embarcations disparues. Le car-ferry représente alors un excellent outil de vigie avec des hauteurs d'observation de trente mètres au-dessus du niveau de la mer, constituant ainsi un moyen complémentaire d'assistance et de secours.

MICHEL CODACCIONI

Les assurances anglaises s'inquiètent de l'augmentation du nombre des naufrages

LONDRES

correspondance

Le naufrage de l'Estonia va coûter cher aux assureurs londoniens : la facture va largement dépasser celle du naufrage du Herald of Free Enterprise, il y a sept ans, qui s'était élevée à 45 millions de dollars ou du *Scandinavia Star* qui avait atteint 24 millions de dollars en 1990.

L'Estonia était assuré auprès d'une compagnie suédoise, Trygg-Hansa, pour quelque soixante millions de dollars, mais comme le veut la pratique, ce contrat avait été rétrocédé aux assureurs du marché londonien, le Lloyd's et l'Institute of London Underwriters (ILU, spécialisé dans les assurances maritimes pour le compte des compagnies d'assurances). Le Lloyd's et l'ILU avaient ensuite réparti les risques entre les différents syndicats de souscripteurs et une multitude de compagnies d'assurances. Le Lloyd's a pris en charge deux tiers des risques, le tiers restant revenant à l'ILU. Dans un communiqué, l'ILU s'inquiète de l'augmentation significative des naufrages de ferries lors de la décennie écoulée. La tragédie est intervenue alors que les primes maritimes avaient enregistré une forte hausse à la suite de la réduction de la capacité de la flotte mondiale.

MARC ROCHE

Les catastrophes du siècle

1994

29 avril : au Kenya, naufrage d'un ferry surchargé dans le port de Mombassa (au moins 177 morts).

1993

14 janvier : naufrage d'un ferry polonais en mer Baltique (53 morts).

16-17 février : en Haïti, naufrage d'un navire de transport (800 morts).

10 octobre : en Corée du Sud, naufrage d'un ferry surchargé (282 morts).

1992

8 mars : en Thaïlande, collision entre un ferry et un pétrolier (89 morts).

15 avril : collision entre deux ferries près de la frontière entre le Nigéria et le Cameroun (300 personnes portées disparues).

1991

11 avril : en Italie, collision entre un ferry et un pétrolier (142 morts).

15 décembre : naufrage d'un ferry égyptien en mer Rouge (837 morts).

1990

7 avril : en mer du Nord, incendie d'un ferry danois (158 morts).

1989

30 novembre : aux Philippines, naufrage d'un ferry surchargé (100 disparus).

1987

6 mars : le *Herald-of-Free-Enterprise* sombre en quittant le port de Zeebrugge, en Belgique (193 morts).

20 décembre : aux Philippines, naufrage du ferry *Dona-Paz* (plus de 1 400 morts).

1986

20 avril : au Bengladesh, un ferry sombre dans un fleuve (près de 200 morts).

25 mai : au Bengladesh, un ferry reliant une île à Dacca chavire (au moins 224 morts).

1954

26 septembre : collision entre deux ferries japonais (1 172 morts).

1948

3 décembre : un paquebot sombre en mer de Chine (1 100 morts).

1931

14 juin : en France, le *Saint-Philibert* sombre (500 morts).

1921

18 mars : en mer de Chine, naufrage du *Hong-Kong* (1 000 morts).

1917

6 décembre : au Canada, collision entre un bateau français et un navire belge (1 600 morts).

1915

24 juillet : aux Etats-Unis, l'*Eastland* se retourne (812 morts).

1914

24 mai : au Canada, collision entre deux paquebots sur le Saint-Laurent (1 370 morts).

1912

5 mars : en Espagne, le *Principe-de-Asturias* heurte un rocher (500 morts).

15 avril : naufrage du Titanic au large de Terre-Neuve (1 513 morts).

28 avril : au Japon, un paquebot sombre (1 000 morts).

Un cadre juridique pour la diffusion digitale

Accord sur les normes numériques entre industriels de la télévision

Le Digital Video Broadcasting (DVB), qui regroupe cent quarante-cinq industriels et opérateurs de chaînes de télévision, a conclu un accord pour deux ans sur le contrôle d'accès des futurs décodeurs numériques.

Cent quarante-cinq sociétés et groupes de communication européens regroupés au sein du Digital Video Broadcasting (DVB) ont finalisé, mercredi 28 septembre, à Genève (Suisse), les accords sur les normes de diffusion et de réception audionumériques. Après s'être mis d'accord sur le standard de compression numérique (MPEG 2), la nature des modulations et l'embrouillage, restait à négocier le plus dur, à savoir l'accès conditionnel aux images de télévision qui seront diffusées en numérique à partir de 1995. En clair, il fallait dire qui avait le pouvoir d'autoriser un décodeur, quel qu'il soit, à « désembrouiller » un signal audiovisuel sans obliger le particulier à accumuler les décodeurs chez lui.

Deux procédés de désembrouillage (ou contrôle d'accès) étaient en lice : le premier est le Simulcrypt (Canal Plus), un procédé déjà opérationnel pour la télévision analogique et applicable au numérique. La seconde proposition, basée sur une « interface commune », permet à un décodeur d'accepter plusieurs types de contrôle d'accès.

Renégociation en 1997

Dans le premier cas, Canal Plus devra donner accès à son portefeuille d'abonnés à quiconque le souhaite, moyennant finances. L'accord DVB précise que chaque membre s'engage à respecter un *« code de bone conduite »* pour permettre l'accès aux parcs de consommateurs selon des termes commerciaux qui soient *« équitables, raisonnables et non discriminatoires »*. Pierre Lescure, PDG de Canal Plus, ne pourra refuser l'accès à son parc de décodeurs si, à l'avenir, un opérateur (Murdoch ou la CLT par exemple) souhaite faire profiter les abonnés de Canal Plus d'une chaîne de cinéma supplémentaire. Au cas où les conditions commerciales exigées par Canal Plus seraient jugées *« discriminatoires »*, l'opérateur de la chaîne de cinéma pourra être en droit de faire appel à une procédure d'arbitrage. En cas d'échec, les tribunaux trancheront.

Le second système de contrôle d'accès, dit « interface commune », s'inspire du Visiopass, en vigueur sur le câble avec un système de cartes. Un opérateur ne paye pas réellement de droit d'entrée pour diffuser sa chaîne. Un particulier peut ainsi s'abonner à volonté à différentes chaînes gérées par des opérateurs distincts (service de base du câble, Canal Plus, les deux chaînes de cinéma, plus le paiement à la séance Multivision). Dans l'un ou l'autre cas, le résultat pour le particulier sera le même : avec un seul décodeur, il pourra avoir accès à n'importe quelle chaîne cryptée numérique.

Cet accord prend effet au 1er janvier 1995 pour deux ans. Il pourra être renégocié au 1er janvier 1997. Dans sa déclaration, le DVB demande aussi aux Etats européens d'adopter rapidement une législation antipiratage.

Cet accord entre industriels européens va faire école dans la mesure où les opérateurs américains sont sur le point de s'engager dans un processus de négociation similaire.

G. D. et Y. M.

Alors que RFI a engagé son cinquième jour de grève

La grogne s'amplifie dans l'audiovisuel public

Dépôt d'un préavis de grève des journalistes pour le mardi 4 octobre, poursuite de la grève des réalisateurs, assistants, et techniciens : à Radio France Internationale (RFI), la situation se durcit. A l'appel des syndicats CFDT, SNJ (Syndicat national des journalistes), SNJ-CGT et CGC de Radio-France Internationale (RFI), la rédaction de RFI a décidé d'emboîter le pas aux assistants-réalisateurs, en grève depuis le 25 septembre. Les journalistes ont des *« revendications spécifiques »* pour des questions de *« salaires, conditions de travail et perspectives de carrière »* affirment les syndicats.

Risque d'embrasement

« C'est la première fois que Radio France internationale est ainsi privée d'information cinq jours consécutifs », note une responsable syndicale. La dernière grève remonte au mois de novembre 1991 : les salariés, qui dénonçaient une baisse de leur pouvoir d'achat, avaient interrompus les programmes de la radio internationale pendant quatre jours. Cette fois, le piquet de grève mené devant le studio par les assistants-réalisateurs empêche la présentation des flashes de 4 minutes prévus par les journalistes. Le dernier journal a été présenté mardi 27 septembre à 13 heures par Pierre Ganz, directeur adjoint de l'information et rédacteur en chef de la station.

Après la grève des journalistes de France 3, la grève du personnel de RFI annonce-t-elle le début d'un embrasement de l'audiovisuel public ? *« Le secteur est grognon »*, confiait un membre de la hiérarchie de la Maison Ronde. Lundi 26 septembre, une commission paritaire qui se tenait à Radio-France a été suspendue. Les syndicats de journalistes CFDT, le SNJ, la CGT et la CFDT, qui réclamaient la remise rétroactive à 127 d'entre eux de sommes allouées *« au titre des disparités au sein de la maison »*, ont quitté la réunion, accusant les membres de la direction de Radio-France de *« détournement de fonds. Si la direction ne veut pas nous entendre, la grève paraît inévitable »*, annoncent ces syndicats dans un communiqué commun. Le dépôt d'un préavis de grève pour la semaine prochaine devait être décidé, jeudi 29 septembre, selon une source syndicale.

Ar. Ch.

BOURSE : l'introduction en Bourse de M 6 est « un succès considérable ». – L'introduction de M 6 au second marché de la Bourse de Paris, mercredi 28 septembre, est un *« succès considérable »*, a estimé Nicolas de Tavernost, directeur général de la chaîne. Pour moins d'un million de titres offerts, plus de quarante millions d'actions ont été demandées, principalement par des petits porteurs. L'écart entre l'offre et la demande s'est révélé tel que la cotation au prix de 260 francs n'a pu avoir lieu. Elle ne pourra être effectuée jeudi 29 septembre que si la valorisation du titre ne dépasse pas 10 % (286 francs). La liquidité du titre devrait être assurée dans un avenir proche par la cession progressive des parts que les actionnaires minoritaires détiennent encore dans la chaîne. Le quart du capital de M 6 a vocation à circuler en Bourse.

DANS LA PRESSE

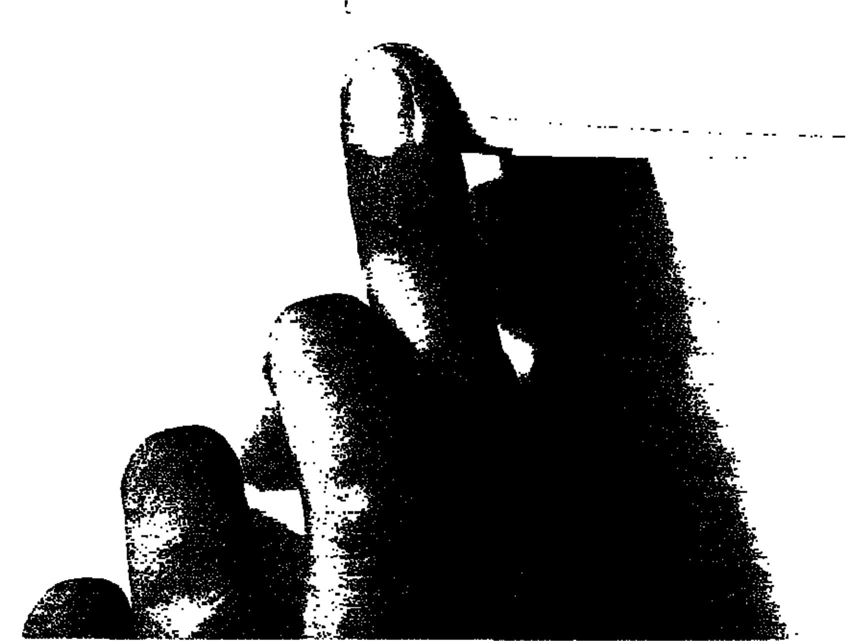
Les « affaires » dans la perspective de la présidentielle

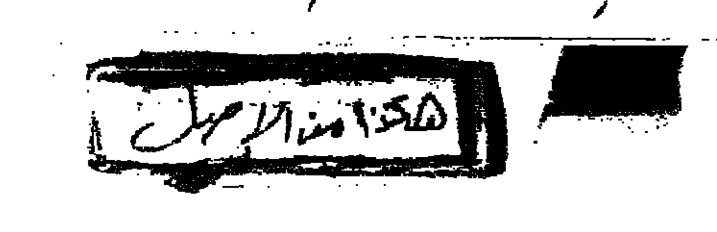
Le Figaro (Anne Fulda) : « A l'image de sa voisine transalpine, la France va-t-elle être à son tour traversée par une grande opération « Mani pulite » *visant à assainir les liens qui* existent entre la politique et le monde des affaires ? Alors que Philippe de Villiers a visiblement décidé de faire de la lutte contre la corruption son nouveau cheval de bataille, alors que Philippe Séguin devait, vendredi soir, aux journées parlementaires de l'UDF Vittel, faire une charge sur le sujet et que l'actualé foisonne d'exemples, la proposition de loi que vienmt de déposer le RPR Pierre Mazeaud et l'UDF Chrles Millon *[visant à interdire le financement des parti politiques par les entreprises]* tombe en tout cas à pic.

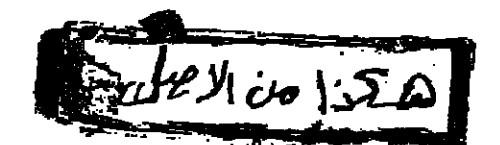
InfoMatin (Eric Zemmour) : « Edouard Balladur n' pas voulu donner l'impression qu'il cédait à la pressio judiciaire ; mais, craignant d'abîmer son image dans l'opinion, il a donné une limite à sa résistance. Un mois. Un mois pendant lequel l'explication sereine risque de se transformer en une nauséabonde foire d'empoigne. Il n'y avait pas pour lui de bonne solution. »

Europe 1 (Alain Duhamel) : « C'est au moment où l'on est en train d'essayer de confronter des thèses pour réduire le chômage que l'actualité est à la fois encombrée et polluée par des alluvions fétides ou méphitiques. Les conséquences ? D'abord, *[les affaires]* ne peuvent que développer l'abstention et le scepticisme, tout e facilitant les choses pour Jean-Marie Le Pen et Philipe de Villiers, dont c'est évidemment le cheval de baille. Tout ceci n'est pas très positif pour la classe poiique. Le paradoxe, c'est que tout ceci a lieu à un moment où jamais les hommes politiques n'ont été moins épargnés. Jamais ils n'ont été plus vulnérables, et jamais la législation n'a été plus contraignante qu'elle ne l'est aujourd'hui. Mais ça, évidemment, personne ne le croit. »

RTL (Philippe Alexandre) : « Le premier ministre n'a a à se garder de ses ennemis, il faut qu'il affronte ses amis, ses amis de trente ans. Mais cette opposition-là, qui n'ose pas dire son nom mais seulement décocher des coups obliques, ne peut pas exploiter l'affaire Longuet de peur que les investigations du juge Van Ruymbeke ou d'autres magistrats ne débordent sur elle-même. Finalement, le premier ministre n'a rien à craindre de l'opinion, ce juge suprême qu'aucun gouvernement ne peut étouffer ni détourner. Mais, dans une démocratie digne de ce nom, quand il n'y a pas d'opposition en bonne et due forme, c'est l'État, c'est la République qui est bancale. »







ARTS

DELACROIX, LE VOYAGE AU MAROC à l'Institut du monde arabe

Le peintre à cheval

Le 12 janr 1832, la corvette-aviso *Perle* itte la rade de Toulon à destiion de Tanger, où elle parvienvia Algésiras, le 24 dans la maŝe. Le 28 juin, elle quitte Algeour Toulon, qu'elle atteint le uillet. La mission diplomatiq du comte Charles Edgar de May, envoyé spécial du roi LoıPhilippe auprès du roi du Mar a duré six mois, six mois de corsations difficiles et, pour finir, tiles, puisque le sultan Abd Ehaman fait alliance peu aprèsec l'émir Abd El Kader et ql faut une campagne militairecelle du général Bugeand, ur le forcer à subir l'autorité oniale.

Hors qque expert de l'histoire dipnatique, l'épisode aurait étéıblié si le comte de Mornay nait entraîné dans son voyage ıjeune peintre à la mode, cét ainsi aux sollicitations de NMars, sa maîtresse, et à celles, ŗ officielles, des directeurs de lxéra et du *Journal des débats*. Ce à eux, grâce aux accointan qu'il entretient dans la noble d'Empire, Eugène Delacro trente-quatre ans, connu pc sa *Liberté guidant le peuple* et toiles que lui ont inspirées leıalheurs de la Grèce, obtient ce du voyage marocain. Il aur tâche de fixer par les moyede son art les moments principarde la mission Mornay et de réer à ses compatriotes quelquespect d'un pays et d'un peuple d ils ignorent à peu près tout. Il reit si bien que le Maroc lui doit première notoriété en France que son périple détermine plqu'à moitié son œuvre postérieı L'un de ses derniers tableauxest-il pas *la Perception de l'impɑrabe*, avec description montagı, précipices et fusillades ? ls ses carnets, le peintre a puisé ıtifs et idées, détails et sujets plant plus de trente ans – bel exere de création par remémoration et, si l'on ose dire, rumination.

L'exposition qu'accueille l'Institut du monde arabe raconte, dans l'ordre chronologique, cette longue histoire, le travail sur le vif d'abord, l'orchestration et les variations picturales ensuite. Elle la présente clairement, selon un parcours explicatif et dans une présentation dont on ne saurait trop louer la sobriété. Elle la présente avec abondance, très riche en dessins, convenablement pourvue en tableaux en dépit de l'absence des toiles du Louvre. Elles n'ont pas été autorisées à traverser la Seine, de sorte que la *Noce juive au Maroc* est demeurée rive droite quand croquis et esquisses préparatoires s'exposent rive gauche. Il en va de même pour les *Femmes d'Alger dans leur appartement*. A l'inverse, le colossal portrait équestre du sultan Moulay Abd Er Rahman est venu du Musée de Toulouse et d'autres toiles de Zurich, de Budapest ou de Minneapolis. Des comparaisons qui eussent été utiles se trouvent ainsi empêchées. Or c'est le grand intérêt d'une tel rassemblement que de confronter œuvres sur papier et peintures et d'en apprendre davantage sur la méthode de Delacroix grâce à des confrontations qui ne s'opèrent d'ordinaire que dans les livres, par le truchement trompeur de la reproduction.

L'inventaire du quotidien

Méthode, donc. Delacroix, qui ne ressemble en rien au stéréotype facile de l'inspiré frénétique, a constamment travaillé tout au long de son itinéraire, malgré les difficultés matérielles, les déplacements incessants et la méfiance des Marocains. Il a utilisé sept albums de dessins, enrichis et complétés de notes et d'indications de couleur, et exécuté encore, hors albums, des croquis pour son usage personnel et dix-huit aquarelles pour Mornay en manière de remerciements. Ces dernières, exécutées pendant les quinze jours de quarantaine que Delacroix subit au lazaret de Toulon à son retour, se reconnaissent à leur côté achevé, perfectionné minutieusement et un peu morne. Il leur manque la vigueur analytique, le sens de la synthèse, l'acuité d'observation, l'enchevêtrement de l'écrit et du dessiné qui caractérisent des notes sur le motif.

Dans ces dernières, Delacroix procède à l'inventaire du quotidien marocain. Paysages, animaux familiers, costumes, mœurs, distractions, architecture, instruments de musique, mobilier et végétation sont simultanément ou successivement examinées d'un œil qui veut que rien ne lui échappe. Il scrute, il s'approche pour apprendre que le *mechla* rayé de brun a des parements rouges et qu'une mule harnachée porte une selle écarlate, posée sur une étoffe rayée de jaune, de violet et de vert, maintenue par des tresses de cuir, elles-mêmes ornées parfois de glands d'un autre rouge que la selle. Le lendemain – ou une heure après –, il prend du champ, il se place à distance et trace le plan de Meknès vue d'une colline, la perspective d'une rue jusqu'à une porte fortifiée, l'élévation d'une maison tangeroise autour de sa cour intérieure. Des rehauts de couleur précisent une nuance, tel vert délicieusement pâli par le soleil trop fort, le bariolage des robes et des corsages.

Ce sont là, à proprement parler, des notes de travail, l'équivalent pictural des phrases elliptiques et quelquefois incomplètes du journal en Egypte de Flaubert. Il faut aller aussi vite que la sensation, pour ne pas la trahir et pour s'emparer d'une autre, qui se forme en un instant, se formule et s'efface. Il faut aller vite, sans sacrifier pour autant les détails nécessaires, sans simplifier dans l'urgence, afin de respecter l'impératif premier, celui de la justesse du regard. Dans cet exercice de haute intensité, Delacroix est incomparable – ou bien il faut le comparer à des maîtres réputés inégalables, tel Rembrandt dessinant à la volée les passants d'Amsterdam. Au crayon, à la plume, au pinceau, il n'hésite pas, il invente une sténographie visuelle qui rende compte de ce qu'il voit promptement et exactement et n'en est jamais satisfait. Ses dessins, selon l'une de ses lettres, « *ne donner* [ont] *pas la meilleure partie de l'impression* ». On a peine à le croire.

L'étrangeté du spectacle

Ainsi capturée, l'impression peut ensuite resservir, non point telle quelle, mais additionnée à d'autres, afin de composer un tableau. Ce dernier se fonde sur des idées de composition fixées au Maroc et se nourrit des albums. On imagine la difficulté et le danger de l'opération : que la fraîcheur se fane, que la sensation s'englue dans l'huile, que se perdent la vigueur et le rythme du dessin. Trop d'orientalistes n'ont pas évité ce défaut, transposant avec application, agrandissant avec zèle leurs croquis et signant pour finir des panoramas pittoresques et des scènes de genre en costumes locaux d'une pénible pesanteur. Dans le temps qu'avait duré leur retour, ils avaient oublié l'éclat de la lumière, le sentiment de la chaleur et les odeurs de « *graisse rance* » et de « *beurre de six mois* » dont Delacroix se plaint dans ses lettres. Lui, à la différence de ses contemporains, possède l'art de traduire du papier à la toile sans déformer ni alourdir. Les compositions conservent l'étrangeté du spectacle surpris par une embrasure, du haut d'un cheval ou en marchant dans une ruelle. Quant aux couleurs, elles sont fluides, légères, presque translucides, et posées par touches rythmées, sans rien en elles qui pose et qui pèse. Il faudrait les énumérer à peu près toutes, tant elles séduisent et émeuvent. A n'en conserver qu'une cependant, ce serait un bord de mer, au retour d'une pêche, pour l'admirable éclat des flots, l'ampleur des mouvements, la profondeur de l'espace enfermé dans le cadre, l'hommage rendu discrètement à Véronèse et Rubens.

Encore une phrase de la correspondance pour finir, écrite à Tanger en juin : « *Le beau court les rues ; il y est désespérant, et la peinture, ou plutôt la rage de peindre, paraît la plus grande des folies.* » Admirable folie.

PHILIPPE DAGEN

▶ Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 75005 Paris ; tél. : 40-51-38-38. Jusqu'au 15 janvier. Catalogue 240 pages, 240 F.



IN « DELACROIX, LE VOYAGE AU MAROC », ED. FLAMMARION-INSTITUT DU MONDE ARABE

Cavalier arabe vu de dos et cheval tourné vers la droite. Plume et encre brune

Après la prise de contrôle de l'éditeur italien par Bertelsmann Music Group

Les salariés de Ricordi craignent pour leur avenir

Le rachat de Ricordi par BMG a choqué les milieux musicaux italiens (« le Monde » du 6 août). L'éditeur est, en effet, le symbole de la musique en Italie. Le 30 septembre, une conférence de presse réunit, à Milan, les représentants de la firme allemande et de la maison italienne, le responsable de la culture de la mairie de Milan, et plusieurs personnalités artistiques dont le compositeur Luciano Berio, le chef d'orchestre Riccardo Muti et le pianiste Maurizio Pollini.

MILAN

correspondance

En janvier 1995, de nombreuses télévisions européennes vont diffuser *la Famille Ricordi*, quatre épisodes consacrés à l'un des éditeurs musicaux les plus anciens du monde. Ce qui devait être une célébration aura goût de nostalgie : Bertelsmann Music Group (BMG) a acquis, au mois d'août 1994, 74,3 % des actions de cette société italienne. Après cent quatre-vingt-six ans d'activité, la *casa* Ricordi a échangé son indépendance contre un beau paquet de dollars. L'offre de Bertelsmann a donné lieu à des négociations secrètes. L'accord n'a été officialisé qu'après avoir reçu l'aval de la commission antitrust. L'orgueil national a été blessé, un peu comme si Mercedes avait acheté Fiat.

Ricordi emploie huit cents personnes, possède vingt-deux magasins dans les principales villes italiennes, et trois mille pianos loués à des jeunes musiciens bien trop nombreux pour que tous puissent trouver du travail ; elle contrôle 16 % du marché discographique, ce qui, unis aux 12 % déjà détenus par BMG dans la péninsule, portera le nouveau groupe bien au-dessus des 27 % de EMI et des 18 % de Sony Music. L'essentiel du chiffre d'affaires sur les ventes de disques est réalisé par les chanteurs et les disques de variété, notamment toute la vague des auteurs-compositeurs des années 60 jusqu'à aujourd'hui. Ricordi avait récemment mis en œuvre une politique d'achats : 10 % de Fonit-Cetra Italie, la totalité d'Editio Musica de Budapest, 46 % de Salabert France, mais ne pensait ni aux activités interactives, ni au réseau mondial, ni à la concentration du marché. Entreprise aux dimensions moyennes, elle avançait à petits pas.

Une entité séparée

Bertelsmann déploie ses activités dans trente-huit pays, son chiffre d'affaires atteint 157 millions de dollars. Le groupe est très actif sur le marché du disque et de l'innovation technologique. Il possède les labels Ariola, RCA et Arista, elle a récemment racheté le catalogue de Melodyia, l'ancienne compagnie discographique d'Etat de l'ex-URSS, Vogue France, Snap Allemagne et deux entreprises italiennes, DDD et Pressing. Grands ou petits, ces labels et éditeurs sont en mesure d'intervenir dans tous les secteurs musicaux et de satisfaire tous les goûts. Catalyst, petite collection discographique consacrée aux compositeurs tels que Glass, Curran, Mc Millan, a même réussi à se faire en Italie une petite place au soleil. *« BMG est excitée par les possibilités stratégiques que l'achat de Ricordi entraîne. Notre réseau mondial ouvrira davantage le marché international aux artistes Ricordi et consolidera les bases de son activité éditoriale »*, a déclaré Arnold Bahlmann, vice-président de BMG International.

Grâce à l'obstination de ses directeurs successifs, la maison d'édition milanaise était demeurée, jusqu'au vingtième siècle, le principal éditeur italien, encourageant le travail de compositeurs comme Busoni, Casella, Respighi, Malipiero, Maderna, Nono, Kurtag, Manzoni, Donatoni, Castiglioni, Bussotti, et, parmi les plus jeunes, Sciarrino, Grisey, Stroppa, Battistelli et Vacchi.

« Les archives resteront accessibles aux chercheurs. BMG les défendra en tant que patrimoine culturel italien. Mais cet accord permettra à Ricordi d'accomplir de nouveaux objectifs », assure Arnold Bahlmann. Il faudra, par exemple, compléter la correspondance de Verdi. Et la musique contemporaine exige des investissements, une action de promotion, la capacité de convaincre les directeurs artistiques, les chefs d'orchestre, les interprètes et le public. Arnold Bahlmann précise : *« Ricordi continuera à agir comme une entité séparée sous le parapluie de BMG qui l'appuiera dans le secteur discographique et en particulier dans celui des activités interactives des futurs marchés. »* BMG prévoit d'investir massivement dans les produits multimédias, qui comprennent les jeux vidéo, les programmes éducatifs et musicaux.

En Italie, depuis deux ans, le marché de la musique contemporaine est devenu beaucoup moins rentable : la Société des auteurs, à la suite d'une décision des maisons de disques spécialisées dans la variété, a divisé par six leurs royalties. Elle a ainsi décimé les musiciens capables de vivre de leur art. *« Une solution est possible et nous la trouverons »*, assure M. Bahlmann.

Les employés de Ricordi rappellent que, lors du rachat de RCA Italie par BMG, le nombre des salariés est passé de cinq cents à trois cents. A quoi pense M. Bahlmann quand il déclare que *« Ricordi est une maison dont la célébrité vient aussi de sa capacité à changer de direction »* ?

SANDRO CAPPELLETTO

CLÉS

■ **ARCHIVES.** La « Casa Ricordi » a soutenu le travail de Donizetti, Verdi et Puccini au temps où la maison d'édition milanaise appartenait encore aux descendants de son fondateur, Giovanni Ricordi. Fils d'un commerçant en verre, violoniste dans un théâtre milanais et copiste pour améliorer ses fins de mois, celui-ci part à Leipzig en 1807 et apprend du grand éditeur saxon Breitkopf et Hartel l'art de la gravure et de l'estampe musicales. L'année suivante, Giovanni Ricordi achète une presse et fait ses débuts dans l'édition. A sa suite viendront ses *fils Tito, Giulio, Tito II. Au début* du XX[e] siècle, Ricordi était présent en France, en Grande-Bretagne, en Argentine et au Brésil. En 1954, la firme s'installe au Canada, et en 1966 en Allemagne. Les archives milanaises sont riches à ce jour de cent quarante mille documents.

■ **DISQUES, ÉDITIONS.** En 1958, Ricordi se lance dans la production de disques et se transforme en société anonyme (SPA), contrôlée par des actionnaires. Le secteur est né quand les opéras de Giuseppe Verdi, mort en 1901, ne pouvaient plus rapporter de droits d'auteur et que le même destin s'annonçait pour les œuvres de Giacomo Puccini, deux des auteurs d'opéras les plus joués dans le monde. Puis vint la nécessaire et fructueuse *invention des éditions critiques* de Verdi, Rossini, Pergolèse et Vivaldi, exigées depuis quelques années par tous les chefs d'orchestre et pour lesquelles les droits d'auteur sont à verser.

A la suite du conflit avec l'Opéra de Paris

M. Chung a reçu 9 millions de francs

Neuf millions de francs ont été remis le 22 septembre à Myung-Whun Chung à la suite de la transaction signée, *le 19* septembre, entre l'Opéra de Paris et son directeur musical, a annoncé mercredi le ministère de la Culture.

Le chef d'orchestre a reçu cette somme *« pour solde définitif de tout compte et sans réserve »*, indique le communiqué du ministère. Ces 9 millions de francs correspondent, ainsi qu'il en avait été convenu lors de la dernière audience du tribunal d'appel présidée par Violette Hannoun (*le Monde* du 9 septembre), à l'application de l'article 11 du contrat de M. Chung signé le 22 septembre 1992, ainsi que Jean-Paul Cluzel, directeur de l'Opéra de Paris, l'a confirmé. Ces 9 millions de francs tiennent compte des cachets de M. Chung pour les représentations de *Simon Boccanegra* de Verdi, actuellement à l'affiche de l'Opéra-Bastille.

Le ministère de la culture donne ces précisions, à la suite des propos tenus lors d'une conférence de presse à Paris le 27 septembre par le chef américain d'origine sud-coréenne. Sur un ton désabusé, ce dernier a, en effet, réitéré devant un parterre de journalistes français et étrangers, convoqués pour la sortie de son enregistrement d'*Otello* de Verdi chez Deutsche Grammophon, sa proposition de diriger gratuitement jusqu'à la fin de son mandat en l'an 2000.

La tutelle de l'Opéra de Paris s'étonne du renouvellement, par M. Chung, de cette proposition. Le chef a signé, précise-t-elle, le 19 septembre un communiqué de presse dans lequel il remerciait les musiciens de l'Orchestre de l'Opéra *« pour la qualité du travail accompli ensemble »*, en leur demandant *« de ne pas s'associer à un mouvement de solidarité à [son] égard »* et annonçait son départ pour le 15 octobre.

Le ministère regrette en conclusion que *« les exigences, y compris financières, de M. Chung l'aient conduit à refuser des propositions conformes aux intérêts des deux parties et à l'intérêt général, qui lui ont été faites à plusieurs reprises, depuis le mois de mars et jusqu'au dernier moment par la direction de l'établissement »*.

Sur ce point, Myung Whun Chung a répondu en rappelant, une fois encore, que *« l'Opéra national de Paris n'a jamais voulu négocier, ce qui a été vérifié par le juge, mais m'a adressé un ultimatum. Je devais accepter ou refuser les propositions qui m'étaient faites, sans possibilité de les discuter. Pourquoi le ministre refuse-t-il de prendr[e en] compte ma proposition de dirig[er] gratuitement faite devant les trois [juge]s, en prétendant regretter me[s e]xigences, y compris financières, [ain]si que son communiqué l'affirm[e]. M. Toubon fait comme si elle n'[ex]istait pas, or cette proposition est f[erm]e.*

» Si elle est retenu[e, je] restituerai immédiatement les [inde]mnités qui sont encore entre les [ma]ins de mes avocats et qui représ[ente]nt la stricte application des en[gage]ments de l'Etat à mon égard. [Je] déplore à nouveau que les en[jeu]x culturels soient volontairemen[t tr]avestis en médiocres enjeux fina[ncie]rs. M. Toubon, que je n'ai pas re[nco]ntré depuis le début de cette affai[re, i]l y a huit mois, n'a jamais te[nu] son rôle d'arbitre dans cette aff[aire]. »

Lors de cette confére[nce] de presse, le compositeur et hau[tbo]iste Heinz Holliger, l'un des [in]terprètes du *Concert à quatre* d'Oli[vier] Messiaen (*le Monde* du 27 septe[mbre]), a publiquement pris la défen[se de] Myung Whun Chung, comm[e] d'autres grands musiciens avant [lui], en déclarant : *« La vie musicale [fra]nçaise n'a pas bonne réputation d[ans] le monde, et cela va s'aggraver. [Les] fonctionnaires de l'Opéra, qu[e je] connais bien, ont réussi à renv[oyer] l'un des plus grands musicie[ns] de notre temps. Je regrette d'a[voir] lu cela moins souvent dans la [pre]sse française que dans la press[e in]ternationale. »*

A. Lo.



MUSIQUES

Ouverture du Festival d'automne de Budapest

L'Orchestre du Festival fait danser Bartok

L'Orchestre du Festival de Budapest a ouvert, le 24 septembre, à l'Académie de musique, le Festival d'automne : une centaine de manifestations, dont la clôture est le 9 octobre.

BUDAPEST

de notre envoyé spécial

Dirigé par Yvan Fischer, l'orchestre du Festival de Budapest est composé de musiciens des grands orchestres hongrois (national, Opéra, symphonique) et de solistes éprouvés, auxquels on mêle des « académiciens » en cours d'études, souvent très jeunes. A sa création, en 1983, par le chef Yvan Fischer et le pianiste Zoltan Kocsis, il avait vocation à briser les carcans et les pesanteurs. Il tient promesse. Lors du concert inaugural (26 décembre 1983), son enthousiasme incendia, mais aussi un petit côté farce, iconoclaste, qu'on n'attendait plus : on vit Kocsis ce soir-là, pendant une polka de Strauss très enlevée, drôle et sincère, poinçonner en tenue de contrôleur les tickets de tous les musiciens, et sonner – à l'unisson (enfin ! à peu près...) avec Fischer, toutes les fins de phrases, dans une antique trompe de chef de gare (disque Hungaroton 12 258).

Ce n'est que l'envers ou la pointe d'un ensemble qui passe l'ordinaire. Chaque instrument est traité avec un soin d'amoureux, et à tous la salle de l'académie rend justice : les basses, distinctes et mobiles d'un bout à l'autre ; les cuivres – les cors tout particulièrement – nets, détourés, éclatants ou murmurés, au contrôle impeccable ; les cordes, bien sûr, ici, à Budapest...

Bartok au programme (*le Prince de bois*). C'est ici ajouter la fête à la fête, tant les timbres, les éclats, les mystères se destinent à tout l'orchestre, sans hauteur ni hiérarchie. *Le Prélude* et *la Mort d'Isolde* de Wagner complétaient un programme dont l'intermède, cinq mélodies de Pfitzner interprétées par Robert Holl (baryton), a fait forte impression.

Pour ne pas manquer à la vocation d'ardeur (juvénile), le concert a été précédé d'une brève polémique et de quelques échanges de lettres. Yvan Fischer voulut et obtint enfin du recteur, qui le refusait, que trois danseurs (Yvette Boszik, Peter Halalasz, Gyorgy Szabo) animent, au milieu même des musiciens, ce qu'il ne voulait traiter ni comme un simple événement musical, ni comme un pur ballet. A vrai dire, on pouvait craindre le pire. C'était sans compter sur le charme de Bartok à Budapest et l'imagination ferme de Fischer au poste de commande.

FRANCIS MARMANDE

Un colloque sur l'enjeu culturel du multimédia

Les arts numériques face au marché mondial

Le développement des œuvres multimédias se heurte, en France, au nombre insuffisant d'appareils de lecture. Une fois encore les Etats-Unis risquent d'imposer leurs conceptions et leurs produits. Le ministre de la culture, Jacques Toubon, défendait la révolution multimédia lors d'un colloque.

« La bataille des contenus est déjà engagée » : au terme de deux journées d'études sur « Multimédias : l'enjeu culturel », l'appel du « général-ministre » de la culture Jacques Toubon, lancé le 27 septembre sous les verrières de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts, étayait sa conviction qu'il faut *« beaucoup de culture pour réussir la révolution multimédia ».* Patrimoine riche et inventorié, créateurs, petites et grandes entreprises innovantes : à ces atouts tricolores, le ministre ajoute la *« tradition d'intervention de l'Etat »* au travers d'une politique culturelle qui doit *« se projeter en avant »* et *« s'inscrire dans un cadre européen »* (*le Monde* du 3 septembre).

Deux jours et six ateliers thématiques (1), parfois confus, souvent convenus, suffisaient-ils à éclairer cette bataille des contenus ? Son issue reste incertaine, son champ pas toujours bien cerné, ses protagonistes protéiformes. Mais toutes les questions ne sont pas restées sans réponse, et certaines controverses un peu byzantines semblent s'estomper. Faut-il parler d'œuvres ou de produits ? *« Disons ouvrages »,* propose prudemment Michel Gofman, directeur des nouvelles technologies chez Flammarion, qui sort bientôt une version CD-ROM de son dictionnaire de géopolitique (dirigé par Yves Lacoste). *« Plus personne dans l'édition aujourd'hui n'a peur des versions électroniques,* se réjouit-il ; *on entre maintenant dans les processus industriels, ce qui permet de se concentrer sur les contenus. »*

Réfuté aussi l'antagonisme entre produits édités et services en réseau : *« Il faut mener en parallèle « off line » et « on line »,* affirme en franglais – et en riant – M. Toubon. Il est pourtant des contradictions qui subsistent, et d'abord celle entre marché mondial et œuvres nationales. *« Le marché* [de l'édition sur disque compact, CD-ROM ou CD-interactif] *est mondial, et dominé par les Etats-Unis »,* constate Christian Delecourt, PDG du distributeur Euro CD. Malgré des parcs de lecteurs en forte progression (il table sur 300 000 à 500 000 lecteurs de CD-ROM en France fin 1994), *« les produits grands publics ont besoin du marché international ».* Le risque – dénoncé par de nombreux participants – est alors d'édulcorer les projets trop typés, trop nationaux, au profit d'une norme internationale imposée d'outre-Atlantique.

Alain Le Diberder, directeur des nouveaux programmes de Canal Plus, dresse un constat parallèle, *« l'offre créative de produits multimédias en France est bonne, mais le parc est insuffisant pour prétendre à la rentabilité ».* Ce public n'est pas seulement restreint, il est aussi différent – plus masculin, plus éduqué – de celui, par exemple, de la télévision. *« Les éditeurs n'ont peut-être pas assez tenu compte de cette différence »,* note-t-il.

Le dialogue entre métiers

La prolifération de titres témoigne de la vitalité de ces éditeurs mais se heurte à deux obstacles majeurs : distribution et financement. Faut-il ranger aussi le droit d'auteur dans cette catégorie de handicaps ? *« Je voudrais tordre le coup à cette idée fausse »,* s'insurge Pierre Sirinelli, professeur de droit et auteur d'un rapport sur « Industries culturelles et nouvelles techniques » (2). *« Le droit d'auteur est au contraire une protection de la création. Mais il faut faciliter son application, avec des solutions adaptées : marquage et fichier des œuvres numériques, gestion collective... »* Pour M. Sirinelli, nul besoin d'une loi qui serait immédiatement obsolète, il faut *« faire un pari sur l'intelligence »,* sur le dialogue entre métiers, pour trouver de nouveaux équilibres. *« Le droit d'auteur est la garantie de la qualité de notre création »,* approuve M. Toubon.

Comme les images, les sons et et les signes qu'ils aspirent à marier sur toutes sortes de disques et de réseaux, les multimédiartistes doivent conjuguer des qualités multiples, sinon chez un seul individu, du moins au sein d'équipes. L'éclosion brutale de nouveaux métiers comme les accélérations de la technologie provoquent quelques télescopages dans les écoles : il faut former *« des élèves, des professeurs, et des formateurs »* quasiment en même temps, relève Yves Michaud, directeur des Beaux-Arts. Maîtres et élèves apprenant ensemble les *« nouvelles écritures »* des arts numériques, si souvent invoquées et si rarement démontrées ? L'école du multimédia n'aurait alors pas seulement remplacé le tableau par l'écran mais changé la relation pédagogique. La bataille des contenus suppose sans doute une levée en masse.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

(1) Musées, livre et édition, cinéma et audiovisuel, musique, patrimoine, formation.

(2) Paru à la La documentation française, 100 F.

THÉÂTRE

NAIVES HIRONDELLES au Vieux-Colombier

Plutôt le pélican

La Comédie-Française reprend, dans son annexe du Vieux-Colombier, la pièce de Roland Dubillard, *Naïves hirondelles,* qui avait été créée en 1961 au Théâtre de Poche Montparnasse.

Le vrai départ, et peut-être le vrai fleuron, de Roland Dubillard, furent ses pochades radiophoniques de 1953, quotidiennes, qui duraient moins de cinq minutes, « Grégoire et Amédée », qu'il a publiées plus tard sous le titre *Diablogues*. Les récepteurs de télévision n'étaient pas alors dans tous les foyers. La radio était omniprésente, et très aimée parce que la source d'information, presque le poumon artificiel, qu'avaient été, pendant la guerre, les radios de Londres et de Moscou, ne quittait pas les mémoires. Et le poète Jean Tardieu, en particulier, qui, dans les années de l'après-guerre, dirigeait les émissions littéraires et théâtrales, diffusait de belles et bonnes choses. « Grégoire et Amédée » était de celles-là. Ces tête-à-tête, très brefs, saugrenus, clownesques, rapides, fous-fous mais zébrés d'éclairs émouvants parce qu'ils semblaient déguiser une mélancolie chronique, fascinaient.

Lorsque fut jouée, huit ans plus tard, la pièce *Naïves hirondelles,* il fallut l'intervention enthousiaste de Ionesco pour amorcer des auditoires. La fantaisie de Dubillard apparaissait moins « aérienne » du seul fait, déjà, que les « sources de paroles » n'étaient plus immatérielles, invisibles, comme à la radio. Et, surtout, passant des sourires brefs à une pièce longue, à un scénario malgré tout charpenté, ossaturé, Dubillard perdait de son charme. Le bonheur d'écriture n'était plus là, tout de suite, tout près ; il s'éloignait à l'arrière-plan, caché par l'application et les artifices de l'auteur occupé à forger et étayer son œuvre. Le titre, diaboliquement choisi, *Naïves hirondelles,* ne sauvait pas les meubles : le nouveau Dubillard n'était ni innocent, ni aérien, comme le premier. Toutes proportions gardées, le « recyclage » de Dubillard rappelait celui de La Fontaine, passant de ses magiques *Fables* courtes et simples à ses longs et laborieux *Contes*. Plutôt que des hirondelles, c'était des pélicans, lassés d'un long voyage...

Aujourd'hui, mise en scène avec scrupule et subtilité par Pierre Vial, dans un décor « obéissant » d'André Acquart, et jouée avec un entrain très loyal par Alberte Aveline, Jean-Luc Bideau, Anne Kessler et Thomas Cousseau, la pièce de Dubillard a peut-être gagné en fût, comme le saint-Julien ou l'aloxe-corton (Dubillard aimait les bonnes choses), puisqu'elle fait très souvent rire le public.

MICHEL COURNOT

▶ Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, 75006, tél. : 44-39-87-01. A 20 h 30 les mardi, mercredi, vendredi et samedi. A 19 heures le jeudi. A 16 h le dimanche. Places de 60 F à 130 F.

CINÉMA

La mort du producteur Harry Saltzman

Le producteur anglais Harry Saltzman est mort, dans la nuit du 28 septembre, à l'hôpital américain de Neuilly (Hauts-de-Seine). Il était âgé de soixante-dix-huit ans.

Le nom de Harry Saltzman restera associé à la série des James Bond, dont il produisit les onze premiers films, en collaboration avec Albert R. Broccoli, entre 1962 et 1974. Mais Saltzman, qui était né le 27 octobre 1915 à St-John, dans le Nouveau-Brunswick (Canada), travailla également au renouveau du cinéma britannique, à la fin des années 50, produisant notamment les films de Tony Richardson *les Corps sauvages* et *le Cabotin*, et de Karel Reisz *Samedi soir, dimanche matin*. Il participa par ailleurs au financement du *Falstaff* d'Orson Welles (1966) et à la création du personnage d'agent secret à lunettes Harry Palmer, qui lança la carrière de Michael Caine (*Ipcress danger immédiat, Mes funérailles à Berlin, Un cerveau d'un milliard de dollars*), avant de produire *la Bataille d'Angleterre*, de Guy Hamilton (1969), qui réunissait quelques-uns des plus grands noms de la scène et du cinéma britanniques. Son dernier film important fut le *Nijinsky*, réalisé par Herbert Ross en 1979, pour lequel il était producteur exécutif.

P. M.

MÉDICIS : bourses « cinéma ». – Destinées aux jeunes professionnels de l'audiovisuel et du cinéma, de nationalité française ou résidant en France depuis cinq ans, les bourses « Medicis hors les murs » privilégient cette année les projets de recherche dans le domaine de l'audiovisuel, du cinéma ou de la vidéo, sans lien avec des projets de production. Les candidatures devront être adressées avant le 15 octobre 1994 au ministère des affaires étrangères, direction de l'action audiovisuelle-division des programmes, 23, rue Lapérousse, 75116 Paris. Pour tout renseignement, contacter Jean-Pierre Maury. Tél. : 43-17-73-23.

Inaugurée par Charles Pasqua

La grande mosquée, vitrine de l'islam lyonnais

En présence de Michel Noir, maire de Lyon, des autres élus et responsables religieux de la ville, des ambassadeurs des pays musulmans qui ont participé au financement du lieu de culte, Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, devait inaugurer, vendredi 30 septembre, la grande mosquée de Lyon, dont le projet remontait à 1979.

LYON

de notre envoyé spécial

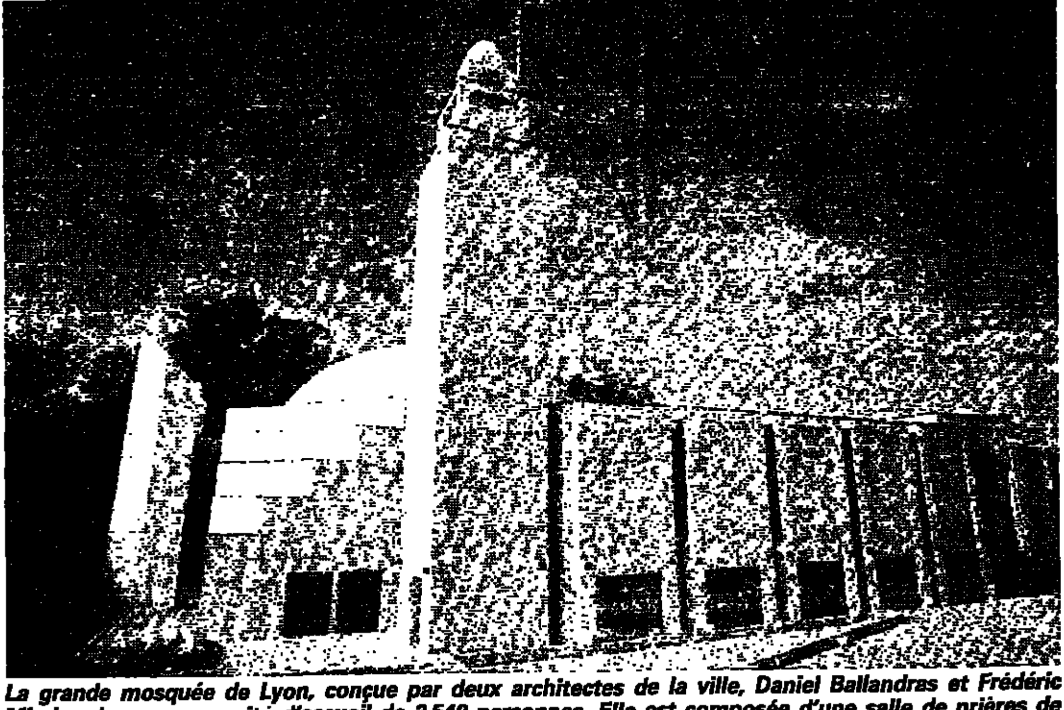
On en parlait hier comme d'une « mosquée-cathédrale ». Ne disait-on pas que son minaret allait damer le pion aux tours de Fourvière ? Que le quartier serait réveillé chaque matin par le cri du muezzin ? Que les bouches de métro et les parkings voisins seraient pris d'assaut par des foules en djellabah ? Que les cours de l'immobilier s'effondreraient ? Que le château d'eau tout proche exploserait au premier attentat ? L'histoire de la grande mosquée de Lyon est d'abord celle d'une énorme intoxication, liée aux peurs des années 80, aux campagnes du Front national, à l'ignorance et à un intégrisme islamique qui a tourneboulé tous les esprits.

Il aura fallu quinze ans pour la voir sortir de terre, cette mosquée devenue mythique à force de palabres et de guérillas judiciaires. On en faisait le symbole d'un islam remonté des catacombes, fier et conquérant. Elle n'est tout au plus qu'un lieu de prières moderne, fonctionnel et accueillant, aux dimensions d'une communauté musulmane certes agrandie (200 000 personnes dans l'agglomération lyonnaise), mais toujours assistée, divisée, soumise aux aléas de la récupération politique, du bricolage et de l'improvisation.

Coincée, boulevard Pinel (8e arrondissement), entre un hôpital militaire (Desgenettes) et une résidence d'étudiants, la grande mosquée de Lyon est coiffée par une coupole sans grâce qu'orne à l'intérieur la calligraphie du verset du Trône. Elle est hérissée d'un minaret que la justice a limité à vingt-cinq mètres, d'où il sera interdit au muezzin d'appeler à la prière.

Aux alentours, les arbres et les pelouses font penser au carré de verdure d'une résidence HLM plus qu'à un jardin d'Orient ou d'agrément. Et si l'intérieur est lumineux, la moquette uniformément bleue, la « niche » (*mihab*), la chaire de bois verni offert par les Turcs (*minbar*), la fontaine aux ablutions, les portes fleurent le matériau bon marché.

Son inauguration en grande pompe, vendredi 30 septembre, en présence de Charles Pasqua, de Michel Noir, de tout le gotha politique et religieux de la région ne va pas effacer les soubresauts passés. Mais si les élus hostiles et les associations de riverains se sont peu à peu résignés à l'existence de cette mosquée, les oppositions viennent cette fois de l'intérieur même d'une communauté musulmane minée par ses besoins de financement, ses querelles de personnes et de clochers, ses clivages de générations devenus criants en quinze ans. A l'islam de « notables », celui des rapatriés et des harkis à l'origine de cette mosquée, a succédé un islam jeune, revendicatif, celui des Minguettes et de Vaux-en-Velin, plutôt indifférent à un tel monument de prestige.



La grande mosquée de Lyon, conçue par deux architectes de la ville, Daniel Ballandras et Frédéric Mirabaud, a une capacité d'accueil de 2 540 personnes. Elle est composée d'une salle de prières de 820 m² (pour les hommes), d'une mezzanine (pour les femmes) de 350 m², d'un patio de 195 m², de salles d'enseignement coranique et d'une bibliothèque. La superficie totale est de 6 921 m². La hauteur de la coupole est de 14 m et celle du minaret de 24,95 m.

Un quatuor de Français rapatriés

L'histoire de la grande mosquée de Lyon est d'abord celle d'un quatuor de Français musulmans originaires d'Algérie, dévoués à leur communauté qui, sans être des pratiquants vertueux, n'ignorent pas ses besoins religieux. Deux sont d'anciens officiers de l'armée française, des *« frères jumeaux »* que la jalousie a transformés en ennemis jurés (1) : le capitaine Rabah Kheliff et le colonel Hocine Chabaga, tous deux proches de Charles Hernu quand il était maire de Villeurbanne. Avec Badr Eddine Lahneche, médecin au centre anticancéreux Léon-Bérard de Lyon, et Kamel Kabtane, fonctionnaire à la Courly (Communauté urbaine de Lyon), ils ont été, au sein de l'Association culturelle lyonnaise islamo-française (ACLIF), à la fois les promoteurs et les bâtisseurs. Aujourd'hui, les quatre « mousquetaires » ne sont plus que deux : le colonel Chabaga a bruyamment démissionné en 1990 ; le professeur Lahneche est décédé en décembre 1993.

Au début des années 80, l'ACLIF vit sur un petit nuage rose. Francisque Collomb, maire de Lyon, poussé par Ivan Chiaverini, son directeur de cabinet, également pied-noir, se répand en promesses pour la mosquée. Adjoint influent, André Soulier, aujourd'hui l'un de ses détracteurs, encourage l'opération. Le cardinal Renard s'était déjà déclaré prêt à mettre l'église Saint-Michel, avenue Berthelot (7e arrondissement), à la disposition des musulmans. A Paris enfin, Pierre Bérégovoy, secrétaire général de l'Élysée, ne peut faire moins que M. Giscard d'Estaing qui s'était prononcé pour le projet.

Le premier permis de construire, boulevard Pinel, remonte à 1984. Mais il est aussitôt attaqué en justice. Les riverains s'organisent et les élus se rebiffent. C'est l'époque où un élu centriste, Vincent Guittard, ancien séminariste né à Alger, se présente en babouches et djellabah à la tribune du conseil général et s'écrie : *« Nous sommes pour la France, pas pour Allah. »* Maire du 8e arrondissement, Robert Batailly, langage vert, ironise : *« Du haut du minaret, nous allons pouvoir contempler tout l'arrondissement. »*

Les pétitions s'empilent et le projet s'enlise. On décide d'expédier la mosquée à l'autre bout du huitième, rue de Surville, sur un terrain mal desservi, non viabilisé, encadré par un boulevard autoroutier, une voie de chemin de fer et l'hôpital psychiatrique Saint-Jean-de-Dieu. Les quatre « mousquetaires » font contre mauvaise fortune bon cœur. Un nouveau permis de construire est signé. Mais, coup de théâtre, dès son élection à la mairie en mars 1989, pressé au téléphone par un téléspectateur qui n'était autre que... Kamel Kabtane, Michel Noir ressort, contre toute attente, le projet plus avantageux du boulevard Pinel.

D'abord catastrophés, les riverains se rassurent. Si un troisième permis est signé en août 1989, le temps passe. L'argent manque. Kamel Kabtane tente alors un nouveau coup de bluff. A trois mois de l'expiration du permis de construire, alors que tout le monde croit le projet enterré, il annonce, pour le 14 juin 1992, la pose de la première pierre. Les élus ne prennent même pas la peine de se déplacer. Aujourd'hui, Kamel Kabtane dit : *« Nous avions alors des éléments d'information que Michel Noir n'avait pas. Comme d'autres, il a douté. Mais dans l'ensemble il a tenu bon, alors que ses prédécesseurs nous avaient baladés. »*.

La cassette du roi

Dans une communauté habituée, faute de mieux, à tendre la main, les fondateurs de l'ACLIF avaient fait depuis longtemps, les bras pleins de maquettes de la future mosquée, le tour des ambassades et des consulats des pays musulmans. *« Tous, sauf l'Iran et la Libye »*, rectifie le capitaine Kheliff, qui ne cache pas de fortes pressions financières libyennes au début des années 80. C'est après la guerre du Golfe que le roi d'Arabie casse sa tirelire. Il en extrait 3,5 millions de dollars (20 millions de francs), le pactole espéré pour pouvoir donner le premier coup de pioche.

Sans doute l'islam saoudien n'est-il pas un modèle de tolérance. La chariah y est appliquée avec rigueur. *« Mais nous ne sommes jamais allés à Riad, pas plus qu'à Tunis ou à Alger*, affirme Kamel Kabtane. *L'Arabie saoudite ne nous a fixé aucune condition, imposé aucune contrepartie. »* Elle vire l'argent mois par mois, au rythme des travaux réalisés. Soucieux de ne pas mettre tous leurs œufs dans le même panier, les « mousquetaires » ont sollicité d'autres concours. La communauté musulmane française a cotisé (jusqu'à ce jour) pour 2,9 millions de francs, l'Algérie pour 1 million, les Émirats arabes unis pour 800 000 francs, la Tunisie pour 32 000 francs. Vingt-quatre millions ont déjà été réunis, mais le compte n'y est pas encore. L'ensemble est estimé à 29 millions de francs.

Cette prudence dans la gestion des fondateurs semble aujourd'hui mal récompensée. Sans doute la grande mosquée est-elle devenue un objet de fierté dans la communauté musulmane de la région lyonnaise. Mais l'arrivée du trésor saoudien, l'avancement des travaux, l'ultime victoire remportée en 1993 devant les tribunaux sur les riverains mécontents ont fait tourner les têtes. Le rêve de la mosquée devenait réalité. L'obstination de quelques-uns avait fini par triompher. C'est alors que *« les combattants de la vingt-cinquième heure »*, comme dit le capitaine Kheliff, sont arrivés. Le nid est fait et les coucous sont venus s'y poser.

Pour cette mosquée pilote, nouvelle vitrine de l'islam de France après la Grande Mosquée de Paris inaugurée en 1926, on aurait pu rêver, en effet, à une gestion transparente, démocratique, assurant sur une base élective une représentation de toutes les sensibilités, une sorte de système synodal ou consistorial cher aux juifs ou aux protestants. C'est l'opinion de Charles-Beaudouin Djoudi, un autre membre de la famille rapatriée, cadre de banque, président de l'Union des familles musulmanes, qui est à la recherche d'une assise politique locale. A la tête d'un collectif d'associations, il fait campagne contre la *« dictature personnelle »* que feraient régner sur la mosquée ses deux derniers fondateurs.

Contre l'infiltration islamiste

A tort ou à raison ? Kamel Kabtane et le capitaine Kheliff se sont proclamés dirigeants *« à vie »* de l'ACLIF (dont ils sont les seuls membres), président et secrétaire général *« de plein droit »* du Conseil islamique Rhône-Alpes (CIRA), association cultuelle créée pour gérer la mosquée (2). Ils ont en outre créé une société civile immobilière (SCI), propriétaire des locaux, dont ils sont les gérants. C'est ce qu'on appelle un *« verrouillage »* : mais il n'aurait d'autre raison que de donner des garanties aux bailleurs de fonds, à la Ville et de protéger la mosquée de toute tentative d'infiltration et de prise de contrôle intempestive. Faut-il s'en indigner ? On ne peut pas à la fois, comme le fait M. Djoudi, dire qu'on est pour un islam français et reprocher aux fondateurs de la mosquée de se doter des moyens juridiques légaux conformes au droit du culte et à celui des associations.

De même, au grand dam de l'Union rituelle islamo-française (URIF) qui crie à la concurrence déloyale, entendent-ils prendre le contrôle du marché de l'abattage rituel qui laisse à désirer, contraignant les fidèles à s'approvisionner dans les boucheries juives ou à acheter de la viande sans garantie de licéité. Sans doute la taxe imposée sur chaque bête abattue par des sacrificateurs agréés laisse-t-elle espérer, aux propriétaires de la grande mosquée, des revenus confortables. Mais une fois encore, elle est parfaitement légale, autant que la collecte du denier du culte auprès des fidèles catholiques, et répond à la vocation naturelle de toute mosquée.

S'étonne-t-on enfin de voir dans les instances dirigeantes un grand nombre de délégués d'ambassades et de consulats des pays islamiques ? Proteste-t-on contre la désignation d'un imam d'origine algérienne, Abdelhamid Chirane, né à Sétif, père de deux filles qui, dans leur pays, portent le voile ? Pour un islam qui se veut résolument français, cela fait mauvais effet, ironise M. Djoudi. Mais à l'inverse, répliquent MM. Kabtane et Kheliff, que n'aurait-on pas dit si l'animation de la mosquée avait été monopolisée par des harkis ou des fils de harkis, si elle avait exclu les représentants des bailleurs de fonds étrangers hier associés au Comité de construction, si elle n'avait pas respecté la variété des origines nationales de la communauté ? Quant au choix de M. Chirane, il est celui d'une personnalité théologique de haut niveau, formé à l'université d'Alger et à la Sorbonne, proche de la mosquée de Paris qui est tout sauf intégriste.

Ces ultimes polémiques de la mosquée de Lyon sont exemplaires. Jusqu'à la caricature, elles soulignent les lacunes liées à l'intégration de l'islam en France, au recrutement de ses cadres et de ses imams, à l'impossibilité dans laquelle il se trouve de s'autofinancer. C'est une situation qui conduit tout droit au royaume non de Mahomet mais d'Ubu. Les « musulmans » qui contrôlent aujourd'hui la mosquée de Lyon ne font pas ouvertement profession de religion (le capitaine Kheliff est même franc-maçon) et M. Djoudi qui mène la contestation a adopté des prénoms chrétiens (Charles, Beaudouin) !

Cette gestion à la va-comme-je-te-pousse de l'islam de France ne semble pas outre mesure troubler Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et des cultes. Elle ne fait pourtant que contribuer à l'isolement d'associations de banlieue comme l'Union des jeunes musulmans, très active dans la région Rhône-Alpes, ou renforcer la position de jeunes leaders comme Kamel Mansour à Rillieux-la-Pape. Ceux-ci se montrent indifférents à des polémiques qui divisent des *« mécréants »*. A une « mosquée-cathédrale », ils préfèrent une islamisation de terrain, de celle qui sert de ciment pour orchestrer leur révolte.

HENRI TINCQ

(1) Le colonel Chabaga avait été nommé membre du Conseil de réflexion sur l'islam en France (CORIF) par Pierre Joxe en 1990, tout comme le professeur Lahneche, ancien président de l'ACLIF.

(2) Conformément à la loi de séparation de l'Église et de l'État (1905), ce sont des associations qui créent et gèrent les lieux de culte.

Quinze ans de polémiques

L'inauguration, le 30 septembre, de la grande mosquée de Lyon a été précédée par un long feuilleton politico-juridico-associatif, dont voici les principaux épisodes :

1979 : Le cardinal Renard, archevêque de Lyon, saisit la municipalité lyonnaise d'une demande de lieu de culte pour les musulmans de l'agglomération.

25 avril 1980 : Rabah Kheliff, Kamel Kabtane et Mohamed Tahar fondent l'Association culturelle lyonnaise islamo-française (ACLIF), avec pour objectif la construction d'un centre culturel polyvalent, comprenant une grande salle de prières pour les musulmans.

21 novembre 1983 : Le conseil municipal de Lyon consent à l'unanimité un bail emphytéotique à l'ACLIF, pour un terrain situé boulevard Pinel, dans le VIIIe arrondissement de Lyon, moyennant un loyer annuel de 1 franc symbolique et pour une durée de 99 ans.

13 février 1984 : Francisque Collomb, maire de Lyon, délivre un permis de construire pour la mosquée. En riposte, se crée l'association pour la protection des habitants du VIIIe arrondissement, un comité de défense des riverains de la future mosquée.

6 juillet 1984 : Le tribunal administratif de Lyon donne raison aux riverains et annule le permis de construire, notamment à cause du minaret jugé trop haut.

10 septembre 1984 : L'ACLIF fait appel de ce dernier jugement au Conseil d'Etat, qui lui donnera tort le 31 octobre 1986.

20 juin 1985 : Un nouveau permis de construire est accordé. Après un deuxième recours de l'association de riverains, il sera validé par le tribunal administratif de Lyon, le 10 juin 1986.

19 juin 1987 : La mairie de Lyon délivre un autre permis de construire à l'ACLIF, sur un nouveau terrain situé rue de Surville, toujours dans le VIIIe arrondissement.

21 juin 1989 : Michel Noir, nouveau maire de Lyon, annonce que la mosquée sera finalement construite sur le terrain du boulevard Pinel. Un troisième permis de construire est signé le 29 août 1989.

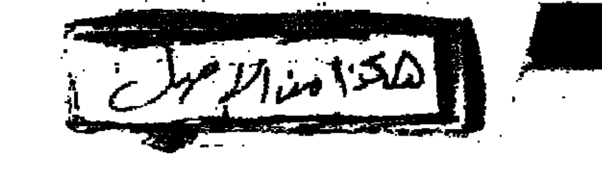
Septembre 1989 : Une pétition des riverains recueille plus de 4 500 signatures.

30 mai 1990 : Le troisième recours de l'association des riverains est rejeté par le tribunal administratif.

14 juin 1992 : Pose de la première pierre. Dénonçant le manque de clarté du financement du projet, le maire de Lyon n'assiste pas à la cérémonie. Les travaux commencent un mois après.

27 mai 1993 : Les riverains, qui demandaient l'annulation du bail emphytéotique, sont déboutés par la cour d'appel de Lyon.

18 juin 1994 : Création du Collectif des associations musulmanes de la mosquée de Lyon (CAMMLy), qui fédère des opposants de l'ACLIF, sous la présidence de Charles-Baudoin Djoudi.





Le Monde des DEBATS Le Monde

numéro de septembre 1994

Rentrée : des élèves incultes ?

Le refrain est connu : le niv [illegible] es seraient de plus en plus incultes. Des soc [illegible] études expliquent pourquoi ces idées [illegible]

Allemagne : les failles de la puissance

A la veille d [illegible] nts de vue s'oppo [illegible] ave sa pu [illegible] t, au contraire, l [illegible] monie en Eu [illegible]

Franc, SMIC : deux tabo [illegible]

Faut-il à tout prix défendre la parité [illegible] rk ? Est-il dangereux pour la cohésion social [illegible]

A lire dans



Le Monde des DEBATS Le Monde

EN VENTE CHEZ [illegible]

La préparation des municipales à Paris

Georges Sarre veut fédérer les oppositions à Jacques Chirac

Présidentielle oblige, la droite ne peut encore savoir qui postulera, en son nom, à la fonction enviable de maire de Paris. Mais à gauche, non plus, rien n'est réglé. La convention nationale du PS, *samedi 1er octobre, devrait confirmer* le choix des militants socialistes parisiens de désigner Bertrand Delanoë, actuel président de son groupe au conseil municipal, comme chef de file du PS à Paris. Mais Georges Sarre, qui, avant de quitter le PS pour le mouvement de Jean-Pierre Chevènement, était le patron des élus socialistes parisiens, vient de proposer de constituer une alliance de toutes les oppositions de gauche à la gestion municipale de Jacques Chirac, une alliance, dont bien entendu, il espère prendre la tête.

Face à Jacques Chirac, l'opposition municipale a besoin d'un fédérateur. Georges Sarre propose d'être celui-ci. Dans une lettre qu'il vient d'adresser à un certain nombre de partis d'opposition et d'associations, le député, qui a quitté le PS pour fonder avec Jean-Pierre Chevènement le Mouvement des citoyens, propose *« de constituer dès que possible une alliance démocratique pour le renouveau à Paris »*. Elle serait composée des formations politiques d'opposition municipale, de mouvements associatifs, des *« familles politiques aujourd'hui absentes du Conseil de Paris qui se reconnaissent dans les idées de progrès »* et même *« de personnalités et de talents qui acceptent ce combat »*. Pour élargir encore son mouvement, *« les Parisiennes et les Parisiens pourraient adhérer directement à l'Alliance »*. M. Sarre a précisé que si cette coalition parvenait à se former, elle présenterait des listes dès le premier tour des élections municipales pour créer une dynamique capable d'enlever quelques mairies d'arrondissement.

Conseiller de Paris depuis près d'un quart de siècle (sa première élection date de 1971), l'élu du onzième arrondissement connaît parfaitement *les règles du jeu* municipal dans la capitale. Il a vécu les trois statuts qui ont été appliqués à Paris au cours de ces deux dernières décennies et les modes de scrutin dont ils étaient assortis. Il constate que, face à la coalition rassemblée par la main de fer de Jacques Chirac, les oppositions, qui continuent à glaner d'importants paquets de voix, ont été progressivement laminées.

L'implacable scrutin majoritaire impose sa loi. Ainsi, en mars 1989, les listes chiraquiennes, avec 53 % des suffrages, ont raflé *les mairies des vingt arrondissements* et se sont adjugé 85 % des sièges à l'hôtel de ville. Malgré ses trois cent vingt mille voix (46 % des votants), l'opposition, divisée, n'a pu récolter que vingt-trois strapontins au conseil de Paris : dix-neuf pour les socialistes, trois pour les communistes et un pour les Verts. Même chose dans les conseils d'arrondissement où les oppositions réunies (du Front national au Parti *communiste en passant par* le PS, le MDC et les Verts) n'ont aujourd'hui que 15 % des quatre cent cinquante-trois élus locaux.

Ces résultats ont un effet corrosif. Les quelques élus non chiraquiens sont réduits à l'impuissance et leurs électeurs, estimant *qu'il n'y a plus d'alternative* possible, ne se dérangent même pas à l'heure du scrutin.

Pour tenter de réveiller le corps électoral, Georges Sarre propose donc d'unir tous ceux qui sont insatisfaits de la gestion chiraquienne : les formations de *gauche, bien sûr*, comme le PC, le PS, le MDC et le MRG, mais aussi les divers groupes d'écologistes (Génération Ecologie, les Verts, le Mouvement écologiste indépendant d'Antoine Waechter), les animateurs d'associations et des personnalités du monde culturel, scientifique, économique ou social.

M. Sarre compte sur l'usure des équipes chiraquiennes après dix-huit ans de pouvoir, sur l'impopularité croissante de l'urbanisme officiel, sur l'envie pour les citoyens d'ouvrir une brèche dans le pouvoir de droite omniprésent. Il ne prétend pas que son Alliance pourrait emporter l'Hôtel de ville, mais il pense qu'elle pourrait s'installer dans quelques arrondissements.

L'embarras des formations classiques

L'initiative de Georges Sarre embarrasse manifestement la plupart des formations classiques. La fédération parisienne du Parti socialiste a immédiatement publié un communiqué glacial : *« Fidèles à leur rôle de première force d'opposition municipale, les socialistes ont vocation à rassembler le camp du progrès à Paris. Il ne peut s'agir aujourd'hui de coaliser des appareils en manque de représentativité mais de faire appel à l'ensemble des forces de gauche pour élaborer un projet alternatif. »*

Apparemment, le PS n'apprécie guère la vocation de rassembleur que son transfuge s'est découverte. Henri Malberg, l'un des deux élus communistes au Conseil de Paris, est plus encourageant : *« Nous sommes partisans du rassemblement des forces de gauche et des personnalités représentatives progressistes dès le premier tour. Mais sur la base de propositions élaborées avec la population. »*

Du côté des écologistes, ce n'est pas l'enthousiasme. Jean-François Segard, le seul représentant des Verts au Conseil de Paris et qui penche plutôt pour Antoine Waechter, reste fidèle à la ligne pure et dure de l'indépendance. *« Je suis hostile à une liste d'union au premier tour »* dit-il. Les fidèles de Dominique Voynet ont déjà proclamé, de leur côté, qu'ils iraient également seuls à la bataille. A Génération Ecologie, Brice Lalonde affiche son scepticisme. *« La seule opposition à Jacques Chirac, surtout si elle s'ancre à gauche, ne peut pas être un trait d'union suffisant pour changer les choses à Paris* dit-il. *Il faut un projet pour la ville assez séduisant et une figure emblématique assez forte pour attirer des centristes et provoquer une cassure dans la majorité actuelle. Malgré ses qualités, Georges Sarre n'est pas l'homme de la situation. »*

Dans le camp des associations on est moins crispé. Jean-François Blet, animateur de la CLAQ, Coordination et liaison des associations de quartier, rappelle qu'il était déjà candidat aux élections régionales de 1992. Il le sera donc probablement en 1995, sous les couleurs de son mouvement. *« S'unir*, dit-il, *est une idée de bon sens. »* Même réaction de la part de Jean-Claude Barat, animateur du groupe d'associations, « 20e environnement » : *« L'appel de M. Sarre est intéressant. Mais il n'y aura pas d'union sans définition préalable d'un projet commun. »*

Même s'il ne réussit pas dans son entreprise, Georges Sarre aura eu au moins le mérite d'obliger les uns et les autres à « sortir du bois ». Les voilà contraints de réfléchir sérieusement – et publiquement – à cette question : quelles sont les conditions concrètes d'une alternative à la politique chiraquienne à Paris ?

MARC AMBROISE-RENDU

Les socialistes ont choisi M. Delanoë comme chef de file

Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste au conseil de Paris va donc succéder à Georges Sarre, Pierre Joxe et Paul Quilès dans le rôle de chef de file des socialistes à Paris pour les élections municipales. La décision a été prise, dans la soirée du mercredi 28 septembre, par les militants de la capitale qui ont aussi désigné celui ou celle qui pilotera leur campagne dans chaque arrondissement.

Quelques « poids lourds » du PS devraient mener la bataille dans leurs fiefs. C'est le cas de Jean-Marie Le Guen, secrétaire de la fédération de Paris, dans le treizième, du député Daniel Vaillant dans le dix-huitième, de Roger Madec, dans le dix-neuvième et de Michel Charzat, dans le vingtième.

Par ailleurs, trois femmes devraient conduire des listes. Dominique Bertinotti dans le quatrième et Michèle Blumental dans le douzième ont déjà été désignées ; une autre devrait l'être dans le dix-septième. Les socialistes du septième et du quinzième sont aussi en attente de leur chef de file. Cependant, il n'est pas exclu que dans les prochains mois, certaines de ces têtes de liste doivent céder leur place au représentant d'une formation ou d'une association avec lequel le PS aura décidé de faire alliance à Paris.

Ont ainsi été déisgné, en plus de Bertrand Delanoë : 1er arrondissement : Alain Le Garrec ; 2e : Pierre Schapira ; 3e : Pierre Aidenbaum ; 4e : Dominique Bertinotti ; 5e : Philippe Chauvet ; 6e : Alain Morell ; 7e : non désigné ; 8e : Francis Benarroch ; 9e : Jacques Bravo ; 10e : Tony Dreyfus ; 11e : Patrick Bloche ; 12e : Michèle Blumental ; 13e : Jean-Marie Le Guen ; 14e : Pierre Castagnou ; 15e : non désigné ; 16e : Jean-Yves Mano ; 17e : non désigné ; 18e : Daniel Vaillant ; 19e : Roger Madec ; 20e : Michel Charzat

Sur fond de polémiques immobilières

Une partie de la majorité de Boulogne-Billancourt entre en dissidence contre le maire RPR

Quinze élus de la majorité municipale, en désaccord depuis près de deux ans avec Paul Graziani, le sénateur et maire RPR de Boulogne-Billancourt, sur la gestion de l'urbanisme du centre-ville, viennent de former un intergroupe au sein du conseil municipal. Cette structure apparaît comme l'embryon d'une future liste de droite qui pourrait s'opposer à celle du maire sortant lors des prochaines municipales. Les instances nationales du RPR et de l'UDF ne se sont pas encore prononcées sur le cas de Boulogne-Billancourt.

Les divisions au sein de la droite municipale de Boulogne-Billancourt viennent de s'accroître encore un peu plus, l'approche des élections municipales renforçant les clivages. Une fois encore c'est le dossier de la SA 2 B, cette société d'économie mixte chargée de l'aménagement d'une ZAC en centre-ville mais que le maire, Paul Graziani, sénateur RPR des Hauts-de-Seine, avait décidé dissoudre devant les difficultés rencontrée, qui provoque de nouvelles tensions (*le Monde* daté 10-11 juillet).

Pourtant, M. Graziani, en milieu de semaine dernière, s'était félicité de l'arrêt rendu par la cour d'appel de Versailles dans l'affaire qui oppose la SA 2 B aux promoteurs. La cour, en effet, si elle a confirmé le jugement du tribunal de grande instance de Nanterre du 6 avril condamnant la société d'économie mixte à rembourser 61 millions de francs à la SAE et 5 millions de francs à l'UIF, deux promoteurs immobiliers, revoit à la baisse les sommes à verser à la Cogedim. Seuls sont désormais pris en compte les 143 millions de francs d'acompte, la cour d'appel ramenant à zéro les quelque 35 millions accordés par le tribunal de Nanterre pour travaux de superstructures et études de la ZAC, et faisant chuter le taux des intérêts dus par la SA 2 B de 14 % à 10 %. La charge de la ville en est réduite d'autant, puisqu'elle est actionnaire à 75 % de cette société d'économie mixte. Mais c'est encore trop pour ceux qui, très vite, se sont opposés à la façon dont M. Graziani avait géré ce dossier.

Un fidèle de M. Séguin vient aider M. Graziani

Ainsi Pierre-Christophe Baguet, quatrième adjoint (UDF-PSD), qui fut le premier, en 1992, à perdre ses délégations pour avoir désapprouvé le projet de dissolution de la SA 2 B, a annoncé la création d'un intergroupe constitué de quinze élus de la majorité municipale (6 RPR, 2 UDF-PSD, 4 UDF-CDS, 2 UDF-PR et 1 dissident RPR). Pour lui, cette structure – qu'il préside – souhaite *« redynamiser le dialogue avec la population et mener une réflexion devant permettre de constituer une véritable force constructive pour l'avenir de la commune, au service de ses habitants »*. Les fondateurs de l'intergroupe réaffirmant *« leur fidélité et leur engagement à l'union RPR-UDF »*.

Parmi ces quinze membres se trouve Georges Duhamel, premier adjoint (dissident RPR) qui, pour la même affaire, a lui aussi été privé de ses délégations, puis de l'investiture du RPR lors des cantonales de 1993. Lui qui était vice-président sortant du conseil général des Hauts-de-Seine présidé par Charles Pasqua, était alors battu, au premier tour, par un autre adjoint RPR soutenu par le maire. Christian Granger, président du groupe RPR au sein du conseil municipal, et Jacques Varnier, secrétaire administratif du groupe UDF, ont réagi vivement.

Ils se sont étonnés que *« dans ce pseudo-intergroupe figurent des éléments particulièrement mal placés pour prétendre représenter l'union de la majorité RPR-UDF. En effet, certains se sont présentés lors de récentes consultations électorales contre des candidats investis par l'union RPR-UDF et ils ont été sévèrement éliminés par les électeurs dès le premier tour »*.

De son côté, Paul Graziani affirme *« rester serein »* et prépare lui aussi activement l'échéance de juin prochain. Bien que les instances nationales du RPR et de l'UDF ne l'aient pas encore désigné officiellement pour conduire la liste d'union, il multiplie les contacts. Ainsi Roger Karoutchi, *chef du cabinet de Philippe Séguin* à la présidence de l'Assemblée nationale et vice-président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France, abandonne le conseil municipal de Nanterre, où il siège, pour rejoindre Boulogne-Billancourt et aider M. Graziani dans son combat.

JEAN-CLAUDE PIERRETTE

La droite en difficulté au conseil régional

Les modifications de la convention avec Euro Disney seront débattues en séance plénière

La majorité de droite a été battue en commission des finances du conseil régional. Une alliance des élus du Front national, du Parti communiste, du Parti socialiste et des Verts a permis, mardi 27, le vote d'une motion demandant un débat en séance plénière sur les avenants à la convention entre Euro Disney et les pouvoirs publics (*le Monde* du 27 septembre) ; les représentants de Génération Ecologie se sont abstenus alors que ceux du RPR et de l'UDF votaient contre. Michel Giraud, le président RPR de l'assemblée régionale, a donc fini par accepter d'inscrire ce dossier à l'ordre du jour de la séance du 13 octobre, alors qu'il avait prévu de le faire trancher par la commission permanente du 29 septembre.

M. Giraud devra donc trouver une majorité pour faire adopter des modifications à une convention qui avait été votée par l'assemblée régionale en 1987. Le Parti socialiste, qui avait soutenu la décision de Laurent Fabius, alors premier ministre, de faciliter l'implantation de la société américaine, manifeste aujourd'hui ses réserves. Ses représentants dans les établissements publics de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée et au conseil général de Seine-et-Marne se sont abstenus au cours des votes sur la modification de la convention. Yannick Bodin, le président du groupe socialiste au conseil régional, dit *« n'avoir jamais été convaincu de l'intérêt et de la réussite du projet »*.

C. de C.

INCENDIE : importants dégâts matériels à la gare SNCF de Nogent-sur-Marne. – Le hall de la billetterie de la gare SNCF de Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne) a été entièrement détruit, mercredi 28 septembre, par un incendie d'origine indéterminée. L'incendie, qui s'est déclaré vers 21 h 30, n'a pas fait de blessé. La billetterie, située au rez-de-chaussée des bâtiments, était alors fermée au public. Du matériel informatique a été détruit ainsi que des documents administratifs. Le chef de gare a estimé qu'il ne pouvait s'agir d'un *acte criminel, tous les accès* à la billetterie étant alors fermés par des grilles métalliques.

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

A LA FOLIE. Film français de Diane Kurys : Gaumont Les Halles, 1e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odeon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).

L'ATTAQUE DE LA FEMME DE 60 PIEDS. Film américain de Christopher Guest, v.o. : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

COLOR OF NIGHT. (*) Film américain de Richard Rush, v.o. : Forum Horizon, 1e (36-68-51-25) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation 40-30-20-10).

DU FOND DU COEUR. Film européen de Jacques Doillon : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

LE FLEUVE AUX GRANDES EAUX. *Film canadien de Frédéric Back*, v.f. : 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Reflet Républic, 11e (48-05-51-33).

FRESA Y CHOCOLATE. Film cubain de Tomas Gutierrez Alea et Juan Carlos Tabio, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

LADYBIRD. Film britannique de Ken Loach, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55).

MON AMIE MAX. Film canadien de Michel Brault : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation 40-30-20-10).

ENTREPRISES

Nouveau comité interministériel *« dans les jours qui viennent »*

Les aléas du troisième réseau de radiotéléphone

Explosif depuis le dépôt des candidatures, le 2 mai, le dossier du troisième réseau de radio-téléphone a connu, mercredi 28 septembre, un nouvel avatar. Alors qu'une décision en faveur du groupe Bouygues semblait acquise, le premier ministre, Edouard Balladur, a pris tout le monde de court en souhaitant être mieux informé sur deux importants points du dossier, la « pérennité » des consortiums candidats et les « synergies » industrielles au service de l'industrie française. Un nouveau comité interministériel devrait se tenir « dans les jours qui viennent, peut-être la semaine prochaine ».

Une journée marathon. Une journée à rebondissements, aussi. Attendu en fin de matinée, mercredi 28 septembre, le choix de l'opérateur du troisième réseau de radio-téléphone a été reporté. Alors que la victoire du groupe Bouygues, favori depuis la clôture d'appel d'offres, le 2 mai, semblait acquise (nos premières éditions du 29 septembre), le premier ministre s'est redonné du temps et une certaine marge de manœuvre dans un dossier piégé, par la personnalité, la puissance et l'entregent politique des trois candidats (Alcatel-Alsthom, Bouygues et la Lyonnaise des eaux).

Alors que sur les plans techniques et financiers, tout semblait avoir été dit – le dépôt des dossiers a été suivi à la mi-juin d'un grand oral minuté avec un ordre de passage tiré au sort, puis de questions complémentaires –, et que le dossier était étudié à Matignon depuis quelques semaines, Edouard Balladur a, soudain, soulevé de nouvelles difficultés.

Le premier ministre a, d'abord, souhaité *« être davantage informé sur la pérennité des compositions du capital de l'opérateur qui sera choisi »*. Dans son entourage, on s'inquiétait, dans la soirée, de ce qu'il pourrait advenir des tours de table et du rapport de force entre actionnaires, français et étrangers, au fil des années. La concession pour l'exploitation du troisième réseau est, en effet, accordée pour 15 ans. L'un des consortiums candidats, celui conduit par le groupe Alcatel-Alsthom, faisait-on d'ailleurs remarquer, n'a pas totalement bouclé son tour de table, 10 % devant encore trouver preneurs après la défection de l'espagnol Telefonica. Des dispositions précises pourraient être introduites dans le futur cahier des charges de l'opérateur.

Cette nouvelle demande laissait, en revanche, perplexes certaines personnes proches du dossier, qui considèrent la question des alliances au sein des consortiums et de leur pérennité, comme le point central, capital, des débats depuis la clôture de l'appel d'offres. Bien que le groupe Bouygues se refuse à tout commentaire, il paraît clair qu'en son sein, on croyait avoir répondu à toutes ces interrogations.

De la valeur ajoutée pour la France

Le deuxième point mis en avant par le premier ministre est d'une autre nature. M. Balladur a souhaité être plus informé *« sur les synergies qui pourront se faire autour de l'exploitant au service de l'industrie française »*. Matignon voudrait s'assurer que les énormes investissements nécessaires à la réussite du troisième réseau – 10 milliards de francs minimum, dit-on – bénéficient en priorité à l'industrie française. *« On veut voir comment les fournisseurs* [de matériel] *s'arrangeront pour faire de la valeur ajoutée en France »*, expliquait-on. A l'exception d'Alcatel-Alsthom, les industriels français ont le plus souvent des partenaires étrangers. C'est notamment le cas de Matra auprès de qui, semble-t-il, Bouygues a, jusqu'ici, pensé à s'approvisionner en priorité. La branche télécommunications du groupe de Jean-Luc Lagardère est, en effet, associée à des titres différents, à Northern Telecom et à Ericsson. Dassault est, quant à lui, lié à Nokia.

Mais en s'inquiétant des retombées que le troisième réseau pourrait avoir pour l'industrie nationale, M. Balladur a-t-il voulu explorer d'autres voies ? A-t-il voulu *« déplacer les lignes »* ? Inciter Bouygues et Alcatel-Alsthom à trouver un terrain de discussion ? Les deux groupes, dit-on, ne s'entendent pas. Mais interrogé, mercredi 28 septembre, sur ce qu'il ferait au cas où Bouygues emporterait le troisième réseau, le PDG, Pierre Suard a laissé entendre que son groupe ne refuserait pas de devenir fournisseur du consortium conduit par Bouygues. *« Si on peut avoir un marché à de bonnes conditions, pourquoi pas ? »*

Considéré mercredi matin comme bouclé, le jeu semble redevenu ouvert. Le dossier devra subir *« une nouvelle phase d'instruction »*, précise un conseiller de Matignon. Officiellement, les choses se sont remises en route. Un nouveau comité interministériel devrait se réunir, selon le porte-parole du gouvernement, Nicolas Sarkozy, *« dans les jours qui viennent, peut-être la semaine prochaine »*. Et le ministre de l'industrie, des postes et télécommunications, et du commerce extérieur, Gérard Longuet a annulé un voyage à Bruxelles mercredi pour travailler sur ce dossier.

Vive depuis le départ, la tension est encore montée d'un cran. Et le gouvernement aura bien du mal à la désamorcer. Penchera-t-il, désormais, pour un report de sa décision après l'élection présidentielle, comme le lui conseillent certains ? Jugera-t-il qu'il vaut mieux *« pas de décision qu'une mauvaise »*, comme cela commence à se murmurer, jusque dans l'entourage de certains industriels ? Ou bien, suivra-t-il ceux d'entre eux qui estiment qu'un enjeu économique de cette importance ne saurait être différé ? Ce n'est qu'à l'heure du choix qu'on connaîtra les raisons exactes de ce nouveau rebondissement intervenant dans un contexte politique rendu encore plus difficile par les démêlés du ministre de l'industrie avec la justice.

PIERRE-ANGEL GAY

Baisse de 33 % du résultat semestriel

Les résultats décevants d'Alcatel-Alsthom

La faute à l'Allemagne... Et, dans une moindre mesure, à la Turquie et au Brésil. Comme son PDG, Pierre Suard, l'avait laissé entendre dès janvier dans un entretien aux *Echos*, 1994 est une mauvaise année pour Alcatel-Alsthom. Plus mauvaise même que prévu, si l'on en juge par la baisse de 33 % de son résultat semestriel, à 2,02 milliards de francs, annoncée 28 septembre. La marge opérationnelle du groupe a reculé à 4,37 milliards de francs, faisant redescendre à 5,6 % le taux de marge au cours du premier semestre (contre 8,1 % pour les six premiers mois de 1993). Le chiffre d'affaires a mieux résisté, progressant de 1 % à périmètre et parités monétaires inchangés, le fléchissement des ventes du secteur télécommunications étant compensé par l'accroissement, *« à un rythme soutenu »* selon le groupe, des facturations des secteurs énergie, transport et accumulateurs.

Mais c'est d'Allemagne qu'est venu le gros des déconvenues. Le chiffre d'affaires de la filiale Alcatel-SEL a chuté de 20 % , affecté de plein fouet par une réduction des volumes (après le boum de la réunification), par un accroissement significatif des coûts de développement des logiciels et par une forte baisse des prix. Alcatel-SEL devrait perdre 200 millions d'écus cette année (1,3 milliard de francs).

Des mesures ont été prises, mais trop tardivement si l'on en croit Pierre Suard, qui estime que la réaction du management n'a pas *« eu la célérité que l'on pouvait attendre »*. Les effectifs (environ 20 000 personnes) baisseront d'environ 20 % d'ici à la fin de 1995, des activités (comme les communications mobiles et privées) seront filialisées, les liens avec Deutsche Telekom sont renégociés.

Au Brésil et en Turquie, l'accélération brutale de l'inflation, conjuguée aux difficultés de l'opérateur public dans ce dernier pays, entraîne également de fortes pertes pour le groupe (600 millions de francs, au total, sur l'exercice) ; 1994 s'annonce donc, selon l'expression de M. Suard, comme un *« point bas »* pour le groupe. Alcatel-Alsthom, qui ne prévoit pas de nouvelle dégradation au second semestre _ le résultat devrait être du même ordre qu'au premier, _ espère une embellie l'an prochain. De quoi protéger une capacité d'autofinancement d'environ 12 à 12,5 milliards de francs, que le groupe met particulièrement en avant dans sa course au troisième réseau de radiotéléphone...

Jeudi matin 29 septembre, la cotation de l'action Alcatel-Alsthom était réservée à la baisse sur une perte d'environ 14 % par rapport au cours de la veille.

P.-A. G.

Le projet de privatisation partielle de la Caisse nationale de prévoyance

La direction de la CNP tente de rassurer le personnel

Des négociations concernant le statut des 1 200 fonctionnaires de la Caisse nationale de prévoyance (CNP) – dont l'Etat doit prochainement céder une partie du capital – s'ouvriront mardi 4 octobre avec la direction de la Caisse des dépôts, actionnaire de la CNP aux côtés de l'Etat et de La Poste. Ces discussions, ont annoncé mercredi 28 septembre les dirigeants de la Caisse nationale, devront permettre de définir une *« convention de gestion des personnels »*. Il s'agira de *« permettre aux fonctionnaires travaillant à la CNP à la fin de la mise en disposition de six ans prévue par la loi du 16 juillet 1992, d'être détachés sans limite de durée dans l'entreprise publique CNP » (le Monde* du 25-26 septembre).

Le 27 septembre, l'appel à la grève lancé à la CNP – qui, outre 1 200 fonctionnaires, compte 800 salariés de statut privé – a été suivi, par un quart du personnel selon la direction. Lors d'une réunion organisée le même jour avec les syndicats, Patrice Vial, directeur de cabinet du ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, a souligné que *« la mise sur le marché des actions de la CNP* (...) *n'amène pas la privatisation de l'entreprise »* et a précisé qu'il *« n'est aucunement dans l'intention du gouvernement de privatiser la CNP »*.

Victime de la crise de l'immobilier

Le GAN pourrait être en perte au premier semestre

François Heilbronner, l'ancien président du GAN, avait souligné, peu avant son départ fin juin, qu'il laissait une maison en ordre avec des comptes totalement assainis. Ce n'est manifestement pas le sentiment de son successeur, Jean-Jacques Bonnaud, qui, au risque de se faire accuser de *« charger la barque »*, a voulu effacer l'optimisme de son prédécesseur sur le redressement de la rentabilité en 1994.

Un communiqué publié par l'assureur est très explicite : *« En l'état actuel des informations disponibles, il apparaît que le résultat net consolidé part du groupe au 30 juin 1994 devrait se situer en retrait sensible par rapport aux anticipations faites au cours du premier semestre 1994. Il pourrait être négatif compte tenu des effets de la crise immobilière et des mesures complémentaires prises pour assurer le redressement de l'assurance-dommages. »*

Les difficultés persistantes du GAN risquent de repousser à une échéance assez lointaine sa privatisation. A moins que les pouvoirs publics ne choisissent une procédure de gré à gré et en profitent pour trouver au GAN un allié de poids.

CONJONCTURE : l'activité industrielle va continuer de progresser - L'optimisme des chefs d'entreprise continue de grandir. Interrogés en septembre par l'INSEE dans le cadre de son enquête mensuelle de conjoncture, les industriels ont répondu qu'ils prévoyaient *« une nette amélioration de l'activité »*, aussi bien pour leurs propres firmes que pour l'ensemble de l'industrie. Durant l'été, l'amélioration enregistrée depuis le début de l'année s'est étendue à presque toutes les grandes branches, biens de consommation mis à part. Les stocks de produits finis sont maintenant jugés inférieurs à la normale. Les carnets de commandes étrangers restent bien garnis.

Les travaux préparatoires à l'assemblée annuelle du Fonds monétaire international à Madrid

Le FMI engage les gouvernements à réduire les déficits budgétaires pour consolider la reprise mondiale

Le Fonds monétaire international (FMI) a publié, mercredi 28 septembre à Madrid, des prévisions en hausse de la croissance économique mondiale, qui atteindrait 3 % cette année et 3,5 % en 1995. Cette annonce marque le début des travaux préparatoires à l'assemblée annuelle conjointe du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Les 179 Etats membres fêteront dans la capitale espagnole le cinquantième anniversaire des institutions financières internationales issues des accords dits de Bretton Woods.

■ MOYENS. Le FMI devrait décider, mardi 4 octobre, d'une augmentation des réserves de change de ses membres. Cette opération, destinée à aider certains pays à éviter une crise de liquidités, devrait se faire par une allocation générale de droits de tirage spéciaux (DTS), la monnaie de réserve du Fonds, dont la dernière allocation remonte à 1981..

MADRID

de notre envoyé spécial

« Pour un peu, nous aurions sablé le champagne ! C'est sans doute la première fois en dix ans que le Fonds monétaire international est contraint de réviser ses prévisions sur la croissance économique mondiale entre son assemblée de printemps et son assemblée annuelle à l'automne. Et qui plus est pour les réviser en hausse ! » En confirmant la reprise plus forte que prévu de l'activité mondiale au premier semestre 1994, notamment en Europe et y compris dans certains pays d'Europe centrale, Michael Mussa, le directeur des études économiques au FMI, ne cachait pas sa satisfaction, mercredi 28 septembre, au cours de la traditionnelle conférence de presse sur les perspectives économiques mondiales : *« La question qui se pose maintenant n'est plus de chercher les moyens de retrouver la reprise, mais de définir quel type de politique économique il convient de mettre en place pour que cette reprise se poursuive à un rythme suffisamment soutenu afin de permettre un retour à l'emploi en Europe et, en même temps, que ce rythme ne soit pas trop rapide, de façon à éviter les dérapages inflationnistes. »*.

Prenant appui sur la fermeté de la reprise en Europe occidentale et au Japon (où elle marque encore quelques hésitations sporadiques) et sur l'accélération du mouvement en Grande-Bretagne, au Canada et en Australie, tandis que les Etats-Unis accentuent leur avance, les conjoncturistes du Fonds tablent sur une croissance mondiale de 3 % en 1994 et de 3,5 % l'année suivante, soit un rythme de reprise deux fois plus rapide que durant la période 1990-1993. La bonne surprise de ces derniers mois aura été l'expansion rapide que continuent à connaître de nombreux pays en développement d'Asie et d'Amérique latine et, toutes proportions gardées, l'amélioration de la situation économique constatée dans un certain nombre de pays africains, grâce aux effets bénéfiques de la remontée des prix des matières premières et aux conséquences positives des réformes économiques entreprises dans ces mêmes pays.

Le point noir reste le bloc des pays de l'ex-URSS en phase de transition vers l'économie de marché (Russie, Ukraine, Biélorussie, pays transcaucasiens et d'Asie centrale), où l'activité continue à décliner.

D'une façon générale, la revue de détail des pays et continents confirme les grandes tendances précédentes, avec cette mention spéciale pour la croissance plus forte qu'escompté en Europe. Avec des taux de 8 % pour cette année et de 7,3 % en 1995, l'Asie remporte une fois de plus le premier prix de la croissance. Le rapport du FMI consacre une nouvelle fois une mention spéciale à la Chine (invitée à pratiquer une stabilité macroéconomique, tout en continuant à s'engager dans la voie des réformes structurelles), dont le taux de croissance devrait atteindre 11 % en 1994. Elle mentionne également le cas de l'Inde (4,8 % de croissance cette année), où la nette remontée de l'inflation constitue cependant un danger latent.

En Amérique latine, les bonnes performances de l'Argentine, du Chili, de la Colombie et du Pérou ont permis de compenser quelques résultats qui s'annoncent moins favorables, tels que la faiblesse de la croissance qui semble perdurer au Mexique. Quant à l'Afrique, en net progrès par rapport aux précédentes années (0,2 % de croissance en 1992 et 1 % seulement en 1993), l'amélioration de la situation provient essentiellement des progrès constatés dans certains pays tels que le Kenya, ou la Côte-d'Ivoire, alors qu'à l'inverse le Cameroun et le Nigeria s'enfoncent dans la crise, a indiqué M. Mussa.

Une baisse de 12 % en Russie

Du côté des pays industrialisés, le taux de croissance devrait atteindre 2,7 % cette année et autant en 1995, le ralentissement de l'activité semblant inévitable aux Etats-Unis, où la croissance devrait être ramenée à 2,5 % en 1995. Sur l'autre plateau de la balance, c'est la Russie qui pèse le plus lourd, avec un nouvel effondrement de la production intérieure de 12 % redouté pour cette année (identique à celui de 1993), en attendant un taux négatif de 3,9 % en 1995. En revanche, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie, la Hongrie, les pays baltes et même l'Albanie commencent à tirer leur épingle du jeu. Quant au Proche-Orient, les problèmes ne sont pas encore réglés, si l'on en juge par la faible croissance (1,4 % en 1994, 2,5 % l'année suivante) envisagée par le FMI pour les pays de la région.

Dans le processus d'amplification et de généralisation de la reprise économique, les pays industrialisés auront un rôle déterminant à jouer. Il leur faudra notamment afficher un programme *« crédible de rééquilibrage budgétaire »*, notamment en Europe, afin de comprimer une dette publique qui est passée de 40 % du produit intérieur brut en 1978 à près de 70 % en moyenne pour l'ensemble des pays dits riches aujourd'hui, estiment les experts du FMI.

Il faudra également que ces pays, notamment en Europe, envisagent de nouvelles pratiques salariales et sociales – qui pourraient passer par une réduction du salaire minimum – s'ils veulent réduire véritablement le taux de chômage chez eux. Enfin, les banques centrales devront réagir le plus vite possible en jouant de l'arme des taux d'intérêt pour prévenir toute velléité de reprise de l'inflation, a fait valoir l'économiste en chef du FMI. *« Plus l'intervention est précoce, plus l'action sur les taux peut être modérée en ampleur »*, a expliqué M. Mussa. Et mieux les marchés financiers s'en trouveront-ils, aurait-il pu ajouter.

SERGE MARTI

Prix de détail
(Variation en % en une année)

	1993	1994	1995
Etats-Unis	3	2,7	3,4
Japon	1,3	0,7	0,7
Allemagne	4,7	3,1	2,2
France	2,1	1,8	1,8
Italie	4,4	3,8	3,1
Grande-Bretagne	3	2,5	3,1
Canada	1,9	0,2	1,6
Pays industrialisés	2,9	2,4	2,6

Produit intérieur brut
(Variation en % et en volume)

	1993	1994	1995
Etats-Unis	3,1	3,7	2,5
Japon	0,1	0,9	2,5
Allemagne	– 1,1	2,3	2,8
France	– 1	1,9	3
Italie	– 0,7	1,5	2,8
Grande-Bretagne	2	3,3	3
Canada	2,2	4,1	3,8
Pays industrialisés	1,3	2,7	2,7

Taux de chômage
(En % de la population active)

	1993	1994	1995
Etats-Unis	6,8	6,3	6,3
Japon	2,5	2,9	3
Allemagne	8,9	9,8	9,8
France	11,9	12,4	11,9
Italie	10,4	11,6	11,4
Grande-Bretagne	10,3	9,4	9
Canada	11,2	10,6	10
Pays industrialisés	8,1	8,2	8,1

Une augmentation générale des réserves de change des Etats membres devrait être décidée

Michel Camdessus va-t-il enfin parvenir à ses fins ? Depuis plusieurs années déjà, le directeur général du Fonds monétaire international (FMI) milite pour une nouvelle allocation de DTS (droits de tirage spéciaux), la « pseudo-monnaie » de réserve du FMI. La dernière a eu lieu en 1981. A ses yeux, un renforcement des réserves de change de certains pays pauvres était indispensable. En avril 1994 encore, à Washington, lors du comité intérimaire de printemps (le super-conseil d'administration du FMI), il avait estimé qu'*« il y avait une certaine urgence à décider enfin de cette nouvelle allocation »*. Dimanche 2 octobre à Madrid, le comité intérimaire devrait enfin débattre de ce projet. Le principe d'une allocation nouvelle semble acquis. En revanche, des divergences subsistent encore sur le montant et sur la procédure qui sera suivie. Le *débat est là très politique. Il* oppose une partie du Tiers monde aux pays industriels anglo-saxons. La France se trouve dans une position intermédiaire.

Depuis le départ, la détermination de M. Camdessus est motivée par trois préoccupations. Le directeur général du Fonds est d'abord inquiet de voir que beaucoup de pays vivent toujours, malgré des efforts considérables dans la gestion de leurs finances, avec un risque de crise de liquidités très élevé. Il y a une *« claire inadéquation des réserves dans de nombreux pays en développement ou en transition »*, expliquait-il cet été à Washington lors d'une conférence à l'Institut d'économie internationale de M. Bergsten. De fait, à la fin de 1993, plus d'un tiers des pays en développement et plus de la moitié des pays en transition avaient dans leurs caisses des réserves internationales inférieures *à l'équivalent de huit* semaines d'importations. Un petit accident et l'un ou l'autre de ces pays peut se retrouver facilement dans l'incapacité de payer ses achats.

L'équité et l'efficacité

La deuxième motivation de M. Camdessus relève de l'équité. Créés en 1968, les droits de tirage spéciaux (DTS), une sorte de monnaie internationale de réserve, ont été distribués aux Etats-membres du FMI à l'occasion de *trois allocations successives dont* la dernière en 1981. Cela signifie que les nouveaux adhérents du Fonds – au total 37 pays, dont la Russie, la Suisse... – n'ont pas de DTS. Le directeur du Fonds a toujours plaidé pour que tous les membres aient les mêmes droits, un principe d'équité auquel les Allemands n'ont jamais pu *s'opposer trop ouvertement.*

Enfin, troisième raison de la détermination de M. Camdessus, sa volonté de mener à bien l'une des missions du Fonds définie par ses statuts. Le FMI doit en effet faire progressivement des DTS *« le principal actif des réserves mondiales »*. Dès le départ, M. Camdessus a dû faire face à une opposition très vive des Anglais et des Américains et à une obstruction de nature idéologique de la part des Allemands. Les premiers ont pendant longtemps estimé que le risque d'une crise de liquidités était faible. Il n'y avait pas, à leurs yeux, de besoin global de réserves supplémentaires. Les Allemands – Bonn et Francfort – ont dénoncé le risque inflationniste que provoquerait ce qu'ils considèrent comme une émission monétaire injustifiée. En réalité, on peut penser que les Américains et surtout les Allemands s'inquiètent de voir le rôle des DTS se renforcer et perçoivent leur montée en puissance comme une menace potentielle pour la suprématie de leurs monnaies, le dollar et le deutschemark.

Soutenue par les pays en développement, les pays en transition et une partie des pays industrialisés (dont la France, la Belgique, les pays scandinaves...), Michel Camdessus a, semble-t-il, finalement réussi à convaincre les Américains et les Anglais. Au projet d'une allocation générale – c'est-à-dire bénéficiant à tous les Etats-membres, les anciens et les nouveaux – de 36 milliards de DTS (270 milliards de francs), Londres et Washington ont opposé une *solution de compromis portant sur* une émission de 16 milliards seulement. Il n'y a donc pas encore d'accord sur le montant qui fera l'objet des débats, au G 7 d'abord, au comité intérimaire et à l'assemblée générale ensuite.

Un enjeu politique et des moyens renforcés

Pour M. Camdessus, 36 milliards de DTS représentent à peine 10 % de la croissance attendue des réserves globales au cours des cinq prochaines années dans le monde. Les Anglo-saxons *trouvent néanmoins cette somme* excessive. Depuis quelques jours, les Français ont avancé un chiffre intermédiaire de 22 milliards de DTS. Cela représenterait un doublement de l'encours actuel de DTS. La discussion risque cependant d'être plus difficile encore sur la procédure.

Derrière les débats se cache un enjeu politique important : cette *allocation sera-t-elle l'occasion* d'une reconnaissance officielle du rôle des DTS dans le système monétaire mondial, ce que souhaite notamment la France ? Les Anglo-saxons préfèreraient échapper à cet acte politique. La discussion devrait avoir lieu ce week-end à Madrid au sein du *« G 7 Finances »*. Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne auraient souhaité que les *sept grands pays* industriels se présentent, au comité intérimaire, unis autour de leur propre proposition. La France s'y est jusqu'à présent opposée. Pour être adoptée, la nouvelle allocation de DTS doit en tout cas *être approuvée par 85 %* des membres du Fonds.

Parmi les autres décisions attendues à Madrid, l'assemblée générale du FMI devrait décider d'un *renouvellement de la « facilité de transformation systémique »*. Cette procédure de prêts concessionnels en faveur des ex-pays socialistes engagés dans des programmes de transition avait été créée en 1993, pour tenir compte des difficultés particulières rencontrées par les anciens pays du bloc soviétique. Elle avait été créée à titre temporaire, jusqu'au 31 décembre 1994. Le FMI devrait la reconduire. Il devrait aussi décider d'un relèvement, à titre temporaire, des limites d'accès, c'est-à-dire des montants que le FMI est autorisé à décaisser pour chaque pays. Jusqu'à présent, un pays ne peut bénéficier d'une aide supérieure à l'équivalent de 68 % de ses quotas au Fonds. Cette limite pourrait être portée à 90 %. Toutes ces décisions, si elles sont confirmées, viendraient renforcer le rôle et les moyens du FMI dans ses *opérations d'aide pour les années* à venir.

E. I. et S. M.

La désignation d'un nouveau secrétaire général

L'OCDE risque de se trouver face à un vide juridique

La situation reste bloquée à l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique), où les ambassadeurs des vingt-cinq pays membres, réunis en séance informelle, ne sont pas parvenus, mercredi 28 septembre, à désigner un nouveau secrétaire général. Les Etats-Unis, qui soutiennent la candidature du Canadien Donald Johnston, refusent catégoriquement de reconduire le Français Jean-Claude Paye à la tête de l'organisation pour un troisième mandat de cinq ans. De son côté, l'Anglais Nigel Lawson maintient toujours sa candidature, espérant représenter une solution de compromis.

La colère monte côté français où on se dit *« ulcéré»* de la façon dont les choses se déroulent. Si aucun vote n'a eu lieu mercredi 28 septembre, M. Paye a quand même reçu le soutien de seize pays. Mais la règle de la majorité ne suffit pas, le secrétaire général doit être désigné, selon les statuts, par consensus. Ce que ne manquent pas de rappeler les Canadiens. Ces derniers espèrent toujours, officiellement, un consensus sur la personne de M. Johnston. Paris, de son côté, refuse de céder au diktat américain.

L'obstination des Etats-Unis place l'organisation devant un vide juridique. M. Paye quittera ses fonctions, jeudi 29 septembre à minuit, probablement sans successeur. Les Américains se sont même opposés à ce que le Français assure l'intérim. Jeudi matin, les juristes de l'OCDE planchaient sur le sujet et des négociations se déroulaient au plus haut niveau pour tenter de dénouer la situation. Les ambassadeurs devaient se réunir en Conseil jeudi après-midi pour prendre des dispositions intérimaires.

A. Pu.

Un sénateur démocrate bloquant la ratification du GATT

La politique commerciale de Bill Clinton rencontre de nouvelles difficultés

Alors qu'un sénateur démocrate, Ernest Hollings, président de la commission du commerce du Sénat, a annoncé son intention d'empêcher, par des méthodes de procédure, la ratification par le Congrès des accords commerciaux de Marrakech, Bill Clinton a déclaré qu'il convoquerait, si cela était nécessaire, le Sénat en session exceptionnelle pour parvenir à cette ratification. Aucun progrès n'ayant été enregistré, mercredi 28 septembre, dans les discussions commerciales avec le Japon, les Etats-Unis pourraient être amenés à annoncer, samedi 1er octobre, des sanctions à l'égard des importations japonaises.

NEW-YORK

de notre correspondant

Bill Clinton rencontre décidément de nombreux obstacles dans son combat pour l'ouverture de nouveaux marchés en faveur des exportateurs américains. Mercredi 28 septembre, le président américain a dû à nouveau s'engager sur deux fronts : le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) et le Japon. Intervenant pendant sa conférence de presse avec Boris Eltsine à deux reprises sur la ratification des accords de Marrakech, M. Clinton a indiqué qu'il ferait tout pour l'obtenir avant la fin de l'année. Il pourrait, si nécessaire, convoquer le Sénat en session extraordinaire.

Depuis quelques jours, un petit grain de sable est en effet venu obstruer le beau déroulement des opérations prévu par l'administration Clinton. Le président du comité du commerce du Sénat, Ernest Hollings (démocrate), a brusquement découvert la complexité de l'accord soumis à ratification par la Maison Blanche. Signé en avril 1994 à Marrakech par 123 pays, ce texte était en discussion au Congrès depuis le début de l'été. M. Hollings est opposé à certains éléments de cet accord. Après avoir été reçu, mardi 27 septembre, par M. Clinton, M. Hollings a annoncé qu'il jugeait nécessaires des auditions supplémentaires. Mais elles ne pourront être achevées avant la fin de la session actuelle, le 7 octobre. *« Il n'y a aucune chance que le GATT soit ratifié cette année »*, a expliqué le sénateur, qui s'est défendu de vouloir obtenir des avantages pour une industrie très présente dans sa circonscription, le textile.

M. Clinton a vivement réagi à cette opération d'obstruction en déclarant qu'il obligerait le Congrès à des séances de travail exceptionnelles d'ici à la fin de l'année pour obtenir cette ratification. *« Il s'agit du plus grand accord commercial de l'histoire. Je ferai tout ce que je peux pour que les Etats-Unis soient les leaders dans ce domaine »*, a-t-il déclaré.

Sur le front japonais, le président américain s'apprête à devoir prendre des décisions délicates. Mercredi 28 septembre, la rencontre entre MM. Hashimoto et Kantor, les responsables japonais et américain du commerce, n'a abouti à aucun résultat. *« Nous voulons des accords réels, substantiels, concrets et tangibles. Rien de moins »*, a déclaré M. Kantor, alors que le responsable nippon retournait à Tokyo. De nouvelles discussions sont prévues avec le ministre japonais des affaires étrangères vendredi 30, date de l'échéance fixée par les Américains. Au-delà, si aucun accord n'a été trouvé, les Etats-Unis imposeront des sanctions au Japon. Quoi qu'il arrive, *« nous ferons une annonce samedi matin »*, a encore commenté M. Kantor.

ERIK IZRAELWICZ

Commandes de biens durables en hausse. – Les commandes de biens durables aux Etats-Unis ont augmenté de 6 % en août par rapport à juillet. Il s'agit de la plus importante progression depuis décembre 1992. En juillet, l'indice avait reculé de 4 % et ce pour la première fois depuis février. Par rapport à août 1993, les commandes de biens durables sont en hausse de 16 % et les livraisons ont quant à elles augmenté de 6,1 % en août, après un déclin de 2,4 % en juillet. Les commandes non honorées ont baissé de 0,3 % pour le deuxième mois consécutif.

Confronté à une fronde des syndicats

Silvio Berlusconi assure que le projet de budget italien pour 1995 vise à « restructurer le système fiscal »

« Les promesses ont été maintenues. Le gouvernement, expression d'une majorité stable, a mis au point un plan d'austérité clair et précis. (...) Et ce, dans l'objectif de parvenir à une restructuration de toute l'administration publique, de rationaliser les dépenses, d'éliminer le gaspillage et de relancer les privatisations. » Confronté à l'annonce d'une grève générale de quatre heures prévue vendredi 14 octobre, Silvio Berlusconi a souligné, mercredi 28 septembre, dans une conférence de presse au Palais Chigi, que les mesures adoptées dans le projet de budget 1995 étaient « historiques et révolutionnaires ». Par rapport au passé, a ajouté le président du conseil, « elles n'accentuent pas l'inflation, et visent à restructurer le système fiscal. »

ROME

de notre correspondante

Le projet de budget 1995 prévoit de réduire le déficit budgétaire de 50 000 milliards de lires (environ 170 milliards de francs) pour le ramener à 137 000 milliards, soit 465 milliards de francs (*le Monde* du 29 septembre). Plus de la moitié de cette réduction viendra d'économies sur les dépenses de retraite et de santé.

M. Berlusconi a dressé un bulletin de santé satisfaisant de l'économie du pays : augmentation des exportations et des recettes touristiques, inflation qui, en 1995, devrait être ramenée à 2,5 %, croissance du produit intérieur brut de 1,6 %... Le président du conseil a conclu : *« L'économie italienne est en excellente santé, et cela n'est pas dû à des facteurs conjoncturels mais à la solidité de notre système économique, aux initiatives de nos entrepreneurs, des travailleurs, des dirigeants et du gouvernement, qui a assuré au pays un avenir différent de celui qu'avaient imaginé les forces politiques de l'opposition »*. Et de préciser – décisions attendues – le calendrier des privatisations : pour l'ENEL (electricité) et la STET (télécommunications), les procédures commenceront dans les prochaines semaines et devront être conclues au plus tard à l'été 1995. Dans les mois qui viennent, ce sera le tour de la SME (agro-alimentaire) et l'ILVA (sidérurgie). Durant l'hiver, celui de l'IMI (secteur financier) et au printemps 1995, celui de l'INA (assurances).

Une grève générale le 14 octobre

Entrant ensuite un peu plus dans le détail du plan d'austérité qui prévoit 48 000 milliards de lires d'économies (environ 160 milliards de francs) – chiffre qui, dans le discours de présentation, a été arrondi à 50 000 milliards de lires –, M. Berlusconi a cherché à expliquer le pourquoi de certaines décisions particulièrement impopulaires. Notamment celles qui concernent les retraites : gel partiel et temporaire des retraites anticipées, révision des ajustements de paiement, application plus rapide que prévu du report à soixante-cinq ans de l'âge de la retraite... A ce chapitre, seront économisés 5 000 milliards de lires, soit l'équivalent de 17 milliards de francs. *« Si nous n'avions pas pris ces mesures, en 2005, il aurait fallu prélever 50 % du salaire de chaque travailleur pour assurer les retraites. Les droits acquis n'ont pas été touchés, seulement les illusions. »*

A propos des dépenses de santé, sur lesquelles seront économisés environ 6 000 milliards de lires, soit 20 milliards de francs : restructuration du système sanitaire, fermeture des petits hôpitaux de moins de 100 lits à faible activité, limitation des indemnités pour certaines catégories, notamment enfants et vieillards dont les familles ont un revenu suppérieur à 100 millions de lires par an... Le ministre de la santé, Raffaele Costa, a reconnu que les coupes ne seront pas *« indolores »*, mais que tout a été fait pour sauvegarder l'essentiel. Des arguments auxquels l'opposition et surtout les syndicats ne semblent pas avoir été sensibles, puisque le matin même a été décidée une grève générale de quatre heures pour le vendredi 14 octobre. En attendant, le plan d'austérité et la loi de finances pour 1995 seront présentés vendredi 30 septembre au Parlement.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Trois nominations

Jean Mattéoli à la tête du Conseil économique et social...

Unique candidat en lice, Jean Mattéoli, ancien ministre du travail et de la participation de Valéry Giscard d'Estaing, âgé de soixante-douze ans a été réélu, mercredi 28 septembre, dans un fauteuil à la présidence du Conseil économique et social. Sur 222 suffrages exprimés, il a obtenu 183 voix. On a dénombré 37 bulletins blancs et 2 voix ont été accordées respectivement à Claude Evin, ancien ministre socialiste, et Jacques Dermagne, président du Conseil national du commerce. Elu pour la première fois en 1987, Jean Mattéoli débute son quatrième mandat de deux ans et demi. Le CES a ensuite procédé à l'élection de son bureau. Pierre Cormorèche (groupe Agriculture) Clovis Faki (CFTC), Lucien Rebuffel, président de la CGPME et Jean-Louis Mandinaud, président du groupe des personnalités qualifiées, ont été élus vice-présidents. André Roulet (FO) et Claude Mennecier (CFDT) ont été élus questeurs.

...Denis Gautier-Sauvagnac au conseil d'administration de l'UNEDIC...

En application de la règle d'alternance, Denis Gautier-Sauvagnac, délégué général de l'UIMM (Union des industies métallurgiques et minières) a été élu président du conseil d'administration de l'UNEDIC pour un mandat de deux ans, mercredi 28 septembre. Représentant du patronat, il succède à Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, qui avait occupé ce poste pour le compte des organisations syndicales et qui a été désignée comme secrétaire dans le nouveau bureau. André Bergeron, ancien secrétaire général de FO, qui avait longtemps pris la tête de la présidence alternée du régime d'assurance-chômage, a quitté le bureau de l'UNEDIC à cette occasion, mais reste président d'honneur.

...et Régis Bouche à la Confédération nationale de la mutualité et de la coopération agricoles

Régis Bouche, soixante-dix ans, viticulteur et arboriculteur dans le Vaucluse, a été élu, mercredi 28 septembre, président de la Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles (CNMCCA), en remplacement de Louis Bordeaux Montrieux, décédé le 7 septembre. M. Bouche est président de la Caisse centrale des mutuelles agricoles et membre du Conseil économique et social.

Il a occupé d'importantes fonctions au crédit et à la coopération agricoles.

VIE DES ENTREPRISES

Sans retrouver le niveau de 1987

Le nombre des actionnaires directs a progressé de 27 % depuis 1992

La Banque de France, la Commission des opérations de Bourse (COB) et la Société des Bourses françaises (SBF) ont présenté, jeudi 29 septembre, les résultats d'un sondage réalisé en avril et à leur initiative par la SOFRES (1). La précédente étude _ fin 1992 _ faisait ressortir une *contraction de l'actionnariat individuel* en France. Ce nouveau sondage démontre une progression très sensible du nombre des détenteurs d'actions de sociétés cotées. De 4,5 millions de porteurs directs de titres de sociétés cotées en Bourse fin décembre 1992, ils seraient aujourd'hui 5,7 millions, soit une augmentation de 27 %.

La progression du nombre d'actionnaires directs est très sensible mais elle est n'est pas suffisante pour atteindre le niveau de 1987, tournant dans l'évolution de l'actionnariat français. L'enquête alors menée, dénombrait, à la fin du premier semestre, environ 6,2 millions d'actionnaires. Et la SOFRES relève que cette progression masque en fait des évolutions plus profondes.

Jusqu'en 1986-1987, le nombre d'actionnaires augmentait régulièrement mais faiblement. Début 1978, il y avait 1,3 million d'actionnaires, soit environ 3,4 % de la population âgée de quinze ans et plus. Un an et demi plus tard, ils étaient 1,45 million (3,8 %). En 1982, leur nombre passait à 1,7 million (4,4 %). Fin juin 1987, leur nombre avait plus que triplé : la France comptait 6,2 millions d'actionnaires (15,5 %), un chiffre qui n'a jamais été atteint depuis. Leur nombre na cessé de diminuer depuis, tout en restant à des niveaux supérieurs à ceux de la fin des années 70 et du début des années 80.

L'effet privatisations

C'est en partie grâce aux privatisations de 1993 et de 1994 que cette baisse du nombre d'actionnaires a pu être enrayée. Parmi les 5,7 millions d'actionnaires dénombrés fin avril, 2,6 millions ne détenaient que des actions de sociétés privatisées en 1993 et 1994. En outre, ce nombre est vraisemblablement inférieur à ce qu'il était juste après les privatisations. Environ 4,6 millions de personnes ont souscrit à ces différentes offres publiques de vente (OPV), mais beaucoup ont profité des plus-values à court terme et ne rentraient plus dans le cadre de l'enquête à la date de clôture.

A l'image de la précédente, l'enquête montre que le taux de détention d'actions reste plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Avec une nuance de taille : l'écart s'est resserré. S'il était de 3,7 points en 1992, il n'est plus aujourd'hui que de 3 points, une contraction qui s'explique en partie par les privatisations. Si la part des femmes au sein des actionnaires français a augmenté, celles-ci restent sous-représentées : 46,7 % des détenteurs d'actions contre 52,3 % des Français âgés de quinze ans et plus. Comme en 1992, le taux de détention croît avec l'âge, de façon continue et avec une forte amplitude : entre les moins de trente-cinq ans (16,6 % des actionnaires) *et les plus de cinquante-cinq ans* (51,8 % des actionnaires) de 6,2 % à 20,8 %. Les cadres, les professions libérales et les retraités demeurent incontestablement le noyau dur de l'actionnariat individuel.

Si le nombre de détenteurs de titres en direct a tendance à progresser, celui des détenteurs des titres d'obligations – y compris ceux de l'emprunt Balladur, lancé en juin 1993 et souscrit par 1,45 million d'actionnaires _ est resté plutôt stable. Environ 3,8 millions de personnes se partagent ce segment : 1 million ne détiennent exclusivement que des titres de l'emprunt Balladur, 2 millions ne possèdent que des obligations autres que l'emprunt d'Etat 1993 et 800 000 personnes possèdent les deux titres en portefeuille.

En matière d'organisme collectif de placement en valeurs mobilières (OPCVM), la détention de ces titres connaît un certain tassement : en 1991, un Français sur quatre détenait des sicav ou des fonds communs de placement. Fin 1992, il n'y avait plus qu'un Français sur cinq. Aujourd'hui, moins d'un Français sur cinq utilise ce type de placement, soit environ 8,1 millions contre 9,6 millions précédemment. Cette évolution s'explique par différentes raisons : un changement de méthodologie a joué sur les statistiques mais c'est surtout la modification du contexte économique qui a pesé (baisse des taux et changement de la fiscalité applicable aux sicav monétaires). Ainsi les seuls détenteurs d'OPCVM monétaires qui étaient 5,6 millions en 1992 ne sont plus que 3,5 *millions. Il* reste que le nombre total de détenteurs de valeurs mobilières a tendance à régresser : ils étaient 14 millions en 1991, 12 millions un an plus tard, ils ne sont plus que 11,2 aujourd'hui, soit 25,9 % des Français âgés de plus de quinze ans.

F. Bn.

(1) Enquête réalisée par la SOFRES en avril 1994 d'après un échantillon représentatif de dix mille personnes âgées de plus de quinze ans.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

PROJETS

FOKKER, DASA et BRITISH AEROSPACE *envisagent de* construire un avion à réaction de 120 places. – Fokker, Dasa et British Aerospace étudient la faisabilité d'un avion à réaction de 120 places. Les trois constructeurs *« sondent le marché afin de déterminer l'ampleur de la demande et la fourchette des coûts acceptables »*, a indiqué Léo Steijn, porte-parole de Fokker. Le projet, baptisé FA-X (Future Aircraft type X), serait destiné aux lignes régionales et viendrait concurrencer le Boeing 737 et l'Airbus 319. Une décision devrait être prise fin 1993 au début 1994. En cas d'accord, le FA-X, qui nécessiterait un investissement de 4,5 milliards de florins, pourrait voir le jour vers 2005-2010. Le nouvel avion viendrait « enterrer » le projet de turbopropulseur du F-130, version allongée du F-100. On savait Fokker, son actionnaire principal Dasa, et BAe en discussions pour une entrée de ce dernier au capital de l'avionneur néerlandais. Dans moins de deux ans, le gouvernement néerlandais revendra ses 22 % à la filiale de Daimler-Benz, qui n'a jamais caché son ambition d'impliquer d'autres constructeurs européens. Selon M. Steijn, les négociations avec BAe sur le nouvel avion et la participation au capital *« sont bien avancées ».– (Corresp.)*

BP FRANCE poursuit ses investissements dans le raffinage. – Le groupe BP France a décidé de poursuivre ses investissements dans la raffinerie de Lavera (Bouches-du-Rhône) afin de pouvoir produire du gazole à 0,05 % de soufre d'ici à la mi-1996, a annoncé, mardi 27 septembre, le groupe dans un communiqué. BP va faire remodeler l'unité d'hydrodésulfuration, un investissement qui lui coûtera 100 millions de francs. Le groupe a déjà investi 1,1 milliard de francs depuis trois ans dans sa raffinerie de Lavera, notamment pour pouvoir produire dans les installations de Martigues de l'essence sans plomb à haut indice d'octane.

ACTIVITÉS

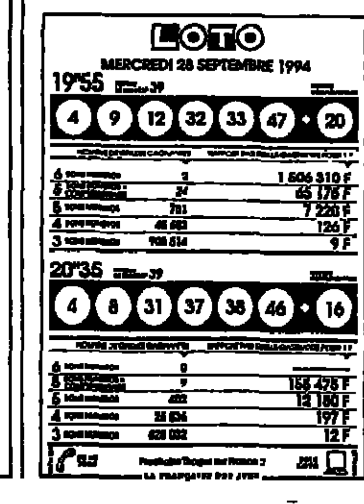
RHÔNE-POULENC réorganise son secteur chimie. –Rhône-Poulenc a annoncé, mardi 27 septembre, une réorganisation par zones géographiques de ses activités chimie, auparavant séparées en deux entités Intermédiaires organiques et minéraux (IOM) et spécialités chimiques. Le nouveau secteur chimie issu de la fusion de ces deux grandes branches représente 28 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1994 et 23 000 personnes. Il sera organisé en quatre grandes zones : Europe, Amérique du Nord, Amérique du Sud et Asie-Pacifique. Rhône-Poulenc veut aussi *« privilégier le concept d'entreprises, proches de leurs marchés pour mieux servir leurs clients »*. Ces entreprises seront dotées d'une large autonomie et auront une capacité de réaction plus grande. Philippe Desmarescaux, qui était directeur général de la chimie, devient président du secteur chimie. François Guinot, qui chapeautait les IOM, devient directeur général du secteur chimie.

CAPITAL

AXA va monter à 60 % dans sa filiale américaine Equitable. – Le groupe Axa va monter de 49 % à environ 60 % dans le capital de Equitable après conversion de certaines *obligations convertibles. Les* autorités réglementaires américaines doivent encore approuver cette série d'offres d'échanges ainsi qu'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'Equitable prévue en décembre prochain.

MANAGEMENT

GLAXO : Colin Corness deviendra président en mai 1995. –Le groupe pharmaceutique britannique Glaxo a annoncé, mercredi 28 septembre, la nomination de Sir Colin Corness au conseil d'administration le 18 novembre, conduisant à une nomination au poste de président le 17 mai 1995. Sir Colin est actuellement président du groupe de construction Redland et de la société de crédit immobilier Nationwide. Il siège au conseil d'administration de la Banque d'Angleterre et de la banque d'affaires SG Warburg. Glaxo avait annoncé en juin le départ à la retraite de son président, Paul Girolami. Le numéro deux mondial de *la pharmacie a dégagé* un bénéfice imposable annuel de 1,84 milliard de livres (15,07 milliards de francs) pour son exercice terminé en juin (+ 9,8 %). Ce bénéfice a été amputé par une perte de 115 milllions de livres sur le marché obligataire. Les ventes ont enregistré une hausse de 14,7 % à 5,656 milliards de livres, taux qui s'établit à 11 % à change constant alors que le marché pharmaceutique mondial n'a progressé dans le même temps que de 6 %.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 29 septembre, ▼ Rechute

La Bourse de Paris était en net repli jeudi 29 septembre, aspirée par la chute d'Alcatel Alsthom. Réservé à la baisse en ouverture, *Alcatel, deuxième plus grosse* valeur de l'indice CAC 40 après Elf, perdait 13,5 % en milieu de journée avec plus de 1,6 million de transactions. Une baisse qui fait suite à l'annonce par le groupe d'une chute de 33 % de son résultat au 1er semestre. Alcatel a dit aussi *s'attendre à une diminution d'environ* 40 % de son résultat pour l'ensemble de 1994. En milieu de journée, le CAC 40, qui se maintenait au-dessus du seuil des 1 900 points avant la première cotation d'Alcatel, cédait 1,17 % à 1 882,62 points.

Jeudi se réunissait le conseil de la Bundesbank, mais les opérateurs ne s'attendaient pas à un geste de l'institut d'émission à une quinzaine de jours des élections allemandes. D'autre part, le FMI, qui tient actuellement ses assises à Madrid, estime que la politique monétaire de l'Allemagne est appropriée à la *croissance économique* du pays. La Banque de France lance ce jeudi un appel d'offres.

Aux Etats-Unis, le taux d'intérêt des bons du Trésor à trente ans s'est légèrement détendu pour revenir à 7,81 % contre 7,84 % la veille. Les opérateurs se montrent par ailleurs prudents avant la fin des négociations commerciales entre le Japon et les Etats-Unis.

Parmi les rares titres en hausse sensible, on relevait La Rochette + 4 %, Crédit Foncier + 3,4 %, et Sommer-Allibert + 3,2 % qui a annoncé un résultat semestriel en hausse de *35,8 %. Repli* en revanche de 6,8 % de UIC, de 5,2 % de la Sovac et de 5,1 % de Cap Gemini Sogeti.

NEW-YORK, 28 septembre ▲ Solide

Wall Street a continué sa progression mercredi 28 septembre, dans un marché très actif, bénéficiant d'une baisse des taux d'intérêt et d'une hausse du dollar. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné en clôture 15,14 points (0,39 %) à 3 878,18 points. Quelques 329 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de titres en hausse a largement dépassé celui des valeurs en baisse : 1 394 contre 793.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a reculé à 7,81 % contre 7,84 %, malgré la publication d'une hausse de 6 % des commandes de biens durables en août, contre une progression attendue de 3,7 %. Il était tombé jusqu'à 7,78 % en séance, les opérateurs reprenant leurs achats, soulagés que la Fed n'ait pas relevé ses taux directeurs mardi à l'occasion de la réunion du comité de l'Open Market de la Réserve fédérale.

La semaine dernière, Wall Street et le marché obligataire avaient souffert des craintes d'un nouveau resserrement de la politique monétaire pour éviter une surchauffe de l'économie américaine.

VALEURS	Cours du 27 sept.	Cours du 28 sept.
Alcoa	87 1/8	87 1/2
Allied Signal Inc.	34 1/8	35 1/4
American Express	30 5/8	30 3/4
ATT	54 1/8	54 1/2
Bethlehem Steel	20 3/4	21 1/8
Boeing	43 7/8	43 7/8
Caterpillar Inc.	53	54 5/8
Chevron	41 1/2	41 1/2
Coca-Cola	49 3/8	49 1/8
Disney Corp.	39 5/8	39 7/8
Du Pont de Nemours	57 3/4	58 5/8
Eastman Kodak	52 1/2	52 5/8
Exxon	57 1/2	58
General Electric	48 3/4	48 7/8
General Motors	47 1/2	47 3/4
Goodyear Tire	33 1/8	33 1/8
IBM	69 1/8	68 1/2
International Paper	79 3/8	70 1/2
Morgan (J.P.)	60 3/4	61
McDonnell Douglas	117 5/8	117 1/8
Merck and Co.	36	35 5/8
Minnesota Mining	54 7/8	55 1/8
Philip Morris	59 5/8	60 1/4
Procter & Gamble	59 3/4	50 3/4
Sears Roeb. and Co.	48 1/2	48 1/2
Texaco	60	60
Union Carbide	34 5/8	34 7/8
United Tech.	63 1/2	63
Westinghouse El.	13 1/2	13 1/2
Woolworth	17	17

LONDRES, 28 septembre ▲ Reprise

Les valeurs ont nettement progressé mercredi 28 septembre au Stock Exchange, les investisseurs étant soulagés que la Fed n'ait pas relevé ses taux directeurs la veille. Le succès de la dernière adjudication de fonds d'Etat a contribué aux gains, et l'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 30,2 points (1 %) à 3 038,7 points. Certains fonds d'Etat ont gagné près d'un point, l'adjudication de 2 milliards de livres ayant été souscrite 1,7 fois.

Le groupe irlandais de papier et emballage Jefferson Smurfit a gagné 22 pence à 422 après la publication de ses résultats semestriels, presque quintuplés, et l'annonce d'une augmentation de capital de 155 millions de livres irlandaises (environ 242 millions de dollars) pour l'aider à financer l'acquisition de la production papetière et d'emballages de Saint-Gobain.

VALEURS	Cours du 27 sept.	Cours du 28 sept.
Allied Lyons	5,69	5,75
BP	4,99	3,98
BTR	33,10	3,15
Cadbury	4,65	4,53
Glaxo	5,73	5,81
GUS	5,59	5,66
ICI	8,25	8,35
Reuters	4,69	4,78
RTZ	8,94	9,04
Shell	6,88	6,94
Unilever	10,99	11,05

TOKYO, 29 septembre ▲ Hausse

La Bourse de Tokyo a terminé la séance du jeudi 29 septembre sur une hausse, l'indice Nikkei gagnant en clôture 107,52 points (+ 06 %) à *19 615,12 points. Le TOPIX, qui avait* gagné 6,84 points la veille, a terminé jeudi à 1 576,27 points (+ 6,68 points).

Selon les courtiers, des achats d'arbitrage liés à l'indice ont contribué à la hausse du marché. La baisse du yen par rapport au dollar a ravivé l'intérêt des investisseurs pour les valeurs vedettes. Les sidérurgiques ont éveillé l'intérêt des acheteurs, à la suite d'informations selon lesquelles une explosion a fait cesser la production dans l'usine sidérurgique sud-coréenne de Pohang.

VALEURS	Cours du 28 sept.	Cours du 29 sept.
Bridgestone	1 520	1 540
Canon	1 730	1 740
Fuji Bank	2 100	2 130
Honda Motors	1 630	1 650
Matsushita Electric	1 580	1 620
Mitsubishi Heavy	767	772
Sony Corp.	5 790	5 800
Toyota Motors	2 030	2 030

CHANGES

Dollar : 5,2825 ▲

Le dollar s'appréciait jeudi matin à l'ouverture du marché des changes parisien, à 5,2825 francs contre 5,2770 francs mercredi en fin de journée (cours indicatif de la Banque de France). De son côté, le deutschemark reculait légèrement à 3,4115 francs, contre 3,4145 francs la veille (cours BdF).

FRANCFORT	28 sept.	29 sept.
Dollar (en DM)	1,5438	1,5489

TOKYO	28 sept.	29 sept.
Dollar (en yens)	98,13	98,75

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (29 sept.) ....5 1/4 % - 5 3/8 %
New-York (28 sept.) ....4 1/2 %

BOURSES

PARIS

	27 sept.	28 sept.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 901,28	1 904,95
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 313,45	1 315,54
Indice SBF 250	1 278,42	1 279,66

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	27 sept.	28 sept.
Industrielles	3 863,04	3 878,18

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	27 sept.	28 sept.
100 valeurs	3 008,50	3 038,70
30 valeurs	2 340,20	2 351,30

FRANCFORT

	27 sept.	28 sept.
Dax	2 058,73	2 068,11

TOKYO

	28 sept.	29 sept.
Nikkei Dow Jones	19 507,60	19 615,12
Indice général	1 569,50	1 576,27

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,2860	5,2890	5,2887	5,2932
Yen (100)	5,3570	5,3629	5,4016	5,4094
Ecu	6,5172	6,5236	6,5112	6,5204
Deutschemark	3,4087	3,4119	3,4122	3,4166
Franc suisse	4,1093	4,1149	4,1245	4,1319
Lire italienne (1000)	3,3941	3,3972	3,3694	3,3746
Livre sterling	8,3255	8,3356	8,3207	8,3343
Peseta (100)	4,1126	4,1167	4,0886	4,0945

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 7/8	5	5 5/16	5 7/16	5 9/16	5 11/16
Yen (100)	2 1/8	2 1/4	2 3/16	2 5/16	2 5/16	2 7/16
Ecu	5 7/16	5 9/16	5 7/8	6	6 1/8	6 1/4
Deutschemark	4 13/16	4 15/16	5 1/16	5 3/16	5 3/16	5 5/16
Franc suisse	3 13/16	3 15/16	4 1/16	4 3/16	4 3/16	4 5/16
Lire italienne (1000)	8	8 1/4	8 1/4	8 1/2	8 11/16	8 15/16
Livre sterling	5 1/4	5 3/8	5 3/4	5 7/8	6 3/8	6 1/2
Peseta (100)	7 3/8	7 5/8	7 11/16	7 15/16	8 1/4	8 1/2
Franc français	5 5/16	5 7/16	5 1/2	5 5/8	5 3/4	5 7/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

BOURSE DE PARIS DU 29 SEPTEMBRE

Liquidation : 21 octobre
Taux de report : 5,13

Cours relevés à 13 h 59
CAC 40 : -1,11 % (1883,77)

Règlement mensuel

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
6180	EDF-GDF 3%	6150	6200	+0,81
1035	B.N.P. (T.P)	1032	1030	-0,19
1040	Cr.Lyonnais(T.P.)	1040	1040	—
2065	Renault (T.P.)	2070	2065	-0,24
2294	Rhone Poulenc(T.P)	2283	2265	-0,79
1150	Saint Gobain(T.P.)	1150	—	—
1077	Thomson S.A (T.P)	1080	1055	-2,31
615	Accor 1	610	621	+1,80
720	Air Liquide 1	732	733	+0,14
555	Alcatel Alsthom 1	587	475,60	-18,12
615	Alcatel Cable 1	619	603	-2,58
345	Alspi 1	341	—	—
215	AGF-Ass.Gen.France	214,30	213	-0,61
230	Axa 1	230,80	234,80	+1,73
875	Bail Invest. 1	875	875	—
505	Bancaire (Cie) 1	499	504	+1
112	Bque Colbert C2F	104,20	104	-0,19
665	Bazar Hot. Ville 2	650	630	-3,08
1170	Berger (M) 2	1120	1112	-0,71
528	Bertrand Faure 2	519	519	—
1320	BIC 1	1315	1324	+0,68
358	BIS 1	326	325	-0,31
235	B.N.P. 1	236,70	238	+0,55
385	Bollore Techno.1	382	378,20	-0,99
3010	Bongrain 1	3025	2990	-1,16
765	Bon Marche (Ae) 1	800	788	-1,50
600	Bouygues 1	595	590	-1,50
850	Canal + 1	809	805	-0,49
179	Cap Gemini Sogeti1	175	166,10	-5,09
171	Carnaudmetalbox 1	173,40	170,20	-1,85
2120	Carrefour 1	2104	2107	+0,14
165	Casino Guichard 1	166,80	166,70	-0,06
124	Casino Guich.ADP 1	124,90	125,90	+0,80
665	Castorama Dl (Li)1	660	670	+1,52
425	Caumartin Part(M)2	430	430	—
210	C.C.F. 1	218,70	218	-0,32
65	CCMX(ex.CCMC) Ly 2	61,30	61,20	-0,16
480	Cegid (Ly) 1	470	471	+0,21
20	Centrest SDR (Ny)2	20,60	20,10	-2,43
500	CEP Communication1	480	476	-0,83
107	Certes Europ.Reun 1	108	105,60	-2,04
1065	Cetelem 1	1069	1054	-1,40
1090	CGIP 1	1086	1111	+2,30
1350	Chargeurs 1	1252	1220	-2,56
435	Christian Dior 1	445	446,80	+0,40
290	Ciments Fr.Priv.B2	298,50	295	-1,17
540	Clarins 1	541	522	-3,51
445	Club Mediterranee1	464	461,10	-0,63
960	Colas 1	936	933	-0,32
710	CGP (Papiers)(Ly)2	713	—	—
219	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
1340	Comptoir Moder. 1	1342	1342	—
350	CPR Paris.Reesc. 1	358,90	348,10	-3,01
765	Cred.Fon.France 1	761	788	+3,55
375	Credit Local Fce 1	390	384,50	-1,41
400	Credit Lyonn.CIP 1	382,20	389	+1,78
370	Credit National 1	387	385,10	-0,49
540	CSEE 1	540	533	-1,30
5780	Damart 1	5700	5770	+1,23
695	Danone (ex BSN) 1	728	730	+0,27

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
436	Dassault-Aviation1	444,20	—	—
385	Dassault Electro 1	383	383	—
2600	De Dietrich 1	2481	2483	+0,48
485	Degremont 1	486	485	-0,21
55	Dev.R.N-P.Cal(Li)2	61,75	64,30	+4,13
72	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	77	—	—
375	DMC (Dollfus Mi)1	355,90	355	-0,25
740	Docks France 1	751	740	-1,46
160	Dynaction 1	175	169	-3,43
480	Eaux (Gle Des) 1	478	463,80	-2,97
880	E.B.F 1	871	867	-0,46
680	Ecco 1	635	625	-1,57
1029	Eiffage 1	1029	992	-3,60
385	Elf Aquitaine 1	383,60	381,40	-0,57
780	Eridania Beghin 1	756	747	-1,19
765	Essilor Intl 1	761	752	-1,18
510	Essilor Intl ADP 1	522	520	-0,38
820	Esso 1	742	740	-0,27
1910	Euralrance 1	1904	1861	-2,26
8,50	Euro Disney 1	8,25	8,30	+0,61
640	Euro RSCG W.W 1	636	644	+1,26
1710	Europe 1-1	1730	1720	-0,58
23	Eurotunnel 1	21,90	21,85	-0,23
970	Filipacchi Medias1	970	965	-0,52
110	Finextel 1	109,80	109,70	-0,09
620	Fives-Lille 1	551	530	-3,81
5050	Fromageries Bel 1	5210	5160	-0,96
2200	Galeries Lafayet.1	2200	2168	-1,45
300	GAN 1	290	283	-2,41
515	Gascogne (B) 1	510	504	-1,18
2030	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	1958	1870	-4,54
425	Geophysique 1	366	361	-1,37
375	G.F.C. 1	410	395	-3,66
585	Groupe Andre S.A.1	592	585	-1,18
815	Groupe De La Cite1	807	835	+3,47
450	GTM-Entrepose 1	443,50	441,10	-0,54
460	Guilbert 1	473	452	-4,44
1420	Guyenne Gascogne 1	1450	1450	—
430	Havas 1	416,50	420,50	+0,96
195	I.D.I.A 1	195	185	-5,13
570	Imetal 1	581	569	-2,07
465	Immeubl.France 2	468	465	-0,64
68	Immob.Phenix 1	56,30	54,50	-3,28
126	Ingenico 1	120	118	-1,67
400	Interbail 1	395	387	-2,03
670	Intertechnique 1	633	—	—
380	Jean Lefebvre 1	368,60	371	+0,65
585	Klepierre 1	580	580	—
730	Labinal 1	705	697	-1,13
420	Lafarge Coppee 1	419,50	415	-1,07
122	Lagardere (MMB) 1	123,30	124	+0,57
305	Lapeyre C1	317	310,20	-2,15
300	Lebon 2	300	295	-1,67
6750	Legrand 1	7000	6990	-0,14
4470	Legrand ADP 1	4500	4575	+1,67
350	Legris indust. 1	366,50	355	-3,14
880	Locindus 1	869	865	+0,58

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
870	LVMH Moet Vuitton1	887	888	+0,11
490	Lyonnaise Eaux 1	472	468,90	-0,66
370	Marine Wendel 1	368,10	359,20	-1,28
105	Metra-Hachette 1	106	104	-1,89
84	Metaleurop 1	87	85,10	-2,18
8,50	Metrologie Intl 1	8,10	8,20	+1,23
225	Michelin 1	220	220	—
122	Moulinex 1	120,80	120,50	-0,25
915	Navigation Mixte 1	920	900	-2,17
135	Nord-Est 1	121,80	118	-3,12
450	Nordon (Ny) 1	443,80	431	-2,88
610	NRJ # 1	600	595	-0,87
17,50	Olipar 1	18,05	17,95	-0,55
1130	Oreal 1	1107	1113	+0,54
320	Paribas 1	325	320,20	-1,48
370	Pechiney CIP 1	365,80	367	+0,33
143	Pechiney Intl 1	145	146,20	+0,83
305	Pernod-Ricard 1	305	305,50	+0,16
795	Peugeot 1	781	785	+0,51
920	Pinault-Prin.Red.1	925	927	-0,43
615	Plastic-Omn.(Ly) 1	578	570	-1,38
375	Poliet	389	394	+1,29
895	Primagaz 1	893	873	-1,88
990	Promodes 1	984	989	+0,51
470	Publicis 1	448	442	-1,34
520	Radiotechnique 1	519	525	+1,16
220	Remy Cointreau 1	219,50	218,90	-0,27
675	Rexel 1	664	675	+1,66
124	Rhone Poulenc A 1	122,40	121,50	-0,74
56	Rochette (La) 1	57,20	58,60	+2,45
615	Roussel Uclaf 1	618	612	-0,97
3330	Rue Imperiale(Ly)1	3700	3610	-2,43
160	Sade (Ny) 1	165	166,90	+1,15
2420	Sagem 1	2521	2520	-0,04
650	Saint-Gobain 1	639	643	+0,63
1410	Saint-Louis 1	1386	1419	+2,38
2060	Salomon (Ly) 1	2147	2121	-1,21
475	Salvepar (Ny) 2	470	466	-0,85
250	Sanofi 1	239,80	238,90	+0,04
2400	Sat 2	2329	—	—
1200	Saupiquet (Ns) 1	1208	1210	+0,17
380	Schneider 1	378,10	373	-1,35
113	SCOA act.regroup.	110	110	—
123	SCOR S.A 1	122,90	120	-2,38
525	S.E.B. 1	536	536	—
375	Sefimeg 1	391,30	391	-0,08
155	Selectibanque 1	152,30	152,30	—
970	SFIM 2	1003	973	-2,99
205	SGE 1	205	202,10	-1,41
975	Sidel 1	980	990	+1,02
390	Simco 1	404	404	—
745	S.I.T.A 1	756	745	-1,45
2080	Skis Rossignol 1	2047	2005	-2,05
410	Sligos 1	399,60	390	-2,40
535	Societe Gale A 1	540	540	—
53	Sodexco (B) 2	53,50	51,50	-3,74
37	Sodero (Ns) 2	37,80	37	-2,12

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
910	Sodexho 1	901	895	-0,67
126	Sogenal (Ny) 2	130	130	—
2150	Sommer-Allibert 1	2189	2221	+1,46
420	Sophia 1	415	410	-1,20
440	Sovac 1	424	403,80	-4,76
320	Spie Batignolles 1	297	297,90	+0,30
645	Strafor Facom 1	656	640	-2,44
265	Suez 1	257,80	253	-1,90
205	Synthelabo 1	220	219,40	-0,27
132	Thomson-CSF 1	138	138,60	+0,43
315	Total 1	318	317	-0,31
135	UAP 1	131,10	130,90	-0,15
385	UFB Locabail 1	390	377	-3,33
215	UGC DA (M) 1	215	208	-3,26
320	UIC 1	308	287	-6,82
435	UIF 1	405,80	419	+3,25
230	UIS 2	234,50	228,10	-2,73
455	Unibail 1	441	440	-0,23
275	Valeo 1	286,50	280,60	-2,06
310	Vallourec 1	290	294	+1,38
385	Via Banque 1	368	365	-0,82
245	Worms & Cie 1	230	230	—
295	Z.Gr.Zannier (Ly) 1	290	290	—
2300	Zodiac 1	2300	2300	—
1060	Elf Gabon 1	1005	1020	+1,49
—	ABN AMRO Holding 1	178,10	178,10	+1,14
139	American Barrick 1	143,20	142,20	-0,70
162	American Express 1	163	162,50	-0,31
290	Anglo American 1	295,10	290	-1,73
585	Angold 1	595	597	+0,34
285	A.T.T. 1	289,10	289,40	+0,10
210	Banco Santander 1	210	209,10	-0,43
1060	B.A.S.F. 1	1063	1070	+0,66
1200	Bayer 1	1215	1205	-0,82
19,50	Blenheim Group 1	19,85	20	+0,76
70	Buffelsfontein 1	74	71	-4,05
188	Chase Manhattan 1	188	—	—
2670	Daimler Benz 1	2624	2558	-2,52
126	De Beers 1	125	126	+0,80
2390	Deutsche Bank 1	2359	2341	-0,76
1340	Dresdner Bank 1	1333	1310	-1,73
85	Driefontein 1	83,80	83,20	-0,72
308	Du Pont Nemours 1	313,80	309,80	-1,27
275	Eastman Kodak 1	276,50	278,30	+0,65
8	East Rand 1	8,75	8,60	-1,71
71	Echo Bay Mines 1	73,50	72,75	-1,02
260	Electrolux 1	259,80	259	-3,77
285	Ericsson 1	286,50	287,70	+0,42
305	Exxon Corp. 1	303,10	—	—
144	Ford Motor 1	150	149,10	-0,60
90	Freegold 1	91,10	90	-1,21
17	Gencor Limited 1	17,80	17,75	+0,05
260	General Electric 1	256,30	258,10	+0,70
255	General Motors 1	250,50	253,70	+1,28
365	Generale Belgique1	361	351,50	-2,63
33	Grd Metropolitan 1	33,45	33,80	+1,05
37	Guinness Plc 1	37,45	37,50	+0,13

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
19,50	Hanson Plc 1	20,05	20	-0,25
48	Harmony Gold 1	56,45	56,15	-0,53
465	Hewlett-Packard 1	459,50	460	+0,11
52	Hitachi 1	52,20	52,30	+0,19
1140	Hoechst 1	1129	1128	-0,09
370	I.B.M 1	362,10	363	+0,25
68	I.C.I 1	70	70	—
425	I.T.T. 1	438,20	—	—
285	Ito Yokado 1	279,30	282,50	+1,15
85	Matsushita 1	84,50	86,40	+2,25
141	Mc Donald's 1	146,80	143,30	-2,45
181	Merck and Co 1	190	188,30	-0,89
295	Minnesota Mining 1	288	289,30	+0,45
67	Mitsubishi Corp. 1	68	—	—
410	Mobil Corporat. 1	410	419,40	+2,29
325	Morgan J.P. 1	323	321	-0,62
4980	Nestle SA Nom.1	4941	4946	+0,10
77	Nippon MeatPacker1	78,30	—	—
188	Norsk Hydro 1	191,10	193,70	+1,36
1850	Petrofina 1	1852	—	—
310	Philip Morris 1	315	317,40	+0,76
165	Philips N.V 1	165,30	163,40	-1,15
135	Placer Dome Inc 1	136	134,20	-1,32
315	Procter Gamble 1	313	—	—
260	Quilmes 1	262	262	—
68	Randfontein 1	71,80	70,15	-2,30
194	Rhone Poul.Rorer 1	193	193	—
585	Royal Dutch 1	568	569	+0,18
73	R T Z 1	77	77,60	+0,78
13	Saatchi & Saatchi1	12,70	12,70	—
335	Sega Enterprises 1	338	328	-2,96
60	Saint-Helena 1	61	61	—
285	Schlumberger 1	291,80	293,70	+0,65
57	Shell Transport 1	58	58,20	+0,34
2240	Siemens 1	2231	2160	-3,18
315	Sony Corporation 1	309	309,50	+0,16
99	Sumitomo Bank 1	98,40	—	—
235	T.D.K 1	228	—	—
69	Telefonica 1	72,15	—	—
40	Toshiba 1	40,80	40,30	-1,23
595	Unilever 1	600	607	+1,17
330	Univ.Technologie 1	331	—	—
590	Vaal Reefs 1	598	593	-0,84
1560	Volkswagen A.G 1	1550	1521	-1,87
98	Volvo (act.B) 1	98	—	—
265	Western Deep 1	273,50	272,10	-0,51
550	Xerox Corp. 1	560	—	—
104	Yamanouchi 1	101,80	102	+0,20
4,81	Zambia Copper 1	4,85	4,82	-0,62
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	104,40	8,112
CEPME 8,5% 88 CB	102,45	2,096
CEPME 9% 89 CA#	104,77	1,811
CEPME 9% 92-06 TSR	—	2,416
CFD (CCCE)9,7%90CB	107,50	6,272
CFD exCCCE8,6%92CB	101,80	5,443
CFF 10% 88-98 CA#	107,77	9,370
CFF 9% 88-97 CA#	103,95	8,901
CFF 10,25% 90 CA#	110,26	3,560
CLF 8,9% 88 CA#	104,43	3,024
CLF 9%88-93/98 CA#	104,08	5,918
CNA 9% 4/92 CB	106	3,649
CRH 8,6% 92-93 CB	101,15	2,168
CRH 8,5% 87-88 CA#	102,70	4,844
EDF 8,6% 88-89 CA#	102,79	5,325
EDF 8,6% 92 CA#	102,30	4,076
Em.Etat10,26%86 CA	104,68	5,650
Emp.Etat 6%7/93 CA	97,17	1,233
Finansder 9%91CB#	103,25	7,570
Finansd.8,6%92 #CB	101,35	5,773
Floral9,75% 90 CA#	107,48	1,790
OAT 9,9% 94 CA #	100	9,873
OAT 8,70%5/95 CA#	101,70	3,027
OAT 9,8% 1/96 CA#	104,03	1,498
OAT 8,50% 6/97CA #	103,28	2,236
OAT 9,90%12/97 CA#	107,16	7,866
OAT 88-98 TME CA	101,20	4,266
OAT 9/1998 TRA	—	6,015
OAT 9,50%88-98 CA#	106,43	2,499
OAT TMB 01/99 CA	99,30	3,977
OAT 8,125% 99 CA#	102,14	2,827
OAT 8,50%90/00 CA#	103,47	4,308
OAT 9/00 TRA CA	103,99	0,333
OAT 10% 5/00 CA#	109,94	3,425
OAT 01 TME CA	101,12	4,266
OAT 8,5%11/02 CA #	103,02	7,173
OAT 8,50% 19 CA #	99,85	7,895
OAT 8,50%92-23 CA#	100	3,656
PTT 11,2% 85 CB#	105,50	8,506
SNCF 8,8% 87-94CA	102,85	5,762
Lyon.Eaux 6,5%90CV	848	—
	—	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	495	495
Bains C.Monaco 2	701	701
B.N.P.Intercont.2	317	305
Bidermann Intl	110	—
B T P (la cie) 2	19,80	19,80
Cambodge	940	940
Carbone Lorraine 2	688	685
Case Poclain 2	2,50	—
Case Poclain	25,90	—
CBC 1	300	286
Centenaire Blanzy	329,90	—
Ceragen Holding	28	28
Champex (Ny)	20,20	—
CIC Un.Euro.CIP 1	261	260
C.I.T.R.A.M. (B)	3300	—
Cpt Lyon Alem.2	355	353
Concorde-Ass Risq2	810	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Gpa Valfond ex.CMP	19,60	—
Credit Gen.Ind.	24	—
Darblay	480	—
Didot Bottin	625	625
Eaux Bassin Vichy	2400	—
Esia 1	865	865
Ent.Mag. Paris	4220	—
Eridania Beghin CI	730	—
Fidei(ex Immofice)2	205	201,90
Finalens	331	—
F.I.P.P.	201	—
FNAC 2	3330	—
Fonciere (Cie)	580	578
Fonciere Euris	257	257
Foncina	468,90	—
France I.A.R.D	520	—
France S.A 1	1010	1001
From. Paul-Renard	2850	—
Gaumont 2	344,50	337
Genefim	270	271
Gevelot	920	—
G.T.I (Transport)	425	—
Immobail 2	374,90	385
Immobanque 2	730	730
Im.Marseillaise 2	6350	—
Invest.(Ste Cie.)	1700	1670
Lille Bonnieres	1302	—
Locafinanciere	442	442
Louvre 1	205	202,50
Lucia	98,25	99
Machines Bull 2	22,10	—
Mag.Uniprix	181	181
Metal Deploye	349	—
Mors 2 #	26	25,95
Navigation (Nle)	119	—
Orcal (Cl)	1075	—
Origny-Desvroise	1210	1226
Monoprix	1500	1470
Paluel-Marmont	390	—
Parfinance	202	202
Paris Orleans	272	268
Piper Heidsieck	751	—
Porcher	258	—
Promodes (CI)	660	660
Rochefortaise Com.	211	213
Rosario 2	222	223
Rougier #	765	765
S.A.F.I.C Alcan	376,10	381
Saga	551	558
Salins du Midi 2	462	460,10
Savoisienne M.	162	—
Stic 2	710	730
S.I.P.H.	197	193
Sofal	365	—
Sofio	224,50	—
Sofitam	78	79
Softragi	3642	—
Soudure Autogene	895	893
Sovabail	413	—
Taittinger 1	2570	2550
Tour Eiffel	290	279
Ufiner Cofreth	1350	1350
Vicat 2	595	594
Virax	122	125
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	790	—	Noranda Mines	104,20	—
Akzo Nobel Nv	622	—	Pfizer Inc	368	—
Alcan Aluminium	139,20	—	Ricoh Cy	49	—
Arbed	618	—	Robeco	344,10	349,50
Asturienne Mines	144,90	—	Rodamco N.V.	156,50	159,90
Banco Pop. Espanol	634	640	Rolinco	353,60	359
Bagpuo Regl.Inter.	40050	—	Saipem SPA	8	—
Chrysler Corp.	240	—	Sema Group Plc	38,40	38,40
C.I.R SPA	5,55	—	SKF Aktiebolaget	95,80	95,80
Commerzbank AG	1052	—	Tenneco Inc	236	—
Dow Chemical Co.1	410	415	Toray Ind.	39,90	40
Fiat Ord.	21,10	21,10	West Rand Cons.	7,70	—
G.B.L.(Brux.Lamb)	670	—		—	—
Gevaert	1336	—		—	—
Glaxo Holdings Plc	47,85	47,75		—	—
Goodyear T.& R.Cy	186,90	186,90		—	—
Honeywell Inc	184,10	—		—	—
Johannesburg Cons.	130	—		—	—
Kubota Corp.	33,30	—		—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	177,40	—	Lecteurs Monde *	210	—
Bque Hydro Energie	342	—	Molex	162,50	—
Bque Hypoth.Europ.	48,60	—	Off.Com.Pharm. * ■	843	—
Benedictine* nom.	5550	—	Olivetti Priv.	9	—
Blanzy-Ouest*	999	—	Partic.Percier *	200	—
Brasseries Maroc	368	—	Rorento	258	—
Calciphos*	98	—	Safae	215	—
Canadien Pacifique	93	—	St-Dominique(Fin)*	151	—
CGH Cogerher ech.*	7	—	St Gobain Emball.*	1909	—
Coparex Inter.*	552	—	Schlumberger Ind.*	573	—
Cr.Universel (Cie)	458	—	SEPR *	968	—
Cycnos	8,60	—	SPR "B" nom	267	—
CEAC.*	74,85	—	Waterman *	1109	—
Fiat Fce nom.	142,50	—		—	—
Grace and Co	204	—		—	—
Table France*	320	—		—	—
Koninkl. Pakhoed	99,20	—		—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—	Idianova	67,50	—
Boiron (Ly) 2 #	448	448	Immob.Hotel. 2 #	234	234
Boisset (Ly)#	268	279	Int. Computer	147,70	147,70
C.A. Paris IDF 1	899	893	IPBM	69	69
Calberson	368	367	N.S.C Schlum.Ny	1150	—
Cardif SA 1	630	610	Rallye(Cathiard)Ly	202	201,60
CEGEP #	165	166	Serbo CB	530	518
CFPI	235	238	Sylea 2	418	425
C.N.I.M 1	1260	1237	Sofco (Ly)	183	183
Codetour	210	210	Sopra	318	315
Creeks	160	154	TF1-1	526	520
Dauphin OTA	338	—	Thermador Hold(Ly)	410	410
Devanlay 2	1000	—	Unilog	286	284
Lebor.Dolisos	181	—	Union Assur.Fdal	579	586
Editions Belfond	85,10	—	Viel et Cie #	219,90	215
Europ Propulsion 2	308	309	Vilmorin et Cie#2	371	367
Finabel	156	155		—	—
Finacor	160	159		—	—
GLM S.A.	410	420		—	—
Gravograph	185	195		—	—
I.C.C. 2	192	193		—	—

Sicav (sélection) 28 septembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	33925,30	33925,30
Actimonétaire D	32342,69	32342,69
Améri-gan	8047,97	7738,43
Ampsia	106121,07	106121,07 ◇
Amplitude Monde D	767	744,66
Antigone Trésorerie	780503	780503
Arbitr. Court Terme	8640,58	8640,58
Associa Première	34228,47	34228,47
Associc	1132,65	1132,65
Atout Amérique	193,43	108,91
Atout Asie	110,66	107,38
Atout Futur C	545,22	531,92
Atout Futur D	536,97	523,87
Auracic	1789,33	1749,92
Avenir Alizes	1961,54	1923,08
Axa Capital	201,03	195,17
Axa Court Terme	9574,56	9574,56
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1043,20	1012,82
Axa.Ep.Fr.Ex Agepary	884,36	858,60
Axa Europe	124,22	120,60
Axa Investiments	119,57	116,09
Axa NPI	164,76	159,96
Axa Ob.Fr.Extrane	149,83	145,47
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	136,27	132,30
Axa Prem.Ex.Agepra	115,98	112,60
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	152,12	147,69
Axa Valeurs PER	156,07	151,52
Cadence 1	1045,86	1035,50
Cadence 2	1035,46	1025,21
Cadence 3	1026,09	1015,93
Capimonétaire	7405,50	7398,10
Capiobiig	7307,28	7234,93
Capitecic	1516,77	1494,35
Cicamonde	1185,54	1151,01
Coexis	1538,42	1507,77
Comptavalor	4188,53	4182,36
Crédit Mutuel Capital	1444,28	1415,96
Créd.Mut.Ep.Cour.T	777,43	777,43
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	100,33	97,64
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	97,84	95,22
Créd.Mut.Ep.J	20632,89	20632,89
Créd.Mut.Ep.long.T	224,70	218,69
Créd.Mut.Ep.Monde	1291,21	1256,65
Créd.Mut.Ep.Quatre	1066,02	1037,49
Dieze	1580,93	1568,32
Drouot France	1004,04	974,80
Drouot Sécurité	217,12	210,80
Ecocic	1218,79	1183,29
Ecuper	124,77	121,14
Ecur. Actions futur	195,03	189,35
Ecur. Capicourt	197,96	197,47
Ecur. Capitalisation	184,43	192,58
Ecur. Expansion	290172,92	289016,86
Ecur. Géovaleurs	2758,83	2676,34
Ecur. Investissement	161,75	157,04
Ecur. Monepremière	10028,35	10028,35
Ecur. Monétaire	23400,20	23400,20
Ecur. Trésorerie	2879,52	2879,52
Ecur. Trimestriel	1941,87	1922,54
Elancial D	122,28	118,72
Elicash	839413,18	839413,18 ◇
Emergence Poste D	103,40	100,39
Energia	378,25	361,10
Eparcic	4326,49	4326,49
Eparcourt-Sicav	200,23	198,73
Epargne-Unie	1477,23	1441,20
Eufi Cash capi	9311	9311 ◆
Eurco Solidarité	1174,46	1152,83
Eurocic Leaders	1267,16	1230,25
Eurodyn	1436,01	1400,99

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Euro Gan	7933,91	7628,76
Fonsicav	17384,84	17330,18
France-gan	13653,50	13128,37
France Garantie	258,40	255,89 ◆
France Obligations	452,54	449,05
Francic	508,56	491,81
Francic Pierre	116,25	112,86
Francic-Regions	1438,79	1396,88
GAN Rendement	4997,38	4924,02
Gestion	17525,34	17525,34
Horizon	1506,82	1462,74
HLM Monétaire	16894,98	16894,98
Indicia	1132,96	1105,12 ◆
Indust.Fse.Court.T	1777,31	1768,97
Intensys D	186,40	186,13
Interéper	104034,32	101004,19
Interobiig	5492,55	5438,17
Intersélection Fce	547,85	537,11
Japacic	186,35	180,92
Jeunepargne	325,73	320,92
Latitude C	2687,49	2683,49
Lion Association	11263,99	11263,99
Lion Institution	35043,53	34950,14
Lionplus	1155,44	1132,78
Lion Trésor	2124,43	2103,40
Livret Bourse Inv.	812,25	594,42
Livret Portefeuil	781,07	768,03
Méditerranée	220,50	214,08
Mensuel CIC	10167,86	10067,29
Moneden	81722,29	81722,29
Mone.J.	10696,25	10696,25 ◇
Monévalor	49074,33	49074,33
Mutualité dépôts	16094,60	16062,48
Natio Court Terme	37760	37647
Natio Court Terme2	341559	341559
Natio Epargne	21033,61	20825,36
Natio Ep. Capital	12887,86	12760,26
Natio Ep. Croissance	1993,07	1953,99
Natio Ep. Obligations	202,77	198,79
Natio Epargne Retraite	128,93	126,40
Natio Epargne Trésor	9190,88	9172,34
Natio Epargne Valeur	485,94	476,41
Natio France Index	1049,18	1028,59
Natio Immobilier	1277,66	1252,61
Natio Inter	1662,59	1629,99
Natio Monétaire	9903,11	9903,11
Natio Opportunités	150,01	147,07
Natio Patrimoine	1479,64	1450,04
Natio Perspectives	1216,77	1192,91
Natio Placements	70356,29	70356,29
Natio Revenus	1029,89	1019,69
Natio Sécurité	12073,85	12073,85
Natio Valeurs	930,25	912,01
Nippon-Gan	7363,41	7080,20
Nord Sud Dévelop	1870,67	1866,94 ◆
Oblicic-Mondial	3006,99	2952,55
Oblicic-Régions	1064,22	1040,49
Oblifutur	3227,90	3167,71
Oblig. tres caté.	204,17	201,15
Oblilion	1596,02	1580,22
Oblisécurité Sicav	15473,99	15473,99
Oblitys D	587,82	580,32
Oraction	1849,40	1809,17
Parvalor	617,29	605,19
Plénitude D	152,44	148
Poste Croissance C	3213,05	3209,84
Poste Gestion C	39446,20	39446,20
Première Oblig. C	11537,79	11537,79
Première Oblig. D	10739,23	10733,86
Prévoy. Ecureuil	97,33	96,37

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Prir'Associations	34943,92	34943,92
Proficlus	904,50	887,72
Restacic	163,20	160,79
Revenus Trimestr.	5206,79	5155,24
Revenu-Vert	1138,07	1109
St Honoré Vie & Santé	1187,88	1133,82
St Honoré Bons du Tr.	13322,48	13256,12 ◆
St Honoré Invest.	968,02	924,12
St Honoré Pacifique	858,65	819,14
St Honoré Real	17837,55	17766,48
Sécuricic	2053,05	2053,05
Sécuri-Gan	13016,88	12761,65
Sécuritaux	1648,51	1648,51
Sensivalor	31173,75	31173,75
SEVEA	105,69	103,11 ◆
SFI-CNP Assur.	739,26	717,73
S.G. France opport. C	1495,73	1460,40
S.G. France opport. D	1482,11	1453,05
S.G. Monde opport. C	1039,26	1018,88
S.G. Monde opport. D	1039,26	1018,88
Sicav Associations	2181,32	2181,32
Sicav 5.000	489,58	476,48
S.I. Est	1361,96	1322,29
Silvafrance	798,47	775,15
Silvam	437,89	425,17
Silvarente	210,63	206,50
Silvinter	524,25	510,22
Sogefrance C	1364,86	1338,10
Sogefrance D	1297,76	1272,31
Sogépargne	314,85	311,73
Sogevar	1134,74	1112,49
Sogintar	1609,54	1577,98
Soleil Investissements	685,40	659,04
Solstice D	2252,06	2248,44
State Street Act. Eur	12132,51	11722,23 ◆
State Street Act. Fce	11632,61	11253,80 ◆
St. Str. Act.Japon	1533,56	1481,70
State Street Emer. Mk.	2054,11	1955,36 ◆
St.Street OAT Plus	12208,41	11969,83 ◆
Stratégie Actions	1000,05	970,24
Stratégie Rendement	1599,26	1546,92
Synthesis	12725,24	12475,73
Techno-Gan	6558,64	6306,38
Thésora D	773,71	766,05
Trésor Plus	1514,34	1499,35
Trésor Trimestriel	1008,17	998,19
Trésoricic	156426,72	156426,72
Trilion	5068,62	5003,57
Uni-Associations	123,98	123,98 ◇
Uni-Foncier	1277,31	1246,16
Unifrance	620,45	605,32
Uni-Garantie C	1380,80	1364,16
Uni-Garantie D	1295,36	1271,21
Uni Régions	1574,67	1536,28
Univar	276,74	276,74 ◇
Univers Actions	1600,26	1561,23
Univers Obligations	1894,72	1859,39
Valorg	2371,58	2369,21
Valrend	31722,08	31706,83
Winterthur St-Honoré	250,15	238,81
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 28/09	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,2980	5,2770	5	5,60
Ecu	6,5310	6,5250	—	—
Allemagne (100 dm)	341,6300	341,4500	329	353
Belgique (100 F)	16,6145	16,6050	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	304,9100	304,9400	292	314
Italie (1000 lires)	3,3970	3,3930	3,13	3,60
Danemark (100 krd)	87	86,9300	82	90,30
Irlande (1 iep)	8,2410	8,2390	7,80	8,55
Gde-Bretagne (1 L)	8,3365	8,3385	7,90	8,75
Grèce (100 drachmes)	2,2425	2,2410	2,05	2,60
Suisse (100 f)	412,6800	412,9100	398	422
Suède (100 krs)	70,8600	70,8600	65	75
Norvège (100 k)	77,9900	77,9500	73	82
Autriche (100 sch)	48,5390	48,5150	47	50,10
Espagne (100 pes)	4,1205	4,1155	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3550	3,3500	3	3,70
Canada (1 $ can)	3,9268	3,9293	3,55	4,25
Japon (100 yens)	5,3896	5,3482	5,20	5,55

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 28/09
Or fin (kilo en barre)	67200	67100
Or fin (en lingot)	67500	67500
Napoléon (20f)	388	386
Pièce Fr (10 f)	300	—
Pièce Suisse (20 f)	390	390
Pièce Latine (20 f)	389	389
Souverain	498	492
Pièce 20 dollars	2650	2660
Pièce 10 dollars	1350	1350
Pièce 5 dollars	625	—
Pièce 50 pesos	2520	2510
Pièce 10 florins	404	404

Matif (Marché à terme international de France)

28 septembre 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 163 879

Cours	Mars 95	Juin 95	Déc. 94
Dernier	110,42	109,44	111,22
Précédent	109,92	109,20	110,66

CAC 40 A TERME
Volume : 58 895

Cours	Sept. 94	Oct. 94	Nov. 94
Dernier	1903	1911	1928
Précédent	1896	1904,50	1913,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

– Géraldine et Pierre-Yves
ont l'immense joie de faire part de la venue de

Benjamin,

le lundi 26 septembre 1994, à 9 h 10.

– Jean-Philippe Dumont
et Bérengère, née Prieur,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Camille,

le 8 septembre 1994.

Mariages

Madlena JELIAZKOVA
et
François-Gabriel ROUSSEL

sont heureux de faire part de leur mariage, le 24 septembre 1994, à Boulogne-Billancourt.

Décès

– Mme Françoise Cozannet-Aubert,
sa fille adoptive,
Parents et alliés,
Les communautés bénédictines de Sainte-Lioba (13109 Simiane-Collongue), lieu de sa dernière demeure,
Les prêtres de la paroisse Saint-Thomas-d'Aquin,
Ses collègues et amis,
vous invitent à une concélébration eucharistique pour la mémoire de

Jean-Marie AUBERT,
prêtre et théologien,
professeur émérite des universités,

retourné à Dieu le 11 août 1994, à Paris,

qui aura lieu en l'église Saint-Thomas-d'Aquin (Paris-7e), le mardi 4 octobre, à 18 h 30.

« Aux sources de la Parole, il a puisé l'Amour dont rayonnait sa vie. »

– Mme Colette Magne,
sa fille,
Mme Françoise Arnaud-Guillaud
et son époux,
M. Frédéric Magne et son épouse,
Mme Isabelle Rosenfeld et son époux,
ses petits-enfants,
et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Marcel AYMÉ,
née Marie-Antoinette Arnaud,

le 27 septembre 1994, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 3 octobre, à 16 heures, en l'église Saint-Pierre de Montmartre, 2, rue du Mont-Cenis, Paris-18e.

C'est avec une grande tristesse que
Germaine Brissaud,
Ivan Brissaud,
Magali Brissaud,
son épouse, son fils, sa fille,
Clara, Jean-Marc, Neva Brissaud,
Sophie, Jérôme, Denis, Odile Sainte-Marie,
ses petits-enfants,
Eugénie, Daphné, Léo, Antonin,
ses arrière-petits-enfants,
font part du décès, dans sa quatre-vingt-onzième année, de

Jean BRISSAUD.

La crémation a eu lieu le 28 septembre 1994 au cimetière du Père-Lachaise.

Ses cendres seront dispersées dans les eaux du Gange, à Bénarès.

Une messe sera dite ultérieurement en la basilique Saint-Sernin, à Toulouse.

Ses diverses luttes dans la Résistance avec les communistes, contre le colonialisme, les inégalités sociales et la paix, luttes dont il supporta dignement les conséquences dans sa carrière administrative et ses amitiés, l'ont conduit aux réflexions suivantes :
La morale et la maîtrise de soi sont les deux vertus essentielles ;
Le capitalisme les ignore ;
Un communisme nouveau et non athée les utilisera pour assurer le maintien de la vie sur la planète.

22, avenue de Löwendal,
75015 Paris.

– Le président de l'université Paris-XII - Val-de-Marne,
Les membres du conseil de gestion,
Le personnel enseignant,
Et le doyen de la faculté de médecine de Créteil,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques VILLIAUMEY,
professeur honoraire des universités,
ancien chef du service de rhumatologie au CHU Henri-Mondor,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 26 septembre 1994.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le vendredi 30 septembre, à 10 h 30, en* l'église Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7e.

– Mme Paul Roudié,
M. Philippe Roudié et ses enfants,
M. et Mme Alain Milhou,
ont la douleur de faire part du décès de

Paul ROUDIÉ,
ancien professeur
à l'université Bordeaux-III,
membre de l'Académie de Bordeaux,

survenu le 9 septembre 1994.

25, rue de Laseppe,
33000 Bordeaux.

– M. et Mme Jacques Caumartin,
et leurs enfants,
Mme Philippe Testu,
Mme Daniel Macé,
M. et Mme Christian Macé,
M. et Mme Bernard Charaudeau,
M. et Mme Angel Garcia,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Jeanne TESTU,

rappelée à Dieu le 28 septembre 1994, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Le service religieux sera célébré le samedi 1er octobre, à 9 heures, en l'église Saint-Romain à Sèvres (Hauts-de-Seine).

118, boulevard Exelmans,
75016 Paris.

– Son épouse,
Ses enfants,
Sa petite-fille,
Ses frères et sœur,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
Sa belle-mère,
Ses neveux et nièces,
Ses cousins, amis et camarades,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Meyer TIMSIT,
professeur honoraire
de l'université de Liège,
ancien chef de clinique
des hôpitaux d'Alger,

survenu à Liège, le 21 septembre 1994, dans sa soixante-dixième année.

Selon son désir, l'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.

154, rue Principale,
Roccourt 4420, Belgique.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Michel GEOFFROY,

survenu à Paris, après une longue maladie, le 26 septembre 1994, à l'âge de soixante-sept ans.

Selon ses dernières volontés, ses cendres ont été inhumées au cimetière du Père-Lachaise, sans aucune cérémonie.

Une messe sera dite à son intention, *le mercredi 5 octobre, à 10 heures, en* l'église Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris-7e.

De la part de
M. et Mme Julian Pitt-Rivers,
son beau-frère et sa sœur,
Et de toute la famille.

3, rue de l'Université,
75007 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Hélène Wanneroy,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont le regret de faire part du décès de

Louis WANNEROY,
chevalier de la Légion d'honneur,

endormi dans la paix du Seigneur le *17 septembre* 1994.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

29, rue Montagne-de-l'Espérou,
75015 Paris.

– Bruno,
son mari,
Sacha,
son fils,
André et Maud,
ses parents,
Les familles Gruss, Willaume, Ringenbach, Grandbesançon,
Tous ses amis,
ont l'immense tristesse d'annoncer la mort de

Martine WILLAUME,
née Gruss,

survenue à Paris le 15 septembre 1994.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Landunvez (Finistère), le mercredi 21 septembre.

Merci du fond du cœur à tous ceux qui furent présents.

Une messe en sa mémoire sera célébrée à Paris prochainement.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Cirque Gruss,
avenue de la Porte-de-Châtillon,
75014 Paris.
Bruno et Sacha Willaume,
4, rue d'Ouessant,
75015 Paris.
M. et Mme Philippe Willaume,
2, rue du Commandeur,
75014 Paris.

Anniversaires

– Il y a dix ans, le 30 septembre 1994,

Jean Claude DAUMAS

nous quittait.

Tous ceux qui l'ont connu et aimé ne l'ont pas oublié.

Son souvenir, sa pensée restent vivants en nous.

– Il y a un an,

Janine SCHMIDT-GAUDEAUX

nous quittait.

Ses fils, Charles et Jean-François, lui rendent hommage et témoignent de leur profond chagrin.

Messes anniversaires

– Une messe sera célébrée le jeudi 6 octobre 1994, à 18 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin (chapelle Saint-Louis) 75007 Paris, à la mémoire de

Louis CAROLUS-BARRÉ,

rappelé à Dieu le 18 juillet 1993.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le samedi 8 octobre 1994, à 11 heures, en l'église Saint-Irénée, Lyon-5e, à l'intention de

Alice VERLOT,

décédée le 15 août à la clinique du rein, à Tassin.

Il n'y eut pas d'inhumation : don du corps à la faculté de médecine.

Communications diverses

– L'Institut de sophrologie reprend son cycle de séminaires mensuels. Le premier aura lieu du 7 au 9 octobre sur le thème : « Présentation de la sophrologie, la sophronisation de base, théorie et pratique ».

Renseignements : IS,
39, boulevard Garibaldi,
75015 Paris.
Tél. : 40-56-94-95,
télécopie : 45-67-08-47.

Soutenances de thèses

Jean-Marc Wolff soutiendra sa thèse de doctorat : « Histoire de la société Eurochemic (1956-1990). Trente-cinq années de coopération internationale dans le domaine des techniques nucléaires, du traitement chimique des combustibles irradiés à la gestion des déchets radioactifs », le jeudi 6 octobre, à partir de 9 heures, à l'EHESS, 54, boulevard Raspail, Paris-6e, salle 524.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13
Téléphone :
40-65-29-94
40-65-29-96

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 28 septembre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de François Mitterrand. A l'issue de la réunion, le service de presse du premier ministre a diffusé un communiqué, dont voici les principaux extraits :

• SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS.

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif aux services d'incendie et de secours (*le Monde* daté 25-26 septembre et du 27 septembre) (...). De nombreuses communes ont réalisé des efforts importants en ce domaine. Néanmoins, le cadre *communal est devenu inadapté à* l'évolution des risques (...). La loi du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République a prévu de transférer les responsabilités en ce domaine des communes au service départemental d'incendie et de secours. Le projet de loi détermine les modalités de ce transfert et fixe les missions et les règles d'organisation du service départemental.

Ce transfert est réalisé sans qu'il soit porté atteinte aux responsabilités opérationnelles de secours qui incombent aux maires et aux préfets, autorités d'emploi des services d'incendie et de secours.

Trois objectifs sont poursuivis : 1. Renforcer les solidarités locales (...) ; 2. Assurer une meilleure couverture des risques (...) ; 3. Faciliter l'exercice de leurs missions par les sapeurs-pompiers.

• L'UTILISATION DES CRÉDITS DU FONDS SOCIAL EUROPÉEN.

Le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle a présenté une communication sur l'utilisation des crédits du Fonds social européen (FSE) (...). Le plan d'utilisation des crédits du FSE, mis au point par la France pour les années 1994 à 1999, vient d'être approuvé par la Communauté européenne. Il comporte quatre priorités : la lutte contre le chômage de longue durée, l'insertion professionnelle des jeunes, l'action contre l'exclusion du marché du travail, l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. Son coût total s'élève à 43 milliards de francs. Le Fonds social européen y contribuera pour 16,8 milliards, soit un montant en progression de 16 % par rapport au précédent programme pluriannuel de la Communauté. Les collectivités locales ont tenu une place importante dans l'élaboration du plan, au financement duquel elles contribueront pour environ 40 % contre 10 % *précédemment* (...). Plus de la moitié des sommes allouées à la France seront déconcentrées à l'échelon des préfets de région.

• LA COORDINATION DES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DANS LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE.

Le ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales a présenté une communication sur la coordination des politiques d'aménagement du territoire dans la Communauté européenne. Les ministres chargés de l'aménagement du territoire des Etats-membres de la Communauté (...) se sont réunis sur ce sujet les 20 et 21 septembre à Leipzig. A cette occasion, ils ont conclu à la nécessité de mieux coordonner (...) les diverses politiques communautaires qui contribuent au développement du territoire, telles que la politique des fonds structurels, celle des réseaux transeuropéens et la politique agricole commune (...).

Un document commun, traduisant ces orientations, a été arrêté (...). La priorité y est donnée à un développement équilibré des villes, à la préservation du patrimoine culturel et naturel, au développement des réseaux de transport, ainsi qu'à celui des réseaux de communication et de diffusion des connaissances (...).

Nominations militaires

Sur la proposition du ministre de la défense, François Léotard, le conseil des ministres du mercredi 28 septembre a approuvé les promotions et nominations militaires :

• Terre. – Sont nommés : commandant la région militaire de défense Atlantique et la circonscription militaire de défense de Bordeaux, le général de corps d'armée Michel Zeisser : commandant les forces françaises stationnées en Allemagne et la 1re division blindée, le général de division Yves Crène : commandant la légion étrangère, le général de brigade Christian Piquemal ; adjoint au général gouverneur militaire de Marseille et commandant la circonscription militaire de défense de Marseille, le général de brigade François Laffargue.

Sont promus : général de division, les généraux de brigade Claude Battlo, Robert Rideau et Philippe Mansuy ; général de brigade, les colonels Jean Nouaux, Bruno Ossent et Hubert Remond.

• Marine. – Est nommé commandant l'arrondissement maritime de Lorient, le contre-amiral Jean-Loup Bariller.

• Armement. – Sont promus ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Denis Plane et Jean-François Bonnaud.

MÉTÉOROLOGIE

MÉTÉO FRANCE

TEMPS PRÉVU LE VENDREDI 30 SEPTEMBRE 1994 VERS MIDI

LÉGENDE : Ensoleillé – Eclaircies, peu nuageux – Nuageux, courtes éclaircies – Très nuageux ou couvert – Pluie ou bruine – Neige – Averses – Orages – Brume et brouillard – Sens de déplacement

Vendredi : pluies au Sud, soleil au Nord. – Des Pyrénées centrales au Languedoc et au Roussillon, le temps sera pluvieux et accompagné d'un vent d'est assez fort avec des rafales de 70 km/h.

Un peu plus au Nord, de l'Aquitaine à la Provence, le temps sera très nuageux avec des ondées intermittentes plutôt l'après-midi.

De la Vendée et du Poitou-Charentes aux Alpes et à la Corse, le voile de nuages élevés, déjà présent le matin, s'épaissira l'après-midi. Quelques ondées pourront se produire en fin de journée du Massif Central aux Alpes du sud et à la Corse. Le vent d'Est soufflera assez fort sur les rivages méditerranéens avec des rafales à 70 km/h.

Sur le reste du pays, c'est-à-dire la moitié nord, le temps sera calme avec de fréquents brouillards le matin. *Après leur dissipation, le soleil dominera.*

Les températures minimales varieront de 7 à 10 degrés sur le Nord, 11 à 14 degrés sur le Sud et jusqu'à 18 degrés sur le littoral méditerranéen. L'après-midi, le thermomètre marquera 18 degrés près de la Manche, 20 à 22 degrés sur le reste de la moitié nord, 22 à 24 degrés sur la moitié sud, localement 27 degrés en Corse.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

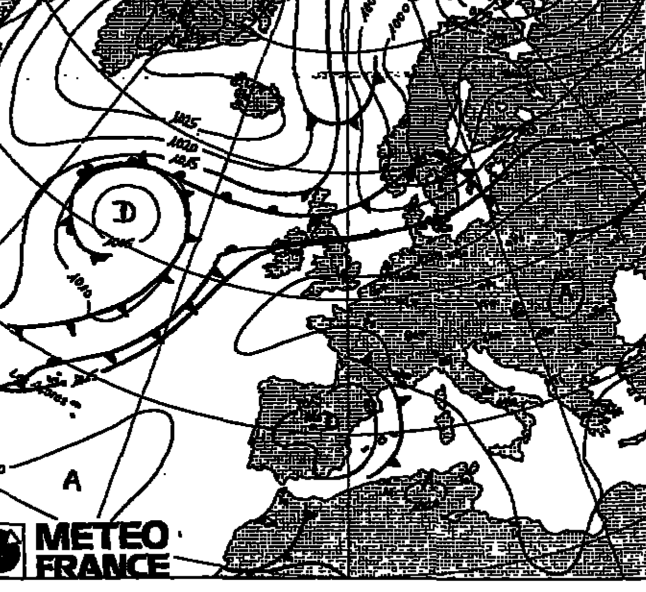
TEMPÉRATURES maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	24/15
BIARRITZ	21/13
BORDEAUX	21/13
BOURGES	22/11
BREST	15/12
CAEN	17/11
CHERBOURG	18/6
CLERMONT-FER.	20/7
DIJON	20/10
GRENOBLE	23/14
LILLE	17/10
LIMOGES	21/12
LYON, BRON	20/12
MARSEILLE	23/16
NANCY	18/6
NANTES	21/10
NICE	23/17
PARIS	21/12
PAU	19/13
PERPIGNAN	23/16
POINTE-A-PITRE	32/23
RENNES	18/9
ST-ETIENNE	20/11
STRASBOURG	20/9
TOULOUSE	21/16
TOURS	20/11
ÉTRANGER	
ALGER	27/21
AMSTERDAM	18/10
ATHÈNES	30/20
BANGKOK	35/25
BARCELONE	22/18
BELGRADE	26/17
BERLIN	16/9
BRUXELLES	17/10
COPENHAGUE	12/9
DAKAR	31/25
DUBLIN	16/11
GENÈVE	20/11
ISTANBUL	30/19
JÉRUSALEM	27/14
LE CAIRE	32/22
LISBONNE	28/17
LONDRES	18/9
LOS ANGELES	28/20
LUXEMBOURG	16/9
MADRID	23/13
MARRAKECH	23/15
MEXICO	22/10
MILAN	23/11
MONTRÉAL	20/10
MOSCOU	17/6
NAIROBI	28/14
NEW-DELHI	34/21
NEW-YORK	24/16
PALMA-DE-MAJ.	22/20
PÉKIN	25/14
RIO-DE-JANEIRO	21/18
ROME	25/17
HONGKONG	28/23
SÉVILLE	31/17
SINGAPOUR	31/27
STOCKHOLM	13/3
SYDNEY	21/11
TOKYO	21/19
TUNIS	30/22
VARSOVIE	15/5
VENISE	24/15
VIENNE	20/12

Valeurs extrêmes relevées entre le 28-9-1994 à 6 heures TUC et le 29-9-1994 à 6 heures TUC

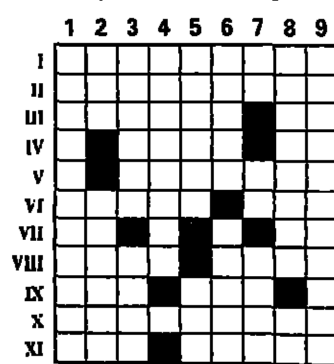
TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 1er OCTOBRE 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6399



HORIZONTALEMENT

I. Une fille qu'on envoie valser. – II. Est vraiment mauvaise quand elle ne ressemble à rien. – III. A pu se faire à la machine. Morceau de bois. – IV. Circule à l'étranger. Saint. – V. Faire perdre la tête. – VI. Quand il n'y en a pas, on ne peut évidemment pas s'en sortir. Abréviation qui prouve qu'on n'a pas tout dit. – VII. Se met avec tout. Pronom. – VIII. Qui donne de la peine. Annonce l'arrivée inattendue d'un mari. – IX. Une bonne pomme. En France. – X. Pas comme la République. – XI. Période. Permettent de soutenir.

VERTICALEMENT

1. Marche sur la pointe des pieds. – 2. Bien remué. Un peu de silence ! – 3. Séjours mélancoliques, pour Molière. Adjectif pour une bonne bouteille. – 4. Est très utile dans le vestibule. – 5. Permet de rejeter la balle. Fétide, chez un potard. – 6. A le bras long. Qui ne s'envolera pas. – 7. Conjonction. Utile à l'atelier. Une maison où ça sent le sapin. – 8. Sommaire quand on ne fait pas de frais. Mesure. – 9. Qui n'ont pas été insensibles au charme.

Solution du problème n° 6398

Horizontalement

I. Lucrative. – II. Inhalés. – III. Viager. El. – IV. Pétrole. – V. Epar. Epi. – VI. Or. Ems. – VII. Pédicurie. – VIII. Ile. Avant. – IX. Neutre. – X. Râtelée. – XI. Ers. Ost.

Verticalement

1. Livre. Pince. – 2. Uni. Poêle. – 3. Chapardeurs. – 4. Rager. Ta. – 5. Alet. Ecarts. – 6. Terre. Uvée. – 7. Is. Opéra. Lô. – 8. Eliminées. – 9. Eblé. Set. Et.

GUY BROUTY

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 29 SEPTEMBRE

TF 1

16.55 **Club Dorothée.** Salut les Musclés ; Arnold et Willy ; Les infos de Cyril Drevet ; Clip ; Jeux.
17.50 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.20 **Série : Hélène et les garçons.**
18.55 **Série : Rick Hunter, inspecteur choc.**
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 0.50).
20.00 **Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**
20.50 **Magazine : Tout le toutim !** Présenté par Christophe Dechavanne. Invités : Thierry Lhermitte, Emma S., top model. Musique : les Rita Mitsouko, Sinead O'Connor.
22.50 **Magazine : Famille, je vous aime.** Présenté par Isabelle Quenin. Invité : Roland Giraud. Thèmes : l'évolution de l'éducation sexuelle au sein de la famille ; L'histoire de la famille de Claude Monet à travers sa maison de Giverny ; L'évolution de la famille, des années 50 à nos jours ; La saga de la famille Lagardère ; L'évolution de la voiture familiale ; L'évolution de la marque Petit Bateau ; Similitudes des comportements familiaux chez les animaux et les hommes ; Le carnet rose ; Les chroniques insolites.
0.00 **Série : Paire d'as.**
0.55 **Journal et Météo.**

FRANCE 2

16.40 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.10 **Série : Cooper et nous.**
17.40 **Série : La Fête à la maison.**
18.10 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 4.20).
18.50 **Magazine : Studio Gabriel** (et à 19.25). Présenté par Michel Drucker. Invités : Francis Huster, les Négresses vertes.
19.20 **Flash d'informations.**
19.59 **Journal, Journal des courses, Météo et Point route.**
20.55 ▶ **Magazine : Envoyé spécial.** Lève-toi et parle, de Michel Mompontet et Didier Dahan ; Les garçons de la plage au Sri-Lanka, d'Ahmed A. Jamal et Philip Chavannes ; Les enfants d'Haïti, de Michel Mangin.
22.30 **Expression directe.** CFTC.
22.50 **Cinéma : Le ciel est à vous.** ■■■ Film français de Jean Grémillon (1943) (N.).
0.40 **Journal et Météo.**
1.00 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Laure Adler.

FRANCE 3

16.30 **Les Minikeums.** Les Aventures de Tintin : le Trésor de Rakham le Rouge ; Albert, le cinquième mousquetaire ; Il était une fois les découvreurs : Marconi.
17.45 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Joséphine*, de Jean Rolin.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Batman.**
20.35 **Tout le sport.**
20.45 **Keno.**
20.50 **Cinéma : Le Roi des cons.** □ Film français de Claude Confortès (1980).
22.30 **Météo et Journal.**
23.00 **Documentaire : Les Dossiers de l'Histoire.** Imprudence fatale, de Tom Bower.
23.55 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.
0.35 **Musique : Cadran lunaire.** *Clair de lune*, de Debussy, par Sonia Wieder-Artherton, violoncelle ; Catherine Collard, piano (15 min).

CANAL +

13.35 **Cinéma : Un faux mouvement.** ■■ Film américain de Carl Franklin (1992).
15.20 **Documentaire : Les Quatre Lieutenants français.** De Patrick Jeudy.
16.25 **Cinéma : Mediterraneo.** □ Film italien de Gabriele Salvatores (1991).
17.50 **Surprises** (et à 22.10, 2.40).
18.00 **Canaille peluche.** Doug.

En clair jusqu'à 20.00

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.40 **Sport : Football.** Auxerre-Zagreb, match de la Coupe d'Europe, en direct ; à 20.00, coup d'envoi.
22.00 **Série : Le Juge de la nuit.** L'Affaire Glenda Rosa.
22.45 **Flash d'informations.**
22.50 **Cinéma : J. F. partagerait appartement.** ■■■ Film américain de Barbet Schroeder (1992) (v.o.).
0.35 **Cinéma : La Cavale des fous.** □ Film français de Marco Pico (1992).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Cinéma : Manhattan.** ■■■ Film américain de Woody Allen (1979) (v.o., rediff.).
18.35 **Court métrage : La Vie sentimentale de Georges le tueur.** De Daniel Berger (rediff.).
19.00 ▶ **Magazine : Confetti.**
19.25 **Documentaire : La Loi du collège.** De Mariana Otero (2ᵉ épisode).
19.55 **Documentaire : Elfrid, la couleur du temps.** De Frank Reinhold et Marina Kassube.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Soirée thématique : Japons, les piliers de l'empire.** Soirée conçue par Guy Brousmiche et Christophe Bergues.
20.41 **Japon société anonyme.** Documentaire de Guy Brousmiche.
21.30 **Court métrage : Faut pas se moquer de l'entreprise.**
21.55 **Documentaire : Naissance d'un nouvel empire.** De Guy Brousmiche.
22.45 **Débat.**
23.05 **Cinéma : La Mort d'un maître de thé.** ■■ Film japonais de Kei Kumai (1989) (v.o., 105 min).

M 6

17.00 **Variétés : Multitop.**
17.35 **Série : Croc-Blanc.**
18.00 **Série : Highlander.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.** Suivi du Trophée des Gazelles.
20.00 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Magazine : Passé simple** (et à 0.15). Présenté par Marielle Fournier. La Révolution de Fidel Castro.
20.50 **Cinéma : Les Diplômés du dernier rang.** □ Film français de Christian Gion (1982).
22.30 **Cinéma : Freddy 5, l'enfant du cauchemar.** □ Film américain de Stephen Hopkins (1989).
0.05 **Six minutes première heure.** Suivi du Trophée des Gazelles.
0.20 **Série : L'Exilé.**
1.15 **Musique : Boulevard des clips.** Spécial New Metal.
2.30 **Rediffusions.** Le Monde des hélicoptères ; Jazz 6 ; Venise, cité des doges ; E = M 6 ; Culture pub.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le Rythme et la Raison.** L'art campanaire (4).
20.30 **Fiction.** Avignon 94 : Michael Lonsdale lit les *Fioretti*, de saint François d'Assise.
21.32 **Profils perdus.** Pierre Emmanuel (2).
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Un naïf aux Caraïbes (3).
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Coda.** Les couleurs de la nuit (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (en direct de la Philharmonie de Berlin) : Cantate nº 2 op. 31, Das Augenlicht op. 36, Trois Lieder pour soprano et orchestre, Cantate nº 1 pour soprano, chœur et orchestre op. 29, de Webern ; Le Roi des étoiles, de Stravinsky, par les BBC Singers, le Chœur d'hommes de la Radio de Berlin et l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Pierre Boulez.
22.35 **Ainsi la nuit.** Soliste : Salvatore Accardo, violon (Sonate pour violon et piano en do majeur K 296, de Mozart ; Sonate avec variations pour violon et orchestre en mi majeur op. 29, de Paganini). A 22.59, Octuor pour cordes et vents en fa majeur op. 166, de Schubert, par l'Octuor de Vienne.
0.05 **Tapage nocturne.** Par Bruno Letort. La musique des films de Tati.

Les interventions à la radio

Radio Shalom 94.8 FM, 18 h 30 : José Rossi, secrétaire général du PR (« Le grand débat »).

O'FM 99.9, 19 heures : Jean-François Hory, président du MRG, « Le grand'O » (« O'FM-*la Croix* »).

France-Inter, 19 h 20 : « Des avions et des villes », (« Le Téléphone sonne »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Voie royale

RETRANSMISE dans tous les journaux télévisés, la poignée de main entre M. Balladur et M. Longuet, à la sortie du conseil des ministres, frappait d'abord par son étrangeté. Les poignées de main, certes, ne manquent pas, aux informations. Sans même mentionner les effusions historiques, De Klerk-Mandela ou Rabin-Arafat, on se serre abondamment la main devant les caméras. L'on connaît la poignée de main codifiée, protocolaire et creuse du chef d'Etat arrivant en visite officielle à l'Elysée. On connaît aussi la poignée de main qui ne trompe personne, celle des deux rivaux apparaissant à la même tribune, Delors-Rocard, Chirac-Balladur, attouchement pour la façade, à l'hypocrisie également partagée. L'on remarque encore la poignée de main clairement utilitaire, Clinton-Chirac, cooptation photographique dans le club des « Grands », investissement sur l'avenir, uniquement destinée à figurer sur les futurs dépliants électoraux, entre la réception papale à la mairie de Paris et la visite au Kremlin.

La poignée de main Balladur-Longuet ne s'insérait dans aucune de ces catégories. C'était un objet télévisuel non identifié, posant davantage de questions qu'il n'apportait de réponses. Le premier ministre attendait M. Longuet au bas du perron de l'Elysée, manifestement à seule fin de lui serrer la main. A peine échangeaient-ils quelques mots, et M. Longuet semblait écourter de lui-même l'entretien pour regagner sa voiture. Cette poignée de main était donc clairement un signe de M. Balladur. Mais lequel ? Un « sans rancune » ? Un petit geste de consolation ? Et, d'abord, se disaient-ils ainsi bonjour, ou au revoir ?

Le mystère s'épaississait d'autant plus que M. Balladur, à cette opération, paraissait avoir davantage à perdre qu'à gagner. Après la mémorable image de MM. Longuet et Méhaignerie devisant aimablement côte à côte dans un train, étonnante allégorie de l'indépendance de la Justice, pourquoi donc le premier ministre, plongeant à son tour visuellement dans le chaudron maudit de la corruption, enrichissait-il délibérément l'imagerie du « tous complices » ?

L'étrangeté se renforçait donc, ne laissant aux balladurologues qu'une seule hypothèse : plutôt qu'aux électeurs, le premier ministre, à cet instant, s'adressait à lui-même. « Moi aussi, j'ai un cœur, des tripes ! », semblait-il proclamer par cette incursion dans un registre – la chaleur humaine, la fidélité aux amis en difficulté, les relations d'homme à homme – où l'on ne l'attendait pas. Après le sursis d'un mois accordé à mon ministre, voyez, je persiste et signe. Les chiens peuvent bien aboyer, je m'en moque ! Comme si, touchant les bubons du pestiféré, le premier ministre souhaitait se prouver qu'il était inaccessible à la contagion, et que sur la voie royale aucune éclaboussure ne pouvait plus désormais l'atteindre.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

VENDREDI 30 SEPTEMBRE

TF 1

6.00 **Série : Intrigues.**
6.30 **Club mini Zig-Zag.** Alfred J. Kwak.
6.58 **Météo** (et à 7.13, 8.28).
7.00 **Journal.**
7.15 **Club Dorothée avant l'école.** Les Bisounours ; Mon petit poney ; Le Retour du roi Léo ; Dragon Ball ; Clip.
8.30 **Télé-shopping.**
9.00 **Feuilleton : Haine et passions.**
9.45 **Série : Riviera.**
10.20 **Série : Le Destin du docteur Calvet.**
10.50 **Série : Tribunal.**
11.20 **Jeu : La Roue de la fortune.**
11.50 **Jeu : Une famille en or.**
12.20 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
13.00 **Journal, Météo et Tout compte fait.**
13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.30 **Série : Côte Ouest.**
16.20 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
16.55 **Club Dorothée.** Salut les Musclés ; Arnold et Willy ; Les infos de Cyril Drevet ; Clip ; Jeux.
17.50 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.20 **Série : Hélène et les garçons.**
18.55 **Série : Rick Hunter, inspecteur choc.**
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 0.45).
20.00 **Journal, La Minute hippique et Météo.**
20.50 **Feuilleton : Les Yeux d'Hélène.** Les Cœurs brûlés 2, de Jean Sagols, avec Mireille Darc, Michel Duchaussoy (5ᵉ épisode). *Avant de se suicider, Arnaud lègue ses yeux à Hélène.*
22.30 **Magazine : Télé-vision.** Présenté par Béatrice Schönberg. Invitée du mois : Anne Sinclair. Thèmes : La télé des autres ; Les Coéquipiers des grandes stars. Avec : Joëlle Goron, Laurence Cochet, Laurent Baffie, Sim, Philippe Vandel, Annie Pujol.
23.55 **Série : Agence tous risques.** Mort sur ordonnance.
0.50 **Journal et Météo.**
1.00 **Jeu : Millionnaire.**
1.30 **TF 1 nuit** (et à 3.00, 4.00, 4.35).
1.35 **Concert : Festival de Prades 1992.** Œuvres de Beethoven, Haydn, par le Sinfonietta de Picardie.
3.10 **Documentaire : L'Equipe Cousteau en Amazonie.** La rivière de l'or.
4.10 **Série : Passions.**
4.40 **Musique.**
5.00 **Documentaire : Histoires naturelles.** Bulgarie, un jardin sauvage.

FRANCE 2

5.55 **Dessin animé.**
6.05 **Feuilleton : Monsieur Belvédère.**
6.30 **Télématin.** Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 **Feuilleton : Amoureusement vôtre.**
9.00 **Feuilleton : Amour, gloire et beauté.**
9.25 **Magazine : Matin bonheur.** Invitée : Françoise Sagan *(Un chagrin de passage)*.
11.10 **Flash d'informations.**
11.15 **Jeu : Motus.**
11.50 **Jeu : Pyramide** (et à 4.05).
12.20 **Jeu : Combien tu paries ?**
12.55 **Météo** (et à 13.35).
12.59 **Journal, Bourse et Point route.**
13.45 **INC.**
13.50 **Série : L'As de la crime.**
14.40 **Série : Dans la chaleur de la nuit.**
15.35 **Variétés : La Chance aux chansons** (et à 5.00). Emission présentée par Pascal Sevran. Deux stars et une étoile. Avec François Chalais, Gérard Bonal, Margaux, Louis Chédid, Monique Tarbes, C. Jérôme, Jacqueline Dulac, Romain Didier, des extraits de films de Gérard Philipe.
16.40 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.10 **Série : Cooper et nous.**
17.35 **Série : La Fête à la maison.**
18.10 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 3.30).
18.50 **Magazine : Studio Gabriel** (et à 19.25). Présenté par Michel Drucker. Invités : Jacques Balutin et Dany Carrel.
19.20 **Flash d'informations.**
19.59 **Journal, Journal des courses, Météo et Point route.**
20.55 **Série : Les Cinq Dernières Minutes.** L'assassin fait du cinéma, de Gérard Vergez, avec Pierre Santini, Pierre Hoden. *Une actrice meurt en tournant une cascade à cheval en forêt de Senlis.*
22.40 **Magazine : Bouillon de culture.** Présenté par Bernard Pivot. Invités : Umberto Eco et Michel Leeb. Un écrivain philosophe et un comique ancien professeur de philo.
23.50 **Variétés : Taratata** Présenté par Nagui, invité : Starmania. Avec Jeanice Jamison, Big Mountains, Arrested Development.
1.00 **Journal et Météo.**
1.15 **Magazine : Studio Gabriel** (2ᵉ partie, rediff.).
1.50 **Magazine : Envoyé spécial** (rediff.).
3.25 **Dessin animé** (et à 4.55).
4.30 **Documentaire : Corsicayak.**

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Premier service.**
7.15 **Bonjour Babar.** Les Moomins ; Oui-oui ; Calculin ; Mine de rien ; Les Histoire du père Castor ; Les Aventures de Tintin : Tintin et les Picaros.
8.25 **Continentales.** Euro hebdo, l'actualité en Russie ; à 8.30, Central Express ; à 8.50, Je me souviens : Lycée Poincaré à Nancy ; à 8.55, Omniscience ; à 9.15, Hello Japan ; à 9.20, Eurokiosque.
9.40 **Magazine : Génération 3.** Paysages à la carte : le Guatemala ; Jeu : le Clip-clap ; à 10.10, Semaine thématique : Les états de l'eau. 4. Voies d'eau.
11.10 **Magazine : Emplois du temps.**
11.45 **La Cuisine des mousquetaires.**
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Magazine : Vincent à l'heure.** Invités : Indra, Patrick Bruel.
14.50 **Série : La croisière s'amuse.**
15.40 **Série : Magnum.**
16.30 **Les Minikeums.** Les Aventures de Tintin : le Trésor de Rakham le Rouge ; Albert, le cinquième mousquetaire ; Il était une fois les découvreurs : Ford.
17.45 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Tous les fleuves vont à la mer*, d'Elie Wiesel.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Batman.**
20.35 **Tout le sport.**
20.45 **INC.**
20.50 ▶ **Magazine : Thalassa.** A la poursuite du coelacanthe, de Sophie Bontemps et Didier Portal.
21.50 **Magazine : Faut pas rêver.** Invité : Francis Cabrel. République dominicaine : le café de la dernière plage ; France : le maître et les violonistes ; Burkina-Faso : la mobylette ambulance.
22.50 **Météo et Journal.**
23.05 ▶ **Magazine : Nimbus.** Présenté par Elise Lucet. L'archéologie expérimentale : Les princes de l'âge de fer ; Les barbares dans la ville ; Les dieux ont faim ; Le banquet d'Astérix ; Une résurrection des gestes ; Une galerie pour l'astronomie.
0.10 **Court métrage : Libre court.** Noces de sable, de Véronique Lindenberg.
0.30 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.
1.05 **Musique : Cadran lunaire.** *Danses hongroises*, nºˢ 1, 5, 7, de Brahms, par l'Orchestre national de Lyon (10 min).

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

6.59 **Pin-up** (et à 12.29, 0.37).
7.00 **CBS Evening News.**
7.23 **Le Journal de l'emploi.**
7.25 **Ça cartoon.**
7.30 **Canaille peluche.** X-Men.
7.55 **Magazine : 24 heures** (rediff.).
8.50 **Surprises** (et à 10.38, 17.55, 0.30, 5.10, 6.50).
8.55 **Cinéma : Un faux mouvement.** ■■ Film américain de Carl Franklin (1992). Avec Cynda Williams, Bill Paxton, Billy Bob Thornton. *L'Amérique du racisme et de l'exclusion.*
10.35 **Flash d'informations.**
10.55 **Cinéma : Poisson lune.** ■ Film français de Bertrand Van Effenterre (1992). Avec Anémone, Robin Renucci, Aurélie Berrier.

En clair jusqu'à 13.35

12.30 **Magazine : La Grande Famille.** Présenté par Michel Field. Saint-Saturnin-d'Apt. Les vendanges.
13.30 **Le Journal de l'emploi.**
13.35 **Cinéma : Les Visiteurs.** ■ Film français de Jean-Marie Poiré (1992). Avec Christian Clavier, Jean Reno, Valérie Lemercier. *Des gags lourdingues.*
15.20 **Le Journal du cinéma du mercredi** (rediff.).
16.00 **Téléfilm : Match.** D'Yves Amoureux, avec Bruno Volkovitch, Marie-Sophie L. Berthier.
17.30 **Documentaire : Animaux de toutes les Russies.** Le Vent sibérien.
18.00 **Canaille peluche.** Doug.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Invité : Charles Aznavour.
19.20 **Magazine : Zérorama.**
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Téléfilm : Au cœur du rapt.** De David Greene, avec Robert Urich, Megan Gallagher. *Un cadre informatique devient détective privé.*
22.05 **Documentaire : A Philadelphie, l'école de l'espoir.** D'Alan et Susan Raymond. *Une expérience pour redonner confiance aux enfants défavorisés.*
22.55 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : Fortress.** ■ Film américain de Stuart Gordon (1992). Avec Christophe Lambert, Kurtwood Smith, Loryn Locklin.
0.35 **Cinéma : Mr. Baseball.** □ Film américain de Fred Schepisi (1992). Avec Tom Selleck, Ken Takakura, Aye Takanashi (v.o.).
2.20 **Cinéma : Hélas pour moi.** ■■ Film franco-suisse de Jean-Luc Godard (1992). Avec Gérard Depardieu, Laurence Masliah, Bernard Verley.
3.40 **Cinéma : Bad Lieutenant.** ■ Film américain d'Abel Ferrara (1992). Avec Harvey Keitel, Zoe Tamerlaine Lund, Frankie Thorn (v.o.).
5.25 **Cinéma : Histoires de fantômes chinois nº 3.** ■ Film chinois (Hongkong) de Ching Siu-Tung (1991). Avec Joey Wang, Tony Leung, Jacky Cheung (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Histoire parallèle.** Actualités soviétiques et françaises de la semaine du 24 septembre 1944, commentées par Marc Ferro et Predrag Matvejevitch (rediff.).
17.55 **Magazine : Macadam.** MC Solaar (rediff.).
19.00 ▶ **Magazine : Confetti.** Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.
19.30 **Documentaire : Les Doigts de paille.** De Geneviève Roger et Frédéric Tonolli. *Les secrets de la confection des chapeaux de Panama.*
19.40 **Documentaire : Fièvre de cheval.** De Patrick Jan. *A l'école des apprentis jockeys.*
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Téléfilm : Cappuccino mélange.** De Paul Harather, avec Josef Hader, Enrica Maria Modugno. *Les aventures d'un jeune paysan autrichien et d'une jeune Italienne. Rediffusion.*
22.10 **Documentaire : Ainsi va la terre.** Histoire d'un remembrement en Berry, de Vincent Blanchet et Perle Mohl.
23.10 **Cinéma : Où est la maison de mon ami ?** ■■ Film iranien d'Abbas Kiarostami (1987). Avec Babak Ahmad Pur, Ahmad Ahmad Pur, Khodabaksh Defai (v.o.).
0.35 **Court métrage : Le Pain et la Rue.** D'Abbas Kiarostami (7 min).

M 6

6.55 **Matin express** (et à 7.10, 8.05).
7.00 **Informations : M 6 express** (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.50).
7.05 **Contact 6 Manager.**
9.05 **M 6 boutique** (et à 14.30). Télé-achat.
9.35 **Musique : Boulevard des clips** (et à 10.05, 11.00, 1.45, 6.45).
11.20 **Série : Lassie.**
11.45 **Infoconsommation.**
12.00 **Série : Papa Schultz.**
12.30 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
13.30 **Série : Deux flics à Miami.**
14.40 **Magazine : Allô Cauet.**
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.35 **Série : Croc-Blanc.**
18.00 **Série : Highlander.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.** Suivi du Trophée des Gazelles.
20.00 **Magazine : Vu par Laurent Boyer** (et à 0.20). L'actualité du spectacle.
20.05 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Magazine : Capital.**
20.45 **Téléfilm : Etreinte fatale.** De Larry Elikann, avec Annette O'Toole, Eva Marie Saint. *Une jeune femme qui vit seule avec une mère acariâtre mène une double vie.*
22.40 **Série : Mission impossible.** Questions.
23.40 **Magazine : Sexy Zap.**
0.10 **Six minutes première heure.**
0.25 **Série : L'Exilé.**
1.20 **Magazine : Culture rock.** Les Documents.
2.30 **Rediffusions.** La Mémoire du peuple noir (L'Aventure américaine) ; Le Raid de l'amitié ; Salsa opus 3 (Puerto-Rico) ; Fax'O ; Jazz 6 ; E = M 6.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le Rythme et la Raison.** *L'art campanaire (5).*
20.30 **Radio archives.**
21.32 **Musique : Black and Blue.** Nothing but the blues. Avec Jacques Perin.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Un naïf aux Caraïbes (4).
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Coda.** Les couleurs de la nuit (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (donné le 25 février à Sarrebruck) : Le Roi Etienne, ouverture, de Beethoven ; Concerto pour deux pianos et orchestre en mi majeur, de Mendelssohn ; Don Quichotte, de R. Strauss, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. Hirohi Wakasugi ; sol. : Katia et Marielle Labèque, pianos.
22.35 **Ainsi la nuit.** Soliste : Salvatore Accardo, violon (Sonate pour violon et piano nº 1 en ré mineur op. 75, de Saint-Saëns ; Messe di Gloria, extrait, de Rossini). A 23.05, Duo pour pianoforte et harpe nº 2 en si bémol majeur op. 37, de Woelfl ; Quatuor pour piano et cordes en mi bémol majeur op. 16, de Beethoven ; Ganymed, Das Lied im Grünen, de Schubert.
0.05 **Jazz club.** Par Claude Carrière. James Spaulding, saxophone, Olivier Hutman, piano, Thomas Bramerie, contrebasse, George Brown, batterie.

Le Monde

TRAVERSES — PIERRE GEORGES

Quand elle était belle

IL n'est jamais poli d'arriver en retard aux anniversaires. Brigitte Bardot a soixante ans et cela nous avait échappé, par un de ces actes manqués qui font que, lorsqu'on a beaucoup aimé, on ne compte plus. C'est d'ailleurs plus prudent.

B. B. a soixante ans, et les hommages se ramassent à la pelle. Vénéneux parfois. Dans une sorte de crêpage de chignon par presse interposée, Françoise Sagan et Brigitte Bardot ont, mercredi, parfaitement résumé l'état de la question. Invitée par *Libération* à donner son opinion, l'écrivain eut ce raccourci assassin : « *Le souvenir d'un bel animal sur une plage qui avait tous les charmes du naturel. Hélas ! qu'on le chasse ou pas, le naturel s'en va au galop.* » Bonjour, tendresse. B. B. eût pu répondre que ce risque ne menaçait pas spécialement Françoise Sagan. Mais la réplique est venue dans *Paris-Match* : « *Quand j'étais belle, elles me jalousaient. Aujourd'hui, elles prennent leur revanche en me traitant de vieille peau.* »

Eh oui, Brigitte Bardot fut belle, si nouvellement belle en son temps qu'elle fut bombe, moue, mambo, style, mode, vamp, France autant que De Gaulle, poupée Bardot-poupée Barbie, femme-enfant, femme-objet, femme à hommes, ravissante idiote, révolution sexuelle avant la révolution, Saint-Tropez avant Saint-Trop, tourment des familles bien pensantes et de l'Office catholique du cinéma. En un mot, elle fut révolutionnaire.

Brigitte Bardot, et on dit cela pour l'édification des jeunes générations qui pourraient douter de ces résurgences paléontologiques, fut B. B., deux initiales déposées au patrimoine national. Elle fut celle par qui le scandale arrive, celle qu'il convenait de cacher aux enfants des écoles, aux tourments adolescents. Elle fut celle dont, exemple, l'opérateur de l'Auteuil Bon-Cinéma, salle gérée par la paroisse, avait, *vade retro* Bardot charge, répétitive et exténuante de masquer le décolleté.

Elle fut tissu, ce fameux vichy fraise ou bleu. Elle fut bikini. Elle fut boléro. Elle fut bandeau dans les cheveux. Elle fut gitane, tutu coquin, coiffure choucroute, garce au parler de biche. Elle fut remède contre le gris du temps, subversion contre le gris des mœurs. Elle fut mère d'une foultitude de clones B. B. qui s'en allaient par les rues prêcher le bardotisme.

Elle fut star, définitivement star, notre Marylin en deudeuche. Et, à ceux qui voudraient doucher ce délire rétrospectif en affirmant qu'elle jouait comme un pied, on dira que c'est exact. Sauf qu'elle jouait comme deux pieds, les siens. Et toute une génération d'hommes peut en témoigner : la démarche de Brigitte Bardot, pieds nus, procédait véritablement de l'œuvre d'art !

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Corruption : « *Leçons françaises du cas italien* », par Yves Mény ; Consultation : « *Agir pour la jeunesse* », par Philippe Campinchi *(page 2)*.

INTERNATIONAL

L'Inde pestiférée

Il y a une dizaine de jours, une épidémie de peste a éclaté au Goudjerat, en Inde. Le nombre de victimes s'élève déjà à cinquante morts. A ce jour, mille trois cents personnes seraient hospitalisées. Des cas suspects sont signalés dans huit des vingt-cinq Etats de l'Inde. Sans céder à la panique, un véritable cordon sanitaire se met en place autour du pays et des mesures de contrôle des voyageurs en provenance de New-Dehli ou de Bombay sont en vigueur dans de nombreux aéroports internationaux *(page 7)*.

POLITIQUE

Un sénateur socialiste du Gard mis en examen

L'ancien président de l'office de HLM, Claude Pradille (PS), sénateur du Gard, a été mis en examen, mercredi 28 septembre, pour abus de confiance, complicité de faux et usage de faux, dans le cadre de l'information judiciaire ouverte, le 8 septembre, sur la gestion de l'office HLM du Gard *(page 9)*.

SOCIÉTÉ

Edmond Hervé mis en examen dans l'affaire du sang contaminé

L'ancien secrétaire d'Etat à la santé, Edmond Hervé, a été mis en examen, jeudi 29 septembre, pour complicité d'empoisonnement dans l'affaire du sang contaminé. Les trois juges de la commission d'instruction de la *Cour de justice de la République* ont interrogé le maire socialiste de Rennes sur ses attributions, entre 1984 et 1986, ainsi que sur ses liens avec le ministère des affaires sociales *(page 10)*.

CULTURE

L'allemand BMG prend le contrôle de l'éditeur italien Ricordi

Après 186 ans d'activité, la Casa Ricordi, le symbole de la musique italienne, qui a soutenu Verdi, Puccini, a échangé son indépendance contre un paquet de dollars. Ainsi, au mois d'août, Bertelsmann Music group BMG a acquis 74,3 % des actions d'un des éditeurs musicaux les plus anciens du monde. Un rachat qui a choqué les milieux musicaux italiens. Bertelsmann déploie ses activités dans trente-huit pays, son chiffre d'affaire atteint 157 millions de dollars *(page 16)*.

ÉCONOMIE

Les résultats décevants d'Alcatel-Alsthom

L'année 1994 est une mauvaise année pour le groupe Alcatel-Alsthom avec un résultat semestriel en baisse de 33 %. Une situation que son PDG, Pierre Suard, explique par la chute de 20 % du chiffre d'affaires de la filiale Alcatel SEL, *en Allemagne, ainsi* que par l'accélération brutale de l'inflation au Brésil et en Turquie *(page 21)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
36 15 LEMONDE
36 17 LMDOC
et 36-29-04-56

DEMAIN

Temps libre

Copenhague célèbre son « âge d'or ». Deux cent cinquante manifestations : concerts, lectures, ventes aux enchères, promenades thématiques dans la ville, pièces de théâtre, ballets, conférences, expositions organisés par quelque trente-cinq institutions célèbrent, depuis le début du mois de septembre, la période la plus douloureuse de l'histoire danoise, la première moitié du XIXe siècle, marquée par une effervescence artistique et culturelle sans précédent qui allait faire d'elle l'« âge d'or » de Copenhague.

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde des livres » folioté de I à XII

Le numéro du « Monde » daté jeudi 29 septembre 1994 a été tiré à 446 840 exemplaires

En dépit du secret-défense opposé au juge par les principaux protagonistes

L'enquête sur les écoutes téléphoniques met nettement en cause la cellule antiterroriste de l'Elysée

Le juge d'instruction parisien Jean-Paul Valat, chargé de l'enquête sur les écoutes téléphoniques dont a notamment été victime *notre collaborateur* Edwy Plenel en 1985 et 1986, a interrogé au titre de témoin, mercredi 28 septembre, l'ex-commissaire de la DST Pierre-Yves Gilleron. Comme d'autres anciens membres de la « cellule » antiterroriste de l'Elysée l'avaient fait précédemment, M. Gilleron s'estretranché derrière le « secret-défense » pour ne pas répondre aux questions du magistrat. Près d'un an et demi après l'ouverture d'une information judiciaire contre X... pour atteinte à la vie privée, attentat à la liberté et forfaiture, procédure dans laquelle « le Monde » s'est constitué partie civile, tous les éléments recueillis concourent à mettre en cause la cellule et ses responsables de l'époque, au premier rang desquels figurent le préfet Christian Prouteau.

Le juge : « *Après avoir entendu un certain nombre de membres de la cellule, j'ai une impression bizarre. Les uns me disent qu'ils ne faisaient pas grand chose, les autres me disent qu'on ne les informait de pratiquement rien. J'en arrive à me demander à quoi a servi cette cellule...* » Pierre-Yves Gilleron : « *Je n'ai rien d'autre à exprimer qu'un sourire...* »

C'est sur cet échange aigre-doux que s'est achevée, mercredi 28 septembre, l'*audition*, par le juge Valat, de l'ex-policier. Après deux rendez-vous décommandés, l'ancien de la DST, qui fut l'un des piliers de la trop fameuse cellule antiterroriste de l'Elysée avant de se reconvertir dans la sécurité privée et de dispenser ses conseils au président du Congo, a bien fini par répondre à la convocation du magistrat, mais pas à ses questions. « *A la DST, on m'a appris à ne pas faire d'archives* », s'est ainsi contenté de déclarer M. Gilleron, précisant qu'« *un homme de renseignement est tenu au secret* ». En l'occurrence, c'est au secret-défense que s'est référé l'ancien commissaire, au moment d'évoquer ses activités au sein de la cellule de l'Elysée, et surtout les surveillances téléphoniques que celle-ci est soupçonnée d'avoir organisées autour de journalistes, d'avocats et de particuliers qui ne semblaient en rien menacer la sécurité de l'Etat (1).

Avant M. Gilleron, le secret-défense avait déjà été invoqué à quatre reprises face au juge Valat : par Christian Prouteau, qui dirigeait la cellule élyséenne, aujourd'hui préfet hors cadre, par Jean-Louis Esquivié, ancien membre de la cellule *dissoute en* 1988, devenu depuis général de gendarmerie, par Gilles Ménage, ancien directeur du cabinet du président de la République, désormais *président d'EDF, et enfin par* Paul Bouchet, président de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS), que Pierre Bérégovoy, alors premier ministre, avait chargé d'enquêter, en mars 1993, sur cette affaire. Le cas de Pierre-Yves Gilleron est toutefois différent : fonctionnaire détaché du ministère de l'intérieur auprès de l'Elysée, c'est au titre de la DST, le service de contre-espionnage français, qu'il se prévaut aujourd'hui du secret. Le juge devrait donc être conduit, dans les jours prochains, à consulter le ministre de l'intérieur sur l'opportunité de cette défense.

Quatre lettres d'Edouard Balladur

Dans une série de courriers adressés en réponse au juge, le 21 février, le premier ministre, Edouard Balladur, n'avait consenti qu'à lever très partiellement le secret-défense sur les conclusions des investigations de la CNCIS, tout en rappelant que ni les membres de la cellule, ni le directeur du cabinet du chef de l'Etat n'avaient jamais relevé de l'autorité de Matignon. Relancé par le juge Valat, au mois de juillet, à la demande des avocats du *Monde* et d'Edwy Plenel, Mme Christine Courrégé et Michel Laval, M. Balladur a précisé sa pensée dans une nouvelle lettre, datée du 6 septembre.

« *Dans le souci de ne pas faire obstacle à la manifestation de la vérité*, écrit le premier ministre, *j'avais donné mon accord à la publication, dans le rapport de l'année 1993 de la commission, de celles parmi les conclusions de l'enquête qui ne requéraient pas de ma part la levée du secret-défense. D'autre part, je vous ai fait savoir que si c'est à bon droit que Paul Bouchet vous a opposé le secret-défense quant au contenu non publié de son enquête, il ne m'appartient pas d'apprécier la validité des réponses que vous ont faites Gilles Ménage et Christian Prouteau.* » Force est donc de s'en remettre au rapport rendu par la CNCIS le 25 janvier, auquel M. Balladur fait explicitement référence. M. Bouchet y stigmatisait les « *graves dysfonctionnements* » ayant caractérisé la cellule élyséenne, dont les membres « *supportaient mal toute entrave à leur action et acceptaient difficilement les contraintes auxquelles ils auraient dû rester soumis* » (*le Monde* du 27 janvier).

L'amnésie du capitaine Guézou

Au terme de près d'un an et demi d'instruction, depuis la révélation par *Libération*, *le Point* puis *le Nouvel Observateur* de transcriptions d'écoutes établies sur le même modèle, tout porte à croire que c'est dans un tel contexte que le groupe de gendarmes et de policiers installés en 1982 à la présidence de la République fut conduit à effectuer des écoutes téléphoniques dont, au demeurant, l'existence n'est pas niée. Dans son rapport, puis devant le juge d'instruction, M. Bouchet a affirmé que les écoutes visant Edwy Plenel avaient bien été ordonnées par les membres de la cellule, utilisant vraisemblablement dans ce but les installations du GIC (Groupement interministériel de contrôle), l'organisme chargé des « interceptions » officielles : la cellule y disposait d'un contingent de vingt lignes, prises sur celles attribuées au ministère de la défense, sorte de « *domaine réservé* » au cœur de l'espionnage d'Etat...

Encore fallait-il, lorsque les *hommes de la cellule désiraient* placer une de leurs « cibles » sous surveillance, obtenir l'autorisation du cabinet du premier ministre. Ils devaient auparavant « *en parler à Christian Prouteau* », a indiqué au juge Jean-Louis Esquivié. « *Je ne sais pas quelle procédure Prouteau suivait alors,* ajoutait-il, *mais je suppose que c'est lui qui signait la demande.* » Pour sa part, le même Christian Prouteau a déclaré au juge Valat : « *Quand nous avions besoin de faire poser une écoute, nous nous adressions à Gilles Ménage.* » Et ce dernier a confirmé que la cellule « *n'aurait pas eu le pouvoir de réaliser* [les écoutes] *elle-même, mais seulement de les demander* ».

Désigné par M. Prouteau pour écouter et retranscrire les conversations téléphoniques interceptées par la cellule, le capitaine Pierre Guézou a confirmé qu'il se rendait bien « *automatiquement tous les jours* » dans les sous-sols des Invalides, au siège du GIC, de 1983 à 1986. Seul parmi les anciens de la cellule à ne pas invoquer le secret-défense, le capitaine Guézou s'abrite derrière une amnésie étrangement sélective : ainsi dit-il ne rien savoir de la manière dont les comptes-rendus d'écoutes qu'il rédigeait parvenaient « *sur le bureau de Christian Prouteau* », pas plus que sur la méthode utilisée pour entrer ensuite ces données dans le système informatique dont disposait la cellule. L'ingénieur-conseil d'IBM qui supervisa, en 1985, l'*installation des ordinateurs au* 2, rue de l'Elysée, a en tout cas indiqué au juge que les documents publiés par la presse semblaient correspondre aux programmes et aux modes de présentation utilisés par la cellule, ce qu'une expertise judiciaire rendue ces derniers jours confirme pour l'essentiel.

Après 1986, raconte sans rire le capitaine Guézou, « *mon travail consistait* (...) *à faire des synthèses sur la situation de différents pays du monde à partir de notes établies par le SGDN* [Secrétariat général de la défense nationale]». « *Qui vous a demandé de faire ce travail ?* » questionne le juge. « *Personne. J'ai fait ça pour m'occuper* », réplique le capitaine. « *Vous auriez pu demander à votre chef s'il n'avait pas une tâche particulière à vous confier* », insiste le juge. Réponse : « *La cellule commençait à péricliter ; j'ai pris l'initiative de faire des notes de synthèses qu'en définitive personne n'a jamais lues...* »

Le juge Valat n'en a pas appris davantage sur les critères qui présidaient *au choix des personnes* écoutées par la cellule. Tous ses interlocuteurs lui ont affirmé que la surveillance de journalistes, d'hommes politiques ou d'avocats était *absolument* proscrite. *Mais*, dans le rapport de la CNCIS, rendu le 25 janvier, Paul Bouchet affirmait que « *la motivation des demandes d'interceptions* [émises par la cellule] *était le plus souvent réduite à une formule stéréotypée* » et que « *l'indication de la personne réellement visée, en cas d'écoute demandée sur la ligne d'une tierce personne, n'était pas obligatoirement fournie* ». C'est d'ailleurs bien sur les lignes privées de leurs compagnes respectives qu'ont été espionnés Edwy Plenel et Antoine Comte, s'il faut en croire un *listing* de demandes d'écoutes également versé au dossier. D'un strict point de vue administratif, ce n'est donc pas le journaliste ni l'avocat que l'on espionnait.

Mais on épiait à coup sûr les protagonistes de l'affaire des « Irlandais de Vincennes » : *le Monde* avait alors dévoilé les circonstances *illégales de leur arrestation*, sous la conduite de l'ex-capitaine Barril. Me Comte était le défenseur des trois militants républicains irlandais. D'autres documents en attestent : la cellule surveilla, à la même époque, les conversations de Bernard Jégat, l'informateur secret de Paul Barril devenu le principal témoin du montage de la cellule élyséenne ; de Georges Marion, journaliste au *Canard enchaîné*, puis au *Monde*, qui enquêtait également sur cette piste ; et de Paul Barril lui-même, après son départ de l'Elysée, en écoutant la ligne de l'un de ses proches, l'homme d'affaires Pierre Novat. « *De telles écoutes*, relevait le 25 mars Paul Bouchet devant le juge Valat, *par leur contenu comme par leur durée, me paraissent devoir être imputées aux personnes qui pouvaient y avoir un intérêt* (...), *impliquées dans l'affaire dite des « Irlandais de Vincennes » révélée par M. Plenel.* »

Interrogé sur le contenu d'une note, rédigée de sa main, à l'attention de Christian Prouteau en 1983 et demandant que l'on « *s'occupe sérieusement d'Antoine Comte* », Gilles Ménage, tout en contestant avoir fait surveiller l'avocat, a pour sa part convenu que, « *devant la mise en cause des plus hautes autorités de l'Etat* », il se devait alors de « *réunir des informations* ». Qui s'en serait chargé, sinon la cellule de M. Prouteau ?

HERVÉ GATTEGNO

(1) Le juge Valat est saisi de plaintes émanant, outre Edwy Plenel, de sa compagne Nicole Lapierre et du *Monde*, de François Froment-Meurice (secrétaire général adjoint du CDS), de Joël Galipapa (ancien conseiller de Charles Pasqua), du journaliste Hervé Brusini, de Me Antoine Comte (l'avocat des Irlandais de Vincennes), de l'actrice Carole Bouquet et de l'ex-capitaine Paul Barril.

Le Monde
DES LIVRES

Les visages de Michel Foucault

Au fil des trois milliers de pages de « Dits et Ecrits », se juxtaposent, sans forcément coïncider, des dizaines d'instantanés, comme autant de signes d'une époque que le philosophe a incarnée dans sa multiplicité

DITS ET ÉCRITS 1954-1988
de Michel Foucault.
Edition établie sous la direction de Daniel Defert et de François Ewald avec la collaboration de Jacques Lagrange.
Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines », Quatre volumes, 215 F chaque, 720 F l'ensemble jusqu'au 31 décembre (en librairie le 4 octobre).

Visage 61. Homme jeune, chauve, air réservé. Quelque chose, malgré tout, dans le sourire, de secrètement triomphant. Vient de publier son premier livre : *Folie et déraison. Histoire de la folie à l'âge classique*. Thèse de doctorat pas comme les autres, l'ouvrage est salué notamment par Canguilhem, Braudel, Blanchot.

« Nous assistons avec plaisir à ce heurt de l'Université et de la déraison », écrit Maurice Blanchot dans *la Nouvelle Revue française*. La préface de cette première édition (chez Plon, dans une collection dirigée par Philippe Ariès) disparaîtra des reprises postérieures. Ce texte-programme est pourtant l'un des plus beaux de Michel Foucault. Il n'y décrit pas une méthode. Il y exprime une intuition qui commande ses travaux futurs : *« On pourrait faire une histoire des limites – de ces gestes obscurs, nécessairement oubliés dès qu'accomplis, par lesquels une culture rejette quelque chose qui sera pour elle l'Extérieur ; et tout au long de son histoire, ce vide creusé, cet espace blanc par lequel elle s'isole, la désigne tout autant que ses valeurs. »*



MARC TRIVIER

Ce philosophe guerrier n'arrêtera pas de changer, de défaire son identité, de multiplier les silhouettes en embuscade. Sous des formes très diverses, une même intuition semble pourtant habiter tous ses parcours : le partage fait exister les éléments qu'il oppose. Ces opposés – qu'il appelle d'abord raison et folie, Occident et Orient, normalité et perversion sexuelles – ne préexistent pas à la partition qui les définit. Le mouvement qui les distingue les fait être. Ce processus est impersonnel. Il ne requiert ni sujet ni dessein volontaire. Il est toutefois générateur de luttes, traversé de tensions, scandé de ruptures. Le dernier Foucault soutient que ces rapports de force engendrent le sujet lui-même.

Visage 84. Service des soins intensifs de la Salpêtrière. Un agonisant reçoit le premier exemplaire de son dernier livre, *le Souci de soi*, tome 3 de son *Histoire de la sexualité*. Cinq jours plus tard, il meurt du sida. C'était il y a dix ans. Il aurait eu soixante-huit ans le mois prochain. *« Pas de publication posthume »*, précise son testament, rédigé en septembre 1982. Respectant cette volonté, Daniel Defert et François Ewald ne publient aucun inédit. Ils ont rassemblé toutes les pages de Foucault qui étaient dispersées en dehors de ses livres. Il faut et il suffit que le texte ait été publié, sous une forme ou sous une autre, et qu'il ait obtenu l'accord de l'auteur. Quatre volumes, 3 556 pages, 364 textes s'échelonnant de 1954 à 1988 (1). Grande variété des genres : articles parus dans des revues littéraires, tables rondes, préfaces, interviews (en France, en Italie, au Japon, aux Etats-Unis, principalement), résumés de cours, etc.

Au fil des pages, se juxtaposent, sans parvenir à coïncider, des dizaines de visages sous le même nom propre, comme autant de signes d'une époque que Michel Foucault a incarnée dans sa multiplicité. On pourrait classer ces instantanés, donner à cette mise en ordre la précision arbitraire et glacée de fichiers anthropométriques. On leur attribuerait par exemple, de 1 à 364, le numéro du texte où ils sont entrevus. On regrouperait ensuite leurs profils par séries, classées chacune dans un dossier.

L'un d'eux s'intitulerait : un philosophe littéraire. C'est en effet autour de l'expérience de l'écriture, conçue comme une sorte de manifestation impersonnelle de l'activité autonome du langage, que s'organisent bon nombre de pensées. Le visage 21, par exemple, déclare dans la *NRF*, en 1964 : *« Klossowski renoue avec une expérience perdue depuis longtemps »* – celle de la similitude parfaite de Dieu et du Diable. La figure de Klossowski, *« en résonance énigmatique »* avec celle de Deleuze (2), occupe alors une place centrale. Autour d'elle se disposent les visages de Foucault tournés vers des œuvres littéraires donnant à voir, plus ouvertement que d'autres, le travail du langage sur lui-même : Blanchot, Bataille, Artaud, mais aussi Roussel ou Brisset.

Sans doute faudra-t-il étudier de près le lien entre l'*Histoire de la folie* ou bien *les Mots et les Choses* et cette masse d'articles d'analyse littéraire, publiés principalement dans *Critique* au cours des années 60, puis dans *Tel Quel* au début de la décennie 70, qui semblent avoir été purement et simplement oubliés ces dernières années. Ces visages donnent l'impression que leurs traits appartiennent à une époque déjà lointaine. Quand ils parlent du vide, du blanc, de l'abîme, des va-et-vient incessants et hasardeux entre langage et pensée, il n'est pas sûr qu'ils soient encore tout à fait audibles.

Guère plus que les voix militantes qui se multiplient lorsque Foucault, entrant au Collège de France (décembre 1970), affirme vouloir sortir de l'écriture.

Le visage 132 affirme, à la télévision néerlandaise, en novembre 1971, dans un débat avec Noam Chomsky : *« Quand le prolétariat prendra le pouvoir, il se peut qu'il exerce à l'égard des classes dont il vient de triompher un pouvoir violent, dictatorial et même sanglant. Je ne vois pas quelle objection on peut faire à cela. »*

Roger-Pol Droit
Lire la suite page X

(1) Le tome I couvre la période 1954-1969, 860 p. ; le tome II, 1970-1975, 846 p. ; le tome III, 1976-1979, 846 p. ; et le tome IV, 1980-1988, 904 p.

(2) Voir la lettre de Foucault à Klossowski reproduite dans l'ouvrage de ce dernier, *la Monnaie vivante*, qui vient d'être réédité (Joëlle Losfeld, 80 p., 75 F).

Lire aussi

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Les consolations du style

Monsieur Jadis est de retour : tel est le titre – en forme de bonne nouvelle – de l'ouvrage qu'Yvan Audouard consacre à Antoine Blondin. Il fait un émouvant portrait de celui qui *«préféra toujours le maillot jaune à l'habit vert »*. Le postulat d'Audouard, c'est que *« pour Blondin, l'alcoolisme fut le prix à payer »*. Antoine cédait à toutes les tentations pour donner à Blondin l'occasion de réparer les désordres de l'existence avec les *«sortilèges »* de la grammaire.

Page II

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Ismail Kadaré parisien

Avec *l'Ombre*, un livre déroutant, certainement le plus autobiographique de son œuvre, Kadaré, l'Albanais devenu «occidental », nous donne une sorte de « Livre des passages », la rencontre impossible et douloureuse de deux mondes. Ou comment passer de Tirana à Paris, à travers l'odyssée d'un personnage qui débarque à Orly et mêle à la légende albanaise ce qui pourrait sembler une banale bluette made in Paris.

Page II

LETTRES ÉTRANGÈRES

Hans Mayer l'incorrigible

A l'occasion de la parution en France de son essai, *les Marginaux*, « Le Monde des livres » publie un entretien avec Hans Mayer, représentant éminent d'une génération d'intellectuels allemands véritablement européens.

Page VII

Guibert, par-delà la mort

Trois ans après sa disparition, des livres d'Hervé Guibert continuent de nous parvenir de façon préméditée, réglée à l'avance par l'auteur

LA PIQURE D'AMOUR ET AUTRES TEXTES
suivi de la Chair fraîche
d'Hervé Guibert.
Gallimard, 198 p., 90 F.

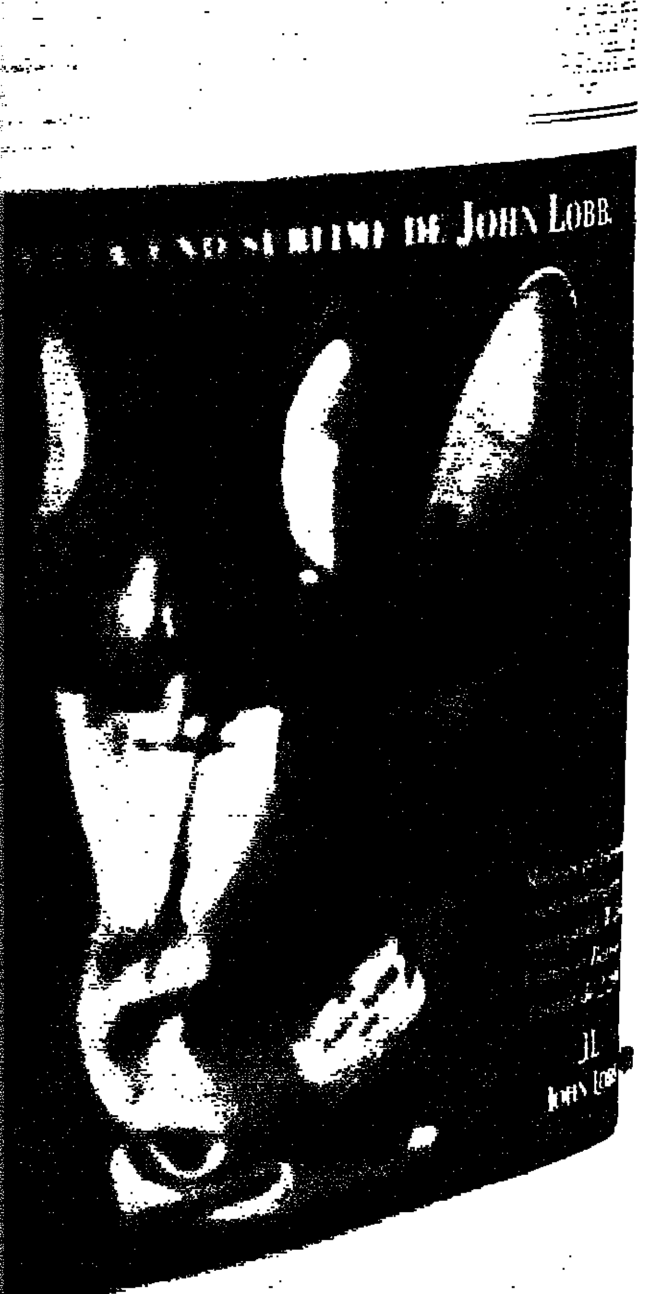
Lorsque, au tout début de 1990, Hervé Guibert publia *A l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie* – livre capital sur ce sida dont il fut la victime, guettant dans son organisme les ruses du virus et, entre espoir et désespoir, le point de non-retour –, il fut assailli du jour au lendemain par une célébrité équivoque.

A sa mort, moins de deux ans plus tard, il était devenu un personnage charismatique, une sorte de saint laïc objet d'un culte pareil à celui que l'on rend aux saints de l'Eglise : des gens anonymes déposaient des objets, des *ex-voto*, dans cette galerie où l'on exposait l'œuvre photographique de l'écrivain ; d'autres plantaient dans leur jardin un arbre à sa mémoire ; et beaucoup partaient en pèlerinage à l'île d'Elbe, où il a été enterré.

Avant et après sa disparition, des livres de la même veine, consacrés à la maladie, et d'autres où, las d'en observer les vicissitudes, il s'efforça de renouer avec la fiction, allaient suivre. Une partie de la critique, celle-là même qui avait célébré ses récits au ton glacé de leçon d'anatomie, d'où toute morale se trouvait délogée au bénéfice d'un réel décortiqué au scalpel mais cependant immergé dans le monde resplendissant des mots, en fut déçue. On attendait l'auteur, on trouvait l'homme. Et l'homme, l'écrivain, s'offrait comme dépouillé de son style ; il n'excellait plus à s'attarder au plaisir du langage : *« Avoir le courage de soi, de se dire, de se montrer et de laisser couler tous les secrets »* était maintenant sa devise. Ainsi, plus il avançait dans ce qu'il avait à dire, moins il s'accommodait des délices que lui procuraient auparavant les mots. Et si, de la sorte, Guibert avait atteint à cette manière immédiate d'appréhender les choses, ce à quoi, à tort ou à raison, il aspirait depuis toujours ?

La Piqûre d'amour et autres textes – qu'accompagne *la Chair fraîche*, bref roman où il veut narguer le mal, et qui, tardif, pourrait être un ouvrage d'adolescence, enjoué – n'est pas une compilation hasardeuse de fonds de tiroir. Il s'agit d'un recueil d'une importance singulière : primo, parce que ces vingt-six textes, écrits entre 1979 et 1984, sont, pour la plupart, du meilleur Guibert ; et, secundo, parce qu'ils nous éclairent et sur sa conception du style et sur les influences qu'il a subies : il lui est arrivé d'avouer que pas un de ses livres n'avait été conçu sans qu'il eût l'impression de céder à l'*« admiration mimétique »* qu'il éprouvait à l'égard de tel ou tel écrivain. A l'origine, ses histoires *« s'écrivaient toutes seules, sous le coup d'une urgence sentimentale, d'un déplacement, elles s'écrivaient comme des lettres »*. Mais les aventures *« réelles »* venaient-elles à manquer ? Ce sentiment d'aventure, sans lequel il lui était impossible d'écrire, lui venait en revanche *« plus de la lecture, de la littérature, que du voyage, de la rencontre »*.

Hector Bianciotti
Lire la suite page III



MONSIEUR JADIS EST DE RETOUR
d'Yvan Audouard.
Fixot/La Table Ronde,
210 p., 99 F.
MES DÉBUTS
de Paul Morand.
Arléa, 62 p., 39 F.

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Les consolations du style

YVAN AUDOUARD n'alla pas tout seul aux obsèques de son ami Antoine Blondin, le 10 juin 1991, à l'église Saint-Germain-des-Prés. C'était trop triste. Il se fit accompagner de Monsieur Jadis. Vous me direz que Monsieur Jadis est un personnage de fiction, le double romanesque d'Antoine, et que si tout le monde procédait comme Audouard, on ne distinguerait plus le réel de l'imaginaire. Par les temps qui courent, cela ne serait pas plus mal. Question indiscrète : où courent-ils « les temps » ? Pourquoi sont-ils tellement pressés ?

Bref, le livre qu'Yvan Audouard vient de consacrer à Blondin s'intitule *Monsieur Jadis est de retour*. C'est une bonne nouvelle, et cela confirme que les personnages de fiction ne meurent pas. Ils ont cet avantage sur leurs auteurs... Presque toute la république des lettres se trouvait aux obsèques d'Antoine. « *Ce jour-là*, écrit Audouard, *je me suis aperçu que je ne savais rien de cet être hors du commun que j'avais l'illusion de connaître. La mort, soudain, l'avait rendu mystérieux.* » Notation très juste. Comme si on avait toujours le temps de découvrir les vivants, de leur poser des questions et de les comprendre mieux. Tandis que les morts... Est-ce que l'on peut « *percer* », comme dit l'autre, les secrets d'une existence ? Blondin conseillait de « *ne pas regarder à l'intérieur, parce qu'il* [y] *fait trop sombre* ».

A la sortie de l'église, la mondanité parisienne « *reprit ses droits* », comme sur tous les parvis. Pour une fois, les gens évitèrent les habituelles médisances sur le défunt, mais ils évoquèrent moins les livres d'Antoine que ses frasques, ses excès nocturnes et ses exploits divers. « *L'écume de ses nuits* » en quelque sorte. Audouard l'avait escorté souvent dans ses escapades, avec « *cette ferveur qui donne aux suiveurs du Tour de France l'illusion de participer à la course* ». A présent, l'ancien complice d'Antoine voudrait savoir « *par quelle miraculeuse alchimie* » des chefs-d'œuvre littéraires sont sortis de cette vie dissolue, de cette existence improbable à force d'être « *improvisée* »...

DURANT ses dernières années, Blondin « *s'était laissé pousser la barbe par discrétion : pour qu'on cessât de lire ses lignes de vie sur les cicatrices de son visage* ». Car le Temps, cet horrible créancier, « *ne cessait d'exiger de lui le remboursement des dettes qu'il avait faites au nom de son œuvre* ». Pourtant, ce «*vieux monsieur* » restait « *à la merci d'un coup d'enfance* ». «*Surdoué du désespoir* », il continuait de chahuter l'existence pour la rendre supportable. Mais l'éternel dernier verre l'emmenait-il encore dans les parages de ces caps Horn imaginaires, où « *les étoiles* » ne paraissaient plus « *leur âge* » ?

Les souvenirs s'égrènent. Ils font le même métier que les chapelets. C'est curieux... Et, sous la plume d'Yvan Audouard, les formules heureuses abondent pour évoquer les moments de détresse. La littérature, c'est comme cela. Il faut des «*bonheurs d'expression* » pour dépeindre les grands chagrins. Par exemple, celui d'Antoine lorsqu'il se trouva dans l'impossibilité d'écrire et qu'il fut même frappé d'aphasie. L'orthophoniste qui le soignait découvrit, alors, « *un cas* » très « *singulier* ». Car, si Blondin avait « *oublié le vocabulaire usuel* », il se rappelait très bien les métaphores qu'il aimait, comme cette « *conjuration de projectiles* » qui remplaçait le mot « *bombardement* »... Audouard fait un émouvant portrait de cet Antoine qui « *préféra toujours le maillot jaune à l'habit vert* », et qui refusa de signer tous les compromis, *y compris le traité* de Westphalie. Ses excès l'ont sûrement détruit, mais, pendant longtemps, ils ont « alimenté » sa littérature, dans cet étrange trafic entre l'existence et les livres. Le postulat d'Yvan Audouard, c'est que, « *pour Blondin, l'alcoolisme fut le prix à payer* ». Car « *les désastres de sa vie nourrissaient sinon sa joie d'écrire, du moins la joie de son écriture* ». Drôle de commerce, mais division du travail. Antoine cédait à toutes les tentations pour donner à Blondin l'occasion de réparer les désordres de l'existence avec « *les sortilèges* » de la grammaire... Le premier était sans doute « *le lièvre* » du second, comme dans ces « 1500 mètres » où certains athlètes « tirent » les champions, durant une partie de la course, pour leur permettre de battre les records de France ou du monde. Antoine avait le goût des performances, et Blondin le souci de la perfection. Mais, lorsqu'il s'agit du bonheur ordinaire, les champions ne sont pas très « *doués* ». Leurs rêves les en détournent. Héros et victime d'une « *enfance irrémédiable* », Antoine Blondin s'est offert (et nous a procuré) « *les consolations suprêmes du style* », comme le dit Audouard. Souvenez-vous seulement de la première phrase des *Enfants du bon Dieu* : « *Là où nous habitons, les avenues sont profondes et calmes comme des allées de cimetière.* »



Antoine Blondin vu par Berenice Cleeve.

Paul Morand fut un des « patrons » des « Hussards ». *Entre deux voyages*, il avait publié *Mes débuts* en 1933. Cette réflexion sur sa « *préhistoire* » et sur l'art des commencements succédait à *l'Art de mourir*, qui avait paru l'année précédente. C'était chaque fois la même chose avec Morand. Même si l'on avait envie quelquefois de savourer les charmes du repos, il fallait toujours se dépêcher entre les extrêmes : l'Atlantique et le Pacifique, le pôle Nord et le pôle Sud, la naissance et la mort... Il est vrai que « *la grande affaire de l'aventure humaine* », c'est d'« *entrer dans la vie* » et d'« *en sortir* », comme devait le noter Antoine Blondin, pour légitimer (sans doute) les « raccourcis » de Paul Morand.

DANS ce livre très bref, l'homme pressé raconte que, pour évoquer les débuts de leurs élèves, les jésuites parlaient d'« *espérances* ». « *Sauf pour moi* », dit-il. Jadis, il avait rêvé d'être « *officier de marine* ». Mais cette profession réclamait des connaissances mathématiques, et Morand ne savait pas « *faire une soustraction* ». Jugeant que « *les rêves des jeunes gens sont généralement idiots* », il déconseille d'accomplir ses ambitions trop tôt. Alors, doit-on regretter sa jeunesse et « plaindre ses espérances » ?

Bien sûr, Paul Morand se souvient de ses « *débuts de voyageur* ». « *Mes parents*, écrit-il, *m'envoyèrent en Angleterre (...). J'appris à fumer la pipe, à jouer au cricket, à faire des toasts et à me moquer des peuples latins ; mais j'attrapai l'accent anglais.* » En Allemagne, Morand fit une course avec Jean Giraudoux. Celui-ci le battit et devint son premier «entraîneur ». Faute d'avoir été touché par les coups de foudre de « la vocation », Paul Morand dut, en effet, trouver des « managers » pour le former et l'encourager. Il affirme que Pascal, Goethe, Mme de Staël et Suzanne Lenglen furent dans le même cas.

L'OMBRE
d'Ismail Kadaré. Traduit de l'albanais par Ismail Kadaré, Fayard, 258 p., 120 F.
FEMMES, MANIFESTEZ-VOUS !
de Taslima Nasreen. Traduit du bengali par Shishir Bhattacharja et Thérèse Réveillé, Ed. Des Femmes, 106 p., 85 F.



D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Ismail Kadaré parisien

ON pourrait croire que c'est là le premier roman d'un Ismail Kadaré devenu « occidental » si l'éditeur ne nous prévenait pas que, rédigé dans une version *codée en 1984-1986*, le manuscrit de *l'Ombre* avait alors été déposé dans un coffre de banque à Paris, ordre lui étant donné de le publier aussitôt en cas d'« accident » survenu à l'écrivain... Car, avec ce livre plutôt déroutant, certainement le plus autobiographique de l'auteur (même si le narrateur de *l'Ombre*, qui n'a pas de nom, se présente comme un cinéaste raté !), Kadaré nous donne, pour reprendre l'expression de Walter Benjamin, son « livre des Passages », la rencontre impossible et douloureuse de deux mondes. Le passage de la vie à la mort. Ou l'inverse.

Comment passer de Tirana à Paris... Ce personnage, qui débarque à Orly, envoyé de temps à autre là-bas en « mission », en service commandé, pour un festival, la préparation d'un film, etc., le plus souvent accompagné par un « collègue » chargé de faire son rapport, on le reconnaît. Il date d'un autre temps, qui nous paraît aujourd'hui si lointain qu'il nous paraît conventionnel. Mal à l'aise, empêtré par l'image qu'il est chargé de donner à l'étranger, incapable de communiquer simplement après avoir été de plus en plus coupé du reste du monde, il est comme exclu de la vie, congelé. Et, quand, peu de temps après son arrivée, une jeune femme, une actrice, Sylvaine, lui demande d'inscrire son numéro de téléphone, ses doigts gourds, pareils à des instruments rouillés n'ayant pas servi depuis longtemps, ne lui obéissent plus. A chacun de ses voyages, Orphée remontant des Enfers, *il* se sent comme Konstantin sortant de son cercueil pour venir retrouver sa sœur Doruntine, mêlant la légende albanaise à ce qui pourrait sembler une banale bluette made in Paris.

Car, d'abord, il y a Paris, la Ville-Lumière, la ville mythique pour ces intellectuels albanais francophiles, la ville prestigieuse où Enver Hodja a fait ses études... Et aussi le rêve d'aventures amoureuses que les amis du narrateur, au retour, attablés au café Flora, lui demandent de détailler. « *Les liaisons autochtones, je le voyais bien, étaient incapables de les contenter. Il leur en fallait à tout prix une qui fût occidentale. Parisienne ! Ils s'estimaient en droit de l'exiger de moi dès lors que je voyageais à l'étranger, et eux pas.* » A Paris, il aime à musarder, contemplant de la fenêtre de son hôtel le dôme des Invalides ou s'attablant à la terrasse d'un café. « *Je m'arrêtai devant l'hôtel Crillon où était jadis descendu le roi Zog. Plus loin se trouvait l'Intercontinental devant l'entrée duquel un étudiant albanais avait tiré sur Essad Pacha. La place de la Concorde, où la guillotine avait tranché tant de têtes, et la coutellerie de Charlotte Corday étaient toutes proches.* »

L'univers de Kadaré, que ce soit avec les querelles de famille d'Œdipe, la domination de l'empire ottoman ou l'alliance Enver-Mao, c'était pour ses lecteurs comme un espace imaginaire enjambant les siècles à l'aide des légendes et des tragédies de l'histoire de l'humanité ancrées dans ces pays balkaniques pour nous enseigner une approche de l'universel. Légendes qu'il mêle sans cesse au monde d'aujourd'hui. Avec distance, comme lorsque le narrateur guette l'arrivée de Sylvaine au café des Deux-Magots : « *Je me voyais tantôt dans la situation de quelqu'un à qui on veut faire faire un mariage de raison (n'étaient-ce pas mes amis qui, obstinément et même impudemment, avaient insisté pour que je noue cette liaison ?), tantôt dans le rôle d'un lointain ravisseur venu emporter sa proie. Cette dernière vision me fit sourire. Tout comme les anciens Balkaniques qui se mettaient à l'affût dans les montagnes pour enlever une femme, j'étais venu faire le guet dans ce café de Paris pour accomplir le rite ancestral.* »

Dérision impitoyable aussi pour la comédie des voyages officiels des intellectuels et pour les fonctionnaires du régime, les accompagnateurs-mouchards, les compagnons de route étrangers qui n'ont même pas l'excuse de vouloir sauver leur vie. Il y a aussi le voyage en voiture, avec un fonctionnaire de l'ambassade, vers le Palais du Festival de Cannes où le narrateur subira, glacé de peur, la plongée à travers les cercles, non de l'Enfer, mais d'un parking qui le mène toujours plus bas dans *un monde souterrain où il croit revoir son passé réincarné*, son père, un ami de Moscou, la plaine du Kosovo, des graffitti, dans des langues inconnues, tachés d'urine. « *Quatrième sous-sol... Où peut se trouver le cercle des cinéastes ratés ?... Encore plus bas sûrement, pensai-je.* »

Saura-t-il, grâce à Sylvaine, la jolie Parisienne, incarnation de l'autre monde, non pas aimer, mais franchir la frontière ? Kadaré, qui n'est pas le romancier de la passion amoureuse, malgré lui, nous prouve, dans ce roman si en marge du reste de son œuvre qu'on ne peut peut-être pas se débarrasser de l'ombre.

AUTRES femmes, autres oppressions qui n'en finissent pas, *nous rappelle* Taslima Nasreen : « *Tout est cher au Bangladesh, sauf les femmes. Les prostituées, les journalières, les misérables ouvrières des fabriques de vêtements s'achètent pour presque rien. La chair des femmes est moins chère que la viande d'agneau...* » Cette note sur... « le coût de la vie » est extraite d'un petit volume très instructif de chroniques journalistiques de Taslima Nasreen qui ont connu un succès considérable dans son pays et qui lui avaient immédiatement valu l'ire et les menaces des intégristes. Jusqu'à la *fatwa* lancée contre elle en septembre 1993 par les tribunaux islamiques, qui ont *obtenu alors l'interdiction de son roman la Honte* (*Lajja*) sur les atrocités infligées par les musulmans à la minorité hindoue du Bangladesh (1).

Femmes, manifestez-vous ! réunit une trentaine d'articles sur les femmes et la religion, écrits en 1989 et 1990 pour la presse (Prix Ananda Bazar Patrika 1992 au Bengale), qui dénoncent, avec des exemples concrets de leur vie quotidienne, l'oppression des femmes par l'islam, religion d'Etat au Bangladesh. On les imagine, ces femmes, lisant en cachette de leur mari cette littérature dite « *pornographique* » qui les incite à se libérer de *la peur, contemporaines hindoues de Lysistratas*, qui pourraient alors non seulement se refuser à leur mari, mais se dresser contre la loi islamique et ses conséquences sociales, économiques et politiques : par exemple, cette discrimination en matière de succession qui accorde aux filles une part d'héritage qui correspond à la moitié de celle qui revient aux garçons ; ou le rite de la *sati* forçant l'épouse à être brûlée vive sur le bûcher *funéraire de son mari* ; ou encore, grâce à un usage pervers de l'échographie, l'usage courant d'avorter les fœtus de sexe féminin, le devoir suprême de la femme étant de donner des fils, etc. Des textes qui révèlent, au-delà d'une juste revendication féministe, la profondeur du combat d'une femme bengalie pour la suppression de l'inégalité entre hommes et femmes, qui aboutirait finalement à une transformation radicale des structures de la société et de l'Etat. C'est cela qui est inacceptable pour les mollahs. C'est pour cela qu'ils l'ont condamnée à mourir.



JOSSELINE RIVIÈRE

« On ne peut peut-être pas se débarrasser de l'ombre... ».

(1) Stock, 1994. Voir « le Monde des livres » du 2 septembre.

★ *D'Ismail Kadaré, vient également de paraître le second tome des Œuvres complètes, qui comporte les romans consacrés à l'époque ottomane, avec les versions définitives de Tambours de la pluie et de la Niche de la honte, ainsi que deux récits inédits, Notes de la capitainerie du port et l'Eglise Sainte-Sophie* (Ed. Fayard, 634 p., 120 F).

Le roman d'un poison

ABSINTHE
de Christophe Bataille.
Arléa, 128 p., 85 F.

Dès *Annam*, un premier roman paru à l'automne de 1993, on pouvait goûter le sens du mot, la saveur du verbe et la singularité de l'inspiration de Christophe Bataille. *Absinthe* vient aujourd'hui livrer la clé métaphorique de son art, l'ivresse qui transcende la sensation, transporte et « donne à voir » l'indicible.

« *L'absinthe est un de ces vieux mots trop dits qui n'ont plus de sens. Pourtant, il lui arrive de s'éveiller, léger, neuf, plein de charme pour l'âme.* » Voici donc le roman d'un bonheur perdu, rangé par le génie des poètes au registre des plaisirs mythiques. Du fort de Joux, assourdi de neige et de silence durant un hiver de guerre, aux bruyants trottoirs de Paris au lendemain d'un autre conflit, il n'y a qu'un demi-siècle, et un monde pourtant. Celui du très romanesque parcours de Jean Mardet, fil conducteur d'une évocation éclatée de la saveur interdite.

Ce jeune soldat découvre fortuitement les ballots de pétales de gentianes qui procurent une mort heureuse à ses pauvres compagnons d'armes, quitte le Jura des distilleries d'absinthe pour son Lot natal, où il laisse bientôt femme et enfants, chassé par le phylloxéra qui tue la vigne et réduit les hommes au chômage, mû aussi sans doute par une destinée impatiente. L'Argentine, aux couleurs et aux rythmes emblématiquement résumés par le tango, ne le retient qu'un temps. Le hameau provençal de La Cadière, terre perchée accablée de soleil et de solitude, lui convient mieux. Il s'y fixe et devient l'incroyable José, métamorphosé en ermite herboriste, doux géant au savoir souterrain, qui échappe au lot ordinaire comme son mas – inconnu des cadastres.

« *Qui dira la vie de l'alcool interdit* », le lieu de la magique alchimie, le rêve né de la boisson, mais aussi de l'aventureuse ascension vers le laboratoire secret, les récits fabuleux qui entourent l'« essence impeccable » ? Un jeune témoin, narrateur tard venu, fils d'un géomètre du Nord et d'une fille de Provence, relèvera le défi, fasciné par l'antre du magicien, servant de « *métiers à mystères* », comme on le dit des religions.

Palette élargie

On pouvait redouter qu'en restant fidèle au texte bref Christophe Bataille se contente de renouveler la belle surprise de son premier roman. Mais son écriture a su conserver sa simple fluidité et son bonheur expressif. Et la multiplication des éclairages *du discours sur l'absinthe* permet de varier les registres, du romanesque classique (pérégrinations de Jean/José) au conte allégorique (danses d'Aloé en Patagonie), du rapport de gendarmerie, lorsque la société entend disqualifier la liqueur nocive, à l'enquête du narrateur compulsant les archives officielles pour ressusciter un prodige aboli. Ces approches complémentaires surprennent, et, si certaines ne convainquent pas toujours, l'ensemble enchante finalement. Bataille élargit sa palette en préservant l'essentiel : une foi généreuse dans le pouvoir des mots.

Riche de notations rares et précieuses, cette « histoire personnelle » de l'absinthe ne se réduit pas à une évocation savante ; la stricte mémoire importe moins que les sensations et les lumières, les émois et les songes. Tout s'efface dans le soleil comme la bonbonne de poison mortel explosant sur la garrigue en pluie lumineuse.

Philippe-Jean Catinchi

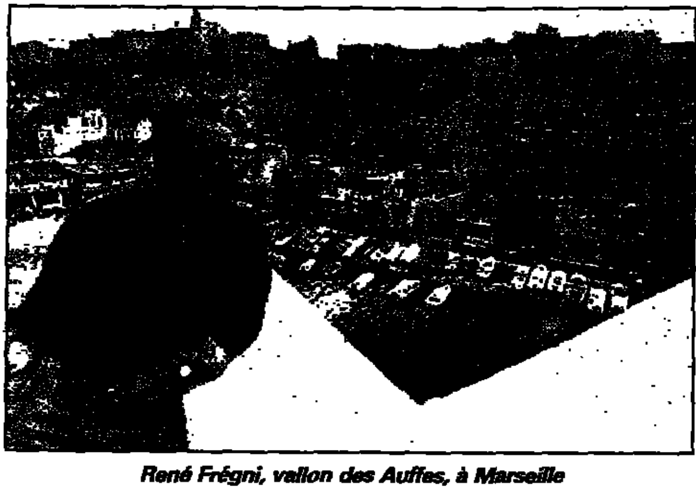
Soleil noir

René Frégni signe son adieu à l'enfant qu'il fut avec une autobiographie romancée d'une âpre authenticité

LE VOLEUR D'INNOCENCE
de René Frégni.
Denoël, 246 p., 98 F.

Les romans de René Frégni, depuis *les Chemins noirs* (1), ont toujours été des histoires de truands, au cœur très tendre, en cavale à travers la Provence. Ces chemins noirs, René Frégni les emprunte aujourd'hui pour lui-même, en remontant vers sa propre enfance, comme pour y rechercher tout ce qui – violence, rêves épisodiques de luxe, tendresses volées – pouvait le rendre semblable à ses personnages.

Il est né dans une colline au-dessus de Marseille, a grandi dans une maison de banlieue pauvre, où toute la famille avait « *l'habitude de dormir ensemble* ». La pauvreté, c'était « *le vice, la chair* » du père, qui, sans travail la plupart du temps, avait « *l'asile de nuit dans le sang* ». Quant à la mère, infirmière, mal payée, « *immaculée de tous les gueux* », elle ne cessait de courir à travers les banlieues pour faire des vaccins à tous les enfants de Marseille. Le foyer est un leurre : on ne s'y rencontre qu'en coup de vent, le temps de se lancer dans des disputes puis des réconciliations exaltées parmi les débris de vaisselle. Les rares plaisirs – comme aller, un jour d'été, vers la plage de la Pointe-Rouge, où « *tout Marseille se baigne gratis* » – sont bâclés, comme si on craignait, en les savourant, de les usurper.


MICHEL MASSIEDOTING
René Frégni, vallon des Auffes, à Marseille

René Frégni évoque cette enfance, vécue dos tourné au Vieux-Port et à son folklore ensoleillé, avec une verve grinçante, une truculence sombre émaillée de galéjades amères : on est dans l'anti-Pagnol. Et pas loin de l'*Affreux, sales et méchants* d'Ettore Scola, quand le romancier raconte les tribulations de son grand-père paternel, qui, ne voulant pas payer de loyer, trimbalait sa cargaison de planches qui lui servaient à improviser des cabanons de fortune, à la périphérie de Marseille, ou lorsqu'il décrit la caserne des « *Maccaccari* », les voisins italiens dont les rapports sont un peu bestiaux. C'est le côté le plus faible du livre, car, pour ne pas sombrer, à ce moment-là, dans le pathétique misérabiliste, il aurait fallu à René Frégni la drôlerie furieuse du cinéaste italien.

Un tel terrain familial, où la gesticulation panique interdit la moindre place de repos, matériel et moral, prédispose à la nervosité rebelle. L'enfant René-Jean ne se sent pas à l'aise à l'école communale, d'autant que dans sa classe « *bruissante de férocité* » on se moque volontiers de son strabisme, et que, condamné aux chevauchements d'axe, souffrant de ne pouvoir jamais accéder au « *beau parallélisme* », il vit dans la terreur d'être interrogé et d'estropier tous les mots. Mais il n'y a, chez René Frégni, aucune haine rétrospective contre l'institution, aucun ressentiment ; juste la constatation navrée et nonchalamment moqueuse de cette inadaptation qui l'a conduit à être renvoyé d'école en école, tout casser étant, pour lui, la seule parade au sentiment d'humiliation.

L'école Freinet, où il est admis, est pour lui un miracle : il trouve passionnantes des études où on n'est jamais interrogé, où « *le cœur bat sans cesse à la même allure* », où on prend le temps de devenir artiste et d'observer tous les mouvements de l'herbe et du soleil. C'est, d'ailleurs, la partie la plus lumineuse du roman. Mais il y a une sorte de fatalité du noir dans l'univers de René Frégni : c'est la maladie de la mère, dont l'auteur fait un portrait émouvant de femme usée par tous les dévouements, puis l'arrestation du père, à cause de quelques paquets de café qu'il n'a même pas volés, dans le hangar du port où il avait enfin trouvé un travail.

Ce qu'il y a de touchant, chez René Frégni, c'est la spontanéité de sa rébellion, presque euphorique, contre l'injustice, et qu'il nous rend immédiatement sensible par l'emballement indigné du style. Le seul moyen de manifester sa colère adolescente contre la société est le vol. Frégni le décrit comme un défi, un jeu rebelle, de plus en plus risqué, et, surtout, comme une volupté. Elles sont empreintes d'une grande sensualité, les pages où, les matins de mistral glacé en hiver, il entre dans le « *ventre profond des magasins* », traverse ces « *royaume de chaleur, de musique douce et de couleurs* », où il dérobe ce qui lui tombe sous la main avant d'emporter, un jour, dans un élan de revanche généreuse, ce manteau de fourrure qu'il rêvait d'offrir à sa mère pour qu'elle « *n'ait jamais froid pendant tous les hivers de sa vie* ».

L'image du fourgon qui l'emmène après son arrestation et qui « *entre dans le ciel noir* » revient souvent dans les romans de René Frégni. Mais, ici, elle n'est pas seulement le motif obligé des romans de cavale, elle a la gravité sincère d'un adieu prématuré à l'enfance, et achève de donner à ce *Voleur d'innocence* son âpre authenticité.

Jean-Noël Pancrazi

(1) Denoël, 1988, réédité en « Folio » Gallimard, n° 2361. *Les Nuits d'Alice* viennent aussi de paraître en « Folio » n° 2624.

Guibert, par-delà la mort

Suite de la page 1

En premier lieu, le style. C'est là un mot qui, de nos jours, semble empreint de vanité, de préciosité futile, et qui, synonyme de littérature, en ce qu'il rend à celle-ci une place unique dans l'usage de la parole, peut susciter même une paradoxale culpabilité chez des écrivains dont il suffit, pour les reconnaître, de lire une ligne, de relever certain adjectif accolé à tel substantif qui ne l'attendait pas. Ainsi, par exemple, Borges, dont les racines de l'œuvre plongent davantage dans les livres que dans la vie, et qui, tout jeune homme – sans se proposer pour autant d'encourager la phrase maladroite ou l'épithète banale – partait en guerre contre l'*idée de* style ; en fait, contre les écrivains qui, sceptiques quant à leur propre faculté de convaincre ou de susciter l'émotion, truffent leur prose de prouesses acoustiques ou syntaxiques afin de se rassurer.

Borges qui, plus d'un demi-siècle plus tard, voit la lune « *indéchiffrable et quotidienne/ Bien au-delà de ma littérature* » et, après avoir essayé cent métaphores, trouve que la seule façon digne de « *la rappeler ou de la signifier* » est d'employer avec humilité le mot « *lune* ». Littérateur des littérateurs s'il en fût, l'acte créateur n'était pas pour lui d'écrire, mais de « *donner le nom à la chose, et y écouter retentir, indéfiniment, le mystère de l'être* » (1). De son côté, Valéry observait que le style doit sortir naturellement de l'application à l'objet et qu'il se perd par l'affaiblissement de cette sensation d'application. Voilà – sans remonter à des classiques que des siècles ont rendus sacrés – des propos qui auraient conforté Guibert, lequel, dans *le Protocole compassionnel* (1991), avoue sa crainte qu'une forme trop soignée sépare, telle une vitre, l'écrivain du lecteur auquel il s'adresse.

Or, déjà dix ans plus tôt, dans son deuxième ouvrage, *l'Image fantôme* (1981), il comparait les descriptions de paysages que fait Goethe dans son *Voyage en Italie*, notes prises sur le vif, à celles que l'on peut lire dans *les Affinités électives*. En bon photographe, Guibert juge que les premières provoquent la surprise de l'instantané – du moment qui s'achève – alors que celles du roman lui semblent profiter d'une pose longue, et qu'il en résulte des paysages apocryphes. Goethe lui-même, ayant relu son *Voyage*, remarque que ces feuillets exprimaient la première impression, « *toujours précieuse parce que plus vraie* ».

Passons maintenant aux influences. Guibert ne parlait jamais de ses lectures, de sa bibliothèque intime, aventureuse et surprenante – même s'il pouvait vous glisser, en guise de cadeau, comme un secret, un livre rare, tel ce *Moreau* de l'hétéroclite Alfred Henschke Klabund (2). Mais, si on lit attentivement son œuvre, on découvre qu'il s'est nourri aussi bien de Flaubert, de Goethe, de Poe que de Humbolt ou d'Alexandre W. Kinglake ; de *la Légende dorée* et de la *Vie de saint Antoine* par saint Athanase ; des *Conférences* de Cassien, de Jean Genet, du *Cobra* de Severo Sarduy ; qu'il fut ébloui par Isaac Babel ; par celui qui deviendra son modèle « *en simplicité* », Knut Hamsun ; et, depuis son adolescence, par le Kafka du *Journal*, de la correspondance et des nouvelles.

« Patronnés » par Kafka

Il n'est pas interdit de supposer que, pour le principal, les récits de *la Piqûre d'amour* sont comme « *patronnés* » par le Kafka des apologues : celui des chiens de chasse qui jouent dans la cour, tandis que le lièvre fuit éperdument à travers la forêt, mais en pure perte ; celui de la bête qui arrache le fouet des mains de son maître et se fustige jusqu'à devenir le maître, sans comprendre que ce n'est rien qu'une illusion produite par un nouveau nœud dans la lanière ; ou, encore, celui des enfants auxquels on propose d'être des rois ou des messagers et qui, en enfants qu'ils sont, choisissent tous d'être des messagers ; de sorte que, désormais, des messagers en grand nombre parcourent la terre et, n'y trouvant plus de rois, s'égosillent à crier leurs anciens messages, pour personne (3).

Dans l'impossibilité de résumer séparément ces vingt-six textes où l'imagination la plus échevelée rivalise, par moment, avec l'essai, on signalera néanmoins « Roman posthume », récit fantastique où les morts pèlerinent dans les brouillards de l'au-delà, à l'affût des phrases jetées négligemment par les vivants, pour en faire leur nourriture, accomplir l'œuvre rêvée. Parmi eux, quelques-uns atteignent, selon la direction des vents, un étrange monument composé d'une seule lettre géante, « *un T dont il a fallu, pour faire le ciment, briser plusieurs romans précieux pour entremêler les lettres* ».

Etonnant, précautionneux Guibert, qui avait essayé de gagner quelques années, quelques mois sur l'inéluctable « *pour écrire contre la mort non seulement les livres de* [sa] *maturité anticipée, mais aussi, comme des flèches, les livres très lentement mûris de* [sa] *vieillesse* ». Trois ans après sa disparition, ils continuent de nous parvenir (4), de façon préméditée, réglée à l'avance par lui-même. On s'en réjouit, certes ; et on songe au mot du Grec : « *Le temps est un enfant qui joue.* »

Hector Bianciotti

(1) Yves Bonnefoy, *in la Liberté de parole*, Mercure de France, 1988.

(2) *Le Temps qu'il fait*, 1989.

(3) Voir *Aphorismes*, de Franz Kafka, édition bilingue, traduit de l'allemand par Guy Fillion, préface d'Alain Coelho, éd. Joseph K., 1994.

(4) *Vole mon dragon*, Gallimard, coll. « Le Manteau d'Arlequin », 75 p., 65 F. Cette pièce se joue au théâtre de la Bastille. Voir la critique de Michel Cournot dans *le Monde* du 12 juillet.

Les inconsolables

LE CHAGRIN DES RESSLINGEN
d'Anne Bragance.
Julliard, 240 p., 120 F.

Depuis 1973 et *Tous les désespoirs sont permis* (1), Anne Bragance a publié douze romans (2). Le chiffre treize doit lui porter bonheur car *le Chagrin des Resslingen*, qui vient de paraître, est l'un de ses meilleurs livres. La construction, complexe, est très bien maîtrisée. Une alliance subtile de tension et d'émotion, se gardant des excès de grandiloquence ou de pathos, retient le lecteur tout au long du récit.

Que s'est-il passé, il y a près de trente ans, dans la famille Resslingen ? D'où vient ce « *chagrin* » auquel chacun se réfère pour expliquer l'étrangeté de tel ou tel comportement ? Chaque chapitre, en faisant entendre la voix d'un membre de la famille, ou de l'infirmière Magda – elle soigne le père, Adrian –, révèle un pan du mystère.

Peu à peu, se dessine l'image de ce qui aurait dû être une existence heureuse : un coup de foudre, à Paris, entre deux étudiants, l'Alsacien Adrian Resslingen et la belle Espagnole Soledad ; une grande maison, dans le midi de la France, à Grasse ; deux enfants, Cléa, cinq ans, et Lucas, quatre ans. Bonheur passé. Le présent est en Alsace, dans un appartement qu'Adrian, très malade, ne quitte plus, ressassant son « *chagrin* » en compagnie de Magda, pendant que Soledad travaille pour le faire vivre. Cléa est une jeune femme, elle habite Montpellier, elle est enceinte d'un homme qui refuse de vivre avec elle, et elle boit trop... depuis son enfance et son « *chagrin* ».

Toutes les angoisses, les confidences, les silences même, ramènent vers la figure absente de Lucas, qui se confond avec « *le chagrin* ». Le jour du cinquième anniversaire de Cléa, que la famille fêtait au bord de la rivière, Lucas s'est noyé. Soledad est-elle responsable ? Lui a-t-elle dit d'aller « jouer plus loin » ? Qui s'en souvient ? On a tant poussé Cléa à se souvenir qu'elle a voulu mourir, en se jetant par la fenêtre, chez sa tante.

Y-a-t-il un avenir pour les Resslingen, ailleurs que dans le « *chagrin* » ? Adrian a décidé que non. Il n'a pas pu admettre la mort de son fils. Et les coupables, ce sont les femmes : Soledad, la mère, Cléa, la fille qui a survécu, et Estelle, née après la mort de Lucas. Adrian a négligé tous les vivants pour « voir grandir Lucas », en imagination.

Comment devient-on monstrueux par « *chagrin* » ? Comment dispense-t-on alors le malheur et la mort ? Est-ce définitif ? Anne Bragance fait surgir toutes les questions, sans jamais moraliser ou juger. Son récit veut seulement mettre au jour les hésitations, les failles, la complexité des destins, en un mot, la vie, qui, contrairement à ce qu'a voulu croire Adrian Resslingen, toujours, continue.

Josyane Savigneau

(1) Flammarion.

(2) Elle est aussi l'auteur de deux recueils de nouvelles, *Changement de cavalière* (Seuil, 1978) et *le Damier de la reine* (Mercure de France, 1983).

L'honneur de Michel Leiris

En 1937, l'écrivain dresse la liste méticuleuse de ce à quoi il tient. Parce qu'un homme sans raisons d'agir est un « homme sans honneur »

L'HOMME SANS HONNEUR
de Michel Leiris.
Ed. Jean-Michel Place.
165 p., 110 F.

L'Homme sans honneur est un cahier de notes que Leiris prit en 1937, en vue de sa conférence au Collège de sociologie, le 8 janvier 1938. Le Collège vient d'être fondé, avec Bataille et Caillois, et cette intervention, intitulée « Le sacré dans la vie quotidienne » (1), est un moment charnière de l'œuvre de Leiris, une sorte de préalable à *la Règle du jeu*, qui, du reste, s'appelait dans un premier temps *l'Homme sans honneur*.

Pourquoi *l'Homme sans honneur ?* « *C'est*, explique Leiris, *celui pour qui toutes choses ayant perdu leur magie, étant devenues également indifférentes, profanes, sont maintenant dépourvues de vertu, comme lui-même est maintenant sans honneur, faute de raisons d'agir.* »


LEON HERSCHTRITT

Michel Leiris : « En communion avec l'univers. »

Donc, soyons simples, l'« homme sans honneur », qui agit toujours pour des raisons négatives, réactives, de crainte et de désarroi, c'est Leiris. Pour sortir de ces limbes, établir des liens, être capable d'« *aimer quiconque* », il lui faut, par inventaire de ses émotions, de ses souvenirs, des images qui le font tenir debout, passer en revue tout ce qui à quelque degré lui apparaît prestigieux, de manière à savoir à quoi, essentiellement, il tient.

A quoi, par conséquent, tient « son » sacré. Il note les phrases « *cruciales* » – *Titus Berenicem, invitus invitam dimisit* ; ces phrases, souvent, résonnent pour nous aussi. Il note les rêves bien sûr, et les souvenirs d'enfance. Il note le sacré « *aigu* », et le sacré latent. C'est donc une maladie. Il note les phrases magiques, les mots qui font mal, le caractère exotique du sacré, et archaïque : c'est donc que le sacré est d'abord autre, irréductible, dans l'espace (exotique) ou dans le temps (archaïque). Tantôt il est Montaigne, s'examinant sans passion, tantôt il est Descartes, pratiquant le doute systématique. A vrai dire, le genre Montaigne lui va mieux. Il s'en rend bien compte : à trop se laisser emporter par les mots, souvent, il devient abstrait et creux.

Alors, il note : « *Comment ce que j'écris sur le sacré se vide de toute expérience vécue, peu à peu.* » De temps en temps, il note des choses justes et désespérantes : « *Viser à être simple, authentique, naturel (c'est-à-dire soi, rien que soi), cela revient à émonder tout ce qui ferait tendre à ce qu'on se dépasse.* »

Il est d'une patience d'ange avec lui-même. Il ne se lâche pas. Il remarque des choses infimes, que tout le monde sait : que, par exemple, cela ne fait pas toujours le même effet de répéter la même confidence à plusieurs personnes. Souvent il frôle les tropismes chers à Sarraute. Est-ce qu'il avance sur le chemin du sacré ? Sans doute pas. Est-ce qu'il avance sur le chemin de son honneur ? C'est certain. On a la puce à l'oreille quand il remarque : « *Je ne me sens en communion avec l'univers que quand les choses, ou mes pensées, prennent une certaine forme.* » Ainsi, faisant des listes, comme le montre le facsimilé que nous avons sous les yeux, établissant des lignes, mettant des numéros, copiant et recopiant les bouts de puzzle et raturant avec soin les passages qu'il va mettre dans un autre texte, il est « *en communion avec l'univers* », « *transporté en dehors de ses limites* ». C'est-à-dire, note-t-il, dans un état total. Il n'est plus un homme sans honneur. Puisque, selon sa propre définition, il a retrouvé une raison d'agir, il est à l'intérieur d'un pacte. Dans son cas, il s'agit d'un pacte avec le langage.

Mais cela, probablement, au moment où il prend les notes pour sa conférence, il serait bien étonné qu'on le lui dise. Il est, dit drôlement Jean Jamin, « *un funambule qui aurait pris la peine de vérifier qu'il y a bien un filet en dessous de lui en cas de chute* ».

Geneviève Brisac

(1) Publiée en juillet 1938 dans la *NRF*, cette conférence a été reprise dans *Change* nº 7, en 1970. Puis elle a été republiée dans le livre de Denis Hollier, *le Collège de sociologie*, en 1979. Cet ouvrage, complètement refondu, doit reparaître au cours de l'année 1995 en poche (« folio Essais », Gallimard).

Mal de Chine

JOURNAL DE CHINE
de Michel Leiris.
Gallimard, 262 p. 110 F.

Aux côtés d'Henri Michaux et de Claude Lévi-Strauss, Michel Leiris représente pour toute une génération – sinon deux – une figure paradoxale de sagesse et de modernité, un guetteur exigeant et inquiet, aux frontières de la littérature et de l'esprit scientifique.

L'Age d'Homme, l'Afrique fantôme ou *Frêle bruit* sont des contrepoisons à l'hypocrisie, à la bêtise, des recours contre le découragement intellectuel ou la paresse mentale. Aussi est-ce toujours avec joie qu'on découvre l'existence de textes encore inédits.

En 1992, il y avait eu le *Journal 1922-1989*, édité par Jean Jamin. Aujourd'hui, présenté par le même Jean Jamin, doté d'une très intéressante préface, c'est un *Journal de Chine*. Ce qui représente pour les personnes peu averties ou oublieuses un attrait supplémentaire, à cause du mot magique : « Chine ».

Le devoir et le plaisir

Malheureusement, il arrive ici ce qui arrive parfois avec les trop bons sujets. Comme le note Catherine Maubon dans son *Michel Leiris, en marge de l'autobiographie* (1), si le *Journal de Chine* est le contrepoint de *l'Afrique fantôme*, c'est parce qu'il fut un échec, et que jamais Leiris ne réussit à parler de la Chine, au point même qu'il dut se décharger sur Armand Gatti, qui faisait partie du voyage de 1955, d'un ouvrage sur la Chine – pour la collection « Petite Planète » – qu'il avait accepté de rédiger, mais dont il ne pouvait venir à bout.

Cela, les personnes averties le savent, justement. Elles se souviennent d'avoir lu dans *Fibrilles* (2) et dans le *Journal* paru en 1992 de nombreux échos de cette impuissance à rendre compte du voyage en Chine. « *Je n'ai rien recueilli qui vaille*, dit et redit Leiris, *sinon des miettes.* »

A cela, Catherine Maubon, dans son livre, et Jean Jamin, dans sa préface, donnent un certain nombre d'explications. La difficulté esthétique de dire quelque chose de nouveau, d'abord. Ensuite, un motif politique : la crainte, d'un côté, de fermer les yeux sur des injustices, mais en même temps, et visiblement, celle de penser mal et de nuire, ne serait-ce qu'en mots, à ce pays pour lequel il éprouve des sentiments contradictoires et fascinés, ce peuple « *qui sait parfois se métamorphoser en parterre de fleurs* ».

Leiris donne une autre explication plus technique : pour ce voyage très officiel de personnalités de gauche, en septembre 1955, qui le conduit de Pékin à Shanghaï et au Yunnan (en passant bien sûr par Moscou à l'aller et au retour, en un étrange sas), aux côtés de Chris Marker, René Dumont, Marcelle Auclair, Armand Gatti, Paul Ricœur, Jean Lurçat et Jeanne Lévy, il s'est mal organisé : « *J'ai visité le plus de choses possible, et me suis en même temps renseigné succinctement sur les questions les plus diverses. J'aurais dû soit faire carrément le flâneur et le touriste (auquel cas j'aurais probablement rapporté des impressions littérairement utilisables) soit m'attacher à une seule question (sur laquelle j'aurais pu malgré la brièveté de mon séjour recueillir une documentation valable). Je me suis assis somme toute entre les deux chaises du devoir et du plaisir.* »

Pourtant, au début du voyage, il était plein d'optimisme, ravi de « *se montrer capable de tenir en laisse son imagination* » : « *Je reviendrai avec l'idée réconfortante qu'il existe un Orient bien vivant qu'il faut à tout prix aider.* » C'est dans cet esprit, sans un mot sur ce qu'il éprouve, ni même sur ce qu'il pense, qu'est rédigé le *Journal*. Avions, repas, défilés, visites d'usines, d'écoles, programmes sanitaires, jeunes filles souriantes, politesse chinoise, paysages indicibles, repas, repas et encore repas : les visites officielles ne sont pas l'occasion rêvée pour comprendre, ni même pour regarder.

Pas de rêve

D'ailleurs, en Chine, Leiris ne note pas ses rêves, contrairement à son habitude. Exactement comme il n'arrive pas à écrire. Le « *réel* » est le plus fort. Pas de rêve. Sauf un, dans l'avion du retour. Deux jeunes femmes qui vendent un journal protestant lui demandent : « *Que lisez-vous ? Militez-vous ?* »

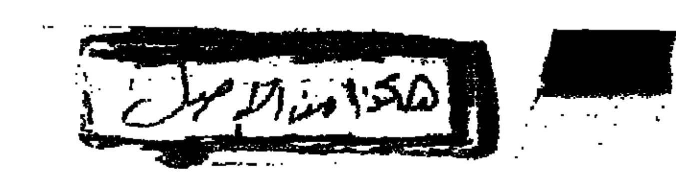
Pour cette petite histoire, pour rencontrer peut-être encore une fois Michel Leiris, même paralysé par la peur qu'il s'inspire à lui-même, on peut lire ce *Journal de Chine*. Comme un document aussi sur cette époque si lointaine, si exotique. Mais Leiris n'est pas un très bon exemple d'enthousiasme révolutionnaire, malgré ses efforts, puisqu'à peine un an après ce « *réconfortant* » voyage, il tenta de se suicider.

Mais cette histoire-là, c'est dans *Fibrilles* qu'il faut aller la lire.

G. Bri.

(1) Un essai littéraire passionnant sur la dialectique de la présence et du manque dans l'œuvre de Leiris (Editions José Corti, 309 p., 150 F).

(2) *Fibrilles* et *Frêle bruit* sont les tomes III et IV de *la Règle du jeu*, parus aux éditions Gallimard (1991) ; ils ont été réédités dans la collection « L'Imaginaire » (nº 275 et nº 274). *L'Age d'homme* est dans la collection « Folio » (nº 435).



HISTOIRE LITTÉRAIRE

Parfums interdits

Très tôt, on refusa au fragile Marcel Proust l'accès aux jardins et à leurs senteurs. Diane de Margerie montre magnifiquement comment leur souvenir imprègne, pourtant, toute l'œuvre à venir

LE JARDIN SECRET DE MARCEL PROUST
de Diane de Margerie. Photographies d'André Martin. Albin Michel, 155 p., 290 F. (En librairie le 5 octobre.)

Souvent, très souvent, c'est par un point de détail, par une particularité jusque-là tenue pour mineure, que l'on pénètre plus avant qu'il n'était permis d'espérer dans une recherche, dans une œuvre. Diane de Margerie offre avec splendeur un accès très intime, inhabituel, à cet organisme vivant que forment les pages de Marcel Proust ; et l'on perçoit à quel point leur palpitation latente, l'animation qui s'y propage, si affiliée aux mystères de l'existence, reposent tout au long sur des lieux et des règnes à la fois insistants et discrets, souvent tus, mais toujours sous-jacents : ces jardins à jamais perdus du temps de l'enfance. Ils ont d'autant mieux persisté que leurs parfums furent très tôt interdits au fragile et précoce asthmatique et, de là, leur fréquentation. Issus désormais de la mémoire, ils furent d'autant plus prégnants que, selon Proust, *« on ne peut refaire ce qu'on aime qu'en le renonçant »*.


JEANLOUP SIEFF

Des lieux insistants et discrets...

Espace de rémission, distant des altérations, des perversions fascinantes et dévoratrices du monde peu à peu dévasté que découvrira le Narrateur de *la Recherche, le Jardin secret de Marcel Proust* est cependant, lui aussi, dans son innocence parfois suspecte, *« un corps qui se renouvelle et se transforme sans cesse »* et qui a pour *« secret »*, insiste encore Diane de Margerie, d'être *« imaginaire et contagieux »*. Sous la forme d'une nomenclature pulpeuse et vibrante, elle parcourt l'alphabet de ces éléments qui composent *« l'inconstance constante du vivant »*, en même temps qu'un *« sanctuaire au milieu d'un spectacle »*. Des illustrations photographiques abondantes enrobent et colorent ce livre d'art.

Diane de Margerie rappelle comment le Narrateur précise que *« reconnaître tout d'un coup ces fleurs blanches de pommier... est un plaisir moral »* ; elle montre comment l'ampleur, l'énergie affective d'une telle perception, mèneront à *« cette longue quête de la Rédemption qu'est* la Recherche *»* et permettront l'avènement de ce *« monde proustien qui dépasse la prison des limites »*. Elle rappelle ce projet de Proust d'écrire un livre intitulé *les Six Jardins du paradis*, et détaille avec une précision fervente, incisive, ces édens suspendus dans le souvenir et qui participent d'une nature effervescente et précaire, vouée aux métamorphoses. Ces jardins où *« tout est transfert, déplacement de la douleur, transfiguration de la mort »* ; ces régions où peut naître l'espoir que *« l'éphémère soit vaincu »*.

Une même transgression

Il se trouve, rencontre émouvante, qu'un autre ouvrage, essentiel aussi, *le Sexe de Proust*, de Stéphane Zagdanski *(voir ci-contre l'article de Roland Jaccard)*, paraît au même moment et conclut sur le sentiment d'une même transgression. Dans *la Recherche*, qui, du premier de ses termes aux derniers, va *« sans défaillance de* Longtemps *à dans le temps, accomplissant ainsi une traversée réussie de la mort »*, Zagdanski perçoit *« une insurrection perpétuelle dont l'autre nom est : résurrection »*. Il démontre comment Proust *« a mis fin à la fin, simplement »*. Néanmoins, *« la révélation primordiale »* de cette œuvre tient pour lui dans *« l'hétérosexualité de l'écriture, ce que Proust n'a découvert qu'autant qu'il était lui-même hétérosexuel dans l'âme »*. Pour l'écrivain *« adonné à l'invention, l'Enfer c'est toujours le Même »*. Ici, loin d'être un personnage travesti, Albertine, distribuée *« de la poupe à la proue du roman »*, y inscrit, au contraire, la puissante énigme du féminin et situe, par là, cette différence qui fonde l'écriture, permet les oscillations du sexe et le deuil de la fusion. Si Robert Proust – ce frère dont Diane de Margerie remarque justement l'absence dans toute l'œuvre ou presque – fut l'auteur d'une thèse sur *la Chirurgie des organes génitaux féminins*, Marcel, note Zadganski, *« se dédiera exclusivement, lui, aux organes botaniques, à la beauté florale de l'érotisme dans le vif de sa métaphorisation »*.

Métaphores dont Diane de Margerie montre comme elles permettent à Proust, par le biais du règne végétal, de mieux définir les comportements humains liés, reliés au déchaînement général alentour. Et comment se tressent alors, à l'abri de l'extérieur, mais comme en accord avec lui au travers de *« communications silencieuses »*, tout un monde palimpseste, une liturgie, qui sous-tendront les temps périlleux et chaotiques de l'urgence et de la suspicion. Ici, dans cet imaginaire étayé sur des souvenirs concrets, la souplesse, les patiences de la mémoire, la porosité de ses ordres nostalgiques, permettront de transgresser enfin *« tous les interdits de la chair et du temps »*.

Diane de Margerie cerne ainsi le jardin secret où le Narrateur, adonné à *« ce qui n'était pas* [lui], *la terre et les êtres... »*, nous permet de mieux approcher Marcel Proust qui, tel Elstir, ne pouvait *« regarder une fleur qu'en la transplantant dans ce jardin intérieur où nous sommes obligés de demeurer toujours »*.

Viviane Forrester

★ Signalons également la parution en poche de *Proust à Cabourg*, de Christian Péchenard (quai Voltaire) « La petite collection bleue ».

Le vice de Proust

LE SEXE DE PROUST
de Stéphane Zagdanski. Gallimard, coll. « L'infini ». 118 p., 70 F.

A l'âge de vingt-deux ans, Proust écrit une brève nouvelle, *l'Indifférent*. Elle sera publiée en 1896 dans une revue éphémère, *la Vie contemporaine*, puis oubliée. On doit à Philip Kolb de l'avoir retrouvée. Et l'on reconnaît un vrai proustien à la fascination qu'exerce sur lui ce texte de jeunesse où sont ébauchés bien des thèmes de *la Recherche*.

Le personnage central de *l'Indifférent* est un homme, Lepré, que tous s'accordent à trouver charmant. Madeleine s'éprend de lui. Mais Lepré est (déjà) *« un être de fuite »*, insaisissable, étranger à son milieu, habité par un vice que seuls ses proches connaissent : il n'aime que les femmes ignobles qu'on ramasse dans la boue. Il est indifférent à tout le reste. Son père était déjà ainsi, explique un de ses amis, et s'il n'en sera pas de même de ses fils, c'est parce qu'il n'en aura pas.

Impossible, évidemment, de ne pas songer aussitôt à cette autre réflexion de Proust maintes fois commentée : *« Il n'est pas, en effet, d'exil au pôle Sud, ou au sommet du mont Blanc, qui nous éloigne autant des autres qu'un séjour prolongé au sein d'un vice intérieur, c'est-à-dire d'une pensée différente de la leur. »*

Le vice de Proust, n'importe quel ballot le répète, c'est l'homosexualité, et la pire de toutes, l'homosexualité honteuse, celle qui consiste à transformer Albert en Albertine. Ils sont nombreux, de Gide à Claudel, à avoir ricané du travestissement maladroit qu'il aurait infligé à son homosexualité dans *la Recherche*.

A tous ceux qui en sont encore là, il faut impérativement conseiller la lecture de l'essai de Stéphane Zagdanski, *le Sexe de Proust*. Aux autres aussi d'ailleurs, car ce petit livre, éminemment proustien, c'est-à-dire d'une intelligence qui ne doit rien aux cuistreries universitaires, affirme l'hétérosexualité de Proust : *« Afin de pénétrer en Albertine, il faut une bonne fois se convaincre,* écrit Zagdanski, *de ce que j'appelle l'hétérosexualité dans l'âme de Proust, et que lui-même, très concrètement, n'a jamais cessé de revendiquer. »* Avec Zagdanski, non seulement Sainte-Beuve est définitivement congédié, mais on peut vérifier la justesse de cette observation de Proust : *« Il se disait qu'il n'y a souvent qu'à prendre le contrepied des réputations que fait le monde pour juger correctement une personne. »*

« Du côté de Gomorrhe »

Zagdanski raconte, au début de son livre, comment lui est venue *« cette pensée inouïe »* d'une hétérosexualité de Proust : en lisant en tresse les *Mémoires* de Casanova et *la Recherche*. Un excellent point de départ pour aborder la théologie propre au romanesque et les questions cruciales du vice et de la vertu, de l'amour et de l'amitié, de la chasteté et de la débauche, de l'hétéro et de l'homosexualité, du tribadisme et de la sodomie. *« Ce n'est qu'en allant fureter (le jeu du furet !) du côté de Gomorrhe que le voyeur spirituel pourra étudier ce que dissimule précisément l'espèce. En un mot comme en mille, les lesbiennes sont l'arrière-scène du monde, du monde de l'inversion, et c'est en les pénétrant elles – puisque l'écriture est hétérosexuelle – que l'écrivain fait jaillir les entrailles de l'arcane communautaire »*, écrit encore Zagdanski.

A l'instar de *l'Indifférent*, et il y a de très belles pages sur les vertus du détachement dans son livre, il nous invite au seul vice réel, au seul vice solitaire, au seul vice créateur : l'écriture, bien sûr, car toute question de sexe est d'abord une affaire de style.

Roland Jaccard

de Michel Leiris

AU FIL DES ROMANS NOIRS

Les fantômes de Londres

Par un samedi de tempête, alors que sonnait midi, Peter et Paul Puffin sont nés à quelques secondes d'intervalle. Des jumeaux donc, et pourtant aussi différents, à l'adolescence, qu'il est possible. Peter est trapu quand Paul est malingre, bagarreur et dissipé quand Paul est sage. Peut-être est-ce parce que Peter est apparu alors que le carillon se faisait encore entendre. Or l'ancien menuisier, M. Begley, vous le dira : *« Des jumeaux, c'est déjà fâcheux, ils n'auront qu'une moitié d'âme chacun. Et le samedi, c'est encore plus grave : les enfants du samedi verront des fantômes. Mais le pire de tout, c'est celui qui est né pendant que le carillon sonnait : c'est lui qui aura affaire au diable. »* Tout le monde a traité l'ex-charpentier de marine de vieux fou. A tort, constatera, à ses dépens, le pauvre Peter quand il entamera, au cœur du Londres de la fin du XIXe siècle, son apprentissage de serrurier, lui qui ne rêvait que de Zanzibar et des mers de Chine. Après avoir passé un pacte avec le diable, sous les traits du dépravé Lord Marriner, il affrontera le spectre le plus terrible qui soit : celui de sa mauvaise conscience.

Leon Garfield a obtenu, en Angleterre, les plus grandes distinctions littéraires. On ne s'en étonnera pas à la lecture de ce remarquable *A l'enseigne du diable*, qui marie, sans fausse note, différents genres – du roman d'aventures à l'enquête policière, en passant par le fantastique et *le récit d'éducation* – *dans* une langue dont la simplicité n'est jamais synonyme de fadeur. Il y fallait plus qu'un habile faiseur : un écrivain.

▶ **A l'enseigne du diable,** *de Leon Garfield, illustrations de William Geldart, traduit de l'anglais par Noël Chasseriau, 245 p., « Folio junior » nº 727. A partir de 10 ans.*

Sherlock et le mendiant



Chez Hatier, la collection « Les classiques du polar », superbement illustrée par Sacha Gepner, s'enrichira, à la mi-octobre, de quatre nouveaux titres de Simenon et Conan Doyle. En attendant, on pourra se plonger dans l'une des plus savoureuses énigmes offertes à Sherlock Holmes, celle de *l'Homme à la lèvre tordue*. Sous les yeux de sa femme, un personnage distingué et *sans histoire disparaît, en plein jour, d'une fumerie d'opium,* à Londres. On ne retrouve de lui qu'une partie de ses vêtements, alourdis de nombreuses pièces de monnaie, dans la Tamise, à marée basse. Mais qui est donc ce mendiant hideux, à la lèvre tordue, qui nie farouchement l'avoir jamais vu sur les lieux où il a disparu ?

▶ **L'Homme à la lèvre tordue,** *d'Arthur Conan Doyle, traduit de l'anglais par Claudine Acs, illustré par Sacha Gepner. Hatier, coll. « Les classiques du polar », 59 p., 56 F. A partir de 12 ans.*

Un fauteuil assassin

Sous une couverture cartonnée aux allures d'autrefois, les éditions des Deux Coqs d'or rééditent, dans leur nouvelle collection « Mot de passe », quelques morceaux choisis du répertoire policier. D'Oscar Wilde à Agatha Christie ou Boileau-Narcejac, neuf titres sont déjà disponibles, parmi lesquels *le Fauteuil hanté,* de Gaston Leroux, est certainement l'un des plus drôles. On y voit Hippolyte Patard, secrétaire perpétuel de l'Académie française, en proie à une agitation fébrile : les successeurs au fauteuil du défunt Mgr d'Abbeville meurent les uns après les autres, au moment où ils prononcent leur discours de réception. Ce fauteuil serait-il donc hanté ?

▶ **Le fauteuil hanté,** *de Gaston Leroux. Les Deux Coqs d'or, coll. « Mot de passe », 236 p., 25 F. A partir de 10-12 ans.*

★ **Signalons également le roman de Frédéric H. Fajardie, écrit avec des écoliers du 13e arrondissement de Paris, *les Aventures de Château-Trompette,* Editions Alfil, 88 p., 50 F. A partir de neuf ans. Ce roman est le premier titre d'une collection de littérature enfantine qui sortira au printemps 1995, chez Alfil (78, rue LaFayette, 75009 Paris).**

La mue de la « Souris noire »

Créée il y a sept ans, la collection de « polars » pour enfants change de peau. Sans renier son credo : dire le monde tel qu'il est

« On répète à l'envi que notre époque est celle de la tiédeur, du consensus mou. Je me promène suffisamment dans l'hexagone pour voir que les enfants, eux, ne sont ni tièdes, ni gris, ni sombres... et qu'ils préfèrent les bonbons acidulés. J'ai même constaté qu'ils aiment mieux rire et frapper que se lamenter et geindre. La souris que je propose sera donc noire et tonique. » C'est Patrick Mosconi qui parle. Ce quadragénaire aux allures d'éternel adolescent a, derrière lui, un solide passé éditorial, tout entier tourné, jusqu'à présent, vers le roman policier des « grands ». Auteur, il fut aussi directeur de collection chez Albin Michel, avant de travailler avec la « Série noire » de Gallimard ou feu la collection du « Fleuve noir », aux Presses de la Cité. Le voici désormais en charge, aux éditions Syros, de la « Souris noire », une collection pour enfants et adolescents créée voilà sept ans par Joseph Périgot, mais qui a décidé de s'offrir une nouvelle peau à compter du mois d'octobre : agrandissement du format, nouvelle maquette de couverture, nouveau rythme de parution – deux titres par mois à partir de 1995, dont une nouveauté et une réédition du fonds « Souris noire » – et, bien sûr, nouvelles histoires. Que Mosconi veut *« plus noires que jamais »* : *« Je ne suis ni prof, ni éducateur, ni curé. J'aime les livres et ma première ambition est d'offrir des histoires à lire à des gamins. Mais pas, c'est vrai, n'importe quelles histoires. Avec l'audiovisuel, le monde a désormais fait irruption dans toutes les familles. Les gamins ne sont plus à l'abri. Leur monde est celui des adultes. La crise, le chômage, le terrorisme, l'immigration, ils en entendent parler tous les jours. Ce monde-là doit aussi figurer dans la littérature pour enfants. Même si, toujours, à la fin, les souris trouveront un petit bout de fromage pour que les larmes des enfants ne soient pas tristes. »*

Le regard d'un otage

Illustration ? Parmi les six nouveautés à paraître, figure *la Bombe humaine*, de Thierry Jonquet, un auteur connu de la « Série noire » (1). Où l'on voit un « Homme en noir », cagoulé, le torse ceinturé d'explosifs, faire irruption dans une salle de classe et prendre les enfants en otage. *Voilà qui* rappellera évidemment quelque souvenir très récent – d'ailleurs revenu, ces jours-ci, au premier plan de l'actualité – d'autant que Jonquet suit scrupuleusement le déroulement des événements tels qu'ils furent alors retransmis par les médias. A une différence près toutefois : *« J'ai une fille de dix ans, qui a été violemment impressionnée par ce fait-divers,* précise l'auteur. *En me baladant dans des écoles, invité pour d'autres ouvrages* (2), *j'ai constaté que nombre d'enfants étaient dans le même cas. Pour eux, l'école reste un espace de sécurité. Qu'il ait été ainsi violé était un choc formidable. Mais comment en parler ? Je me suis dit que le seul point de vue valable, c'était le regard d'un enfant-otage, pour tenter de comprendre comment il pouvait décrypter une situation-limite de ce genre. Ce qui m'a amené à situer l'action dans une classe de primaire – CE2 ou CM1 – et non de maternelle, comme dans la réalité. »*

Le résultat, c'est un livre étonnant, où un gamin, à la fois malin et naïf, fait part de ses peurs et de ses espoirs, mêle une maturité de « grand », soucieux de séduire, par son calme, la fillette dont il est amoureux, et une perplexité enfantine devant certaines réactions des adultes. *Un livre qui* oppose au spectaculaire de la situation le comportement très prosaïque des petits otages, partagés entre une sourde angoisse et une vitalité naturelle qui saisit toutes les occasions de s'exprimer.

L'histoire se terminera comme l'ont relaté les journaux : par la mort de l'« Homme en noir ». Parce qu'il ne fallait pas, explique sentencieusement l'un des parents, que se crée un précédent. Commentaire du petit narrateur : *« J'ai regardé dans le dictionnaire, mais* précédent, *ça veut dire simplement :* qui est immédiatement avant une autre chose du même genre. *C'est ce qu'ils expliquent, les gens qui écrivent le* Larousse. *J'ai pas bien suivi, ni Brouillet. Depuis l'histoire où on a été otages, on est devenus copains, lui et moi, même si on s'engueule encore sans arrêt... »*

Bertrand Audusse

(1) Ed. Syros, 96 p., 45 F. Paraîtront également, le 4 octobre, outre dix rééditions : *Un oiseau est mort*, de Joseph Périgot (ill. Selçuk Demirel, 48 p., 39 F.), *Je suis un ennemi*, de Dominique Zay (ill. Patrice Killofer, 72 p., 45 F.), *Faux ami*, de Geva Caban (ill. Daniel Maja, 80 p., 45 F.) et *Pinguino*, de Franck Pavloff (96 p., 45 F.)

(2) Thierry Jonquet est également l'auteur, chez Nathan, des aventures de Lapoigne, un ancien professeur de latin devenu... clochard. *Lapoigne et l'ogre du métro* vient d'être réédité dans la collection « Pleine Lune » (ill. Hervé Blondon, 186 p., 43 F).

Un entretien avec Christian Bruel

Le président du groupe jeunesse du Syndicat national de l'édition dresse un bilan de la situation actuelle du livre pour enfants en France

« En 1993, tandis que le chiffre d'affaires global de l'édition progressait de 1 % en francs constants par rapport à 1992, celui des livres pour la jeunesse reculait de 5,3 %. Cela traduit-il un essoufflement de ce secteur, qui, longtemps, a été l'un des plus dynamiques de l'édition française ?

– *Je ne le pense pas.* Nous sommes dans le creux de la vague mais les résultats du premier semestre 1994 semblent indiquer que le fléchissement observé en 1992 et 1993, après une progression spectaculaire jusqu'en 1991, n'était que conjoncturel. Avec un peu plus de 50 millions de livres vendus l'an dernier, la production jeunesse a réalisé un chiffre d'affaires de 1,16 milliard de francs, soit 8,4 % du chiffre d'affaires national de l'édition. En 1991, année record, ce ratio était de 9,3 %. Mais ces chiffres appellent au moins deux commentaires qui les nuancent. Les ventes de livres au sens strict – *c'est-à-dire hors produits dérivés* et ventes de droits – témoignent d'un recul moins marqué : c'est donc moins le « vouloir d'achat » que les secteurs annexes qui sont touchés. D'autre part, les résultats globaux d'un secteur rendent mal compte de l'évolution fine du marché : les difficultés passagères d'une structure éditoriale importante peuvent assombrir une situation que la plupart des confrères jugent plutôt bonne. Je crois donc que la part de la littérature de jeunesse devrait remonter autour de 9 % du chiffre d'affaires global de l'édition.

» Cependant, au-delà des chiffres, il faut souligner un problème plus préoccupant. Actuellement, l'image du lettré et celle même du lecteur sont peu valorisées par le tissu social. Les plus jeunes sont sensibles à ce climat général : pour nombre d'entre eux, la lecture *n'est pas un élément de la modernité.* C'est sur cette réalité que nous devons faire porter nos efforts.

– A cet égard, quel bilan dressez-vous de vos deux années à la présidence du groupe jeunesse ?

– Le groupe des éditeurs de jeunesse organise régulièrement des rencontres interprofessionnelles en collaboration avec les Centres Régionaux du Livre. Ce travail de contact et de coopération entre les éditeurs, les bibliothécaires, les libraires, *les partenaires régionaux* de l'Education Nationale et tous les médiateurs du livre de jeunesse, s'inscrit dans la durée. Il permet de mettre en évidence une idée simple – *les lectures d'enfance durent toujours* – et d'insister sur le coût, la valeur et le prix d'une production qui nous semble essentielle. Chacun admet facilement l'importance culturelle de « lectures-racines » *qui fondent durablement le* rapport à la chose imprimée. Mais, face à quelques coups éditoriaux qui brouillent les cartes – je pense au livre à 10 francs, et à la tentation d'un prêt payant en bibliothèque, présenté comme une panacée –, il faut continuer d'expliquer que l'important est de créer de nouveaux lecteurs, que le livre a un coût, qu'il doit être acheté, et qu'un patrimoine se construit aussi avec des nouveautés et des prises de risque, même en période difficile. C'est un travail de longue haleine.

» Plus spectaculaire et directement adressé aux enfants, nous renouvelons cette année, avec la *Mairie et l'Académie de Paris*, à l'occasion du Temps des livres, le jeu-concours « Voyage au cœur des livres » qui touchera 600 000 élèves parisiens, âgés de 5 à 11 ans.

– Quels sont vos axes de travail prioritaires pour l'avenir ?

– Nous souhaitons réussir à désaisonnaliser les ventes du livre de jeunesse, qui sont actuellement *concentrées à 60 % sur le quatrième* trimestre. Les enfants ne lisent pas qu'à Noël ! Si la lecture est une grande cause nationale, elle doit l'être toute l'année. Notre groupe voudrait donc lancer, en 1995, une quinzaine nationale du livre de jeunesse, au début du mois de juin. Ce serait là, juste avant l'été, un coup de projecteur sur la production, et l'occasion de dépolariser les ventes *ainsi que les rythmes de production.*

» Par ailleurs, un véritable partenariat avec l'éducation nationale et les libraires nous semble très important. Si nous nous félicitons de voir, cette année, 18,3 millions de francs consacrés au développement de *BCD (bibliothèques centres documentaires)* dans les écoles de cinquante départements, nous regrettons vivement de n'avoir pas été associés, comme les années précédentes, au montage de cette opération qui risque fort d'obéir aux lois du marché, sans véritable souci des équilibres et des choix pédagogiques qui prévalaient jusqu'ici.

» Enfin, pourquoi ne pas renouer avec d'anciennes pratiques ? Nombre de lecteurs, même parmi ceux qui ont eu la chance de baigner par ailleurs *dans l'écrit, évoquent l'impact* des livres de prix dans leurs itinéraires de lecture. La distribution systématique d'un ou plusieurs livres aux enfants, non plus selon les mérites mais, par exemple, en guise de bienvenue dans chaque cycle scolaire, généraliserait ce que font déjà de nombreuses collectivités territoriales... Et combien y a-t-il de familles dans lesquelles le seul livre qui entrerait serait celui-là ? Le débat préélectoral portera essentiellement, n'en doutons pas, sur ce sujet ! »

Propos recueillis par
Florence Noiville

Page blanche. – L'écrivain Jean-Philippe Arrou-Vignod a *pris, jeudi 15 septembre,* la responsabilité de la collection « Page blanche », créée en 1987 par Geneviève Brisac chez Gallimard Jeunesse et dirigée jusqu'en juin par Claude Gutman. Jean-Philippe Arrou-Vignod *souhaite « élargir le champ de « Page blanche » à des genres prisés des 14-18 ans – policier, fantastique... –, tout en préservant l'identité et le caractère littéraire de la collection ».*

Dictionnaire. – Pour la rentrée scolaire, Larousse lance un nouveau dictionnaire encyclopédique destiné aux enfants à partir de neuf ans : le *Dictionnaire Super Major CM1-6e*. 25 000 articles, 2 000 *illustrations,* des remarques concernant la conjugaison, l'orthographe, *l'emploi et l'histoire des mots,* un cahier sur tous les pays du monde... : tout concourt, dans cet outil clair et attrayant, à aiguiser le désir de la découverte (1296 p., 130 F).

Dada. – *Dada*, la *« première revue d'art pour les enfants de 6 à 106 ans »*, *qui avait* disparu en 1993, renaît aux éditions Mango. Chaque mois, *Dada* traite de manifestations artistiques, présente des initiatives menées dans les écoles, ateliers et musées, rencontre des artistes et des jeunes créateurs... Le numéro d'octobre sera consacré à « La ville », celui de novembre au peintre Piet Mondrian (en librairie et par abonnement, 52 p., 40 F. Tél : (16) 72-38-71-45).

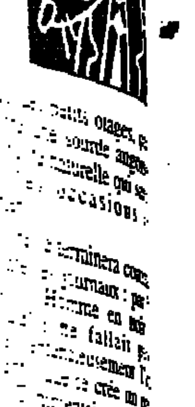
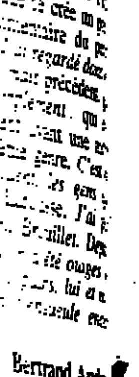
Bibliothèques. – A l'occasion du Temps des livres, du 15 au 30 octobre, et pour fêter le soixante-dixième anniversaire de sa création, en 1924, la bibliothèque pour la jeunesse de l'Heure joyeuse organise une série de manifestations, dont une semaine d'animations pour les jeunes, une exposition sur les débuts des bibliothèques pour enfants, des visites du fonds *ancien* et deux journées de rencontres interprofessionnelles sur le thème « Le livre de jeunesse, un patrimoine pour l'avenir », les 14 et 15 novembre. Renseignements : (1) 43-25-83-24. De son côté, l'Institut du monde arabe annonce l'ouverture d'un nouvel « Espace jeunes » doté d'une bibliothèque-médiathèque, ainsi qu'une animation autour de l'exposition « Delacroix, le voyage au Maroc ». Renseignements : (1) 40-51-38-52.





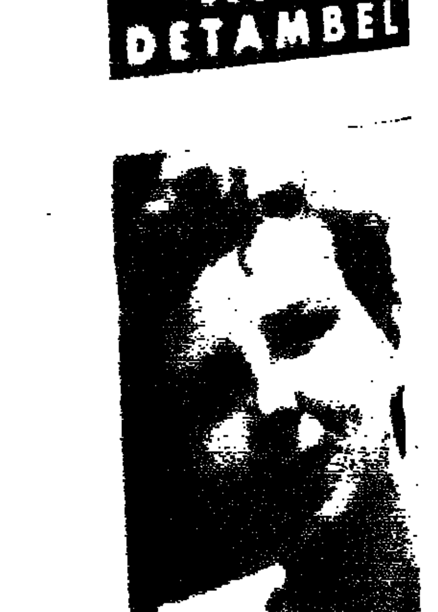


Souris noire »



avec Christian Bruel



RÉGINE DÉTAMBEL



LE JARDIN CLOS

Hans Mayer, l'« incorrigible »

Un entretien avec le célèbre germaniste, volontiers provocateur, dont on publie un essai, « les Marginaux », devenu un classique de l'histoire littéraire

LES MARGINAUX
Femmes, juifs et homosexuels dans la littérature européenne
(Aussenseiter)
de Hans Mayer.
Traduit de l'allemand par Laurent Mubleisen, Maurice Jacob et Pierre Fanchini, Albin Michel, 532 p., 230 F.

LA TOUR DE BABEL
Souvenirs d'une République démocratique allemande
(Der Turm von Babel)
de Hans Mayer.
Traduit de l'allemand par Michel-François Demet, PUF, 80 p., 138 F.



STEFAN MOSES

Hans Mayer (à gauche) avec Ernst Bloch

« *L'incorrigible* » : c'est ainsi que, l'an dernier, le magazine *Der Spiegel* titrait un article de quatre pages sur Hans Mayer représentant éminent, trop peu connu en France, d'une génération d'intellectuels allemands véritablement européens, spécialiste de l'histoire de la littérature allemande (1). Polyglotte, brillant et volontiers provocateur, il a gardé une nostalgie, une certaine estime pour cette RDA qui a disparu, allant affirmer qu'une « *fin misérable ne présume en rien de débuts prometteurs* ».

Incroyable Hans Mayer pour qui la RDA est restée une blessure qui ne cicatrisera jamais ! Qui se montre infiniment indulgent envers Erich Honecker, en qui il veut voir une personnalité schizophrène. Jekyll et Hyde... Qui ne tente pas de réhabiliter une société qui n'avait rien à voir avec le socialisme dont il rêvait et qui crie, *urbi et orbi*, qu'il ne veut plus se dire allemand. « *Nous avons sacrifié nos vies pour un avenir qui n'intéresse plus personne* », écrit-il à propos de cette « tour de Babel » qui s'est effondrée dans le néant et dont il ne veut pas savoir si elle était viable.

Né en 1907 à Cologne, Hans Mayer est l'un des plus célèbres germanistes. On lui doit des ouvrages sur Goethe, Schiller, Büchner, Thomas Mann, Bertolt Brecht, Johannes Brahms, Wagner, Walter Benjamin, Ernst Bloch. Philosophe, historien, il termine des études de droit au moment même où il doit quitter l'Allemagne, en 1933, en raison des lois antijuives, est déchu de sa nationalité et se réfugie en Suisse, puis en France – où il se lie avec Georges Bataille, Leiris, Caillois et le Collège de sociologie –, et enfin aux Etats-Unis. Après la guerre, revenu en Europe, il choisit de s'installer en République démocratique allemande, à Leipzig, où il va enseigner la littérature comparée dans le fameux amphithéâtre 40 de l'Université Karl-Marx, lieu d'ouverture et d'universalité où de grands écrivains – Christa Wolf, Uwe Johnson, Fritz-Rudolf Fries – furent ses élèves. En rupture avec la RDA, tout en restant marxiste, il vit depuis 1963 à Tübingen, où l'avait précédé deux ans plus tôt le philosophe de l'utopie marxiste Ernst Bloch, titulaire lui aussi, jusqu'en 1961, de la chaire de philosophie de l'université de Leipzig.

Après *la Tour de Babel. Souvenirs d'une République démocratique allemande*, publié l'an dernier aux Presses universitaires de France, c'est l'un de ses ouvrages majeurs, devenu un classique de l'histoire littéraire, *les Marginaux*, qui est traduit cette année, en même temps que son étude sur Thomas Mann (aux PUF). Son dernier livre, *Der Widerruf*, qui vient de paraître en Allemagne, reprenant le titre de son autobiographie, est consacré à ce qu'on appelait la symbiose judéo-allemande. « Der Widerruf... *Cela veut dire la révocation. J'étais né allemand et le III[e] Reich a révoqué ma nationalité. Même aujourd'hui, je ne me sens plus allemand. Ce n'est pas une question de sentiment. L'Allemagne en tant que telle n'a jamais existé. Etre allemand, c'était être citoyen de son land, on était prussien, saxon, hessois. Depuis, on a connu deux Allemagnes et jusqu'en 1956, j'ai été à peu près d'accord avec la ligne générale de cet Etat de la RDA, qui était une alternative. J'y suis resté même après la construction du Mur, parce que je voulais être auprès de mes étudiants. Je suis parti en août 1963 après une vaste campagne pour me faire quitter ma chaire. J'ai accepté d'être quelqu'un qui vit en Allemagne sans se sentir allemand.* »

– « La RDA était un Etat d'écrivains », *expliquez-vous dans* la Tour de Babel. *Est-ce que les écrivains dont vous parlez n'ont pas perdu leur rôle politique et intellectuel depuis la réunification (2) ?*

– Officiellement, oui. Un rôle, cela présuppose qu'il y a des journaux qui vous donnent vraiment la possibilité de vous exprimer. Pourquoi seraient-ils obligés de publier à chaud ? Ils ont besoin de réfléchir et de travailler. En ce moment, l'Allemagne culturelle est dans un état lamentable. Le résultat est que moi je suis tout d'un coup devenu un classique. Et le fait est que chaque fois que je prends la parole, ce sont les jeunes qui viennent m'écouter. Pour les gens de la génération des quarante-soixante ans, j'étais un homme qu'on ne prenait pas au sérieux, qui écrit bien, c'est entendu, mais à condition qu'il reste dans le domaine de la littérature.

» Mais cela change... On m'appelait « Hans Mayer l'anachronique ». On me trouvait bon écrivain, mauvais caractère, pas scientifique. On disait que j'avais servi dans un Etat qui n'était pas un Etat de droit et que, même en quittant l'Allemagne de l'Est, je servais encore à l'Ouest pour de mauvaises raisons. Et ceux qui me le disaient étaient des gens qui ont vécu plutôt agréablement dans un Etat de non-droit qui était le III[e] Reich...

» Et, tout d'un coup, tout ce qui est dit obstinément prend quand même un intérêt. En octobre dernier, on m'a invité à parler à Karlsruhe où se réunissait un Comité israélien et allemand de juristes pour discuter des problèmes réciproques. J'y ai fait l'historique de ce qu'on a appelé la symbiose judéo-allemande, depuis Lessing et Moses Mendelssohn, jusqu'au *Widerruf* de 1933. Ma thèse est justement que cette symbiose n'existe plus. Et il n'y aura aucune résurrection possible.

– On ne pourra plus jamais être juif et allemand ?

– On peut vivre ensemble. On est juif et on a un passeport allemand. Comme il y a des Turcs qui ont un passeport allemand. Ou des Coréens qui vivent là quelques années et qui participent aux élections.

– Qu'est-ce que c'est pour vous être juif ? Vous n'étiez pas religieux. Il n'y a aucune trace religieuse dans votre maison.

– Etre juif, c'est la base de mon existence. Je ne suis pas religieux, mais je m'intéresse énormément à la théologie et je ne peux pas dire que je suis absolument irréligieux. Il y a des mystères dans notre existence. C'est évident : je suis né juif et j'ai très tôt compris que la base de la symbiose judéo-allemande appelée « assimilation » était fausse. On ne peut pas vivre ensemble en exigeant de la minorité : « Il faut que vous soyiez comme moi. » Je suis juif et je ne voudrais jamais dire, comme Cohn-Bendit ou Ernst Bloch, que le fait d'être né juif est un hasard de mon existence. Ce n'est pas un hasard.

» J'ai dû apprendre qu'on n'est pas, en tant que juif, comme les autres Allemands. Mes parents étaient morts à Auschwitz. Pour moi, la fin de la guerre n'était pas ma libération, je ne rentrais pas en triomphe, je n'étais ni vainqueur ni vaincu. On me demande toujours pourquoi je vis en Allemagne. Si j'avais eu vingt ans de moins, j'aurais sans doute quitté l'Allemagne. Maintenant, c'est trop tard. Pour la première fois, je ne vais pas voter le mois prochain pour le renouvellement du Parlement.

– Les marginaux. Femmes, juifs et homosexuels... ***Judith et Dalila, Sodome, Shylock. Ce livre qui mêle la réflexion et la littérature vous a rendu très célèbre en Allemagne. C'était déjà une revendication de marginalité que de choisir la RDA.***

– Oui, bien sûr. Mais il ne faut pas insister sur le côté marginal de ma vie. Je n'ai pas dit que les femmes étaient en marge, j'ai parlé de Judith et de Dalila : la femme la plus belle, la femme la plus intelligente. Au début, il y avait beaucoup de chapitres déjà rédigés qui parlaient de tout autres types de marginaux et, ensuite, j'ai fait la distinction entre les marginaux « intentionnels » et les marginaux « existentiels ». Entre ceux qui franchissent intentionnellement la frontière, comme Dom Juan et Faust, et ceux qui n'avaient aucune intention de transgresser les règles, mais qui, par la naissance ou par leur situation sociale, étaient condamnés à être des marginaux. Les femmes ou les juifs ne veulent pas être des marginaux. Mais il faut bien accepter. C'est aussi une idée de Karl Marx, qui dit : « *Un nègre est un homme avec une peau noire, rien de plus.* » Un nègre n'est pas par nature un esclave. De même, un homosexuel n'est pas né marginal dans un système qui l'accepte en tant que tel.

» Les juifs, évidemment, ne sont pas marginaux dans l'Etat d'Israël. Mais ils l'étaient dans la diaspora et, même s'ils sont richissimes, ils le sont toujours aux Etats-Unis pour la majorité protestante anglo-saxonne. Je suis convaincu qu'il ne faut pas rechercher l'amitié des gens qui ne vous aiment pas. Cela me fait penser à un mot de Julien Benda : « *J'ai réfléchi. Je sais pourquoi je ne vais pas dans le monde. C'est parce qu'on ne m'invite pas.* » (Rire)

» Le livre a paru en 1975. A ma grande surprise, cela a été un très grand succès. Le public ne s'attendait pas à un tel ouvrage de ma part. J'y avais travaillé pendant huit ans, à partir de mon soixantième anniversaire, en 1967. Un critique très respecté a écrit alors : « *C'est l'œuvre magistrale d'un jeune publiée par un homme déjà très âgé.* » Ce n'est pas un livre très facile à lire, mais, pendant des mois, il a été en tête sur la liste des best-sellers. Et, chose très curieuse, c'est en Espagne, pays très catholique, qu'il a d'abord été traduit, sous un titre falsifié : *La Literatura Maldita*. Ensuite, la traduction italienne chez Garzanti, qui se vend toujours en livre de poche : *I Diversi*, les gens qui sont différents. L'édition américaine, publiée chez MIT Press, qui n'a eu aucun succès aux Etats-Unis : *Outsiders*. Ensuite, au début des années 80, le livre a été traduit en serbo-croate. Puis en portugais, au Brésil. Et maintenant, la traduction française est la sixième.

– « Les monstres de toute sorte font-ils partie de l'humanité ? », ***demandez-vous au début des*** **Marginaux.** ***Vous-même avez toujours été considéré comme un marginal.***

– Certainement, pour bien des raisons. D'une part, je suis un membre de l'Académie, officier des Arts et des Lettres, docteur *honoris causa* de l'université de Pékin. Pas un monstre, mais quelqu'un qui pose des questions parfois désagréables. Qui peut être indésirable. L'introduction commençant avec Montaigne, c'est la clé de tout le livre. Une espèce de confession. Dirigée à la fois contre les fondamentalistes de toute sorte, des gens qui sont cramponnés à une idéologie et qui affirment avoir la vérité. Et en dehors de cette vérité il n'y a rien.

– Vous rentrez cette semaine d'un voyage à l'invitation du gouvernement chinois. Qu'en retirez-vous ?

Je dois dire que mes expériences intellectuelles ont été fortifiées par ce séjour en Chine, où je vois une société en grand progrès qui n'aurait ni les avantages ni les terribles conséquences du capitalisme.

– Vous êtes encore un croyant en marxisme ?

– Je suis un homme qui a lu Marx. Ce qui me distingue de presque tous les gens qui parlent de la fin du marxisme. Mais j'ai toujours fait la distinction entre marxisme et léninisme, à plus forte raison entre marxisme et stalinisme. C'est une façon historique et dialectique d'appréhender mes sujets qui est restée la base de tout ce que j'écris. On se moque de l'utopie, mais Marx n'a jamais été une utopie.

– Que signifie aujourd'hui l'antisémitisme en Allemagne, où il n'y a plus de juifs...

– Est-ce qu'il y a des boucs émissaires perpétuels ? Est-ce que les juifs, depuis la destruction du Deuxième Temple, sont devenus les boucs émissaires ? Je pense que non, mais il y a toujours des gens qui, pour des raisons très divergentes, ont intérêt à revivifier cette haine antique. »

Propos recueillis par Jean-Louis de Rambures et Nicole Zand

(1) Membre du comité international de la Fondation ORLOFI, il a reçu, en 1993 à Bonn, les insignes d'officier des Arts et Lettres (voir l'entretien avec Anne Rey dans *le Monde* du 10 avril 1993).

(2) Voir la critique du livre par Bernard Genton dans *le Monde* du 1[er] novembre 1991 : « Questions pour une République morte. »

★ **Hans Mayer sera à Paris** début novembre. Il présentera une conférence en français sur sa trilogie autobiographique – *Der Turm von Babel* (1991), *Wendezeiten* (1993) et *Der Widerruf. Über Deutsche und Juden* (1994) – le mercredi 2 novembre à 19 heures et participera à un débat sur le thème « Parler culture en Europe », le jeudi 3 novembre à 19 heures. Les deux événements auront pour cadre le Goethe Institut, 17 avenue d'Iéna, 75016 Paris.

LETTRES ÉTRANGÈRES

La peur du mâle

LE MAÎTRE DE LA DESCENTE
(De Meester van de Neerdaling)
de Hella S. Haasse.
Traduit du néerlandais par Anne-Marie de Both-Diez.
Actes Sud, 139 p., 89 F.

L'idée que le mal absolu peut s'incarner en une personne relève d'un type de symbolique assez commode pour un écrivain. L'assassin particulièrement pervers, le dangereux cynique sont des figures grâce auxquelles une intrigue peut rebondir d'elle-même, portée par la simple horreur qu'inspire le « méchant » et par la lutte que lui livrent les gens de bien. Pour être plus subtil qu'une simple mise en scène de ce genre, le roman de Hella S. Haasse n'en reprend pas moins ce type de canevas qui voit la sincérité en butte aux forces les plus obscures, fussent-elles incarnées par des individus d'apparence différente. Car il est question du diable – ou de ses émanations – dans *le Maître de la descente* et, donc, d'un personnage pouvant adopter des apparences multiples. Mais la sophistication du récit, la vaste culture de son auteur ne parviennent pas à faire oublier le procédé mis à contribution et son relatif académisme.

Non que l'on s'ennuie à la lecture d'un récit plutôt alerte, construit selon le schéma d'un double aller et retour entre le présent et le passé. Hella S. Haasse y brosse le portrait d'une institutrice hollandaise hantée par l'apparition récurrente du mal dans sa vie, « des » mâles, pourrait-on dire, puisque toutes les incarnations du diable sont – bien sûr – masculines. Fantasme, démence ou réalité, le lecteur ne le saura jamais vraiment, suspendu à la narration de l'héroïne, que des interventions extérieures n'éclairent jamais tout à fait.

Là n'est pas le problème, au contraire, puisque cette interrogation constitue sans doute l'un des aspects les plus intéressants du livre. Mais les peurs extrêmement conventionnelles de la demoiselle, pour laquelle un des maux absolus semble être l'homosexualité, ne parviennent pas à convaincre tout à fait. L'autre figure du mal, représentée par le commerce des biens volés aux juifs durant la guerre, est à peine esquissée. Pour le reste, tout demeure à la fois vague et, par moments, presque caricatural, ce qui pourrait se justifier si le personnage de l'institutrice était plus étoffé, sa vie intérieure plus dense, ce qui n'est guère le cas. Reste une sorte de roman policier à l'intrigue assez évanescente, traversé pourtant de passages étonnamment beaux – notamment dans la seconde partie, où la narration ne se fait plus à la première personne – et de quelques personnages secondaires très réussis, à travers lesquels perce le talent de l'auteur.

Raphaëlle Rérolle

★ *Signalons la réédition en poche d'un autre roman de Hella S. Haasse, le Lac noir* (traduit du néerlandais par Marie-Noëlle Fontenat, coll. « Babel », n° 117).

Pasolini le lumineux

Une nouvelle traduction d'un très long et passionnant poème

QUI JE SUIS
(Who is me)
de Pier Paolo Pasolini.
Traduit de l'italien par Jean-Pierre Milleli,
Arléa, coll. « L'Etrangère », 60 p., 45 F.

Il y a dix ans, l'association Fondo Pasolini, sous la direction de Laura Betti, publiait un album, *Avec les armes de la poésie* (1), qui contenait la traduction d'un montage de textes autobiographiques de l'écrivain. Parmi eux se trouvait un très long poème, probablement écrit aux Etats-Unis lors d'un séjour durant l'été 1966, ce qui explique son titre anglais, les nombreuses allusions à la vie américaine et des précisions biographiques qui, pour un lecteur italien, seraient allées de soi.

Ce qui est donc présenté par les éditions Arléa comme un inédit en français n'est qu'une nouvelle traduction qui, malheureusement, commence par une inexactitude ou, disons, une bizarrerie. Bologne n'est pas une *« ville pleine de portiques »*... Nous ne sommes pas dans une Antiquité baudelairienne. Bologne est une ville d'arcades, c'est-à-dire avec des trottoirs couverts, des galeries. Mais le reste est beau et passionnant : on comprend qu'un éditeur, tout en semblant ignorer une bonne partie de la bibliographie pasolinienne en France, ait voulu inscrire à son catalogue ce poème qui fourmille d'informations.

Pasolini aimait la poésie narrative, avec des sautes de ton et d'humeur, de longs tunnels politiques, des polémiques agressives, des piques ironiques, des discussions linguistiques, des évocations familiales, des envolées nostalgiques. Tout Pasolini se résume dans cette soixantaine de pages. *« Je vivais comme peut vivre / Un condamné à mort »* : le souvenir de la mort de son frère et de sa propre exclusion du Parti communiste et de l'éducation nationale hante ce poème, vibrant de rage et de tristesse.

La haine de la bourgeoisie, sentiment qui aura encore mille façons de s'exprimer dans ses films et ses livres (*Théorème* (2), *Porcherie* et, plus tard, *Salo* et *Pétrole*), prend ici pour cible la classe moyenne américaine : *« Votre Dieu est idiot / Comme tout citoyen moyen / Qui désire de toutes ses forces / Et de tout son esprit / Etre* comme *les autres. » On est toujours frappé*, lorsqu'on lit un écrit de Pasolini, par sa lucidité sur lui-même et sur le destin de l'Italie. Pasolini fait partie de la catégorie des créateurs transparents : ils savent exactement ce qu'ils veulent, ce qu'ils peuvent, ce qu'ils cherchent, ce qu'ils expriment. La poésie n'est pas un moyen de rendre flous leurs projets mais, au contraire, de les préciser, de les clarifier, de les mettre en pleine lumière. L'épreuve du rythme, de la concision, de la formule produit l'effet d'une distillation.

René de Ceccatty

(1) Distribué en France par Garzanti.

(2) Dont il fournit un très beau condensé poétique. Il pensait alors pouvoir engager Orson Welles dans le rôle du père, qu'incarna finalement Massimo Girotti.

BANDES DESSINÉES

Récits d'avant la guerre

CARNETS D'ORIENT
Tome IV
de Jacques Ferrandez.
Casterman, 80 p., 85 F.
VOYAGES EN AMERTUME
Tome III
de Clavé et Dieter.
Vents d'ouest, 48 p., 75 F.
SOPHALETTA
Tome I
d'Erik Arnoux.
Jacques Glénat, 48 p., 78 F.
LARGO WINCH
Tome V
de Francq et Van Hamme.
Dupuis, 48 p., 53 F.
LE BLAIREAU
Tome II
de Rodolphe et Boëm.
Dargaud, 48 p., 72 F.
LE CAHIER BLEU
d'André Juillard.
Casterman, 70 p., 79 F.

LE 3 mai 1930, le président de la République, Gaston Doumergue, vient en Algérie pour y célébrer le centenaire de la conquête du pays par les généraux Bugeaud et Lamoricière. C'est au sein de cette période festive que Jacques Ferrandez a situé le quatrième tome de sa saga *Carnets d'Orient*, justement intitulé *le Centenaire*. On y retrouve son héros, le petit Paul, devenu adulte et intronisé rédacteur aux *Nouvelles illustrées*. Fraîchement débarqué de la métropole, le jeune pied-noir renoue avec les paysages et les parfums de son enfance, magnifiquement mis en scène et en couleurs par Ferrandez, mais il découvre aussi et surtout la condition de seconde zone des musulmans de la rue, l'humiliation qu'infligent les conquérants aux édiles algériens et la lâcheté de la presse des années 30. Terriblement romanesque, cet album fourmille de détails historiques, directement intégrés au récit ou illustrés par des collages de billets de train, de bateau, des cartes de tourisme ou de coupures de presse de l'époque, et témoigne d'une empathie non feinte pour les personnages qui peuplent ce roman en images, qu'ils soient ancien pacha ou vieil officier des Bureaux arabes.



Dessin de Ferrandez pour *le Centenaire.*

L'AVANT-REVOLUTION comme l'avant-guerre se prêtent aisément aux tourmentes romanesques et à la construction d'hommes (ou de femmes) de fer et de marbre. Sans quitter l'Orient, rejoignons Kingsley Bates pour la troisième virée de ses *Voyages en amertume*, paradoxalement baptisée *Sable et neige*. Nous sommes en Syrie, en 1932, et notre écrivain se pique de prêter sa plume à des journaux, faute de trouver l'inspiration qui lui assurerait à nouveau les subsides de son éditeur. Une bande de militaires et de hors-la-loi lui confisque la sublime vieille Rolls qu'il vient d'acheter. Sur ordre du commandement du Levant (la Syrie est alors sous mandat français), cette belle équipe est chargée de délivrer un aviateur français tombé derrière les lignes turques. Entre le sable du désert et la neige des confins syriens, elle croise les ruines des anciens châteaux des croisés ou s'abrite dans un collège où règne un ancien combattant de 14-18 décidé à manier à la fois la règle du maître d'école, le goupillon et le sabre, tandis que planent sur ce périple des histoires de femmes et d'embrouilles marseillaises. La lecture de cet album de Florencio Clavé et Eric Dieter impressionne par ses allusions à l'Histoire passée et à venir et surtout par une rare maîtrise du dessin et de la palette des coloris.

DES rivages d'Alger et des sables d'Alexandrette, on peut rejoindre les terres de la Sainte Russie, avec le premier tome de *Sophaletta*, d'Erik Arnoux, intitulé *Des larmes de sang* /La Russie de 1900 y est grosse de la révolution bolchevique. La jeune héroïne, Sophie, découvre la toundra et les icônes, la condition du peuple russe, la cruauté ou la bienveillance paternaliste des barines et le goût de revanche des moujiks. La trame romanesque de ce premier pan des aventures de la petite Sophie, personnage inspiré de la comtesse de Ségur, née Sophie Rostopchine, peut sembler parfois caricaturale, et ses personnages classiquement répertoriés (le cocher sanguinaire, le pope envieux, le vieil ermite compréhensif, le petit paysan amoureux d'une aristocrate... Mais Erik Arnoux, en dépit d'un graphisme ultra classique et de ces quelques regrets, a le sens du rythme et de la saga, ce qui incite à dévorer son album avec appétit.

Un – très – léger parfum d'histoire flotte aussi sur la cinquième aventure de Largo Winch, *H* (comme « héroïne ») que signent Philippe Francq et Jean Van Hamme. Il ne s'agit que d'un prétexte : au début de l'album, le jeune milliardaire souligne qu'il est partie prenante de l'actuel conflit yougoslave puisqu'il est d'origine serbe. Mais ce prologue est rapidement balayé par le récit à haute tension que font Van Hamme et Francq du trafic de drogue dans lequel se débat leur héros. C'est haletant comme un thriller, fignolé comme un film de *De Palma*, et pimenté de zestes d'érotisme et de violence. Mais, tout en marchant dans cette intrigue, on y décèle un trop bon nombre de ficelles usées. Très différent, voire totalement décalé, est le deuxième tome des pérégrinations d'Antoine Bleien, dit « le Blaireau », *Marie-laure*. On y parle de trafic, de mafia, de fille perdue et on y perçoit le son déchirant d'un saxo. Le prolifique scénariste Rodolphe et son compère Boëm, élève surdoué des Beaux-Arts d'Angoulême, ont réussi un album digne des films noirs des années 30, ambiance glauque et spleen garantis.

LES amateurs de récits beaucoup plus intimistes seront intrigués par le premier album que signe, seul, André Juillard, qui préférait jusqu'alors travailler en duo (avec Patrick Cothias pour la série *les Sept Vies de l'épervier*, avec Jacques Martin pour *Arno*, etc.). Ils auraient tort de se détourner de son *Cahier bleu*. Contemporaine jusqu'à plus soif, la vision que donne André Juillard des égarements du cœur et de la raison de sa jeune héroïne, Louise, ainsi que des hésitations lâches de ses amants d'une nuit ou d'une vie, est d'une rare justesse, tandis que son dessin reste d'une précision confondante. Un *Cahier bleu* qui devrait, une fois n'est pas coutume, emporter l'adhésion des lectrices.

Deux événements, enfin, ponctuent cette rentrée du neuvième art. D'abord, la parution du n° 200 d'*A Suivre*, le seul magazine à avoir « surfé » sur la « crise de la BD », depuis son premier numéro, en février 1978. Le mensuel des éditions Casterman continue à proposer les plus grands auteurs qu'il a contribué à faire reconnaître (Tardi, Loustal, Boucq, Comès, Pratt, Sokal, etc.), tout en publiant de jeunes talents comme De Moor, Béja, etc. Second événement : l'entrée dans le petit monde de la BD des éditions Autrement. La collection « Histoires graphiques », dirigée par Thierry Groensteen, édite des livres consacrés à un thème – Dieu, l'argent, l'écologie, etc. – décliné en noir et blanc (1). On y trouve des auteurs réputés comme F'Murr ou Mattoti, d'autres – injustement – moins connus, comme Baudoin ou Ott. Une collection qui vient à point pour prouver que le neuvième art peut à la fois se nourrir de l'histoire passée et rester d'avant-garde.

Yves-Marie Labé

(1) Editions Autrement, 115 p., 98 F.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
Jean-Marie Colombani, gérant.

Reproduction interdite de tout article sauf accord avec l'administration

PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437

ISSN : 0395-2037

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33

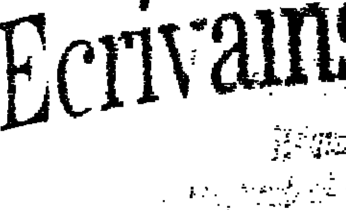
Le Monde PUBLICITE SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membre du comité de direction : Dominique Alduy
133, av. des Champs-Élysées 75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde

TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex





Ecrivains arabes à Carthage

Réunis sous l'égide de l'UNESCO, des auteurs venus du Maghreb et du Moyen-Orient ont dénoncé « un temps de ténèbres »

Il n'est pas facile de réunir des écrivains arabes. L'UNESCO en sait quelque chose. Il lui a fallu cinq ans et beaucoup de patience pour réussir à organiser le colloque de Carthage sur « la création romanesque et poétique dans le monde arabe à l'aube du XXIe siècle », qui a eu lieu du 19 au 21 septembre. En juin 1989, l'Egypte annula la rencontre. En octobre 1990, ce fut le *Maroc*. A l'ouverture officielle par le ministre tunisien de la culture, les places réservées aux ambassadeurs arabes restèrent vides. Pourquoi une telle méfiance ? Qu'est-ce qui fait peur aux gouvernements ? Pourtant, l'ambiance était détendue, et les poètes et romanciers venus d'Egypte, du Liban, de Palestine, du Maroc, du Soudan, de Syrie, étaient heureux de se retrouver, de parler.

Si les questions abordées étaient souvent graves, le ton gardait une certaine légèreté, dédramatisant la permanence des tensions inter-arabes, ou les différends entre intellectuels et gouvernements. Une angoisse pourtant revenait souvent : la liberté de création, mal tolérée par la plupart des Etats, est désormais la cible des fanatismes et des mouvements intégristes dans l'ensemble du monde arabe. Comme l'a dit le romancier égyptien Gamal Ghitani, *« le danger actuel ne vient pas de l'Etat mais des intégristes, qui veulent nous renvoyer à des textes et à un patrimoine qui ne sont pas les nôtres. Ils ne nous donnent pas la liberté de choisir. On se surprend à pratiquer l'autocensure. On s'interdit d'évoquer certains sujets. La situation d'il y a dix siècles était bien préférable à celle que nous vivons aujourd'hui. »*

L'affaire Rushdie a bien sûr été abordée et le romancier soudanais Tayeb Salih a rappelé la contribution d'une centaine d'intellectuels arabes et musulmans soutenant l'écrivain britannique (*Pour Rushdie*, publié au printemps aux éditions La Découverte) et le peu d'échos que cette démarche courageuse a eu dans les médias occidentaux.

Une autre question, celle-là non politique, a suscité un vif débat : pourquoi le roman arabe est-il né si tard ? Comment se fait-il que le premier roman arabe, *Issa fils de Hicham*, de Mouaylihi, n'ait été écrit que vers la fin du XIXe siècle ? L'Egyptien Sonallah Ibrahim rappela l'existence d'autres formes romanesques qui s'apparentent plus au *Don Quichotte* qu'au roman européen classique. Il a évoqué *les Mille et Une Nuits*, puis la grande épopée de vingt-six mille pages intitulée *la Princesse de majesté* et le récit d'« Antar Ibn Chaddad ». Pour Tayeb Salih, il n'existe pas de roman arabe moderne : *« Les Arabes*, dit-il, *sont ceux qui ont le plus chanté la nostalgie. »* C'est peut-être pour cela que la poésie est ce qui répond le mieux à leur besoin d'expression.

Elle a, précisément, été au centre des débats. Le poète syro-libanais Adonis a rappelé combien *« la poésie est un tissu d'angoisse, de doute. Avant, le poète arabe répondait à l'appel du public ou des princes. Aujourd'hui, je demande d'inverser la relation : c'est moi qui demande au public d'entrer avec moi dans une aventure »*. Le poète tunisien Abdelwahab Meddeb a précisé que cette aventure n'excluait pas l'obscur. Depuis les mystiques musulmans, depuis Mallarmé, *« l'écriture de l'obscur, de l'indicible, n'est pas une défaillance ou un manque »*. Quelle que soit l'exigence du poète, il doit, comme l'a dit le romancier libanais Elias Khoury, *« s'éloigner de manière radicale du pouvoir, de tous les pouvoirs, et ne doit être au service d'aucune idéologie »*.

C'est dans ce sens que la trentaine d'écrivains réunis à Carthage ont rédigé un texte où sont dénoncées l'oppression, la censure et l'intolérance : *« Tout est régi par la violence. Le dogme étouffe la raison et l'opinion. L'assassinat remplace le dialogue. Au nom de Dieu, on tue. Au nom de l'islam, on extermine la culture et la civilisation. Ceux-là mêmes qui réduisent l'islam à cette vision et à ces pratiques sont les véritables destructeurs de l'islam. La grandeur de notre civilisation a été fondée sur la pluralité, le métissage, l'interrogation, la quête, l'échange. Seul le retour à ces valeurs peut perpétuer cette grandeur (...). C'est un temps de ténèbres. Il est urgent d'en sortir. Pour ce faire, il est de notre vocation de rétablir les principes qui régissent la cité : la démocratie, les droits de l'homme, la non-violence, la liberté de l'individu. Telles sont les conditions de notre existence. Ne pas les revendiquer hautement, pour notre communauté humaine et pour nous-mêmes, serait à nos yeux trahir les grands principes de l'islam et mettre en péril notre civilisation spécifique, qui a tant donné et qui peut tant donner à l'avenir de la civilisation universelle. »* La plupart des écrivains présents ont signé ce texte, à l'exception de deux ou trois victimes de la fameuse autocensure.

Tahar Ben Jelloun

Un colloque de journalistes du Maghreb. – Dans un document publié à l'issue d'un colloque, qui s'est tenu les 24 et 25 septembre à Tunis, des journalistes d'Algérie, de Mauritanie et de Tunisie ont dénoncé la *« menace idéologique et physique »* que fait peser l'intégrisme islamiste. Ils ont exprimé également leur *« besoin d'indépendance par rapport à toutes les formes de pouvoir »*, tout en réclamant des médias occidentaux une meilleure *« communication interculturelle »*, susceptible d'effacer les *« préjugés »*, trop complaisamment véhiculés, selon eux, à propos de l'islam. Le président de la Fédération internationale des journalistes (FIJ), qui co-organisait le colloque, a annoncé la tenue, le 8 octobre, d'une journée internationale de solidarité avec les journalistes algériens. – *(AFP.)*

Maxilivres en appétit

Le groupe lyonnais Maxilivres, spécialisé dans les rééditions et dans la vente de livres neufs à prix réduits, se lance dans une augmentation de capital qui pourra atteindre 89 millions de francs. Réservée aux actionnaires de cette société introduite sur le second marché en novembre 1993, l'augmentation de capital se fera entre le 3 et le 17 octobre, au prix de 350 F l'action. Cette opération doit notamment permettre au groupe de faire passer, en trois ans, la part de ses exportations de 5 % à 15 % de son activité. La structure, qui dispose aujourd'hui de 121 magasins (dont 40 % en franchise), a ouvert, cette année, trois points de vente en Suisse, trois aux Antilles et quatre en Afrique. En outre, des projets d'implantation sont en cours en Espagne, en Italie et au Portugal.

Les responsables de Maxilivres comptent sur cette expansion financière pour accroître le nombre et la superficie de leurs magasins, mais aussi leurs capacités de production, afin d'obtenir de meilleurs prix de revient et de créer de nouvelles collections. A l'issue de l'opération, Maxilivres sera toujours détenu majoritairement (50,1 %) par ses fondateurs, à travers plusieurs holdings. Le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 464 millions de francs (+13,7 %) et obtenu un résultat net de 31,6 millions (+17,5 %) au cours du dernier exercice. L'un de ses produits phare est le livre de poche à 10 F, dont il se vend 15 000 exemplaires par jour et qui doit faire l'objet, en octobre, d'une vaste campagne de promotion.

Remous en Egypte

Des intellectuels égyptiens accusent une importante maison d'édition du Caire d'avoir déformé de grandes œuvres littéraires arabes pour pouvoir les vendre dans les pays arabes du Golfe. Ces accusations, relayées notamment par le quotidien de gauche *Al-Ahali*, mettent en cause l'Office du livre égyptien, auquel il est reproché d'avoir altéré plusieurs ouvrages célèbres comme *les Mille et Une Nuits* ou des recueils du poète Abou Nawas (762-813).

Un journaliste islamiste, Mohammad Abdel-Qouddous, affirme aussi que cette même maison a déformé un roman, *Je suis libre*, dont l'auteur est son père, Ihsan Abdel-Qouddous, romancier populaire égyptien mort voilà quelques années. Les modifications apportées au roman *« l'ont été à des fins sans lien avec la religion ou avec la morale »*, a précisé M. Abdel-Qouddous, mais uniquement pour des raisons commerciales, la censure interdisant, dans certains pays du Golfe, toute publication contraire aux préceptes musulmans.

D'autres écrivains ont dénoncé cette pratique comme un *« retour à l'époque médiévale »*. – *(AFP.)*

La mort de l'écrivain Otto Walter

L'écrivain et éditeur alémanique Otto Friedrich Walter est mort d'un cancer, dimanche 25 septembre, à l'âge de soixante-six ans.

Né à Rickenbach, en Suisse, Otto Friedrich Walter travaille d'abord dans une librairie à Zurich, puis dans une imprimerie à Cologne, avant de devenir, en 1956, directeur littéraire des éditions Walter, fondées par son père. Mais l'orientaion qu'il donne à la maison est jugée trop « expérimentale », et il est contraint de quitter son poste en 1966. A partir de 1973, il se consacre entièrement à l'écriture.

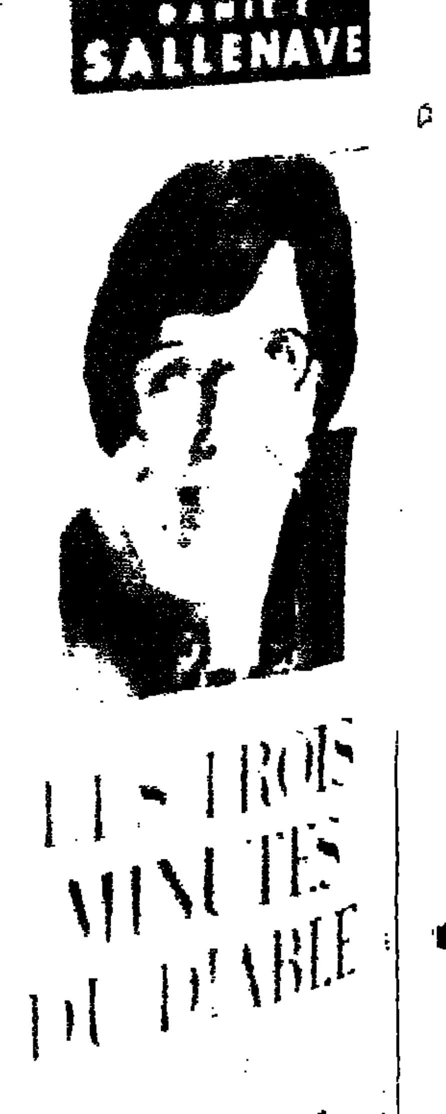
Son premier roman, *la Dernière Nuit* (*Der Stumme*, 1959), dont la traduction parut en 1963 chez Gallimard, était déjà une œuvre singulière qui faisait un large usage des nouvelles techniques romanesques. Le mystère de l'homme est-il accessible au langage ? La question est à nouveau posée dans le deuxième roman, *Monsieur Tourel* (1962). Alors que ses deux premiers romans sont centrés sur des individus, les œuvres ultérieures sont plus ouvertes sur l'extérieur. *Die Verwilderung* (« L'ensauvagement »), paru en 1977, raconte l'histoire de jeunes gens écœurés par le provincialisme petit-bourgeois, qui essaient de construire un « nouveau monde ».

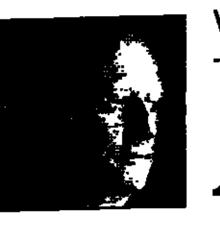
Parallèlement à son activité de romancier, Otto F. Walter s'engage dans le mouvement pacifiste et lutte contre les implantations de centrales nucléaires. Il remplit un rôle important de critique et de contradicteur dans une Suisse qu'il juge trop douillettement amorphe, livrée à la consommation et à l'autoritarisme. Il n'en reste pas moins hostile à l'intégration de la Suisse dans l'espace économique européen. La traduction de son dernier roman, *le Temps du faisan* (1988), a été publiée en 1993 chez Gallimard.

Pierre Deshusses

La sélection de l'Interallié. – Les membres du jury Interallié ont rendu publique leur première sélection en vue du prix qui doit être attribué mardi 22 novembre. Dix titres sont en lice : *l'Allée des soupirs*, de Raphaël Confiant (Grasset) ; *la Fille du Gobernator*, de Paule Constant (Gallimard) ; *Un frère*, de Laurence Cossé (Seuil) ; *Dimanche en habit léger*, de Jean David (Stock) ; *la Horde d'or*, de Jacques Lanzmann (Plon) ; *les Orphelins*, de Louis Pauwels (de Fallois) ; *Port-Soudan*, d'Olivier Rolin (Seuil) ; *Eldorado 51*, de Marc Trillard (Phébus) ; *la Comédie de Terracina*, de Frédéric Vitoux (Seuil) et *Un aller simple*, de Didier Van Cauwelaert (Albin Michel).

Rectificatif. – Le roman de John Steinbeck intitulé *Lune noire*, que nous présentions, dans notre édition du 23 septembre, comme un « inédit », avait en fait une longue histoire en France. Diffusé par les éditions de Minuit en 1944, il eut une première vie clandestine et donc limitée sous le titre *Nuits noires*. La même maison réédita l'ouvrage en 1946, mais se vit obligée de le retirer de la vente sous la pression des éditions suisses Marguerat, qui en avaient acheté les droits trois ans plus tôt. Réexhumé, en 1981, par les Nouvelles éditions Oswald (NéO) sous le titre *Nuits sans lune*, le roman fut exploité jusqu'à ce que l'agent qui avait cédé les droits les reprenne, faute d'avoir été intégralement payé. Une carrière chaotique, dont Jean-Claude Lattès, le dernier éditeur, ne mentionne que le tout début, affirmant n'avoir pas été informé de la suite par l'agent qui lui a vendu les droits.





Vu par un historien

Au bord de la falaise

A la fin du premier volume des *Dits et écrits*, on trouvera l'un des essais les plus fameux de Foucault : « Qu'est-ce qu'un auteur ? » Fameux aux Etats-Unis où, grâce à ses deux éditions dans des *textbooks*, ce texte, rédigé pour une conférence prononcée en 1969, est devenu une référence obligée. En France, il fallait le chercher dans la collection du vénérable *Bulletin de la Société française de philosophie* (63e année, nº 3, 1969) ou dans les pages d'une revue lacanienne, *Littoral* (nº 9, 1983).

Au moment où la publication des quatre volumes de *Dits et écrits* conduit à réévaluer la portée et la signification de l'œuvre de Foucault dix ans après sa mort, la lecture de « Qu'est-ce qu'un auteur ? » vient troubler l'entreprise. Celle-ci suppose, en effet, qu'un certain nombre de textes, et pas d'autres, soient considérés comme formant une « œuvre », que cette œuvre puisse être assignée à un « auteur » dont le nom propre (« Foucault ») renvoie à un individu particulier, doté d'une biographie singulière, et que, à partir de la lecture de ce texte premier (« l'œuvre de Foucault »), il soit légitime de produire un autre discours, qualifié de « commentaire ». Or, après la conférence de 1969, ces trois opérations ne sont plus ni évidentes ni immédiates.

Foucault leur a ôté leur universalité supposée en marquant leur historicité. Ainsi, il précise les conditions historiques qui font émerger le nom propre comme catégorie fondamentale de l'assignation et de la désignation des discours (ce qu'il nomme la « fonction-auteur »), et invite à s'interroger sur les raisons – l'appropriation pénale des discours, la formulation du concept de propriété littéraire – et sur les effets d'une telle caractérisation. Celle-ci doit garantir l'unité de l'œuvre en la rapportant à un foyer unique d'expression ; résoudre les contradictions entre les textes d'un même « auteur » en les expliquant par sa trajectoire biographique ; établir, grâce à la médiation de l'individu inscrit dans son temps, une possible relation entre l'œuvre et le monde social.

Le premier défi lancé par Foucault à ses lecteurs tient à cet ensemble de constats qui fissurent les principes d'intelligibilité et d'interprétation spontanément appliqués à toute œuvre – y compris la sienne. Est ainsi créée une vertigineuse tension où toute lecture d'un texte de Foucault est toujours, dans le même temps, mise en question de cette lecture et des concepts ordinaires qui la fondent.

Contre lui-même

Mais il y a plus. Tout le projet d'analyse critique et historique des discours est, en effet, fondé sur une récusation explicite, terme à terme, des notions classiquement maniées par l'histoire des idées. Le postulat de l'unité et de la cohérence de l'œuvre, la mise en évidence de l'originalité créatrice, le primat accordé au sens sont autant de catégories contre lesquelles se construit une démarche autre. Celle-ci s'attache aux règles de formation des objets, des concepts ou des théories, et reconstruit les systèmes de régularités qui commandent, dans leur discontinuité et leurs différences, les pratiques discursives. C'est là l'intention même de la description « archéologique » des discours, même si Foucault, dans un entretien de 1969, avoue sa gêne vis-à-vis de la notion d'archéologie, par ailleurs si fortement revendiquée. Dans la mesure où elle peut impliquer l'idée d'un commencement fondateur et la recherche de relations profondes et cachées, elle risque de faire mal entendre un projet qui vise à *« rendre visible ce qui n'est invisible que d'être trop à la surface des choses »*.

TUDOR BANUS

De là une question difficile : à quelles conditions est-il possible de produire une lecture foucaldienne de Foucault ? Peut-on commenter son travail en usant des catégories mêmes qu'il considérait comme inaptes pour rendre compte adéquatement des discours mais qui demeurent les plus immédiatement mobilisables pour désigner et interpréter un texte, une œuvre ou un auteur ? Ou bien faut-il soumettre son œuvre aux procédures de l'analyse critique et généalogique qu'il propose et, du coup, annuler ce qui permet d'en assurer l'unicité et la singularité ?

Foucault a lui-même accepté, ou souhaité, une telle lecture. Dans la préface à l'édition anglaise des *Mots et les Choses*, rejetant avec véhémence la qualification de son travail comme « structuraliste », il ajoute : *« Il me siérait mal – à moi plus qu'à tout autre – de prétendre que mon discours est indépendant de conditions et de règles dont je suis, pour une bonne part, inconscient, et qui déterminent les autres travaux effectués aujourd'hui. »* Et, dans les dernières lignes de « Qu'est-ce qu'un auteur ? », il dessine le possible effacement de la « fonction-auteur » : *« Il ne paraît pas indispensable, loin de là, que la fonction-auteur demeure constante dans sa forme, dans sa complexité, et même dans son existence. On peut imaginer une culture où les discours circuleraient et seraient reçus sans que la fonction-auteur apparaisse jamais. Tous les discours, quels que soient leur statut, leur forme, leur valeur, et quel que soit le traitement qu'on leur fait subir, se dérouleraient dans l'anonymat du murmure. »*

Donc, lire Foucault contre Foucault en restant fidèle aux catégories de l'histoire des idées, *« ce vieux sol usé jusqu'à la misère »* ? Ou le lire comme il lisait les autres, mais au risque de le perdre ? Foucault était sûrement ravi d'avoir fabriqué cette *« petite (et odieuse peut-être) machinerie »* qui insinue l'inquiétude au sein même du commentaire qui prétend dire le sens et la portée de son œuvre. Dans ce bon tour, comment ne pas entendre, métallique et fulgurant, le rire de Michel Foucault ?

Pour l'historien, ce rire résonne avec un mordant tout particulier. Dans l'un des rares textes explicitement et exclusivement consacré à l'œuvre de Nietzsche («Nietzsche, la généalogie, l'histoire », 1971), Foucault mène une critique dévastatrice de l'une des notions les plus chères à l'histoire : celle d'origine. Parce qu'elle justifie une quête sans fin des commencements, parce qu'elle annule l'originalité de l'événement, présent avant même son avènement, la catégorie masque, tout à la fois, la discontinuité radicale des surgissements et les discordances qui séparent les différentes séries de discours ou de pratiques. Lorsqu'elle succombe à la *« chimère de l'origine »*, l'histoire charrie plusieurs présupposés : que chaque moment historique est une totalité homogène, dotée d'une signification unique, exprimée dans chacune des formes qui la réalisent ; que le devenir historique est organisé comme une continuité idéale et nécessaire ; que les faits s'enchaînent dans une série ininterrompue de causalités.

Pour Foucault, c'est justement de ces notions classiques – totalité, continuité, causalité – que la « généalogie » doit se déprendre pour comprendre les écarts, les discontinuités, les transformations. Dans plusieurs textes publiés entre 1968 et 1970, il prend appui sur le *« travail effectif des historiens »*, caractérisé par *« une mise en jeu systématique du discontinu »*, pour proposer une rupture radicale avec l'histoire telle que l'imagine ou la sacralise la philosophie – une histoire qui est, indissociablement, *« discours du continu »* et affirmation que la conscience est *« le sujet originaire de tout savoir et de toute pratique »*.

Contre cette histoire *« comme on n'en fait plus »* (ou comme on ne devrait plus en faire), la pratique des historiens construit des séries multiples, articulées, commandées par des conditions de possibilité et des principes de régularité spécifiques. Une telle démarche ne signifie pas une relégation de l'événement, de même que la préférence donnée à la longue durée n'implique pas l'identification de structures immobiles. Tout au contraire, c'est la construction de séries homogènes et distinctes qui permet de repérer les surgissements et de marquer les discontinuités qui sont l'objet même de l'histoire « effective » telle que la définit Nietzsche.

Découpages singuliers

Après Foucault, il est devenu impossible de considérer les objets historiques comme des « objets naturels », comme des catégories universelles dont il s'agirait de repérer les diverses variations historiques – qu'elles aient pour nom «folie », « médecine », « Etat », « sexualité » ou « auteur ». Derrière l'inertie du vocabulaire, il faut reconnaître des découpages singuliers, des distributions spécifiques, produites par les pratiques différenciées qui construisent des figures, du savoir ou du pouvoir, irréductibles les unes aux autres. Comme l'écrit Paul Veyne : *« Dans ce monde, on ne joue pas aux échecs avec des figures éternelles, le roi, le fou : les figures sont ce que les configurations successives sur l'échiquier font d'elles* (1). »

Déplacer ainsi la définition même des objets conduit, nécessairement, à poser comme centrale la relation entre pratiques discursives et systèmes non discursifs. Contre l'enrôlement de Foucault par le *linguistic turn* américain, il faut rappeler que cette distinction fonde tout son travail, depuis les premiers livres. Dans un entretien publié dans *la Presse de Tunisie* en 1971, il revient ainsi sur l'*Histoire de la folie* et le système d'exclusion des fous : *« D'un côté, vous avez des institutions, des pratiques, des sortes d'habitudes (...) et on a toutes les difficultés du monde à retrouver justement les formes, les règles de ces habitudes qui n'avaient pas laissé de traces parce qu'elles ne se formulaient pas. Elles étaient sans énoncés. Et, d'un autre côté, ces institutions, ces pratiques de la folie étaient tout de même jusqu'à un certain point liées et soutenues par un discours philosophique, religieux et juridique, médical surtout. »*

Le Foucault des *Mots et les Choses* ou de *l'Archéologie du savoir* s'est intéressé aux règles de formation des discours ; le Foucault des derniers livres, aux *« institutions et aux pratiques, à ces choses en quelque sorte en dessous du dicible »*. L'écriture analytique rencontre là son plus grand défi, ainsi formulé par Michel de Certeau dans son commentaire *de Surveiller et punir* : *« L'opération théorique se retrouve soudain à l'extrémité de son terrain normal, telle une voiture parvenue au bord de la falaise. Au-delà, il n'y a plus que la mer. Foucault travaille au bord de la falaise, essayant d'inventer un discours pour traiter des pratiques non discursives (2). »*

« Au bord de la falaise » : l'image est belle. Elle désigne avec acuité le lieu d'un travail qui demeure un appui secourable pour tous ceux qui tentent de retrouver la « raison » (ou les déraisons) des pratiques dans l'ordre du discours.

Roger Chartier

(1) « Foucault révolutionne l'histoire », de Paul Veyne, dans *Comment on écrit l'histoire*, Editions du Seuil, 1978.

(2) « Microtechniques et discours panoptique : un quiproquo », de Michel de Certeau, dans *Histoire et psychanalyse entre science et fiction*, Gallimard, 1987, pp. 37-65.

Les visages de Michel Foucault

Suite de la page I

Erreur de parcours, optique faussée. Regrouper par genre des expressions figées, les classer sous les étiquettes «visages littéraires », « militants » (ou bien « historien », « philosophe », voire « journaliste », ou encore « professeur »), c'est se condamner à passer à côté de ce qui peut faire l'intérêt de ces volumes : le mouvement. Foucault ne cesse d'évoluer, de devenir autre, de dissocier son identité. Un texte d'octobre 1982, publié seulement en 1988, l'exprime très simplement : *« Ce qui fait l'intérêt principal de la vie et du travail est qu'ils vous permettent de devenir quelqu'un de différent de ce que vous étiez au départ. »*

Les visages de Foucault ne peuvent donc coïncider ni avec des millésimes ni avec des textes. Un seul entretien peut engendrer plusieurs visages, ou faire passer de l'un à l'autre. Ils ne correspondent pas seulement aux traits d'un caractère ou d'une époque. Ces visages expriment des rapports de force. Ils résultent toujours d'une sorte de guerre, qui oppose les uns aux autres des énoncés, des formes de savoirs et de pouvoirs, des dispositifs de discours et d'action. La ligne de front n'est pas fixe. C'est pourquoi Foucault refuse d'être responsable à perpétuité d'un sens immobile de ses travaux : *« Il faut souligner que je ne souscris pas sans restriction à ce que j'ai dit dans mes livres. »* Le gigantesque kaléidoscope constitué par ces quatre volumes permet de saisir sur le vif la diversité des registres où Foucault mène ses combats. Pour et contre la philosophie, par exemple.

Le militant d'après mai 68, celui qui préfère l'action à l'écriture, n'est pas tendre pour la philosophie telle qu'elle se pratique, effectivement, à l'Université : *« Elle n'est plus qu'une vague petite discipline universitaire, dans laquelle des gens parlent de la totalité de l'entité, de l'« écriture », de la « matérialité du signifiant » et d'autres choses semblables. »* Cette déclaration n'annule pas celles de Foucault professeur de philosophie à l'université de Vincennes, défendant la pratique de la philosophie comme exercice de la liberté, ou la définissant comme un « diagnostic du présent ». Les dernières années de sa vie, Foucault se rapproche de la conception antique de la philosophie comme « exercice spirituel », telle que Pierre Hadot, son collègue au Collège de France, en a reconstitué l'existence. A chaque fois, il se situe dans une lutte déterminée, pas dans le ciel des vérités éternelles.

Plaisir de mort

Le combattant a le sens de la formule. L'humanisme ? *« La petite prostituée de toute la pensée, de toute la culture, de toute la morale, de toute la politique des vingt dernières années »* (entretien paru en italien en 1967). Le structuralisme de Foucault, une invention de Piaget ? *« Je ne le crois guère, il n'en est pas capable, le pauvre. Il n'a jamais rien inventé. »* L'humour aussi – on ne l'a pas assez remarqué dans ses livres – fait partie de sa panoplie. Dans le nº 1 du journal homosexuel *le Gai Pied*, le 1er avril 1979, l'ironiste avertit : *« Il ne faut pas abandonner le suicide à des gens malheureux qui risquent de le gâcher et d'en faire une misère. »* Cette voix parlant de la mort comme d'*« un plaisir si simple »* a la gravité des grands rires.

D'autres parcours, dans cette masse de textes, croiseraient bien des visages encore. Celui d'un adversaire de la psychologie faisant temporairement alliance avec les freudiens, celui d'un ennemi de la psychanalyse, celui d'un défenseur enthousiaste des premières heures de la République islamique de Khomeiny, celui d'un défenseur des libertés, celui d'un critique sarcastique de l'enseignement, celui d'un grand professeur, etc. Les excès de Foucault, son intelligence, son style, sa démarche d'homme libre, tout cela aujourd'hui nous manque. L'édition de l'intégralité des publications qu'il avait laissées dispersées est donc à saluer. Sans taire toutefois que cette vaste entreprise comporte quelques conséquences paradoxales.

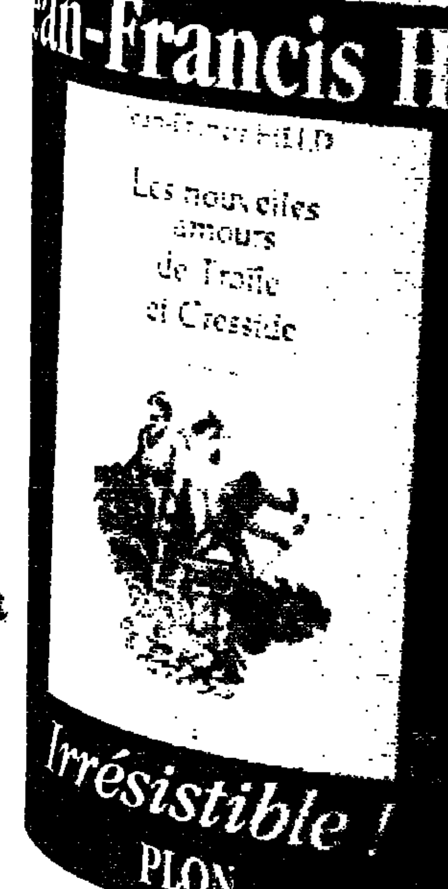
Cette édition obéit à un principe de précision : les textes sont classés par ordre chronologique, ils ont été établis mot par mot, traduits quand l'original n'existait qu'en langue étrangère, annotés, pourvus de cinq index. Rien n'a été négligé pour satisfaire aux exigences d'une publication rigoureuse. Le premier paradoxe est de voir un tel luxe de méticulosité dépensé pour des textes qui, pour la plupart, ne sont que l'écume des livres et les pourtours des vrais travaux. L'application du principe de précision conduit à quelques étrangetés pour certains fragments dont il est difficile de penser que Foucault, ou qui que ce soit, ait pu leur prêter grand intérêt. Mais tout doit figurer dans ces *Dits et Ecrits*.

Car la précision s'accompagne du rassemblement exhaustif, deuxième principe directeur de ces milliers de pages. Les livres mis à part, pas une ligne relue par Foucault et publiée sous son nom ne manque à l'appel, même quand il ne s'agit que de quelques répliques dans une table ronde ou d'une réponse à une interview express. D'où une autre conséquence paradoxale : ce regroupement produit un « effet d'œuvre », alors que les responsables de cette édition, fidèles à la méfiance de Foucault envers l'idée d'œuvre, s'en défendent.

En fin de compte, on peut se demander si Daniel Defert et François Ewald, en établissant cette édition des *Dits et Ecrits* de Michel Foucault, ne sont pas, en un sens, victimes de leur fidélité. Fidèles à la volonté de Foucault, ils se sont refusés à publier le moindre posthume « véritable », c'est-à-dire inédit. Fidèles à la mémoire de Foucault et à la diffusion de ses analyses, ils ont voulu, malgré tout, lui élever un monument éditorial.

Roger-Pol Droit

★ A signaler également *Michel Foucault, les jeux de la vérité et du pouvoir*, un ouvrage collectif sous la direction d'Alain Brossat, qui scrute pour la première fois la pertinence des outils fournis notamment par *Surveiller et punir* pour l'analyse de l'histoire des pays de l'Est, avec la participation de chercheurs d'Europe de l'Est (Presses universitaires de Nancy, 242 p., 140 F). D'autre part, *la Volonté de savoir*, tome I de *l'Histoire de la sexualité*, sera réédité en novembre chez Gallimard dans la collection de poche « Tel ».



MICHEL FOUCAULT

Vu par un jeune philosophe

Une pensée du sujet

L'actualité de Foucault pourrait bien tenir à la dimension éthique de sa pensée. Cet aspect peut paraître tardif. Il ne s'agit pas de prétendre que Foucault fit longtemps fausse route, avant, fils prodigue de la philosophie, de retourner au bercail salvateur du sujet, de la morale, et des Grecs. Lui-même préférait raconter les choses ainsi : de l'*Histoire de la folie* jusqu'à *la Volonté de savoir* fut tentée une histoire des constitutions externes du sujet. Ce que les philosophes dénonceraient comme le positivisme de Foucault : montrer l'intériorité du sujet façonnée par l'extériorité des choses. Mais l'expérience que nous faisons de nous-mêmes ne s'épuise pas tout entière dans l'intériorisation de sujets vrais constitués ailleurs.

Sans doute le tournant s'est-il pris autour du problème de l'aveu. Dans l'aveu, un sujet affirme une vérité à propos de lui-même, vérité qui l'engage entièrement et transforme, aux yeux des autres comme en lui-même, son mode d'être. Et c'est comme si Foucault trouvait enfin le moyen de contourner le sujet transcendantal, donateur de sens, le sujet philosophique, autrement qu'en le dénonçant comme un simple produit. Ce qui sembla essentiel à Foucault dans la pratique de l'aveu, c'est que la production d'une vérité sur le sujet est assurée par le sujet lui-même, lequel simultanément se constitue comme sujet.

Cette pensée d'une auto-production du sujet dans l'acte qui l'amène à reconnaître la vérité de son être, voilà qui ouvre enfin la dimension éthique. Le sujet éthique n'est pas donné, mais se donne à lui-même par une série de pratiques, de techniques historiquement situées, se constitue dans un rapport à soi comme tâche. Et le sujet moral, immédiatement accordé à la Loi, ne constituerait jamais qu'une possibilité éthique, parmi d'autres, de subjectivation. On pourrait bien appeler « morale » cette pratique de soi par laquelle je me constitue comme responsable de mes actes en vertu d'un déchiffrement de ce sujet qu'en vérité je suis, et qui se dérobe pourtant à la conscience immédiate de mes actes.

Herméneutique du sujet concupiscent altéré par le péché de chair, herméneutique de l'intention morale troublée par une sensibilité dévorante, herméneutique du sujet de désir structuré par le drame familial : une même subjectivation s'opère par un travail du vrai. La formule de constitution du sujet moral est assez générale, on le voit, pour permettre de réunir les pratiques de direction de conscience dans les premiers monastères chrétiens, une partie de l'édifice kantien, et jusqu'à la psychanalyse qui, reconduisant décidément le procès de subjectivation morale, continue à nous masquer d'autres possibilités éthiques.

Ni sceptique ni dandy

Et rien n'est plus déplacé alors que de présenter l'esthétique de l'existence, le souci de soi, la culture de soi (tous ces thèmes, enfin, par lesquels Foucault tentait simplement de caractériser des modes de subjectivation historiquement antérieurs à la constitution morale du sujet) comme l'illustration dangereuse de ce néo-individualisme contemporain dont on aimerait bien nous faire croire qu'il est l'unique alternative à la morale des valeurs universelles. Mais ce n'est certes pas en faisant de Foucault le dangereux représentant d'un nihilisme sombrant dans le dandysme des valeurs qu'on comblera ce vide qu'il a voulu creuser autour de la morale de la Loi, en la décrivant comme une possibilité historique déterminée de se construire comme sujet. Entre le sujet porteur d'une universelle raison et l'affirmation exacerbée de l'individualité, toujours menacée par la banalité extrême des désirs, il semble que Foucault traçait la voie éthique, celle d'un travail sur soi, d'un souci de soi, et *qui inclurait* l'autre dans son accomplissement. On voudrait réactiver la morale pour nous réapprendre que nous sommes, déjà depuis toujours, et bien en-deçà de l'expérience, sujets de droits inaliénables. Et c'est comme si l'on disait : *« Surtout, ne vous occupez pas de vous-mêmes, car votre honnêteté, votre sexualité bien gérée, votre soumission aux lois de la cité (espèces concrètes de la Loi universelle de Raison) suffisent. Soyez assurés que par là vous participez d'une humanité morale dont nous tenons par-devers nous la fondation transcendantale. Occupez-vous de tout, sauf de vous-mêmes, car vous vous devancez infiniment. »*

L'éthique, au contraire, tient tout entière dans le patient labeur de se faire sujet. Souffre-t-on vraiment de l'absence de valeurs fondamentales et reconnues telles, ou de ne plus savoir nous soucier de nous-mêmes ? Peut-être, la fascination des richesses et des images, avant de risquer d'entraîner les valeurs dans un relativisme désespéré, nous prive-t-elle surtout d'un rapport à soi constitutif d'une identité conquise. Ceux qui dénonceront l'égoïsme feignent simplement de croire qu'on ne saurait rien tirer de soi que des satisfactions faciles, et oublient que le souci de soi est une pédagogie. Pour une génération, à venir ou présente, qui sait se refuser aux prestiges aussi bien d'un néo-kantisme à peu de frais répété que d'un nietzschéisme décadent de la spontanéité, Foucault aura bien pu représenter cela : une pensée qui nous redonne le goût de conquérir notre identité éthique.

Frédéric Gros

▶ **Séminaire Foucault à l'Ecole normale supérieure (Ulm).**



Vu des Etats-Unis

Avec la révolution des mœurs

Il suffit d'entrer dans n'importe quelle librairie universitaire, de Boston à San-Francisco, pour s'en rendre compte : loin devant Jacques Derrida et Jean-François Lyotard, Michel Foucault occupe la première place du tiercé des intellectuels français qui, depuis vingt ans, ont percé aux Etats-Unis.

Non seulement tous ses livres sont traduits, mais le public américain dispose depuis plusieurs années de recueils regroupant nombre d'entretiens qui étaient devenus introuvables en France. Si elles ne prétendent pas à l'exhaustivité, ces anthologies n'en sont pas moins fort lues (1).

S'y ajoutent trois biographies : celles de Didier Eribon et de David Macey, mais aussi – précédée d'un parfum de scandale – celle de James Miller. Sans parler des multiples ouvrages consacrés à la pensée de Foucault, depuis les travaux d'Hubert Dreyfus et Paul Rabinow jusqu'à une toute récente bande dessinée, *Foucault pour débutants* (2), qui s'efforce – non sans mal – de traduire en images amusantes la vie et l'œuvre du maître...

Cette abondante littérature n'est pourtant pas là où on la cherche, autrement dit sur le rayon « philosophie ». Elle se trouve regroupée – comme les publications de l'Ecole de Francfort – dans une section à part, fréquemment baptisée « critique de la culture » ou « théorie sociale ». De même, dans les grandes universités, ce sont les départements d'études culturelles ou sociologiques, et non les départements de philosophie, qui proposent des cours sur Foucault.

Les jeunes étudiants qui se passionnent pour lui ne s'arrêtent guère à son épistémologie, ni même à ses réflexion sur le langage. Ils le lisent avant tout sous un angle politique. Ils saluent en lui le pape de la «post-modernité » – c'est-à-dire, en termes clairs, un théoricien de la libération. Et, d'abord, de la libération sexuelle.

Féministes et militants de la cause homosexuelle, gays et lesbiennes, constituent donc une grande partie de son public. Dans une société durablement marquée par l'empreinte du puritanisme, dans un pays où le problème des droits des « minorités » est plus que jamais à l'ordre du jour, la pensée de Foucault apparaît comme une arme au service de la révolution des mœurs d'où est soigneusement exclue toute référence au marxisme ou à l'économie.

Foucault, lui-même – qui n'employait jamais le mot « libération » sans de fortes réserves – aurait-il approuvé une telle récupération ? Rien n'est moins sûr, mais lorsque les penseurs sont morts et que leurs écrits font le tour du monde, de semblables dérives sont pratiquement inévitables.

Christian Delacampagne

(1) Voir par exemple : *Michel Foucault, Interviews (1977-1984)*, textes réunis par Lawrence Kritzman, Routledge 1988.

(2) Editions Writers and Readers, 1993.



Vu d'Allemagne

Un « classique »

En Allemagne, la discussion au sujet de Foucault s'est centrée très tôt sur des questions d'épistémologie et d'histoire. Ses adversaires l'ont tout de suite qualifié de « structuraliste », fausse interprétation qu'il récuse dans la préface à l'édition allemande de *les Mots et les Choses*. Jusqu'aux années 80, la controverse venait de ce que la terminologie de Foucault ne correspondait à aucune tradition philosophique allemande.

La tradition herméneutique a cru comprendre que Foucault en voulait au concept d'« individu », tel que la conscience transcendantale l'avait constitué. La tradition néo-marxiste, de son côté, a considéré avec stupeur une pensée politique dépourvue de fondation systématique de la sociabilité de l'homme. Et ces années « de lecture critique » ont laissé des traces, même si les textes de Manfred Frank, Jürgen Habermas et Axel Honneth n'ont pu empêcher d'autres approches de Foucault, qui ont moins visé à discuter le travail du philosophe français qu'à le continuer.

Parmi ceux-ci, on trouve aujourd'hui ceux qui s'inspirent d'abord de « l'éthique » de Foucault, c'est-à-dire de sa problématisation éthique de l'homme fondée sur les écrits de l'Antiquité. On doit en particulier à Wilhelm Schmid une réflexion sur « le nouvel art de vivre », qui est à la fois une exégèse de Foucault historien de la sexualité, et un brillant essai philosophique. D'autre part, la méthode de Foucault – « écrire à partir des archives » – a également trouvé des échos, notamment parmi ceux qui réfléchissent sur l'histoire des médias. Ainsi les recherches de Kittler sur les conditions matérielles de la production littéraire n'ont-elles pas manqué, par exemple, d'intégrer un « effet Foucault ». Et, à côté de ces prolongements visibles, de nombreux travaux entreprennent, dans les disciplines les plus variées, de décrire, d'analyser et de critiquer les « systèmes de pensée » dans la voie tracée par Foucault.

Il semble donc qu'on puisse dire, dix ans après la mort du philosophe, que la réfutation de Foucault n'est plus d'actualité, en Allemagne. Pas plus d'ailleurs que sa vénération. Des études spécialisées se consacrent à différents aspects de son œuvre. Les philosophes en perdent le monopole. Le mot « archéologie » apparaît, ici ou là, dans les sous-titres des livres de sciences humaines et sociales. Foucault est devenu classique. Il opère maintenant subrepticement.

Ulrich Johannes Schneider



Vies parallèles

MICHEL FOUCAULT ET SES CONTEMPORAINS
de Didier Eribon.
Fayard, 370 p., 140 F.
(En librairie le 3 octobre).
MICHEL FOUCAULT
(The lives of Michel Foucault)
de David Macey.
Traduit de l'anglais
par Pierre-Emmanuel Dauzat
Gallimard, 576 p., 195 F.
(En librairie le 4 octobre).

« Va falloir que je l'engueule sérieusement un de ces jours. Il a donné des interviews déconnantes sur Marx ces derniers temps. Mais je l'aime bien. » Louis Althusser parle en ces termes de Foucault dans une lettre d'août 1966 à une amie italienne. D'autres n'ont pas sa bonhomie. Après *les Mots et les Choses,* les revues communistes accusent l'auteur de nier l'Histoire et de supprimer l'espoir en refusant l'homme. Sartre n'est pas en reste. Il voit dans le travail de Foucault *« une tentative pour constituer une idéologie nouvelle, le dernier barrage que la bourgeoisie puisse encore dresser contre Marx ». « Je crois Foucault poussiéreux comme tout »,* déclare Simone de Beauvoir dans un entretien avec Jacqueline Piatier, publié dans *le Monde* du 23 décembre 1966, avant de conclure : « Les Mots et les Choses *est pour la bourgeoisie technocratique un instrument des plus utiles. D'où le succès du livre, pourtant ennuyeux et inutile. »*

Ces amabilités, et quelques autres, font le charme du dernier livre de Didier Eribon. Sa biographie de Michel Foucault, parue chez Flammarion en 1989, avec pas moins de seize traductions à ce jour, est devenue un ouvrage indispensable. Avec ce nouveau volume, le journaliste du *Nouvel Observateur* répond aux objections qui lui ont été adressées, attaque Ferry et Renaut à propos de *la Pensée 68,* apporte à son travail quelques correctifs, et, surtout, de nombreux compléments. Il éclaire, en particulier, la longue relation d'admiration et d'amitié que Foucault entretint avec Dumézil. Barthes, Lacan, Habermas, Althusser – entre autres – sont également approchés sous l'angle de leurs rapports avec les trajectoires de Foucault. Ainsi se dessinent, à petites touches, les éléments principaux d'un tableau de la vie intellectuelle française au cours de ces dernières décennies.

Cet arrière-plan est absent des deux récentes biographies américaines, qui se limitent presque uniquement aux faits et gestes de Foucault. En attendant la traduction de *The Passion of Michel Foucault,* de James Miller, prévue chez Plon, l'ouvrage de David Macey, paru l'an dernier aux Etats-Unis, est édité par Gallimard. Malgré une traduction discutable, cet ouvrage peut se lire comme une honnête présentation de l'essentiel des événements personnels de la vie du philosophe. Ce ne sont peut-être pas les plus importants.

R.-P. D.

LE FEUILLETON

Pierre Lepape

Pièces d'anonymat

MICHEL FOUCAULT est une sorte de médecin qui ne cesse, dans un grand rire rageur, de diagnostiquer la fin, l'effacement, l'obsolescence. La fin de Dieu et donc la fin de l'Homme, la fin de la philosophie – *« La philosophie est déjà abolie. Elle n'est plus qu'une vague petite discipline universitaire »* –, la fin de la littérature – *« Blanchot est le dernier écrivain. La littérature a regagné l'espace de la circulation sociale et de la consommation »* –, la fin de l'auteur et la fin même de sa propre œuvre – *« Tout ce que j'ai dit dans le passé est absolument sans importance. On écrit quelque chose quand on l'a déjà fortement usé dans sa tête ; la pensée exsangue, on l'écrit, voilà. »*

Mais, comme malgré lui, l'œuvre de Foucault *existe bel et bien, singulière émanation d'un* sujet écrivant, trace insistante, inoubliable, d'une vie particulière autant que de l'histoire des idées. Et il en était si conscient qu'il a lui-même soigneusement tracé les limites qu'il désirait lui assigner : pas les notes de blanchisseuses, pas les brouillons ni la correspondance privée, pas les plans ni les fiches de lecture, pas les manuscrits abandonnés dans les tiroirs, mais davantage que les seuls livres publiés sous sa signature : tout ce qu'il a, au cours de sa vie, décidé de livrer au public. Ecartés de son intimité comme de la fabrique de ses idées et des secrets de sa production, nous voilà *invités à l'analyser dans les diverses postures* de sa *fonction* d'auteur.

CET homme qui fait fonction d'auteur est-il écrivain ? Il se méfie de ce qui pourrait être, encore, une illusion, un retour subreptice de ce vieux primat du *sujet* dont il traque tous les symptômes. Pour mieux s'en défendre, il rêve d'une langue inédite qui se situerait entre les métaphores des poètes et le pur formalisme des savants, entre le plaisir des mots et *« la sécheresse et le désespoir de l'idée »*, du côté du discours neutre des objets, *débarrassé de la complicité et de tout cousinage* affectif, *« comme absorbé entièrement par l'extérieur »*. Il ne cesse, en fait, d'hésiter dans la recherche de cette voix juste. En août 1964, il écrit : *« J'ai comme l'impression que j'approche de la reconversion vers la non-écriture totale. Ce qui me libérera bien. »* Mais il n'ira heureusement jamais jusqu'au bout de cette libération ; l'écriture le tient, davantage qu'il ne tient à elle : *« Je voudrais écrire,* dira-t-il plus tard, *de telle manière que les gens, en lisant, éprouvent une espèce de plaisir physique. Je dirais presque que c'est la politesse de celui qui écrit. »*

Le plaisir de la langue ne s'exerce pourtant jamais totalement chez Foucault hormis dans des intermèdes, des parenthèses ou des fables qui interviennent comme les gravures dans les livres anciens pour jouer avec le texte qui leur fait face. Ainsi les célèbres pages sur *Don Quichotte dans les Mots et les Choses qui projettent* sur le livre une lumière baroque ; ainsi sur les immenses dunes de discours déposées dans ces *Dits et Ecrits,* quelques pages heureuses consacrées, à plusieurs reprises et à des années de distance, aux livres de Raymond Roussel. Mais ces moments sont rares : *« Je suis assez peu capable de plaisir. J'ai une incapacité profonde à prendre du plaisir. »*

Le travail de l'intellectuel n'est pas une partie de plaisir, ni dans ses méthodes, ni dans ses buts. Gris, patient, documentaire, *« méticuleux »* – Foucault aime ce mot qui revient *sans cesse sous sa plume* –, voilà les adjectifs qui conviennent à la pratique scientifique telle qu'il l'a construite. Une activité accumulatrice de lecteur qui écrase le moment de la parole et de l'écriture. D'où, peut-être, au-delà ou *en deçà des élaborations théoriques*, ce sentiment de ne jamais écrire, de ne jamais penser qu'à l'intérieur du discours des autres, dans le flux d'un déjà-dit, d'un déjà-pensé potentiel que Foucault appelle la configuration épistémologique *d'une époque. D'où, à l'inverse, cette fascina*tion pour ces écrivains de l'extrême qui *« mettent le feu aux bibliothèques »,* abolissent le Livre en écrivant leurs livres.

Au moins, au bout de ces harassantes plongées dans l'archive, de ce minutieux travail d'analyse et de théorisation qui permet la mise en ordre de ces matériaux, touche-t-on à ce que le sens commun suppose être un bonheur de savoir ? *Pas même : « Le savoir n'est pas fait pour consoler : il déçoit, il inquiète, incise, blesse. »* Pauvres naïfs, nous pensons encore, comme les hommes des Lumières, que la raison permet de connaître, de faire des progrès et progresser, marcher vers le bonheur. Foucault a renvoyé tout ça au rayon des rêveries inutiles, après d'autres, il est vrai, mais avec sauvagerie : *« Si l'homme ne peut pas être heureux, à quoi bon nous préoccuper de la question de son bonheur ? »* Le bonheur ne mérite pas d'être un problème théorique, il est sorti du champ. Passons aux choses sérieuses.

La littérature n'a pas survécu, on s'en doute, à une telle déqualification. La sensualité de Barthes, cette manière *qu'il avait* d'aimer la langue pour elle-même, dans sa *matière, ses jeux, ses glissements, ses excès et* ses débordements, permettaient encore à ses analyses structurales de dessiner un bonheur du texte. Rien de tel chez Foucault. Ce qui l'intéresse dans la littérature, c'est l'idée seule, la manière dont des écrivains poussent à *la limite* les problématiques de la folie – Hölderlin, *Artaud –, du sexe – Sade, Bataille* – ou de la langue – Mallarmé, Blanchot. *« Ce n'est pas de la philosophie, ce n'est pas de la littérature, ce ne sont pas des essais, c'est la pensée en train de se parler. »*

Le reste, dit Foucault, c'est de l'institution. Les Grands Ecrivains, les Grands Textes, la Grande Philosophie ne sont que des objets rituels, sacralisés, appropriés, intégrés à l'ordre du discours. Ils sont l'envers autorisé, permis, magnifié, de l'interdit et de l'exclusion qui frappent les discours dominés, *asservis, disqualifiés,* cette langue proliférante, souterraine, dangereuse que la *discipline* – qu'elle se nomme science, littérature, rationalité ou naturel – a pour fonction de contraindre et de restreindre. *« En revanche, tout ce qui peut échapper à cela, le discours anonyme, le discours de tous les jours, toutes ces paroles écrasées, refusées par l'institution ou écartées par le temps, ce que les fous disent depuis des siècles dans le fond des asiles, ce que les ouvriers n'ont cessé de dire, de clamer, de crier, depuis que le prolétariat existe comme classe, ce langage transitoire et obstiné qui n'a jamais franchi les limites de l'institution littéraire, de l'institution de l'écriture, c'est ce langage-là qui m'intéresse de plus en plus. »*

On ne sait jamais trop, au fond, si Foucault constate et décrit l'anonymat croissant de nos sociétés urbaines – dont le vedettariat, y *compris* intellectuel, la disparition du sujet par survalorisation sont une manifestation –, s'il en souhaite l'accomplissement, ou s'il le ressent comme une souffrance. Sans doute y a-t-il de tout cela à la fois ; l'extrême intelligence de Foucault, son habileté *diabolique à manier* les concepts lui permettent à chaque instant, et *sous les apparences* de la plus grande clarté rationnelle, de brouiller les pistes, de manipuler les signes, de jouer de la distance et de l'ironie, de changer le mal de vivre en ivresse des idées.

LA volonté d'anonymat – perdre *son nom propre,* pas sa singularité – peut être aussi la marque d'un fol orgueil. La pensée anonyme, le savoir sans sujet, la théorie sans identité sont aussi les attributs traditionnels de Dieu. Foucault ne pousse pas aussi loin l'analogie, mais s'il *affirme que l'auteur n'existe pas,* il relève l'existence dans l'histoire des idées d'« instaurateurs de discours » ou de « fondateurs de discursivité ». A la différence des « auteurs », ils n'écrivent pas que leur propre texte mais aussi *« la possibilité et la règle de formation d'autres textes »*. Ainsi de Marx, de Freud, devenus des sortes de noms *communs, par richesse de postérité pourrait-on* dire. Ainsi, en littérature, de Bataille : *« Nous devons à Bataille une grande part du moment où nous sommes ; mais ce qui reste à faire, à penser et à dire, cela sans doute lui est dû encore et le sera longtemps. »*

N'est-ce pas aussi, malgré la modestie d'artisan de sa formulation, la place que s'assigne Foucault : *« Tous mes livres des petites boîtes à outils. Si les gens veulent bien les ouvrir, se servir de telle phrase, telle idée, telle analyse comme d'un tournevis ou d'un desserre-boulon, pour court-circuiter, disqualifier, casser les systèmes de pouvoir, y compris éventuellement ceux-là mêmes dont mes livres sont issus... eh bien tant mieux. »*

Le tourbillon américain

Nelcya Delanoë donne l'histoire d'un lieu de rêve, l'American Center, qui fut, dans les années 60 et 70 à Paris, la tête de pont de la contre-culture

LE RASPAIL VERT
L'American Center à Paris (1934-1994)
Une histoire des avant-gardes franco-américaines
de Nelcya Delanoë.
Seghers, 272 p., 349 F.

Vous passiez une porte étroite ménagée dans un long mur bas, vous pénétriez, en pleine ville, dans un jardin inespéré, vous gravissiez cinq ou six marches d'une villa coloniale sous un grand cèdre planté par Chateaubriand, et vous entriez dans un songe éveillé, une enclave non tant de l'Amérique puissante de ses armes, de ses rêves politiques, mais une Amérique désirée comme l'ailleurs de votre vie : l'American Center. *« Je me souviens qu'au Centre, Brion Gysin et Ian Sommerville montèrent un spectacle avec des diapositives. Brion, dans une djellabah large comme ses bras étendus, se faisait projeter sur lui une photographie de lui-même entièrement nu, puis,* presto, *il saluait jusqu'à terre, faisant voler en éclats l'effet d'identité. »* C'est William S. Burroughs qui se souvient ainsi. Et il ajoute, sur un ton surprenant de sa part : *« Nous espérons que les idéaux français et américains, mutuellement renforcés par l'établissement d'un American Center rénové dans son nouveau bâtiment à Paris, prendront le rôle de guide dans ces prochaines années, et garderont vivant le grand esprit occidental, celui de la liberté individuelle. »*

Faut-il qu'un simple centre artistique et culturel, sans attaches étatiques ou gouvernementales, ait marqué son époque pour qu'un poète dissident comme l'est, à tous les sens du terme, Bill Burroughs en vienne à faire l'éloge d'une institution, si décentrée soit-elle. Car le Centre américain du boulevard Raspail fut un tourbillon permanent d'étrangeté génératrice. Quiconque l'a fréquenté dans les années 60 et 70 garde, comme Burroughs, des images non seulement insolitement poétiques, *mais littéralement fécondantes* pour notre sensibilité.

Ainsi, Judith Malina et Julian Beck, exilés de leur Living Theatre new-yorkais, redonnant vie ici aux corps sur scène. Steve Lacy, génie du saxophone, suscitant en solo les torsades de Shiro Daimon, le danseur japonais. Rita Renoir exhibant la somptuosité de son corps jusqu'à l'extrême du désir. Bulle Ogier se découvrant actrice lumineuse sous le regard de Marc'O, alors qu'elle se croyait si banalement terne. Elsa Wolliaston inventant une danse du monde comme on parle aujourd'hui de World Music. L'Art Ensemble of Chicago abattant, l'une après l'autre, frontières et barrières musicales. Terry Riley mettant en boucle ses séquences « planantes ». John Cage essaimant en sage des sourires de silences. Jean-Jacques Lebel faisant advenir l'improbable surréel dans le capharnaüm de ses happenings. Jodorowski à genoux étêtant les cochons. Joëlle Léandre contant, à quinze contrebasses, la grammaire des grands-mères... Chacun de nous s'est imprimé sous la rétine une image, un flash, une catalyse de l'esprit chercheur, audacieux et festif, halluciné, enfantin, violent avec douceur, à soi-même provocateur et ébahi, de cette époque où le pire risque qui menaçait une vie paraissait être celui de ne pas en prendre. Burroughs, encore, dans cette brève préface qu'il donne au livre de Nelcya Delanoë, retraçant l'histoire d'un lieu où le rêve tenait debout : *« Les rêves sont une nécessité biologique, pour les individus et pour les cultures tout entières, aussi bien. Et les artistes sont les rêveurs pour notre monde, ils sont, en quelque sens, les membres les plus puissants de la société, car leurs rêves vont prendre vie de mille façons et dans mille lieux. »* L'American Center fut donc le lieu d'un rêve très concret, très fréquenté, très fréquentable, débordant de cette santé, de cette énergie qui, dans les excès de toutes sortes, ne cesse de caractériser la créativité américaine.

PHOTO COLLAGE DIDIER ALLARD

« Vous gravissiez cinq ou six marches d'une villa coloniale... »

Il fut créé, en 1931, par des bien-pensants, anticommunistes, vertueux prohibitionnistes, qui voulaient offrir aux artistes américains de Paris un abri contre les tentations alcoolisées des cafés de Montparnasse. *Le fondateur était* le Dean de la Cathédrale américaine de Paris. Pendant la guerre, les Allemands y construisirent un bunker qui demeura, après, un mystère des sous-sols parisiens. Dans les années 50, le Centre, ouvert à quiconque avait des idées, accueillant, ce fut sa force, des artistes qui n'avaient pas fait ailleurs leurs preuves, devint un pôle d'attraction par ses concerts, ses spectacles de danse, de théâtre, ses expositions, sa confortable bibliothèque, ses colloques, ses salles de répétition gratuites et aussi ses cours de langue, qui le finançaient.

L'explosion créative se produisit dans les années 60 et 70, et, s'il fallait résumer son action, on dirait qu'il fut la tête de pont de la contre-culture entre deux mondes qui se rencontrèrent, se plurent, se connurent amoureusement en ses murs. L'esprit de 68 y trouva ses semences libertaires, et si le 45, rue d'Ulm (l'Ecole normale) enfourna alors les principes de la dialectique marxiste, le 261, boulevard Raspail (l'American Center), sans se préoccuper de casser ces briques, entreprit d'inventer des formes vivantes pour une révolution des esprits et des corps qui n'a sans doute pas, aujourd'hui, achevé de produire ses effets. Nelcya Delanoë, universitaire américaniste, soixante-huitarde non repentie, espèce rare aujourd'hui – et à saluer comme telle – s'est formée, boulevard Raspail, une sensibilité artistique et des valeurs éthico-culturelles qui lui permettent de raconter, avec autant de talent et de minutie que d'ampleur de vues, une histoire que nous pouvons encore reconnaître comme la nôtre et qui fit alors de Paris une fête.

Une fête qui avait du sens, car l'American Center fut un des endroits du monde où l'époque se vécut rieuse, angoissée, honnête dans ses émotions, astucieuse et libre. On souhaite pouvoir bientôt en dire autant du nouveau bâtiment qui dresse sur le quai de Bercy ses murs de forteresse de guingois, pourvue de tout, sauf d'une bibliothèque, ce qui inquiète, car une maison sans livres est une maison sans âme.

Michel Contat

